



## Reprise soviéto-américaine

L'annonce faite officieusement à Washington d'une prochaine rencontre entre MM. Shultz et Gromyko, au début de l'an prochain, n'est pas pour surprendre. Les dirigeants soviétiques, qui avaient dès septembre rompu en partie l'isolement dans lequel ils s'étaient enfermés, ont en effet accélééré le mouvement depuis la réélection de M. Reagan.

Ils ont pu juger utile de profiter des dispositions plus conciliantes affichées au mois de septembre par le président américain.

Cela dit, on n'est encore qu'au tout début d'un très long parcours. Dans l'attente d'un communiqué officiel, il n'est pas possible de préjuger le sens du message que M. Tchernomko a envoyé à Washington samedi dernier et de savoir ce qu'il accepte exactement. S'agit-il des pourparlers globaux ou « parapluie » suggérés par M. Reagan en septembre ? Ou bien d'une nouvelle approche du seul domaine qui intéresse réellement le Kremlin, à savoir une négociation sur les armes de l'espace ? On devrait le savoir bientôt, mais il est clair que l'URSS n'a rien changé à ses objectifs ni à son hostilité profonde à la politique de l'actuel gouvernement américain.

Sur ce dernier point, la vigueur de la polémique a été à nouveau confirmée par le réquisitoire qu'a dressé mardi devant le congrès du PC roumain M. Tchcherbitski, chef du parti en Ukraine et membre du Politburo soviétique. Sans doute ce dirigeant n'a-t-il pas attaqué personnellement M. Reagan, mais sa tirade contre « les militaires dirigés par les États-Unis », qui « tendent à dominer le monde, commencent les préparatifs d'une guerre nucléaire » et pratiquent « une politique de terrorisme d'État », montre que l'« agrippon » en reste à la figure fixée dès ce printemps.

D'autre part, Moscou a réagi au déploiement des missiles américains en Europe en appliquant à grande échelle les contre-mesures annoncées il y a un an. Aux quelque cent vingt Pershing et missiles de croisière actuellement opérationnels en Europe occidentale font pièce dès maintenant autant d'engins à courte portée installés en RDA et en Tchécoslovaquie, tandis que dix nouvelles bases de SS-20 ont été mises en chantier à l'ouest comme à l'est de l'URSS en un an : soit un nombre plus important que le début du programme en 1977, comme l'a récemment constaté l'OTAN. Il est vrai que cette redondance pourra permettre à Moscou d'affirmer que l'équilibre militaire a été restauré, donc d'engager un dialogue sur les autres catégories d'armement sans avoir à perdre la face.

Une autre leçon se dégage en même temps pour les alliés des États-Unis. Quand les Deux Grands éprouvent le besoin de parler, ils n'ont pas besoin d'intermédiaire : une tentative de médiation de l'Australie a été sèchement rejetée ces jours-ci par la Maison Blanche. De plus, les bénéfices de ce qui pourrait être une détente (dans les faits sinon dans le langage) entre l'URSS et les États-Unis ne s'étendent pas au Vieux Continent. Tandis que M. Genscher a dû renoncer à se rendre en Pologne, les attaques contre le « revanchisme allemand » se poursuivent dans la presse soviétique.

Bien sûr, les dirigeants européens ne pourront que se réjouir d'une reprise du dialogue au sommet des alliances ; mais tous l'avaient appelé de leurs vœux. Mais, comme il y a dix ans, il ne déroulera au-dessus de leurs têtes aussi longtemps qu'ils ne seront pas capables, en s'unissant, de faire sentir leur poids.

(Lire nos informations page 2.)

## L'OLP menacée d'éclatement

### Réunion décisive à Amman du « parlement » palestinien

De notre envoyé spécial

Amman. — « Le roi Hussein avait présidé, il y a vingt ans, à la naissance de l'OLP, et c'est lui qui prononcera ce soir l'oraison funèbre de la centrale des fedayin. » Cette boutade, que beaucoup de Palestiniens jugent sans doute de mauvais goût, circulait parmi les journalistes arabes, jeudi matin 22 novembre, à quelques heures de l'ouverture de la dix-septième session du Conseil national palestinien (CNP), le « Parlement » de la résistance. Le souverain hachémite — qui avait inauguré l'OLP en mai 1964 — devait prononcer, jeudi soir, une allocution qualifiée par la presse jordanienne de « très importante ».

Jamais sans doute, le CNP ne s'était réuni dans des conditions aussi dramatiques. Les vives polémiques, les divisions, les conflits, le boycottage des assises par sept organisations de fedayin dont la siège est à Damas, pourraient conduire, selon une opinion répandue, à une scission durable de l'OLP, la première de son histoire. Certains cadres supérieurs du Fath, l'organisation maïtrisée, ne dissimulent pas leur satisfaction. « Au moins, les choses seraient claires, disent-ils, et nous pourrions nous engager résolument dans un processus de paix sans les ambiguïtés du langage que nous imposait l'aide extrinsèque de la résistance, d'obédience syrienne ».

Ironie du sort : c'est ici même à Amman, où de sanglantes batailles avaient été livrées en septembre 1970, l'armée royale jordanienne aux fedayin, qui ces derniers trouvent

aujourd'hui, dans l'épreuve, hospitalité et réconfort. La plupart des membres du CNP n'avaient pas remis les pieds à Amman depuis quatorze ans : nombreux d'entre eux avaient connu les rigueurs des gâches jordaniennes ; certains, condamnés à mort, avaient réussi à prendre la fuite. On sentait à l'aéroport l'émotion de beaucoup d'entre eux.

Aucun capital arabe — à l'exception peut-être de Bagdad — ne voulait, il y a quelques semaines, les accueillir, de crainte de susciter la colère de la Syrie. La situation paraissait à tel point bloquée que le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, avait envisagé un moment de réunir son « Parlement » sur un bateau en haute mer.

D'autres images inoffensives s'offrent aux yeux des observateurs. Les unités spéciales du roi Hussein, les forces Bédouines, qui il y a quatorze ans, tiraient à vue sur les fedayin, sont aujourd'hui déployées en force pour les protéger contre leurs ennemis, plus vraisemblablement arabes qu'israéliens. Les craintes d'attentats a conduit les autorités jordaniennes à prendre des mesures de sécurité spectaculaires. Les « berbes rouges » du souverain, mitrailleuse au poing, montent le garde à l'aéroport, où ils soumettent les centaines d'observateurs et de journalistes à de longues fouilles systématiques.

ÉRIC ROULEAU.

(Lire la suite page 2.)

### ● La reprise paraît s'essouffier aux États-Unis

Lire page 36 l'article de PAUL FABRA

### ● Polémique sur le budget des monuments historiques

Lire page 26 l'article de FRÉDÉRIC EDELMANN

## PRIX FEMINA



### Bertrand Visage

SEUIL

## M. Mitterrand en Alsace : appel à l'unité nationale

### « Les batailles partisans ne m'arrêteront pas sur la route où je me suis engagé »

Les consignes de boycottage lancées par les élus régionaux de l'opposition paraissent largement suivies, jeudi matin 22 novembre, à l'arrivée de M. François Mitterrand à Mulhouse où le président de la République a commencé sa visite officielle de deux jours en Alsace. Il y avait quelques centaines de personnes autour du monument érigé en souvenir de la 1<sup>re</sup> DB, devant lequel le chef de l'État a assisté à un défilé militaire à l'occasion du quarantième anniversaire de la libération de l'Alsace. Il devait être accueilli ensuite à l'hôtel de ville par le maire UDF, M. Joseph Klifa.

Le président de la République a parlé, à Mulhouse, des polémiques suscitées par sa visite. « Il y a des divisions, a-t-il dit, dans une démocratie, c'est ainsi, et c'est bien. Je consens ces divisions. La question est de savoir à partir de quel moment commence le risque de

M. Mitterrand a déclaré qu'il est disposé à « tendre la main à ceux qui le comprennent », sans pour autant renoncer à ses propres choix. « Je suis là, a-t-il souligné, et rien n'est pu m'empêcher d'être là. Est-ce que c'est clair ? »

M. Mitterrand a ensuite regretté que la société soit ainsi faite que l'on demande tout à l'État alors que l'on ne peut demander aux contribuables de tout financer, notamment les entreprises qui n'ont pas su trouver par elles-mêmes les moyens de leur modernisation. « Ce n'est pas en soutenant artificiellement les industries qui ne sont pas dans la compétition internationale », que la France peut « gagner » la bataille économique a-t-il poursuivi. « Quand l'entente la somme des engagements », je réponds : regardez-vous, que faites-vous vous-même, qu'avez-vous apporté à

M. Mitterrand a prononcé cette allocution sur un ton particulièrement vigoureux, presque emporté.

La veille au soir, au cours d'un entretien accordé au bureau alsacien de FR 3, M. Mitterrand avait justifié le choix de Grenoble contre Strasbourg pour l'installation du synchrotron, qui est à l'origine de la colère des élus locaux. Il avait notamment déclaré : « A aucun moment, dans aucune instance, le président de la République n'a été mis à ce dossier. Cela ne veut pas dire que je condamne la décision du gouvernement. Je pense qu'il a fait ce choix de Grenoble pour des raisons évidentes, notamment rassembler dans cette grande ville l'ensemble des industries se rapportant à des développements nucléaires ou à des développements de la physique, tandis qu'autour de Strasbourg se développent des éléments de caractère biologique ou institutionnel. »



l'attente à l'unité nationale. Je suis le garant de cette unité.

Le chef de l'État, a rappelé M. Mitterrand, est élu par une majorité qui suppose une minorité. « Il y a quelque chose, en France, a-t-il ajouté, qui doit partir du nom de l'une et de l'autre ; ce n'est pas si aisée. Les batailles partisans qui m'arrêteront sur la route où je me suis engagé », a-t-il conclu.

l'édifice national ? Qui donc a baissé les bras ? Ce ne sont pas les travailleurs. Ils ne demandent que du travail. C'est une défaillance de ceux qui, responsables de cette économie, l'ont laissé tomber ou ont vendu à l'étranger certaines de nos industries. » « Ce ne sont pas les batailles partisans qui m'arrêteront sur la route où je me suis engagé », a-t-il conclu.

## AU JOUR LE JOUR

### Échéances

Sur l'agenda de la France, les échéances prometteuses s'accroissent.

Les dirigeants préparent fébrilement les rendez-vous de la gloire. Les équipes se forment. Les gagners s'échauffent, encore un peu crispés. Les supporters se mobilisent.

Dès 1986, la Coupe du monde de football mettra nos nerfs à l'épreuve. En 1988, à Séoul, il nous faudra glaner l'or et l'argent des Jeux. En 1990, rebelle pour le ballon rond. En 1992, nous aurons l'hiver en Savoie — peut-être — ou l'été à Paris — qui sait ? — des JO à domicile.

Sans compter les jeux de la politique, pour lesquels, au moins, toutes les médailles seront françaises.

BRUNO FRAPPAT.

## Le boulet industriel

par PIERRE DROUIN

Ce n'est pas demain que la France pourra se mesurer d'un pied léger avec ses partenaires sur le terrain de l'économie internationale. Elle se situe encore bien loin sur l'échelle de la compétitivité (1). L'une des raisons, et non des moindres, tient à la lourdeur du boulet que traîne encore son industrie. L'assainissement se réalise avec une grande lenteur, alors qu'il a commencé fort tard. Tout se passe comme si les gouvernements ne pouvaient opérer qu'à chaud.

Celui de M. Fabius n'échappe pas à la règle qui veut caracoler sous l'étendard de la modernisation, mais pousse d'un doigt très précautionneux les dossiers les plus urgents, quand il ne les refuse pas en attendant qu'on ne sait quel miracle. Des décisions rapides devaient être prises dans les charbonnages (Carmaux), dans les chantiers navals (La Seyne, Dunkerque), mais on a fait du « sur place ». L'hémorragie ne peut être stoppée à Manufacture ou à Creusot-Loire. La première étape du plan acier a démarré avec le regroupement des activités « produits longs » de Sacilor et Usinor (naissance d'Unimetal), mais pour le reste que d'incertitudes encore, notamment sur la couverture financière des opérations de conversion ! Ces retards indisposent, on l'a vu, nos partenaires européens, notamment l'Allemagne fédérale, et nous avons peu de raisons d'être à la fête lors de la réunion des ministres des Dix, le 22 novembre (2).

Certes, comme le disait récemment M. Jacques Chirac, préfet délégué de Lorraine (3) : « On ne rattrape pas des décennies de gâches

en dix mois », mais il reconnaissait que, si l'affaire de la sidérurgie est si complexe, c'est pour au moins trois raisons : « 1) On ne dit pas les choses telles qu'elles sont. Il y a une incroyable opacité de l'information. 2) Le phénomène culturel ne doit pas être sous-estimé. Les Lorrains ont un siècle d'industrie lourde ou extractive derrière eux. Ils ont toujours un haut fourneau ou une ligne Maginot dans la tête. Ils ont toujours des investissements lourds. Eux aussi auraient bien voulu le synchrotron. Cela leur paraissait du solide. 3) L'image de la Lorraine, comme celle du Nord n'est pas enthousiasmante. Ma bataille est surtout psychologique : je leur dis qu'ils ont plus d'atouts qu'ils

croient car ils ont une bonne position au cœur de l'Europe. En tous cas, ne nous trompons pas de diversification. Faire venir des entreprises de main-d'œuvre n'est pas une solution. L'essentiel est d'amener des technologies nouvelles, les logistiques positives, des marchés. »

(Lire la suite page 34.)

(1) Au quinquiesme rang, selon l'excellent « rapport sur la compétitivité internationale » de l'European Management Forum qui vient d'être publié aux Editions Economica. Préface de Raymond Barre.

(2) Le Monde du 15 novembre.

(3) Lors d'un colloque organisé à Paris, fin octobre, par le Centre de formation aux réalités internationales (CEFRIL), 30, rue Cabanis, 75014 Paris.

## Le Monde des livres

Pages 13 à 24

- Elsa Morante, le divin barbare. Lire l'entretien de JEAN-NOËL SCHIFANO avec la romancière italienne, prix Médicis étranger 1984.
- Le destin de Mendès France. Lire les articles de MICHEL JOBERT, JULES ROY et JEAN-PIERRE RIOUX à propos du premier tome des œuvres complètes de l'ancien président du conseil.
- Le feuilleton de BERTRAND POIROT-DELPECH : « Métamorphoses de la reine », de Pierrette Fleutiaux.

bil accés vers aux U.S.A.

Le billet tous services

DIPLOMATIE

M. Tchemenko a donné son accord de principe à une rencontre Shultz-Gromyko à Genève début janvier

Washington. - Le secrétaire d'Etat américain et le ministre soviétique des affaires étrangères devaient s'entretenir au début de l'année prochaine des moyens de relancer l'ensemble du processus de contrôle des armements...

De notre correspondant

Le texte de ce message n'ayant pas été rendu public, une mauvaise surprise demeure possible malgré la confiance affichée dans les milieux dirigeants de Washington...

Si ce premier pas était confirmé, il constituerait une percée d'importance, puisque toutes les négociations - soviéto-américaines ou Est-Ouest - sur la réduction des armements sont actuellement ou interrompues ou bloquées...

Toutefois, Soviétiques et Américains ne poursuivent pas les mêmes objectifs. Pour M. Reagan, il s'agit de démontrer qu'il n'est pas un homme de confrontation...

Les charmes du « parapluie »

Il devrait donc se montrer disposé à des concessions significatives, peut-être sur les armements conventionnels en Europe (négociations MBFR de Vienne) et sur les armements stratégiques (START) et les euromissiles (INF)...

M. Reagan avait avancé le 24 septembre, devant l'ONU, sa proposition de « négociations-parapluies ». Cette idée permettrait d'aborder tous les dossiers de front et autoriserait donc les Soviétiques de rouvrir ceux de Genève sans perdre la face...

Les Soviétiques semblent avoir retenu cette idée; c'est elle qui devrait être au centre des conversations de MM. Shultz et Gromyko. Le problème - pour ne parler que de l'interrogation majeure - est que le charisme de « parapluie » vient des Soviétiques...

Pour rattraper l'avance que les Etats-Unis auront bientôt prise dans le domaine des ASAT et celle qu'ils pourraient acquérir sur dix à quinze ans dans celui de la défense antimissiles, les Soviétiques auraient à consentir un énorme effort technologique et financier...

L'ANNULATION DU VOYAGE DE M. GENSCHER EN POLOGNE

Un revers personnel pour le ministre ouest-allemand des affaires étrangères

Correspondance

Bonn. - Le report du voyage que le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, devait effectuer cette semaine en Pologne relève-t-il d'un erreur d'appréciation mutuelle, à Bonn et à Varsovie, quant à l'intérêt porté par l'autre partie à cette visite ? A Bonn, où l'on avait, lundi 19 novembre, insisté sur son importance...

La mise en garde que Varsovie a adressée lundi contre toute tentative de visiter la tombe du Père Popieluszko. La convocation de l'ambassadeur de Pologne en ministre ouest-allemand des affaires étrangères n'a rien pu changer à l'affaire...

Malgré le soutien que lui a apporté le chancelier Kohl en évoquant la « provocation » de Varsovie, la crédibilité de M. Genscher est mise en cause. C'est un deuxième revers grave en une semaine, après l'échec qu'il vient d'essayer face à la CDU...

HENRI DE BRÉSSON.

Déception à Varsovie

A Varsovie, l'agence de presse PAP a accusé mercredi les « forces de droite » d'être à l'origine de l'ajournement de la visite de M. Genscher. Un porte-parole du ministre des affaires étrangères a exprimé la « déception » du gouvernement polonais...

Le refus d'accorder un visa au journaliste de Die Welt Carl Gustav Strohm, qui souhaitait accompagner M. Genscher, était justifié du point de vue polonais par le caractère « hostile, mensonger et calomnieux » de ses articles sur la Pologne.

En ce qui concerne le souhait formulé par M. Genscher d'aller déposer une gerbe sur la tombe d'un

soldat de la Wehrmacht, le porte-parole a souligné que cette pratique n'avait pas cours auparavant et qu'elle aurait constitué « une offense aux victimes du nazisme en Pologne ». Les autorités de Varsovie avaient proposé un dépôt de gerbe sur la tombe d'anti-fascistes allemands...

Quant à l'hommage au Père Popieluszko, il s'est affirmé qu'il n'en avait pas été question pendant la préparation de la visite et que les autorités polonaises n'avaient été informées de cette intention de M. Genscher que mercredi, au moment de l'annonce de l'ajournement de sa visite.

Mémoires de mort contre des prêtres

Depuis l'assassinat du Père Popieluszko, le 19 octobre, par des membres de la police politique, trois prêtres polonais ont été déclarés avoir reçu des menaces : les Pères Jankowski de Gdansk, Malkowski de la paroisse Saint-Suzanne à Varsovie, et le Père Nowak de la paroisse d'Ursus, dans la banlieue de Varsovie, qui avait été déplacé par l'épiscopat en février dernier vers un village éloigné de 100 kilomètres de la capitale. Le Père Nowak, l'un des soixante-neuf prêtres dénoncés comme « extrémistes » par les autorités il y a un an, a affirmé mercredi avoir reçu onze lettres anonymes et plusieurs coups de téléphone le menaçant de lui faire subir le même sort qu'au Père Popieluszko.

● Nouvelles défections. - Le nombre de ressortissants des pays de l'Est, pour la plupart polonais, qui ont fait défection depuis le 16 novembre s'élève à 289. Le lundi 19 novembre, 191 passagers du paquebot polonais Stefan-Batory avaient profité de la première escale touristique à Hambourg pour quitter le navire (le Monde du 22 novembre). Cinq autres passagers de ce paquebot ont fait défection mercredi à l'escale de Rotterdam. On a d'autre part appris mercredi que 93 participants d'une croisière sur un autre paquebot polonais, le Rogalin, n'étaient pas remontés à bord vendredi, après une escale de quelques heures à Travemünde, dans le nord-est de la République fédérale.

PROCHE-ORIENT

LA RÉUNION DU « PARLEMENT »

L'OLP menacée d'éclatement

(Suite de la première page.)

Le nombre et la qualité des délégations étrangères ne sont pas encore connus. Mais la plus importante est à coup sûr celle venue du Caire : plus de cent cinquante personnalités égyptiennes, gouvernementales ou de l'opposition, des chefs de parti, des parlementaires, des représentants personnels du président Mubarak ont été parmi les premiers à être reçus par M. Yasser Arafat, qui leur a réservé un accueil particulièrement chaleureux...

Exclure les prosyriens ?

Les amis de M. Arafat sont également divisés entre partisans et adversaires d'une scission. Ces derniers soutiennent que tout doit être mis en œuvre pour éviter l'impasse. Le président de l'OLP paraît osciller entre les deux positions, en attendant que les parlementaires se prononcent. Mais en privé, il tient des propos apparemment émués. « Il faudrait, dit-il mercredi soir, exclure de l'OLP les quatre organisations prosyriennes qui ont pris les armes contre les loyalistes, à Tripoli, l'année dernière »...

M. Yasser Arafat disait encore que « l'heure des bilans » avait sonné, que le CNP devrait procéder à une analyse critique de toutes les erreurs commises ces dernières années, notamment depuis l'invasion israélienne du Liban en juin 1982 et cinfriger les sanctions qui s'imposent. On se souvient que c'est là précisément l'une des principales revendications des organisations dissidentes, avec celle d'une attitude proche de celle de M. Hawatmeh.

L'absence des Soviétiques

L'absence remarquée d'une délégation soviétique suscite commentaires et interprétations divergents. La Kramlin a fait savoir à M. Yasser Arafat qu'il jugeait la réunion du CNP « inopportune », voire dangereuse pour « l'unité de la résistance palestinienne ». Les secrétaires généraux du Front populaire et du Front démocratique, MM. Georges Habache et Nayef Hawatmeh, particulièrement choqués à Moscou se seraient entendus dire que l'Union soviétique désapprouvait aussi la convocation par les dissidents d'une réunion parallèle qui déboucherait sur la création d'une « OLP bis ».

Nullément indisposé par le boycott soviétique, M. Yasser Arafat confiait à ses hôtes égyptiens, mercredi soir : « Il est normal que l'URSS ménage Damas. Mais je suis confiant car, si les Russes sont les alliés des Syriens, ils sont aussi nos amis et c'est plus qu'il faut ».

Officiellement, on ignore tout encore de l'ordre du jour de l'assemblée, des intentions des dirigeants du Front, sinon leur quête de légitimité face à la contestation de leurs adversaires. Ils ont d'ores et déjà marqué un point de taille, puisque, à les en croire, le quart a été largement atteint. Plus des deux tiers des membres du CNP sont présents et se sont donc habitués à prendre des décisions contraignantes pour l'ensemble du mouvement. M. Yasser Arafat se félicite en privé de ce fait que nombre des participants soient des militants du Front populaire et du Front démocratique. Bien qu'ils assistent à la réunion en leur qualité de membres des associations professionnelles et socioculturelles.

Selon des informations parvenues à Amman, M. Hawatmeh parerait pour une rapide réconciliation avec le Front, tandis que M. Georges Habache, dont l'organisation est divisée à cet égard, maintient son intransigeance. Quant

Liban

Des escarmouches à défaut de guerre...

De notre correspondant

Beirut. - Si la guerre est actuellement improbable au Liban, la paix l'est tout autant. Guerre improbable, certes, mais on a souvent l'impression d'en être à deux doigts. Ainsi, dans la nuit de mardi 20 à mercredi 21 novembre notamment, le canon a tonné dur en bordure de Beyrouth. L'affrontement opposait des miliciens druzes à l'armée libanaise, fraction loyaliste à dominante chrétienne. Ce fut un épisode un peu plus grave que les autres d'une bataille qui s'est terminée autour d'une modestie localité tombée dans l'oubli après avoir été promise à la notoriété internationale, à l'automne 1983, lorsqu'une armée aéronavale occidentale opérant au large de Beyrouth et que le président Reagan se portait garant de l'Etat libanais et de son destin : Souk-el-Gharb. Ces temps sont bien révolus.

Comme ils le font souvent, les articulateurs de M. Joumblatt ont lancé quelques obus du côté du palais présidentiel à Baabda (5 kilomètres de Beyrouth et plus loin de leurs canons), ainsi que sur plusieurs quartiers de la banlieue du secteur chrétien. A leur tour, les villages druzes d'Armanou, Ain-Enoub et Belvéroun

ont reçu leur lot d'obus tirés par les batteries de l'armée. Il a fallu que cessez-le-feu pour apaiser le front. Entre-temps, deux morts sont tombés en zone chrétienne, dont un enfant de deux ans et plus de vingt blessés.

Dans le Nord, notamment à Tripoli, les flammèches de violence succèdent aux accalmies, à la ville échappe totalement au contrôle de l'Etat et même de l'armée syrienne qui l'entoure, sans chercher vraiment à venir à bout du Mouvement de l'unification islamique, bien que celui-ci soit radicalement hostile à Damas. Cette occupation vient de s'emparer de la douane et de la sûreté du port de Tripoli, quelques jours après que l'Etat libanais ait théoriquement récapitulé.

Alors que la Syrie tolère des escarmouches, mais s'oppose à l'ouverture d'hostilités généralisées, les plans de sécurité se succèdent et restent lettre morte. Militairement tout est prêt, mais politiquement tout reste à faire, comme le note la presse libanaise. Le chef de la milice chrétienne Amal, M. Nabih Berri, a déclaré « accorder la priorité absolue à la sécurité », soulignant : « J'ai effectué un voyage à 180 degrés. Après avoir longtemps exigé le règlement du contentieux politique avant l'adoption de mesures de sécurité sur le terrain, j'estime aujourd'hui que la pacification de la route côtière est réalisée, la guerre libano-libanaise aura pris fin. Le combat politique se poursuivra alors ».

M. Berri est cependant en conflit, au sujet de cette route qui relie Beyrouth au Sud, avec son allié M. Walid Joumblatt. Ce dernier, bien que ministre, boycotte depuis plusieurs semaines le pouvoir, alors que le chef d'Amal se montre plus coopératif qu'auparavant.

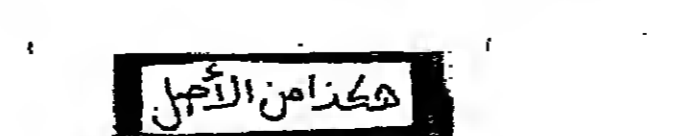
LUCIEN GEORGE.

● Un officier français blessé. - Un officier du corps des observateurs français à Beyrouth a été blessé mercredi 21 novembre par l'explosion d'un obus dans la montagne au sud-est de la capitale libanaise. Le commandant Jacques Montchaubin a été atteint à la tête et aux jambes. Toutefois ses jours ne sont pas en danger. Le corps des observateurs français, qui compte quatre-vingts officiers et sous-officiers, a été constitué en mars. Il est déployé sur la ligne de démarcation entre les deux secteurs de Beyrouth et dans la montagne entre l'armée et les Druzes. (AFP.)

● M. Reagan va rencontrer le vice-premier ministre irakien. - Le président Reagan rencontrera, le 26 novembre, le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, à la Maison Blanche, a annoncé celle-ci, vendredi 16 novembre. C'est un nouveau signe important du rapprochement entre les deux pays, qui pourraient dans l'avenir rétablir des relations diplomatiques normales rompues en 1967. M. Tarek Aziz est la plus importante personnalité irakienne à se rendre aux Etats-Unis depuis cette date. (AP.)

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
TÉLEX MONDIPAR 659572 F
TEL : 246-77-73
Edité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Favre (1969-1982)
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 500.000 F
Principaux associés de la société : Société civile - Les Rédacteurs du Monde - MM. André Laurens, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.
Directeur de la rédaction : Thomas Fereczi.

Iran LA MACHINE A TRANCHER LES MAINS
Une machine électrique pour couper les mains inventée par la police judiciaire iranienne va être installée prochainement dans une prison de la banlieue de Téhéran, afin d'appliquer la loi du talion contre les voleurs.
« Cette machine coupe les mains rapidement », a-t-il souligné, précisant que la médecine légale et la faculté de médecine de Téhéran ont été consultées. La peine de l'amputation d'une main, prévue par la loi islamique, est entrée en vigueur en Iran, il y a deux ans, pourra ainsi être appliquée, a ajouté ce haut fonctionnaire. Il n'empêche que « seuls les voleurs qui n'ont pas été forcés à voler subiront cette punition ».
Selon ce responsable de la police, seuls jusqu'ici quelques voleurs en province avaient subi une telle amputation, car l'application de cette peine posait un problème médical, afin de ne pas mettre en danger la vie du condamné. La loi du talion est déjà en vigueur en Iran pour les meurtres. Il est fréquent que les familles des victimes, si elles n'ont pas pardonné au criminel, l'exécutent elles-mêmes dans les prisons ou réclament le « prix du sang », c'est-à-dire la contre-valeur d'une quantité d'or, d'argent ou de plusieurs chameaux établis par les anciennes règles islamiques. (AFP.)



### LE CONFLIT DU TCHAD

#### N'Djamena dénonce comme une provocation le survol de ses positions par des avions libyens

De notre envoyée spéciale

N'Djamena. - Une nouvelle provocation du colonel Kadhaï, telle est l'interprétation la plus généralement admise à N'Djamena après le survol, dans la matinée du mercredi 21 novembre, de la région de Koube-Olanga (nord du Tchad) et d'Ati (450 kilomètres au nord-est de N'Djamena) par deux avions libyens de reconnaissance de type Antonov. Ce survol est intervenu au lendemain du mitraillage par un hélicoptère libyen, qui n'aurait fait ni victimes ni dégâts, d'une patrouille des Forces armées nationales tchadiennes (FANT) dans la région de Kalati, au sud de Fada, à la hauteur du 16<sup>e</sup> parallèle. Celui-ci constituait, jusqu'au retrait de la force française Manta, le 10 novembre, la ligne rouge infranchissable.

Selon le ministre tchadien de l'information, M. Souralla Mahamat, « ces incidents sont la preuve que l'accord franco-libyen du 16 septembre était une dupes ». Il faut bien admettre que ces deux événements viennent conforter l'opinion des autorités tchadiennes qui se refusent toujours à croire à la parole du colonel Kadhaï.

En faisant survoler, par deux avions, une zone située très au sud du 16<sup>e</sup> parallèle, le colonel Kadhaï a sans doute voulu montrer à Paris que la reconnaissance effectuée dimanche dernier par deux Jaguar français ne l'impressionnait guère. Mais l'une des zones surveillées, Koube-Olanga, en face de Faya-Largeau, n'a certainement pas été choisie sans raison. Les écoutes de Radio-Bardaï indiquaient récemment que les alliés libyens du GUNT organisaient une attaque contre le camp de réfugiés de la zone palmarie du Nord. Or une chose est sûre : le colonel Kadhaï ne peut empêcher le président Hissène Habré de reprendre Faya-Largeau, ville dont il est originaire et qui représente le symbole même de la possession du nord du Tchad.

On peut donc penser qu'au-delà d'une nouvelle démonstration de force vis-à-vis de Paris, la Libye a cherché à savoir si les craintes de ses alliés étaient fondées et à mesurer l'importance des forces gouvernementales dans la région de Faya-Largeau et sur la base arrière d'Ati. Cet incident est d'autant plus préoccupant que, depuis le retrait de la force Manta, la surveillance permanente du ciel tchadien n'est plus assurée.

Alors que les jours passent et qu'un indice n'est venu encore révéler le début d'un retrait libyen, le colonel Kadhaï semble vouloir faire monter les enchères pour mieux enfermer Paris dans un choix entre l'humiliation et la guerre. En attendant la décision française, les autorités tchadiennes, qui font montre d'une extrême prudence, continuent de renforcer le front nord. Des troupes, dont des éléments de la garde présidentielle, des commandos de choc, et du matériel aérien ont été ainsi acheminés du sud du pays vers le nord. Le chef d'état-major des FANT, le commandant Idriss Debi, se trouve toujours, pour sa part, à Kalati.

Pour N'Djamena, il est moins question que jamais d'un retour d'une simple force française de dissuasion. Le conseil des ministres s'est réuni, ce jeudi matin, pour évaluer sans doute l'état de la situation après les conversations du président Hissène Habré avec les responsables français. Dans un éditorial publié mercredi, l'agence officielle tchadienne (AFP) donne le ton en écrivant : « Les souverains de Manta évoquent et là comme une éventuelle parade à la présence libyenne ne peuvent que faire sourire. Il s'agit cette fois de se battre ».

FRANÇOISE CHIPAUX.

#### Le chef de la diplomatie libyenne

#### a remis un « message positif » à M. Papandréou

Le communiqué du conseil des ministres est demeuré silencieux sur le Tchad, le mercredi 21 novembre, et M. Laurent Fabius, à l'Assemblée nationale, s'est montré assez évasif sur les intentions de Paris, se contentant de répéter que « toutes les mesures seront prises - pour faire respecter par Tripoli l'accord franco-libyen du 16 septembre. Le gouvernement français n'a toujours pas levé le voile, ce jeudi, sur la façon dont il compte dénouer le nouvel imbroglio tchadien. Les critiques de l'opposition - « la plus grande humiliation que la France ait connue depuis longtemps », selon M. Maurice Couve de Murville - l'embarrassent et l'invitent à relever le gant. Mais Paris se comporte encore comme si le « délai » accordé au colonel Kadhaï pour se retirer du Nord tchadien n'avait pas expiré. Le gouvernement entend ne rien révéler quant à la nature de sa riposte en cas où le dirigeant libyen refuserait d'obtempérer.

A ce jour, les Libyens n'ont pas donné l'impression d'être très préoccupés par les pressions françaises. Seul indice d'une réaction libyenne, M. Ali Triki, chef de la diplomatie de Tripoli, est arrivé, mercredi en fin d'après-midi, à Athènes, où il a remis à M. Andreas Papandréou, premier ministre hellène, un « message positif » du colonel Kadhaï concernant la « matérialisation des accords » passés entre le dirigeant libyen et M. Mitterrand lors de leur rencontre en Crète. Mais, mercredi encore, rien n'indiquait sur le terrain que les forces libyennes avaient amorcé un mouvement de repli du Nord tchadien, où, selon N'Djamena, une patrouille gouvernementale avait été mitraillée la veille par un hélicoptère libyen sur le seizième parallèle.

J.-C. P.

#### M. FABIUS A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

### « Il s'agit de savoir si la France doit être en paix ou en guerre »

La bataille était programmée. Il fallait bien se battre, mais sans enthousiasme : députés et ministres avaient compris que leurs prestations, ou plutôt leurs cris, lors des questions au gouvernement du mercredi précédent avaient eu trop de mauvais effets pour qu'ils puissent se permettre de remonter ce mardi 21 novembre. Les petites phrases assassines étaient quand même au rendez-vous : il fallait faire mal dans le calme et la dignité. Tout un art dans lequel les deux principaux protagonistes de l'après-midi, MM. Laurent Fabius et Couve de Murville, sont passés maîtres.

Au menu : le Tchad. M. André Rossinat (UDF, Meurthe-et-Moselle) s'y attaque le premier, FR 3 retransmet cette séance de questions à M. Rossinat ? Non pas ! A l'ensemble des députés assouffis d'informations ? Pas beaucoup plus ! Aux nombreux journalistes guettant une prise de position ? Pas davantage. Son discours s'adressait essentiellement aux idéologues (tous les mercredis, FR 3 retransmet cette séance de questions), pour leur dire - leur rappeler - que le 10 mai 1981, « les Libyens étaient au Tchad, nativement à N'Djamena » (M. Giscard d'Estaing à son banc de député du Puy-de-Dôme commence à se crispier), et que l'action diplomatique et militaire du nouveau septennat avait permis de les en chasser dans le nord du pays. Quelques petites phrases à usage des chanceleries quand même : « La France a respecté ses engagements. La Libye doit en faire autant » ; « le gouvernement n'a tant pas « se mêler des problèmes intérieurs du Tchad, très difficiles depuis longtemps », et la France « est et restera fidèle à ses amis en Afrique. Nous prenons et prendrons toute décision nécessaire à cette fin ».

« Aller au fond »

Vient le tour de M. Couve de Murville, un gentleman anglais accablant sa domesticité ne doit pas s'exprimer autrement. « Il s'agit de la plus grande humiliation que la France ait connue depuis longtemps » (ou commence à s'agiter à gauche) ; et même si

nécessaires, sans exclure aucune éventualité, pour que les engagements soient tenus ».

#### « Pas d'électorisme »

A la sortie de l'hémicycle, les témoins de l'opposition réagissent vivement aux propos de M. Fabius. M. Couve de Murville est atterré. M. Michel d'Ornano soulève « l'ignorance et la fausseté des propos du premier ministre » ; l'attaché de presse de M. Giscard d'Estaing confirme que cette phrase est de l'ancien président de la République lui-même. Et son fidèle parmi les fidèles ajoute : « En 1980, le gouvernement tchadien était reconnu par l'Organisation de l'unité africaine. Les troupes françaises n'avaient rien à faire là-bas. La présence de troupes libyennes était une affaire

intérieure tchadienne, comme celles de Cubains en Angola. Si M. Fabius veut que les Français soient informés réellement de la situation au Tchad, qu'il organise un grand débat à l'Assemblée nationale ».

M. André Billardon, président du groupe socialiste, n'est pas contre un débat de politique étrangère. Il l'a dit au premier ministre, qui ne s'y est pas montré hostile, mais rien n'est décidé.

« Il ne faut pas faire d'électorisme avec la politique étrangère », a reconnu d'accord avec M. Rossinat, M. Fabius. Cela va sans dire. Cela va peut-être mieux au le disant. Cela irait certainement mieux, si chacun se conformait à ce qui n'a été qu'un vœu pieux.

THERRY BRÉMER.

### PALESTINIEN A AMMAN

#### De violents affrontements ont opposé l'armée israélienne aux étudiants de Bir-Zeit en Cisjordanie

De notre correspondant

Jérusalem. - Depuis quelques jours, la fibre montait en Cisjordanie à l'approche de la réunion palestinienne d'Amman, ce jeudi 22 novembre. Elle a culminé mercredi lors d'un grave affrontement entre l'armée israélienne et un millier d'étudiants de l'université de Bir-Zeit, près de Ramallah. Ces violents incidents ont fait un mort, un élève ingénieur de vingt-trois ans, tué par balle, et sept blessés, un militaire et six manifestants, dont plusieurs sérieusement atteints. La victime, Sharif Khalil Tibi, était originaire de Khan-Yunis dans la bande de Gaza.

Tout a commencé par une marche de soutien à M. Yasser Arafat. Samedi dernier, la campagne de Bir-Zeit avait été le théâtre de deux meetings, l'un favorable au chef de l'OLP, l'autre hostile. Mercredi, la manifestation a dégénéré.

Selon le porte-parole militaire israélien, les étudiants ont érigé des barrières, brûlé des pneus et jeté des pierres sur les soldats arrivés pour rétablir l'ordre et sur les employés des ponts et chaussées. Un officier atteint d'une pierre à la tête a perdu connaissance. Les soldats ont alors répliqué par des coups de semonce tirés en l'air, puis, ceux-ci restant sans effet, ont ouvert le feu sur les manifestants « pour se dégager ».

Les représentants de l'université affirment, eux, que les soldats ont tiré alors qu'ils n'étaient en rien menacés et qu'ils ont retenu pendant plusieurs minutes, à un barrage, le véhicule qui transportait l'étudiant mortellement atteint vers l'hôpital. L'armée dément et précise qu'elle a, au contraire, aidé à l'évacuation du blessé.

Selon le général Amnon Lipkin, commandant la région militaire du Centre, les étudiants avaient soigneusement préparé et provoqué délibérément l'affrontement : des stocks de pierres et des seaux d'eau destinés à apaiser les brûlures dues aux gaz lacrymogènes ont été trouvés sur les toits.

L'armée a déclaré le campus « zone militaire », c'est-à-dire soumise au couvre-feu, mais n'a procédé à aucune arrestation. On s'attendait que le ministre de la Défense ordonnât la clôture de l'université. Mais M. Rabin a décidé de ne pas prendre cette mesure de représailles. Le dernier incident mortel de ce genre remontait à janvier 1984, lorsqu'un lycéen avait été abattu à Naplouse. L'an dernier, neuf personnes ont été tuées par balles dans les territoires occupés.

Le comité de solidarité avec Bir-Zeit, qui regroupe une centaine d'intellectuels de la gauche israélienne, a condamné l'intervention de l'armée et ces termes : « Tout soldat qui tire sur des étudiants désarmés viole la loi. Tout gouvernement qui permet ces actions est criminel ».

#### Le soutien à M. Arafat

Sur le plan politique, les Arabes des territoires occupés par Israël restent fidèles, dans leur grande majorité, à M. Yasser Arafat et se rangent dans le camp des « loyalistes ».

La quasi-totalité des responsables palestiniens ont pris publiquement position en faveur de la réunion du Conseil national palestinien (CNP) à Amman. Ils représentent deux courants d'opinion aux arrière-pensées et aux objectifs souvent divergents : d'un côté, les partisans du Fath, principale composante de l'OLP ; de l'autre, les notables « modérés », traditionnellement proches de la Jordanie, comme MM. Elias Freij, maire chrétien de Bethléem, ou Rachid Chawa, son collègue de Gaza. Tous avaient dénoncé, l'an dernier, le parainage accordé par Damas aux rebelles du Fath, puis prouvé la rancœur d'Arafat-Moubarak. La plupart placent maintenant leurs espoirs dans un dialogue entre le chef de l'OLP et la Jordanie.

Une seule importante personnalité des territoires a désavoué la réunion d'Amman. Il s'agit de

M. Bassam Chakaa, ancien maire de Naplouse - aux sympathies pro-syriennes - destitué en mars 1982 par les autorités israéliennes en même temps que son collègue de Ramallah, M. Karim Khalaf.

Pour justifier leur fidélité à M. Arafat, les Palestiniens de l'intérieur évoquent tout d'abord un souci d'efficacité. « Cette réunion est une nécessité nationale, note M. Freij. La paralysie de l'OLP doit prendre fin ». Pour M. Akram Hanayeh, président de l'Association des journalistes palestiniens, le rendez-vous d'Amman « n'est pas une fin en soi », mais « un moyen de réactiver les institutions palestiniennes ». Le « déblocage » institutionnel de l'OLP suppose à leurs yeux l'abandon de la règle de l'unanimité, paralysante, combien !

Le temps, estiment-ils, travaille contre les populations des territoires. Les Palestiniens doivent donc se montrer pragmatiques et saisir la moindre chance de règlement négocié. « J'espère que les participants au CNP, note le maire de Bethléem, se détermineront en fonction des réalités d'aujourd'hui ».

Parmi ceux qui contestent l'autorité du patron de l'OLP, pas un ne jouit de son prestige, fût-il quelque peu terni depuis un an. Nulle faction, aucun dirigeant n'incarne pour l'instant une solution de rechange crédible face au Fath et à son chef. Mais l'enjeu de l'actuelle épreuve de force, tel qu'il est perçu dans les territoires occupés, dépasse largement les conflits de personnes.

Si les responsables de Cisjordanie et de Gaza resserrent aujourd'hui les rangs derrière la « direction historique » de l'OLP, c'est surtout parce qu'ils tiennent la rencontre d'Amman pour un épisode crucial dans la bataille que M. Arafat livre contre le président Assad de Syrie par dissidents interposés. A l'instar de M. Arafat, ils refusent une OLP asservie à Damas et privée de tout crédit. Ils préfèrent le schisme à l'inféodation. Mais ils exhortent les représentants des fronts populaires et démocratiques à garder leur distance avec les « agents de la Syrie » et à se comporter en « minorité responsable », afin d'éviter une rupture fatale.

L'autre camp évoque, lui aussi, le besoin de préserver l'« unité nationale ». Pour M. Bassam Chakaa, la réunion d'Amman « accroîtra les divisions entre Palestiniens et servira les objectifs des forces d'occupation ». Les éditorialistes du quotidien El-Mithaq, proche du Front populaire, assimilent régulièrement M. Arafat à un « Sadate palestinien », comparaison évidemment peu flatteuse à leurs yeux. D'autres auraient souhaité que la réunion se tienne en terrain neutre et non chez le roi Hussein.

Pour sa part, Jérusalem affiche envers la réunion d'Amman une sérénité qu'il ne faudrait pas prendre pour de l'indifférence. Les déchirements entre Palestiniens ne peuvent que réjouir les dirigeants israéliens. Le pouvoir a interdit aux cent vingt-deux « délégués de l'intérieur », représentant les territoires occupés, de se rendre à Amman et considère toujours que l'OLP est une organisation « terroriste ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

« Trois Israéliens auteurs d'actes terroristes condamnés à six ans de prison. - Trois jeunes Israéliens ont été condamnés, mardi 20 novembre, à six ans de prison ferme, plus trois ans avec sursis par un tribunal de Jérusalem, après avoir été reconnus coupables de douze attentats contre des institutions religieuses chrétiennes et musulmanes. Les frères David et Abraham Deri et leur ami, Ouri Ben Ayoun, âgés de vingt-deux à vingt-quatre ans, ont admis avoir placé douze grenades piégées devant des églises, des monastères et des mosquées en décembre 1983 et en janvier 1984. Cinq des engins avaient sauté, blessant deux personnes. Ils ont reconnu avoir ces engins explosifs dans une base militaire. Ils revendiquent leurs actions au nom du groupe TNT (Terreur contre terreurs). - (AFP.)

DEMAIN A APOSTROPHES

Christian Giudicelli

S E U I L

# Océanie

## Australie

### LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE

#### L'opposition attaque M. Hawke sur le terrain de la fiscalité

Correspondance

Sydney. - Si l'extraordinaire popularité de M. Hawke ne se reflète pas entièrement dans les intentions électorales du public - les sondages accordent tout juste une moitié des intentions de vote au Parti travailliste - le gouvernement n'en semble pas moins à peu près certain d'être reconduit le 1<sup>er</sup> décembre.

Les attaques dirigées contre le premier ministre au sujet de ses relations supposées avec le crime organisé n'ayant fait long feu (*The Mirror*, du 8 novembre), l'opposition a engagé le combat avec un peu plus de succès sur le terrain des impôts. Elle a d'abord tenté d'exploiter le désarroi dans les générations des plus âgées par de récentes mesures fiscales tendant à limiter le bénéfice de la retraite des vieux dans les meilleurs des cas.

L'impôt sur l'accroissement du capital (*Capital Gains Tax*), qui, à la différence de la plupart des pays développés du monde, n'existe guère en Australie, a constitué une deuxième cible pour les conservateurs. Préconisée par beaucoup de travailleurs et aussi par une importante minorité d'hommes d'affaires australiens, l'introduction de cet impôt risque d'indisposer une partie de la clientèle du Labour et de semer la peur dans des milieux bourgeois influents. Le chef de l'opposition, M. Peacock, fait de son mieux pour nbliger M. Hawke à préciser ses intentions en ce qui concerne cet impôt - probablement envisagé pour 1985 - mais, jusqu'ici, le premier ministre a évité de se prononcer sans équivoque.

En revanche, il a proposé de convoquer en 1985 un « *sonnet sur les impôts* », réunissant des représentants du gouvernement, des syndicats et des employeurs. Ce sonnet aurait pour objet d'arriver à un « *consensus national* » (formule chère à M. Hawke) sur l'ensemble du système fiscal. Il ferait suite au premier sonnet national de la mi-1983, où l'on était arrivé à un consensus général sur les salaires, ainsi que sur certaines mesures propres à ranimer la vie économique du pays.

#### Incertitude au Sénat

Il est généralement admis que la situation économique s'est nettement améliorée depuis l'élection de M. Hawke au printemps 1983. Une certaine inquiétude pour l'avenir ne s'en fait pas moins sentir çà et là. Il y a à peu près deux mois, le secrétaire au Trésor, M. John Stone, a subitement donné sa démission et, depuis son départ, il n'a pas hésité à critiquer en termes sévères la politique économique du gouvernement, prédisant de graves difficultés dans ce domaine au cours de l'année 1985. Comme l'on pouvait s'y attendre, l'opposition n'a pas tardé à se rallier aux thèses de M. Stone. En général, toutefois, on pense que l'électorat se montrera moins sensible à ces incertitudes menaçantes concernant le futur

qu'à l'état actuel relativement satisfaisant du pays, et conservera donc sa confiance à M. Hawke.

La majorité gouvernementale ne paraissant pas en danger à la chambre basse, l'attention se tourne plutôt vers le Sénat, où ni l'une ni l'autre des deux grandes formations politiques - le Labour et les libéraux - ne disposent de la majorité absolue.

Jusqu'ici, le gouvernement a dû dépendre de l'appui incertain d'un sénateur indépendant et des cinq sénateurs qui appartiennent au Parti démocrate australien, dirigé par un ancien ministre libéral, Don Chipp. Dans le meilleur des cas, le Labour pourrait s'assurer la moitié des soixante-seize sièges. Mais le résultat le plus probable est que la situation actuelle ne changera guère et que le gouvernement continuera à devoir tenir tête à un Sénat parfois rétif.

Ce qui rend encore probable le maintien du *status quo* au Sénat, c'est la présence d'un nouveau parti politique (Nuclear Disarmament Party) qui prône le désarmement nucléaire et s'oppose de façon catégorique à la vente d'uranium par l'Australie. Les travaillistes craignent que le programme de ce parti n'attire un nombre important d'électeurs travaillistes de gauche, déçus par l'attitude de M. Hawke sur ce chapitre. Selon les derniers sondages, le NDP recueillirait 3 % des voix aux élections de décembre.

Paradoxalement, l'absence d'une majorité au Sénat pour son gouvernement peut, à certains égards, servir M. Hawke. Situé à l'aile droite d'un parti qui se dit socialiste, celui-ci a jusqu'ici réussi à gouverner en modéré, refusant parfois de suivre certaines directives de son parti qu'il juge inopportunes. Bien entendu, cette « *trahison* » lui a valu de vives critiques de la part de l'aile gauche du Labour, qui a toujours regardé d'un mauvais œil sa montée rapide dans la hiérarchie du parti. Mais il est certain qu'il sera plus facile pour le premier ministre de résister aux pressions de cette aile gauche, et de poursuivre donc sa politique modérée et de maintenir son autorité si, le 1<sup>er</sup> décembre, les électeurs australiens ne donnent pas aux candidats travaillistes, sur tous les terrains, le oui massif et sans réserve qu'ils réclament.

ROBERT LEAL

# AMÉRIQUES

## Uruguay

### LES ÉLECTIONS DU 25 NOVEMBRE

#### Hier le silence, aujourd'hui la fête dimanche la démocratie

Trois grandes formations sollicitent les suffrages des électeurs uruguayens, le dimanche 25 novembre, pour la première fois depuis treize ans, et après onze années de dictature militaire, se rendent aux urnes

pour choisir un président, des députés et des élus locaux : deux partis dits « *traditionnels* », les blancs (conservateurs) et les colorados (libéraux), et le Front élargi de la gauche.

Quel que soit le vainqueur - les sondages sont très « *seriés* », - le peuple célébrera (il a déjà bien commencé, nous indique notre envoyé spécial Charles Vanhecke) surtout le retour de la démocratie.

De notre envoyé spécial

Montevideo. - Est-ce bien de la même ville, du même pays qu'il s'agit ? Hier, c'était le silence, le « *chirofarma* », la terreur. Aujourd'hui, Montevideo ressemble à n'importe quelle ville latino-américaine en période électorale : la fête est partout - balcons pavés, rues noyées de banderoles et de tracts, - et les haut-parleurs sont comme enroulés de bruit depuis des semaines les mêmes slogans et les mêmes musiques de carnaval.

Comme un soldat dans l'attente de la quille ou un détenu avant sa sortie de prison, un quotidien de la capitale, *El Día*, compte les jours qui restent avant le « *retour à la démocratie* ». Chaque matin, il publie le chiffre dans son bandeau. Aujourd'hui, jeudi 22 novembre, encore trois jours avant le jour J.

Et ces heures qui restent à attendre, les Uruguayens en épuisent la saveur, jusqu'au suc. On en voit qui trébuchent jusqu'à l'aube, dans les rues du centre, avec le drapeau de leur parti. Les orateurs répètent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, un presque, les mots hier encore prosaïques : « *Liberté, démocratie !* ». Bien que les militaires soient toujours au pouvoir - et le resteront jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, c'est comme s'ils étaient déjà partis. Montevideo passe ses nuits à discuter de combinaisons électorales dignes d'un pays épuisé par la politique, alors que, après onze ans de « *jeune démocratie* », tout cela est, pour près de la moitié de la population, une nouveauté.

Il faut à l'étranger beaucoup d'efforts pour imaginer comment s'est fait « *avant* ». Les partis et les journaux ne sont libres que depuis trois mois. En juin encore, la police a réprimé avec brutalité une manifestation pour la paix. C'est en mars que le général Liber Seregni, chef de la coalition de gauche « *Fronte amplio* (Front élargi), est sorti de prison, où il était entré il y a neuf ans.

La fête électorale battrait son plein quand, samedi dernier, la mort d'un détenu est venu rappeler l'épreuve imposée au pays pendant onze ans. Adolf Wasen, ancien dirigeant du mouvement de guérilla Tupamaro, est mort d'un cancer à l'hôpital militaire, après avoir vécu des années dans un cachot privé de lumière et agonisé plusieurs mois sans contact avec l'extérieur.

C'était le septième détenu qui mourrait depuis le début de l'année, et le soixante-troisième depuis l'instauration du régime militaire, en

1973 : trente-cinq ont succombé à la torture, neuf se sont suicidés ; à ce chiffre il faut ajouter celui des disparus, vingt-sept cas confirmés par des témoignages.

La dictature uruguayenne a été beaucoup moins sanglante que celle des généraux argentins : « *Elle n'a pas cherché à éliminer l'adversaire. En revanche, elle a été la plus intolérante d'Amérique latine* », dit le Père Luiz Perez Aguirre, directeur d'une organisation de défense des droits de l'homme, le SERPAJ (Service paix et justice). Ce qu'il a été l'Uruguay sous le joug de l'armée, le père Aguirre l'explique posément, sans élever la voix.

Un pays où - fait unique dans cette partie du monde - les citoyens étaient classés, suivant leurs opinions, en trois catégories, définies par les trois premières lettres de l'alphabet. Les citoyens de la catégorie A étaient les seuls dignes de confiance. Les autres étaient considérés comme des suspects ou des opposants.

Il ne faisait pas bon, dans les années noires de la répression (de 1973 à 1980), être dans la catégorie C, celle des « *adversaires* ». C'était s'exposer à perdre son emploi, à rester au moins de la police une fois pris dans une rafle, à devoir se soumettre au contrôle militaire à chaque déplacement.

Les ministères de l'intérieur et de la défense avaient établi un « *commandement conjoint* », qui fichait les Uruguayens dans ses ordinateurs. Une dictature informatisée, sophistiquée, « *en genre blancs* », dit le Père Aguirre.

#### La torture, la torture la torture

Sept mille Uruguayens (onze mille selon d'autres estimations) chassés de leur emploi, dans un pays de trois millions d'habitants ; la presse, le cinéma, l'édition, la chanson censurées. L'histoire expurgée dans les écoles, le Parlement fermé ; les partis politiques prosaïques ; la gauche emprisonnée, torturée, exilée. A la fin de 1975, six mille deux cents prisonniers politiques, un des taux de détention per capita les plus élevés du monde.

Oscar Gruba n'a jamais été emprisonné, mais il le dut au silence, sous la torture, de ses camarades. Candidat communiste à la

députation, secrétaire général du syndicat des métallurgistes, il a plongé dans une semi-clandestinité après le coup d'Etat de juin 1973, et échappé au sort qui a frappé, selon lui, 95 % de la direction du syndicat unique de l'époque, la CNT (Convention nationale des travailleurs). « *Pendant des années, raconte-t-il, on a été suivis et pourvus. Ceux qui étaient pris à distribuer des tracts étaient condamnés à quatre ans de prison. On avait le plus grand mal à trouver du travail ; les employeurs avaient la liste des indésirables, qui leur était fournie par les organismes pourvus. Ou bien ils soumettaient l'embauche des demandeurs d'emploi à l'autorisation du ministère de l'intérieur* ».

Große est revenu à la surface quand l'état de la dictature s'est desserré il y a deux ans. Depuis plusieurs semaines, il monte sur les estrades de Démocratie avancée, l'organisation que le PC, encore illégal, a pris comme « *couverture* » au sein du Front élargi. A plusieurs reprises, lui et ses compagnons ont rempli l'avenue 18-de-Julio, la principale de la ville. Preuve qu'à peine sorti de la clandestinité le PC a retrouvé sa capacité de mobilisation. Le déstaire, est-il, dit-il, à la vue de tous. « *Des enfants d'ouvriers obligés de mendier dans les rues. Des familles entières qui ont été détruites* ».

Il reste encore près de cinq cents détenus en prison. Comment ont-ils pu tenir jusqu'à présent ? « *Tous les moyens, physiques et psychologiques, ont été employés pour les anéantir* », affirme l'éditorialiste d'un quotidien. Quand l'armée a engagé la lutte contre les Tupamaros, elle a utilisé la torture pour obtenir des renseignements. Plus tard, elle en a usé contre les communistes et le reste de la gauche. Elle s'en est servie pour humilier, pour dépersonnaliser les gens.

Le nom de « *soixante-trois* » a été donné à la torture la plus répandue dans les casernes du pays : le visage couvert d'une cagoule, le détenu était plongé dans des eaux fétides, jusqu'au bord de l'asphyxie. En prison, il était soumis à des simulacres d'exécution. L'un de ces simulacres consistait à l'emmener, les yeux bandés, dans un hélicoptère, et, après avoir changé plusieurs fois d'altitude, à le larguer à 3 mètres du sol, ce qui faisait croire qu'il était jeté dans le vide.

C'est le PC qui a le plus souffert de la répression. « *Ses militants étaient interrogés systématiquement sur le financement du parti, précise notre confrère. Le trésorier du PC, Eduardo Bleier, est mort pour avoir refusé de donner des renseignements* ».

#### « Nous ne pouvons pas imaginer »

Comment les militaires uruguayens en sont-ils arrivés là - aux que, encore aujourd'hui, on décrit soucieux de légitimité ? Pour le comprendre, il faut revenir aux années 50 et 60, quand ce pays prospère, heureux, doté d'un système social avancé, d'un niveau sanitaire et culturel sans égal dans le reste de l'Amérique latine, est entré dans une crise structurelle durable, pour avoir limité son activité à deux productions : la viande et la laine.

Le revenu disponible diminuant, l'Etat ne peut plus supporter, alors, les charges sociales qu'il s'était imposées. A la fin des années 60, le gouvernement du président Pacheco Areco accepte les solutions recommandées par le Fonds monétaire international et use de la force pour les appliquer. Des troubles sociaux s'ensuivent, qui favorisent l'émergence d'un mouvement de guérilla, celui des Tupamaros. Après plu-

sieurs années de désordre, le Parlement confié à l'armée, en 1972, le soin d'en finir avec les guérilleros - ce qu'elle fait en quatre mois. Un an après, elle dicte sa loi. Avec la complicité du président en place, M. Juan María Bordaberry, elle s'arroge tous les pouvoirs pour « *nettoyer* » le pays de la « *subversion* ».

« *Tous les officiers ont été obligés de torturer* », affirme M. Juan Pablo Terra, ancien président du Parti démocrate-chrétien. Un capitaine est en prison depuis deux ans pour avoir voulu se soustraire à cette obligation.

Il a fallu attendre 1980 pour que la première organisation de défense des droits de l'homme soit créée, à l'initiative du Père Perez Aguirre, qui a travaillé longtemps dans un isolement absolu. Après trois ans de chantage et de menaces, le SERPAJ avait été interdit l'an dernier.

Encore aujourd'hui, les Uruguayens ne comprennent pas ce qui leur est arrivé. « *Nous vivions tournés vers l'Europe, sans voir la situation des autres pays d'Amérique latine* », dit le Père Aguirre. « *Nous ne pouvions pas imaginer ce qui allait se passer* ».

L'Uruguay était, il y a vingt ans, un pays si confiant, si ingénu même, par certains côtés, qu'à en croire Danilo Arilla, directeur du très sérieux hebdomadaire *Búsqueda*, la seule plainte véritable qu'expriment alors les habitants de la capitale en réponse à un sondage émit... contre le vent qui soufflait avec violence dans la capitale - et qui, curieusement, a diminué depuis...

CHARLES VANHECKE

#### DEUX NÉGOCIATIONS EN COURS

EN AMÉRIQUE CENTRALE

Le président du Salvador, M. Napoleon Duarte, a chargé l'Eglise catholique de transmettre à la guérilla une invitation pour une deuxième rencontre avec le gouvernement. Celle-ci pourrait avoir lieu le 30 novembre, et le chef de l'Etat propose comme cadre de la réunion, l'aéroport international de Comalapa, à 35 kilomètres de la capitale.

C'est l'archevêque de San-Salvador, Mgr Rivera y Damas, le médiateur entre les deux parties, qui devrait annoncer officiellement les dispositions retenues, dans son prochain sermon dominical. La dignité viendrait, pour la guérilla, du fait que ses chefs devraient traverser une zone solidement tenue par les gouvernementaux. M. Duarte a annoncé ses propositions à San-Miguel, dans l'est du pays, où il était allé accueillir une « *marche pour la paix* » qui avait réuni environ 7 000 personnes sous l'égide de l'Eglise catholique.

Par ailleurs, le gouvernement américain a qualifié le mercredi 21 novembre de « *sérieux et constructifs* » les entretiens qui ont lieu les 19 et 20 au Mexique entre M. Harry Shlaudeman, envoyé spécial du président Reagan pour l'Amérique centrale, et M. Victor Tizoco, ministre adjoint des affaires étrangères du Nicaragua. L'entrevue était la huitième depuis juin.

Managua, de son côté, a souligné, selon l'*Excelsior* de Mexico, « *l'urgence de passer des conversations aux négociations* » et de jeter les bases d'un « *accord bilatéral de sécurité* » entre Washington et le Nicaragua.

Le dirigeant anti-sandiniste Adolfo Calero s'est plaint, le 20 novembre, à Washington que le gouvernement de M. Reagan paraît actuellement mieux disposé à l'égard de Managua qu'envers les « *contras* », qui ne reçoivent plus d'assistance financière des Etats-Unis et ne parviennent plus guère à avoir des contacts avec les autorités de Washington.

L'ÉDUCATION  
NOVEMBRE 1984  
CONSEIL DE CLASSE :  
CREVER L'ABC  
EN VENTE CHEZ VOTRE  
MARCHAND DE JOURNAUX  
11 F

PROMOTION  
NOËL  
CONDITIONS  
EXCEPTIONNELLES  
sur tous les instruments en stock  
du samedi 24 Novembre au samedi 8 Décembre.  
  
135-139 rue de Rennes Paris 6<sup>e</sup>. Tél. 544.38.66. Parking à proximité.

PARIS MONTREAL TORONTO  
**Air Canada vous reçoit sept sur sept.**

LUNDI - MARDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE

A 14 h 25, chaque jour, un avion gros-porteur d'Air Canada décolle vers Montréal (arrivée 16 h 00) et Toronto (arrivée 17 h 55).

Un vol transatlantique parfait dans l'atmosphère unique de la Classe Affaires Intercontinentale Air Canada : fauteuils moelleux espacés de près d'un mètre, délicieux repas de quatre plats, vins et liqueurs à discrétion, détente à loisir et petits soins à profusion. Vos affaires vous appellent au Canada ? Entamez-les et concluez-les avec le meilleur des hôtes : le Service Intercontinental.

Renseignez-vous chez Air Canada ou chez votre agent de voyages.

C'est si bon que vous voudrez rester à bord.

 AIR CANADA Intercontinental

Plan Service Passagers des Classes Affaires, 1984/1 à 1984/3. Les vols de la République, 1984/1/1 et 1984/1/2. Air Canada et l'Etat de Québec ont financé ce matériel, ainsi que la construction de l'aéroport.

كلمتان الأجر

# AMÉRIQUES

## Argentine : un an de démocratie

### I. - L'hypothèque militaire

Le 25 novembre, les citoyens argentins sont invités à approuver par référendum le projet de règlement du différend frontalier entre Buenos-Aires et le Chili à propos du canal du Beagle. C'est un des succès du président radical, M. Raul Alfonsín, un peu plus d'un an après sa victoire électorale, un peu moins d'un an après sa prise de fonction effective.

Buenos-Aires. - Le 30 octobre 1983, M. Raul Alfonsín recueillait la majorité absolue des suffrages de ses concitoyens : une victoire dont l'ampleur surprit les radicaux eux-mêmes. Une vague d'enthousiasme déferla alors sur un pays qui, près de huit années durant, avait vécu dans la peur. Une ère nouvelle s'ouvrait : celle de l'Etat de droit, de la liberté, du respect de la dignité humaine, en un mot, de la démocratie. On ne manqua pas de souligner qu'un certain nombre de facteurs conjoncturels avaient joué un rôle dans le triomphe du chef de l'Union civique radicale. Il y avait eu la mauvaise campagne du candidat péroniste, M. Ísido Luder : incapable de choisir entre l'invocation des grands ancêtres et la présentation d'un « justicialisme » rénové, utilisant la même rhétorique pour s'adresser aux *descamisados* (sans-chemises) et aux classes moyennes sur lesquelles il devait compter pour assurer sa victoire. M. Luder déçut les convaincus sans gagner de nouveaux fidèles. En second lieu, le dynamisme personnel et les qualités de tribun du candidat radical comptèrent pour beaucoup.

Les plus pessimistes, cependant, estimaient que les Argentins, comme en 1973, avaient surtout voulu manifester leur rejet d'un régime militaire qui, doté d'un pouvoir absolu, n'en avait pas moins accumulé les échecs dans tous les domaines.

L'heure, cependant, était à l'optimisme. Entre le 30 octobre et le 10 décembre, jour où M. Alfonsín prêta serment, des milliers d'Argentins descendirent dans les rues pour fêter la liberté retrouvée. Un an après, que restait-il de cet immense espoir ? Après plus de cinquante ans d'instabilité institutionnelle, la démocratie allait-elle enfin prendre racine dans ce pays si dévouant ?

Première constatation : la popularité de M. Alfonsín est au plus haut. Tous les sondages sont d'accord sur un point : le président jouit de la confiance d'une très grande majorité de ses concitoyens. C'en est fini du magnétisme à la façon du général Peron ; ce que les Argentins apprécient dans leur nouveau chef de l'Etat, ce sont ses convictions démocratiques, son honnêteté, son patriotisme, sa bonne volonté et sa capacité de travail. M. Alfonsín n'est certes pas le *caudillo* illuminé qui montre le chemin à un peuple subjugué. C'est plutôt le père qui éduque, protège, rassure et veille à l'unité de la famille. L'ancien chef de l'UCR est aujourd'hui « le président de tous les Argentins ».

De notre envoyé spécial JACQUES DESPRÉS

Pourtant, la majorité des Argentins sont mécontents du gouvernement et jugent sévèrement l'action de l'Union civique radicale. Seuls échappent aux critiques le ministre des relations extérieures, M. Dante Caputo, et le ministre de l'intérieur, M. Antonio Troccoli. On reproche en général à l'équipe qui entoure le président son manque de compétence, son inefficacité et une certaine arrogance. La plupart des ministres, c'est un fait, ne « passent » pas. Est-ce parce que M. Alfonsín s'en est rendu compte qu'il n'a décidé de monter en première ligne ? On bien la mauvaise image de ses collaborateurs auprès de l'opinion tient-elle au fait que le président ne leur laisse qu'une faible marge d'initiative ? Toujours est-il que le pouvoir s'est considérablement personnalisé en un an. M. Alfonsín est partout. Tout est « domaine réservé » du président. Ce dernier voit tous les dossiers, et tranche. Cette attitude renforce son autorité aux yeux des Argentins ; mais certains dossiers ont évidemment tendance à traîner...

#### « Le temps que je leur consacre »

Autre constatation : 80 % des Argentins se déclarent partisans de la démocratie, selon un récent sondage. Les tenants de la dictature ne sont certes pas si lointains. Il n'empêche que ce résultat est encourageant, surtout si l'on tient compte de l'extrême versatilité des Argentins. Dans ce contexte, M. Alfonsín est considéré comme le rempart des libertés.

Les militaires ont toujours préféré les péronistes aux radicaux. Ce n'est pas seulement parce que Juan Peron était l'un des leurs et qu'ils ne se sentent guère attirés par les conceptions républicaines de l'UCR. Les péronistes, soutiennent-ils, « cherchent à nous comprendre », alors que les radicaux « nous considèrent un peu comme des pestiférés ». M. Alfonsín, qui a passé cinq années au lycée militaire, n'était pas homme à tomber dans ce travers. « La plus grande concession que je fais aux forces armées, c'est le temps que je leur consacre », a-t-il coutume de dire. En un mot, le président radical veut exercer pleinement ses fonctions de commandant en chef.

A aucun moment, cependant, il n'a perdu de vue les conditions dans lesquelles a été rétabli l'Etat de droit en Argentine.

Les élections du 30 octobre ont constitué la dernière étape d'un calendrier politique établi par les militaires. Au bout du compte, ce sont les forces armées qui ont décidé de rendre le pouvoir aux civils, et non les civils qui ont obligé les forces armées à retourner dans leurs casernes.

Aucun accord formel n'a été signé entre le gouvernement sortant et M. Alfonsín, mais il n'empêche que le président radical, malgré sa vic-

toire écrasante, ne disposait pas d'une absolue liberté d'action face à l'armée. Cette liberté, conjuguée au goût de compromis du nouvel élu, explique qu'à aucun moment il n'ait cherché l'épreuve de force. Les militaires, pensait-il, comprendraient la nécessité de faire leur autocritique et se rangeraient, bon gré mal gré, sous la bannière de la démocratie...

Or cette politique de la « main tendue » n'a pas donné les résultats escomptés. « Le problème militaire est aujourd'hui le problème numéro un », admet-on dans les milieux gouvernementaux. Les efforts du président pour « intégrer les forces armées » ont buté sur les « réserves » de l'armée. L'empirisme employé pour désigner « la tragédie la plus horrible de l'histoire argentine », selon le président de la commission nationale sur la disparition de personnes (CONADEP), l'écrivain Ernesto Sabato.

M. Alfonsín avait pourtant mis au point une solution apparemment équilibrée : dire la vérité et faire justice, mais sans esprit de vengeance et sans attaquer l'institution militaire. Si le châtiment devait être exemplaire pour ceux qui avaient conçu et fait régner la terreur (c'est-à-dire essentiellement pour les trois juntes qui ont exercé le pouvoir entre mars 1976 et juin 1982), les exécutants, en revanche, devaient bénéficier de circonstances atténuantes. Par ailleurs, M. Alfonsín avait laissé à la justice militaire le soin de rendre les premières sentences : les tribunaux civils n'interviendraient qu'en deuxième instance. Or ce mécanisme à double détente n'a pas fonctionné comme prévu. La raison en est simple : l'armée continue de penser qu'en « débarrassant » le pays des « subversifs », elle a rendu « un grand service à la patrie ».

« Sans notre intervention, M. Alfonsín ne serait jamais entré à la Maison Rose », affirme un général de brigade, qui poursuit : « Stigmatiser les excès qui ont été commis par les forces de l'ordre, c'est ne voir qu'un aspect d'un problème plus général qui est celui de la violence ». A l'en croire, « tous les Argentins sont des assassins... » Il n'est pas de réunions d'officiers où ces « vérités » ne soient assénées, y compris en l'honneur de représentants du gouvernement. Une messe donnée récemment à la mémoire des « victimes de la subversion », et à laquelle assistaient de nombreux officiers d'active, a tourné à la manifestation contre le président. Le prêtre qui célébrait l'office a appelé les participants « à prendre les armes matérielles et spirituelles pour défendre l'honneur de la nation et les valeurs chrétiennes ».

Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, que le conseil supérieur des forces armées ait traîné les pieds pendant près de deux mois avant finalement d'arriver à la conclusion que les ordres donnés par les chefs militaires « n'étaient entachés d'aucune irrégularité ». Et un officier supérieur affirme : « Nous n'allons pas condamner nos camarades pour que le président se donne ensuite le luxe de les amnistier ». Ce véritable acte d'insubordination a constitué un rude coup pour le président argentin et a donné raison aux organisations humanitaires, qui avaient demandé que les inculpés soient déférés devant les tribunaux ordinaires. Ces derniers se sont finalement saisis du dossier. Par ailleurs, les deux hommes forts du premier gouvernement militaire, le général Videla et

l'amiral Massera, ont été transférés dans une prison civile. Mais la tâche de la justice ne sera pas aisée. Le vol, à Rosario, de documents compromettants pour les militaires démontre que ceux-ci ne reculeront devant rien pour brouiller les quelques pistes qui subsistent. La démission, le 14 novembre, du conseil supérieur des forces armées a mis un comble à l'embarras présidentiel.

L'irritation des militaires a été poussée à l'extrême par l'enquête de la CONADEP. Créée par M. Alfonsín pour décourager la constitution d'une commission parlementaire, dont les dérapages éventuels inquiétaient le président, l'organisme présidé par M. Ernesto Sabato s'est livré à un minutieux travail de recoupement qui lui a permis d'établir la responsabilité directe de plus de mille trois cents officiers (nombre d'entre eux, encore en activité, ont fait récemment l'objet d'une promotion). Ces hommes sont accusés d'avoir participé à l'enlèvement, à la torture et, finalement, à l'élimination de près de neuf mille personnes...

#### Improvisation

M. Alfonsín s'est trouvé contraint, à plusieurs reprises, d'arrêter l'arrestation de militaires dont les noms revenaient dans presque tous les témoignages : l'ancien chef de la police de la province de Buenos-Aires, le général Ramon Camps, qui ne faisait d'ailleurs pas mystère de ses « proesses » dans « la chasse aux subversifs » ; le contre-amiral Ruben Chamorro, commandant de l'Ecole de mécanique de la marine, où quatre mille personnes auraient disparu après avoir été sauvagement torturés ; et l'ancien commandant du 3<sup>e</sup> corps d'armée, le général Luciano Benjamin Mendez, convaincu lui aussi d'avoir écrit une douteuse « page de gloire ».

Le rapport de la CONADEP a été remis au président sans que soient révélés les noms des militaires impliqués. On veut, cependant, comment la totalité de ces derniers pourraient rester secrets. Si toutes les organisations de défense des droits de l'homme - à l'exception des « frères de la place de Mai » - ont manifesté leur soutien à la commission Sabato, elles ont aussi réclamé « le châtiment des coupables ».

Ce climat hostile ne facilite évidemment pas la réorganisation de l'armée, objectif essentiel de M. Alfonsín. Une série de mesures courageuses ont pourtant été prises : rétrogradation du budget de la défense ; libération anticipée des trois quarts des appelés ; et, surtout, dissolution du premier corps d'armée basé à Palermo, dans le centre de la capitale - véritable épée de Damoclès suspendue sur la tête des gouvernements démocratiques.

Ces décisions ont été, on s'en doute, mal accueillies par de nombreux officiers, qui reprochent au gouvernement son « manque de clarté » et une certaine « improvisation » en matière militaire.

La détérioration des relations entre le gouvernement et l'armée peut-elle mettre en péril les institutions ? « Pas encore », conclut devant nous un officier. Mais l'agitation qui règne dans les casernes constitue sans aucun doute une affaire à suivre.

#### Prochain article :

LA RELANCE... ET SON PRIX

## Plus grave que la drogue, l'indifférence.

Merci Thierry de l'avoir compris. Repique



Thierry Repique dédicace une partie de son spectacle « Le Luron en Liberté » à l'association « S.O.S. Drogue International » et à la fondation « Toxicomanie et Prévention Jeunesse », au profit de la lutte contre les toxicomanies. Cette soirée a lieu le 26 novembre à 21 h au Théâtre du Gymnase Marie Belli - 35, bd Beaumarchais - 75010 Paris.

La location se fait au théâtre (tous les jours de 11 h à 19 h) ou par téléphone au 246.79.79.

Merci à Marie Belli, au S.O.S. DROGUE INTERNATIONAL.

S.O.S. DROGUE INTERNATIONAL

Merci d'adresser votre participation à : S.O.S. Drogue International - 28, rue de Marignan - 75008 Paris - par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de S.O.S. Drogue International.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

S'associer à votre action et vous adresser le sommaire de France (tarif jeunesse 10 francs).

## Le nouveau livre de Jean Favier,

auteur de Philippe Le Bel, La guerre de cent ans, François Villon.



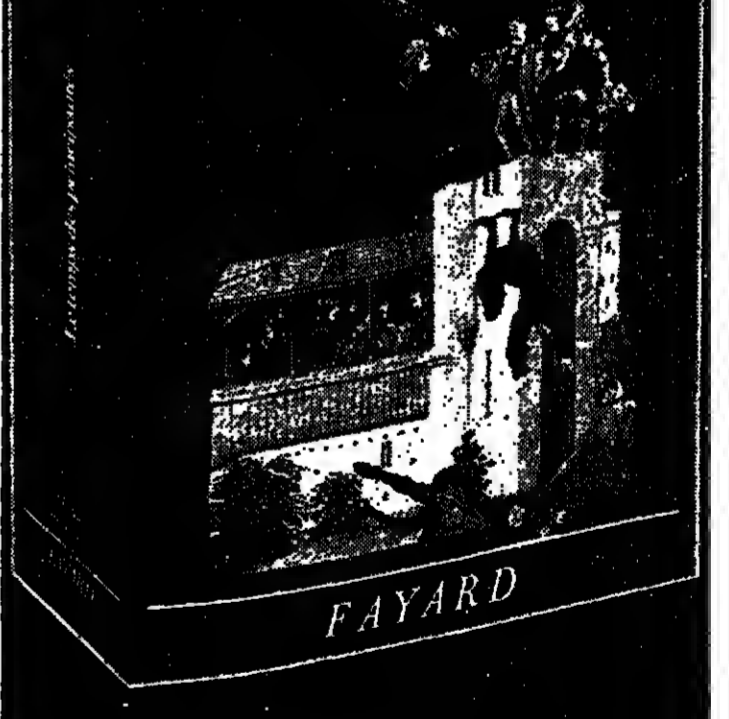
### HISTOIRE DE FRANCE

sous la direction de Jean Favier

tom 2

## Jean Favier

### Le temps des principautés



## «L'an mil s'ouvrit un dimanche...»

504 pages  
98 F

### FAYARD

### PICARD

**Votre serrure doit être révisée !**

Les cambrioleurs se perfectionnent et utilisent des techniques et des outils de plus en plus évolués. Si votre serrure ne peut résister, vous serez la prochaine victime !

Faites réviser régulièrement votre serrure en vous adressant à tout serrurier revendeur de notre marque.

Il vous dira si votre serrure est encore capable ou non, de résister aux techniques actuelles des cambrioleurs.

S.A. PICARD, 4, rue St-Sauveur, 75002-PARIS, 233.44.85

### SOYEZ LES PREMIERS A SAVOIR

### POUVOIR

L'information exclusive non-stop.

Pour en savoir plus, envoyez votre carte de visite à POUVOIR 42, rue de l'Aqueduc 75010 Paris ou téléphonez au (1) 240.66.88.

Aujourd'hui la fête démocratique



# ASIE

## Inde

### Huit heures de sueurs froides pour une fausse rumeur

De notre correspondant

New-Delhi. — Elle est partie d'on ne sait où, mardi 20 novembre dans la matinée. « Vous connaissez la nouvelle ? Il paraît que le président a été assassiné... » A onze heures dans les ambassades, alertées par leurs employés indiens, c'était la braille-bas de coréens : « Ce n'est pas possible ! Vérifiez l'info auprès de vos informateurs ! » A midi, les standards téléphoniques des agences de presse étaient encombrés d'appels anglo-saxons : « Dites-nous. C'est vrai ? » Une heure plus tard, dans plusieurs quartiers, des boulangers, sikh et non sikh, poussaient leurs clients dehors et tiraient leurs rideaux. « Vous ne savez pas ? Zail Singh a été tué. Ça va chauffer... » En milieu d'après-midi, des fonctionnaires et des employés de banque demandèrent à rentrer chez eux plus tôt. Des maîtres d'école renvoyèrent leurs élèves avant le cloche. Dans les autobus, des gamins insouciantes se réjouissaient tout haut : « Chic. Pas d'école demain... »

En début de soirée, ce n'était plus une rumeur, mais une cacophonie. Delhi, survoltée, ne parlait plus que de cela. En toute hâte un grand quotidien de la capitale composa même une édition spéciale sous le titre : « Le président est mort... » Au coup de feu, l'affaire avait pris une telle ampleur que le lieutenant-général de la ville publia un communiqué officiel pour demander aux citoyens de ne pas écouter les colporteurs de fausses nouvelles. Et de promettre aux habitants toutes les rigueurs de la loi.

A 21 heures, au journal télévisé, les mises en garde officielles furent réitérées et, sans jamais en relever la substance, on entreprit de mettre à mort la monstrueuse rumeur. « M. Zail Singh va bien. Il a reçu jusque en fin d'après-midi de nombreux visiteurs. » Et le turban familier du

président apparut sur les écrans, coiffant un visage, certes assez grave, mais bien vivant.

### L'œuvre d'intoxicateurs

Huit heures de sueurs froides pour un potin de marché ? Plus tard, on révéla qu'il y avait bien eu un décès au palais présidentiel. Un mari (jardinier) avait été retrouvé, attaché sur son lit. Le corps, arrosé de kérosène, était déjà à moitié consumé. Crime crapuleux ? Macabre avènement destiné au premier président sikh de la République indienne ? Pour la police qui croit officiellement à un suicide (?!), la simultanéité avec laquelle la nouvelle a été transformée et répandue en différents points de la ville démontre que l'opération serait l'œuvre d'une équipe d'intoxicateurs. Il ne manque pas, dit-on à Delhi, de gens intéressés par une répétition des massacres et du désordre déclenchés après l'assassinat d'Indira Gandhi.

Encore mal remis de ses émotions, toujours fébrile et au bord de l'angoisse, la capitale bourdonne depuis trois semaines de murmures. L'état d'esprit des habitants de Delhi est tel que le pire paraît toujours plus probable que le meilleur.

Il est vrai que si le calme semble rétabli en surface, l'armée campe toujours sur ses positions un peu partout dans la ville. « Elle rentrera dans ses casernes quand la situation la permettra », a dit lundi le lieutenant-général, — et la couvre-feu demeure en vigueur dans certains quartiers pauvres. Sur les quarante mille sikh chassés de chez eux par la fureur hindoue qui a été éteinte après l'assassinat d'Indira Gandhi, dix mille, encore terrifiés, ou ruinés, refusent de rentrer dans leurs foyers.

PATRICE CLAUDE.

## Corée du Sud

### SOUTENUE PAR L'OPPOSITION

### La contestation des étudiants embarrasse le régime

De nouveaux affrontements ont opposé le mercredi 21 novembre à Séoul les forces de l'ordre à un millier d'étudiants environ qui réclamaient notamment la libération de leurs camarades arrêtés lors de précédentes manifestations. Mardi, les étudiants avaient annoncé la création d'une Fédération étudiante nationale ayant pour but de « combattre pour la restauration de la démocratie » en Corée du Sud.

De notre envoyé spécial

Séoul. — Au centre de Séoul, dans le quartier des ministères, des grands hôtels et du Palais présidentiel et, au-delà, dans les zones universitaires et dans certains quartiers ouvriers, des milliers de soldats et de policiers anti-émeutes veillent du matin au soir à chaque carrefour, bouillier et lance-grenades lacrymogènes à portée de la main. Face à une nouvelle flambée de revendications et de manifestations étudiantes, dirigées pour l'essentiel contre la légitimité et contre les restrictions qu'il continue à imposer à la démocratisation, le régime autoritaire du président Chun Doo Hwan a d'abord cherché à montrer sa force et d'en faire usage pour ramener l'ordre sur les campus. L'épreuve se prolonge depuis deux mois.

Le pouvoir ne semble guère menacé : l'armée le soutient, l'activité économique reste forte, l'opinion est passive. Cependant, la poursuite de la contestation n'est pas sans danger à trois mois des élections générales, prévues en février, et d'un retour probable du grand opposant exilé, M. Kim Dae Jung, elle ravive des thèmes politiques embarrassants pour le gouvernement et pousse l'opposition à s'engager. Elle pourrait aussi gêner le régime alors qu'il renoue le dialogue avec les communistes nord-coréens. Aussi, tout ce maintenant strictement l'ordre, semble-t-il désormais rechercher les compromis.

Depuis septembre en effet, les interventions de la police sur les campus se sont multipliées, alimentant une dynamique contestation-répression dont tire profit une minorité radicale. Parmi les moments marquants de cette campagne, on retiendra l'occupation, en octobre,

de l'université nationale de Séoul par plus de six mille policiers anti-émeutes. D'autres universités se mobilisent alors par solidarité. Parallèlement, un boycottage des examens se développe. Le même mois, un millier d'étudiants, représentant les quatre plus grandes universités de Séoul, apportent leur soutien à des ouvriers exigeant la liberté syndicale. A la mi-novembre, plus de trois cents étudiants occupent passivement les locaux du parti gouvernemental... L'opposition les soutient. Pour elle, le ministre de l'Éducation est le premier responsable de la flambée étudiante. Elle réclame sa démission.

Côté politique, un noyau radical, qui n'a jamais accepté la prise de pouvoir par le force (en 1980) et l'arrêt de certaines d'oppositions, continue à réclamer la « légitimité » du président Chun et de son gouvernement. Ceux-ci ne bénéficient d'un soutien très large, mais ils se confondent dans l'immédiat avec ceux, beaucoup plus nombreux, qui réclament une « démocratisation » du régime ; levée du banissement qui frappe encore une centaine d'hommes politiques (parmi les plus populaires), réforme de la loi électorale, liberté de la presse, rétablissement des libertés syndicales et, de façon générale, plus grande justice sociale.

L'opposition (Parti démocratique et Parti national) a fait sienne ces revendications. Elle est engagée dans une négociation qui bute ces jours derniers sur le refus du parti gouvernemental de s'avancer trop précipitamment sur le terrain du « développement démocratique ».

R.-P. PARINGAUX.

# EUROPE

## Espagne

### L'ETA-militaire a revendiqué l'attentat contre un général à Madrid

De notre envoyé spécial

Bilbao. — Le rythme de la violence s'accroît en Espagne. Moins de vingt-quatre heures après l'assassinat à Bilbao du dirigeant de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna, Santiago Brouard, c'est un officier général qui a été victime à Madrid d'un attentat, revendiqué par l'ETA-militaire.

Il était environ 10 heures, le mercredi 21 novembre, lorsque la voiture du général Luis Roson, arrêtée à un feu rouge dans une rue du centre de la capitale, a été mitraillée par deux individus postés devant et derrière le véhicule. Le général et son chauffeur ont été transportés dans un état grave à l'hôpital ; le premier a été opéré de blessures reçues au thorax et au foie. Le général Roson qui avait pris sa retraite huit jours plus tôt, dirigeait les services de comptabilité de l'armée de terre. Il est le frère de l'ancien ministre de l'intérieur du gouvernement centriste, M. Juan José Roson, qui, le premier, avait mis en œuvre la politique dite de « réinsertion sociale » pour les membres de l'ETA politico-militaire « repentis ». Tout porte à croire que ce bien familial a joué un rôle dans le choix de la victime, l'ETA-militaire voulant ainsi manifester à nouveau son opposition à ce que ses dirigeants qualifient d'« opération de trahison ».

Ce nouvel attentat a encore augmenté la tension à Madrid et au Pays basque, où l'on craint maintenant une réplique du Groupe anti-terroriste de libération (GAL), qui avait affirmé qu'il « répondrait » à toute action de l'ETA.

Bilbao a vécu mercredi une journée d'attente anxieuse avant la grève générale qui a commencé ce jeudi matin, convoquée séparément par Herri Batasuna et par les autres forces politiques, pour protester contre l'assassinat de M. Brouard.

L'unanimité dans la condamnation qui s'était manifestée après l'attentat, aura été de courte durée. Dans une conférence de presse à Bilbao, mercredi, les dirigeants de la coalition Herri Batasuna ont accusé à mots couverts le gouvernement socialiste d'être en partie responsable de l'assassinat de M. Brouard.

En rejetant l'hypothèse que mercredi 21 novembre, lorsque le GAL, M. Ion Idigoras, dirigeant de Herri Batasuna, a en effet affirmé : « Ici, ce qui est prouvé, c'est qu'il y a une persécution systématique contre nous, qui n'est pas favorisée du GAL mais bien du gouvernement socialiste. Les déclarations permanentes du ministre de l'intérieur constituent un bouillon de culture pour un attentat comme celui de mardi ».

Les dirigeants de Herri Batasuna ont déclaré qu'ils considéreraient comme une « provocation » que des représentants socialistes, ou même de la formation Euzkadi Erkerra (nationalistes de gauche, favorables à la politique de « réinsertion sociale »), soient présents lors des funérailles de M. Brouard ce jeudi. Les socialistes ont réagi avec indignation aux accusations formulées contre eux, et le dirigeant du parti pour la Biscaye, M. Ricardo Garcia Damborenea, a vivement critiqué le « sectarisme » de Herri Batasuna.

Quelques incidents ont été signalés mercredi. A San-Sebastian, plusieurs centaines de manifestants ont dressé des barrières dans le centre de la ville avant d'être dispersés par la police. A Renteria, des camions ont été placés en travers de la route nationale qui relie la frontière française à Madrid et la Maison du peuple (siège du PSOE) a été lapidée par des sympathisants de Herri Batasuna.

THERRY MALIMAK.

## Pakistan

### Réclamant un procès « honnête »

### Des détenus politiques font la grève de la faim

Lahore (AFP). — Le gouvernement pakistanais a reconnu, mardi 20 novembre, l'existence d'un mouvement de grève de la faim entretenu depuis plus d'un mois par des détenus politiques dont le procès se déroule à Luis dans la prison de Kot-Lahpar, à Lahore.

Le porte-parole du comité de soutien aux détenus, M<sup>rs</sup> Malik Mohammad Qasim, un grand avocat de Lahore, a

déclaré, mercredi, qu'une trentaine de détenus observaient ce mouvement, dont six depuis son lancement le 11 octobre. Accusés de « subversion », ils réclament un procès « honnête » et ont refusé, voyant un mois de comparution devant le tribunal militaire qui doit les juger.

Les accusés risquent la peine de mort.

PATRICE CLAUDE.

## Vietnam

### Détenu depuis près de trois ans

### L'un des principaux religieux bouddhistes demande à être jugé

La délégation en France de l'Église bouddhiste unifiée du Vietnam, sous la présidence de son vénérable Thich Quang Do, secrétaire général du conseil exécutif de l'Église bouddhiste vietnamienne, détenu depuis le mois de mars 1982, a adressé aux autorités de Hanoi une lettre demandant à être jugé.

Arrêté à Ho-Chi-Minh-Ville, le vénérable Thich Quang Do a été emprisonné dans un village éloigné, où il est depuis près de trois ans assigné à résidence. « Jusqu'à ce jour, écrit le vénérable Thich Quang Do, je ne suis pas du tout le seul coupable et pour quelles raisons je ne suis pas un bon citoyen. (...) Veuillez nous faire juger le plus tôt possible pour savoir quel crime nous avons commis ».

R.-P. PARINGAUX.

### DEUX NOUVEAUX AMBASSADEURS

Le Journal officiel du jeudi 22 novembre annonce la nomination de M. Claude de Kemouliaria, ambassadeur de France à La Haye, comme chef de la mission française aux Nations unies, en remplacement de M. Luc de la Barre de Nanteuil, lui-même nommé représentant permanent auprès des Communautés européennes.

### Nations unies :

M. Claude de Kemouliaria

[Né le 30 mars 1922 à Paris, M. de Kemouliaria a occupé divers postes administratifs à partir de 1945, notamment un cabinet de ministre de l'intérieur, puis auprès du gouverneur de la zone française d'occupation en Allemagne. Secrétaire parlementaire puis chef de cabinet de Paul Reynaud (1948-1950), assistant du secrétaire général des Nations unies, Dag Hammarskjöld de 1957 à 1961, puis directeur du service d'information de l'ONU à Genève, M. de Kemouliaria a été, à partir de 1962, administrateur de plusieurs sociétés, tout en continuant une carrière publique comme assistant spécial de l'administrateur du programme des Nations unies pour le développement (1964), puis comme directeur du cabinet du prince de Monaco (1966-1967). En 1968, il est devenu conseiller financier pour les affaires internationales de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Candidat du CNIP aux législatives de novembre 1962 à Paris, M. de Kemouliaria était ensuite devenu un ami personnel de M. Mitterrand, qui l'avait chargé d'une mission de confiance auprès des dirigeants arabes du Golfe, en juillet 1981, puis nommé ambassadeur à La Haye en juin 1982.]

### CEE : M. de Nanteuil

[Né le 21 septembre 1925, licencié en lettres et en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique, ancien élève de l'École nationale d'administration, M. Luc de la Barre de Nanteuil est entré à l'administration centrale en 1950 et y a effectué une grande partie de sa carrière, aux affaires économiques (1950-1951, 1954-1955 et 1970-1976), au secrétariat général (1951-1952), aux postes (1952-1953), et comme sous-directeur d'Afrique-Levant (1964-1970). Premier secrétaire à Londres de 1959 à 1964, M. de Nanteuil a été nommé ambassadeur à La Haye en 1976, et représentant permanent auprès des Communautés européennes, une première fois en 1977. Il avait été affecté aux Nations unies en décembre 1981.]

## Italie

### M. ANDREOTTI FACE AU PARLEMENT

Rome (Reuters). — Les deux Chambres du Parlement italien se sont réunies mercredi 21 novembre en séance commune pour déterminer s'il y a lieu d'engager des poursuites contre le ministre des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, accusé d'abus de pouvoir dans une affaire remontant à dix ans.

D'après ses adversaires, M. Andreotti aurait, en tant que premier ministre, puis ministre de la défense, nommé illégalement le général Raffaele Giordano à la tête de la police des douanes en 1974, ce qu'il a démenté. Le général Giordano a été condamné en 1982 pour corruption et abus de fonctions.

Plus de neuf cents sénateurs et députés doivent se prononcer sur une motion de censure de l'opposition communiste, qui veut obtenir la poursuite d'une enquête parlementaire sur cette affaire. Si M. Andreotti en sort indemne, il devra affronter aussitôt une autre motion, déposée par le parti radical et le Mouvement social italien (extrême droite), demandant qu'il soit jugé par la Cour constitutionnelle.

Le vote - à bulletin secret - n'aura pas lieu avant vendredi ou samedi.

## Yougoslavie

● RÉDUCTION DE PEINE POUR M. SESELJ. — Le sociologue Yojslav Sesselj, vingt-neuf ans, a vu réduire de huit à quatre ans la peine de prison qui lui avait été infligée en juillet dernier pour activités « contre-révolutionnaires visant à renverser le système politique et social du pays ». La Cour suprême de Bosnie-Herzégovine a jugé le sociologue coupable de propagande hostile contre la Yougoslavie mais n'a pas retenu l'accusation d'activités contre-révolutionnaires. — (Reuters).

## Afghanistan

### Les soldats soviétiques meurent aussi

De notre correspondant

Moscou. — Les soldats soviétiques ne font pas du tourisme en Afghanistan. Dans un livre qui vient de paraître aux éditions militaires et dont l'Étoile rouge, le quotidien de l'armée, a rendu compte le mardi 13 novembre, sans d'ailleurs citer cette anecdote, un témoin relate sa rencontre, là-bas, avec l'enseigne Pechikov. Celui-ci arbore une superbe décoration. Comment l'a-t-il obtenue ? « J'ai participé au sauvetage de l'équipage d'un hélicoptère afghan », répond-il. « Était-ce dur ? », lui demande-t-on. « Pas facile. Notre propre hélicoptère était au-dessus d'une faille et les pales touchaient presque les bords rochers. Les « douchmans » (1) avaient ouvert le feu... »

Le récit de l'enseigne Pechikov, dans les dernières pages de ce livre intitulé l'Afghanistan en lutte et en construction, sert à l'évidence un but éducatif. Il a agit de montrer les soldats soviétiques, appliquant sur le terrain les « devoirs internationaux », bravant tous les dangers pour voler au secours de leurs « camarades » afghans en difficulté. Mais il est également riche d'enseignements dans la mesure où il fait indirectement état de l'épave des combats, sur lesquels les médias soviétiques sont en général très discrets bien qu'ils aient tendance, depuis environ deux mois, à lever une partie du voile.

La héros de cette aventure a sauté de son hélicoptère pour secourir les soldats afghans, victimes d'un « accident » non autrement précisé. Il a aussitôt essayé le feu d'une « mitrailleuse lourde » et n'a dû son salut qu'à la protection des pierres sur lesquelles les balles ont ricoché après qu'il se fut jeté à

terre. Son hélicoptère a immédiatement redécollé et ce n'est qu'au bout d'une marche harassante dans un ours d'eau glacé avec un de ses hommes et les rescapés afghans, dont deux étaient blessés et devaient être portés sur des brancards, qu'il a pu rejoindre un point où l'hélicoptère les a retrouvés. L'épave ne s'est d'ailleurs jamais même posé, restant à quelques mètres au-dessus du sol, et tous ont été finalement hissés à l'intérieur « mouillés jusqu'aux os et tremblants de froid ».

### Un fanion sur un tas de pierres

Plusieurs « reportages » parus ces dernières semaines dans la presse illustrent également le fait que les soldats soviétiques ne sont pas comme des poissons dans l'eau en Afghanistan. La franchissement du col de Salang, sur l'unique route entre Kaboul et la frontière soviétique, par laquelle passe la plus grande partie du matériel, de l'approvisionnement et des camions-citernes destinés au corps expéditionnaire, se fait avec un serrement de cœur. Il n'est pas question de s'aventurer seul. Les conducteurs s'aventurent toujours en convoi et peuvent éprouver sur les bas-côtés les carcasses de camions soviétiques. Plusieurs centaines de Soviétiques ont péri asphyxiés, en novembre 1982, dans le tunnel lui-même, long de 3 300 mètres et situé à 3 300 mètres d'altitude, au sommet du col. Il s'agissait, e-t-on dit officiellement à Moscou, d'un accident dû à une

collision, suivie d'un incendie. Mais les ambassadeurs, moins meurtriers, sont moins courants dans ces parages. « Lorsqu'on descend du col de Salang vers Kaboul, on voit un fanion au-dessus d'un tas de pierres, au bord d'un gouffre. C'est un « petit » qui est enterré », peut-on lire dans l'Étoile rouge du 20 octobre. Il s'agit du tombereau d'un jour afghan qui se serait jeté sous les roues d'un autocar rempli de civils pour l'empêcher de dévaler la pente, le câble du frein ayant été rompu par une balle tirée par les « douchmans ». Le correspondant de l'Étoile rouge, un lieutenant-colonel, tire la leçon de cette histoire : « Les routes afghanes ne sont pas sans danger et un véhicule tout seul est une proie facile pour les « douchmans ». C'est pourquoi les conducteurs afghans cherchent à se « cacher » dans les colonnes soviétiques. Et les routes les acceptent dans les convois et les protègent ».

Un peu plus loin sur la route de Kaboul, le même lieutenant-colonel n'attache pas autrement d'importance à une camionnette à l'écart sur le bas-côté, sans conducteur, et remplie de sacs de froment ou de sucre. Un de ses compagnons le met en garde : « C'est aussi une tactique des « douchmans ». (...) La camionnette est touchée en joue. Dès que quelqu'un s'arrête et s'approche, ils ouvrent le feu ».

La grande nouveauté est que, maintenant, la presse reconnaît qu'il n'y a pas que des Afghans qui tombent sous les balles des « douchmans ». Pendant des années, les familles des soldats so-

viétiques tués recevaient un cercueil en zinc, avec interdiction de l'ouvrir et de parler aux voisins. Leur fils avait été victime d'un « accident ». Il semble que ces règles se soient assouplies et que les familles soient désormais informées de la vérité, mais il leur est toujours formellement interdit d'en faire état. Les journaux n'en publient pas de nécrologies de militaires morts au combat. C'est pourtant bien d'une balle tirée par un « douchman » qu'a été tué l'enseigne Mikhail Thatch dont parle l'envoyé spécial de la Pravda dans un numéro daté du 20 septembre. « Les « douchmans » ont ouvert le feu à la mitrailleuse sur une colonne afghane dans laquelle il se trouvait, la tête sortie de son véhicule blindé. Il est tombé, mortellement blessé », écrit le quotidien du parti, donnant le nom de la victime, « ce qui est extrêmement rare. Désormais, en Afghanistan, les Soviétiques meurent aussi ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

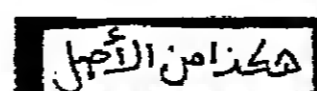
### Deux prisonniers soviétiques quittent la Suisse pour l'URSS.

Deux soldats soviétiques capturés en Afghanistan et remis au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le 23 novembre 1982, ont quitté la Suisse pour l'URSS, mercredi 21 novembre, a annoncé un communiqué du CICR. Ils étaient arrivés au terme de leur temps d'internement en Suisse et avaient maintenant leur volonté d'être transférés dans leur pays d'origine. Trois militaires de l'armée rouge sont encore prisonniers sur le territoire helvétique, a ajouté le CICR. — (AFP).

### Deux prisonniers soviétiques quittent la Suisse pour l'URSS.

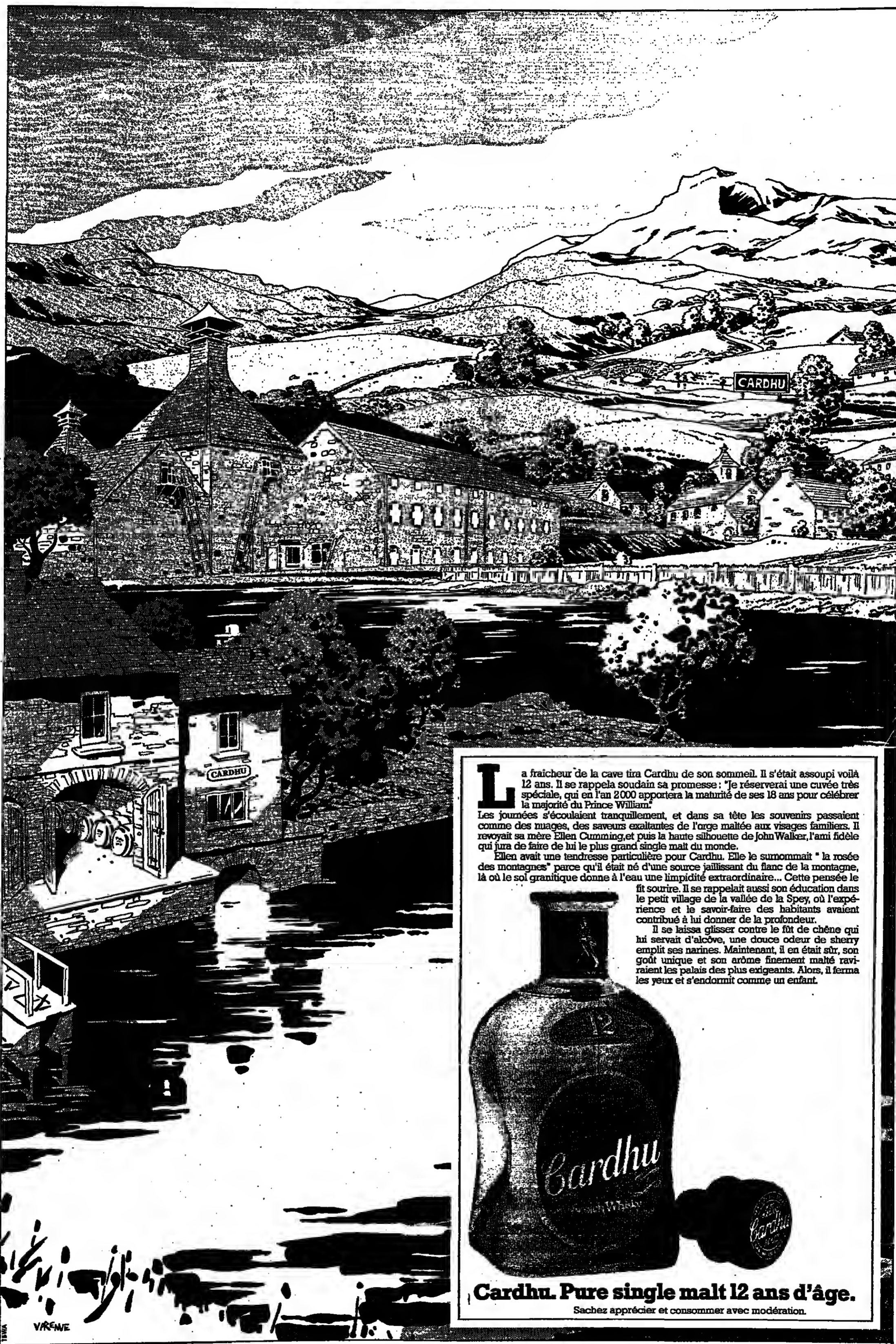
Deux soldats soviétiques capturés en Afghanistan et remis au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le 23 novembre 1982, ont quitté la Suisse pour l'URSS, mercredi 21 novembre, a annoncé un communiqué du CICR. Ils étaient arrivés au terme de leur temps d'internement en Suisse et avaient maintenant leur volonté d'être transférés dans leur pays d'origine. Trois militaires de l'armée rouge sont encore prisonniers sur le territoire helvétique, a ajouté le CICR. — (AFP).

TÉLÉcopieur PARTAGÉ  
ETRAVÉ SERVICE TÉLEX - TELECOPIE 347.21.32



EUROPE

L'ETA... contre un general à Madrid



**L**a fraîcheur de la cave tira Cardhu de son sommeil. Il s'était assoupi voilà 12 ans. Il se rappela soudain sa promesse: "Je réserverai une cuvée très spéciale, qui en l'an 2000 apportera la maturité de ses 18 ans pour célébrer la majorité du Prince William."

Les journées s'écoulaient tranquillement, et dans sa tête les souvenirs passaient comme des nuages, des saveurs exaltantes de l'orge maltée aux visages familiers. Il revoyait sa mère Ellen Cumming, et puis la haute silhouette de John Walker, l'ami fidèle qui jura de faire de lui le plus grand single malt du monde.

Ellen avait une tendresse particulière pour Cardhu. Elle le surnommait "la rosée des montagnes" parce qu'il était né d'une source jaillissant du flanc de la montagne, là où le sol granitique donne à l'eau une limpidité extraordinaire... Cette pensée le fit sourire. Il se rappelait aussi son éducation dans le petit village de la vallée de la Spey, où l'expérience et le savoir-faire des habitants avaient contribué à lui donner de la profondeur.

Il se laissa glisser contre le fût de chêne qui lui servait d'alcôve, une douce odeur de sherry emplit ses narines. Maintenant, il en était sûr, son goût unique et son arôme finement malté raviraient les palais des plus exigeants. Alors, il ferma les yeux et s'endormit comme un enfant.



**Cardhu. Pure single malt 12 ans d'âge.**

Sachez apprécier et consommer avec modération.

TÉLÉCOPIEUR PARTAGÉ  
FRANCE - BELGIUM - ITALY - GERMANY

Le Monde

politique

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le retrait du Groenland de la Communauté économique européenne est approuvé par les députés

L'Assemblée nationale a approuvé en première lecture, le mercredi 21 novembre, un traité entraînant la volonté de la population du Groenland de se retirer de la Communauté économique européenne et fixant les modalités de ce retrait. Le RPR et l'UDF s'y sont opposés, le PS et le PC ont voté pour.

Le 23 février 1982, la majorité des habitants du Groenland (52 %) s'est prononcée par référendum en faveur du retrait de leur territoire de la CEE. Le Danemark, puissance souveraine du Groenland, a alors demandé la révision des traités européens afin de sanctionner en droit la volonté des Groenlandais. Cette révision a été approuvée par le conseil des ministres des affaires étrangères le 21 février 1984. Si le Groenland, aux termes de ce traité, ne fait plus partie de la Communauté, il y reste cependant « associé ». Le traité lui octroie en effet le statut de PTOM (pays et territoire d'outre-mer) en tant que territoire non européen entretenant des « relations particulières » avec un Etat membre. Le traité est d'autre part assorti d'un protocole et de trois accords fixant les conditions dans lesquelles les produits de la pêche du Groenland auront libre accès dans la Communauté, en contrepartie de l'accès des « Dix » aux zones de pêche du Groenland.

« Attention à l'indifférence vis-à-vis des territoires qui apparaissent comme secondaires pour des raisons d'éloignement ou pour des raisons climatiques », a déclaré M. Michel Debré. Violentement hostile à ce traité, le député RPR de la Réunion a rappelé comment le tsar Nicolas avait cédé pour une bouchée de pain l'Alaska et comment Louis XV avait « bradé » le Canada. Les deux souverains ignorant les richesses de ces deux pays. Quant à M. Jean-Marie Daillet (UDF, Man-

Le Sénat rétablit les avantages fiscaux de l'« emprunt Giscard »...

Le Sénat a continué d'examiner, mercredi 21 novembre, la première partie du projet de loi de finances pour 1985. En raison du retard pris dans ce débat, le vote sur les recettes qui devait intervenir dans la nuit du 21 au 22 ne devait être organisé que ce jeudi.

L'allègement de la taxe professionnelle (art. 3) par lequel la Haute Assemblée reprend ses travaux, mercredi matin, est l'occasion d'une première discussion dans laquelle MM. Camille Vallin (Rhône) et Jacques Eberhard (Seine-Maritime) développent les motifs de l'opposition des communistes à ces « cadeaux gratuits et aveugles » sans effet, assurent-ils, sur l'emploi et les exportations. Bien que l'allègement soit approuvé sans modification, la discussion laisse apparaître une insatisfaction des élus sur le système actuel de la taxe professionnelle et une demande de réforme de la fiscalité locale.

Le « quart d'heure Fabius » sur TF 1

LA HAUTE AUTORITÉ JUGE « INADMISSIBLE » LE REFUS PAR L'OPPOSITION DE SON DROIT DE RÉPONSE

L'opposition a finalement refusé d'utiliser son « droit de réponse » après le « quart d'heure » de M. Laurent Fabius, sur TF 1. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a déclaré que le RPR et l'UDF « refusent de participer à l'émission ringarde d'un droit de réplique à la queue leu-leu ». Il continue de réclamer « un quart d'heure de temps d'antenne dans les mêmes conditions » que celui du premier ministre.

A la commission des lois

LA QUERELLE DE LA MULTI-POSTULATION DIVISE LES DÉPUTÉS SOCIALISTES

Qui donner raison, à qui donner tort ? Aux avocats de Paris ou à ceux de la banlieue ? La question trahit le groupe socialiste. Le poids politique du barreau parisien est tel que l'on ne voudrait pas se brouiller avec lui. Mais les députés de la couronne parisienne, qui connaissent les difficultés des avocats de leur département, ne veulent pas les abandonner à leur sort. Les députés du PS essaient pour cela de retarder la décision.

Au bureau exécutif du PS

LES SOCIALISTES REGRETTENT LA CRÉATION DE L'ALLOCATION PARENTALE D'ÉDUCATION

Le bureau exécutif du PS, saisi par le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. André Billardon, a délibéré, mercredi 21 novembre de la création, dans le projet de loi sur la famille présenté par le gouvernement, d'une allocation parentale d'éducation. Cette disposition, la seule qui pose problème aux socialistes dans ce projet - est contestée, dans son principe même, par certains membres du PS (le Monde du 22 novembre). Cette contestation s'est renouvelée dans les débats du bureau exécutif. Certains intervenants, notamment M. Bertrand Delanoë, ont souhaité la suppression de cette mesure, que M. Delanoë a jugé injuste et politiquement ambiguë. Si M<sup>me</sup> Marie-Noëlle Lienemann a soutenu cette mesure, la majorité des membres du bureau exécutif, préféreraient, semble-t-il, que les sommes prévues soient affectées ailleurs.

APRÈS L'OCTROI D'UN PERMIS DE SÉJOUR SUISSE A ALAIN DELON

M. Le Pen : rien de contraire au patriotisme

Politique ? Les collaborateurs parisiens du comédien et producteur français Alain Delon ont passé leur journée, mercredi 21 novembre, à tenter de convaincre la presse que le semi-exil en Suisse du « Samourai » n'était pas dû à un geste d'honneur contre le gouvernement socialiste. Alain Delon n'aime pas la gauche, il n'en a jamais fait mystère. Il ne dissimule pas non plus sa sympathie pour M. Jean-Marie Le Pen, un « homme d'ordre ». Mais ce n'est pas pour ces raisons qu'il a demandé et obtenu des autorités helvétiques un permis de séjour B, renouvelable chaque année, qui lui permettra, après cinq ans, d'accéder au permis C définitif.

Le Monde

L'ÉDUCATION

conseil de classe crever l'abcès



BAISSE DE LA COTE DE POPULARITÉ DU PREMIER MINISTRE

La cote de popularité de M. François Mitterrand reste stable par rapport au mois précédent. C'est ce qu'indique un sondage de BVA réalisé du 31 octobre au 6 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 971 personnes et publié dans Paris-Match. D'après cette enquête, 37 % des Français (comme le mois précédent) déclarent avoir une bonne opinion du président de la République. Les mauvaises opinions, qui augmentent d'un point, atteignent 56 %.

M. Jospin critique M. Barre. - M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS critique M. Barre pour l'interview qu'il a accordé au Financial Times du lundi 19 novembre, interview dans laquelle M. Barre développait son point de vue sur la « cohabitation ». M. Jospin juge « déplorable de voir un ancien premier ministre porter dans un quotidien étranger un débat de politique intérieure française ». M. Jospin ajoute : « Quand il se livre à des spéculations sur l'avenir de son pays pour servir ce qu'il croit être son intérêt personnel, M. Barre démontre qu'il fait peu de cas de l'intérêt de la France. »

ERRATUM. - C'est par erreur que nous avons attribué à M. Jacques Chambaz, ancien député de Paris, une tribune de discussion publiée dans l'Humanité du 20 novembre, en vue du prochain congrès, alors qu'il s'agissait de M. Jean Chambaz, membre de la cellule CHU Saint-Antoine, à Paris.

M. Jean Fontaine au Front national. - M. Jean Fontaine, député non inscrit de la Réunion, a été nommé, mercredi 21 novembre, par M. Jean-Marie Le Pen, président de l'association des élus du Front national qui rassemblera notamment les élus du parti à l'Assemblée européenne et ses élus locaux. M. Fontaine, qui avait hésité à rallier M. Le Pen avant les élections européennes, a expliqué qu'il avait décidé de « sauter le pas » parce que le président du Front national « se bat pour la nation française ».

COPIES COULEURS PROFESSIONNELLES sur papier Ilford Cibachrome ou sur film ETRAVE 38, AV. DAUMESNIL PARIS 128 347.21.32

Le Monde RÉALISÉ CHAQUE SEMAINE UNE ÉDITION INTERNATIONALE

كلمة من الأهل



### Le PS entre deux discours

M. Jean Popereux, numéro deux du PS, n'exprime pas tout à fait le sentiment de l'ensemble de son parti lorsqu'il affirme, comme il l'a fait jeudi 19 novembre, qu'il n'y a pas de « virage à gauche » du pouvoir. Un certain nombre de socialistes, notamment dans le courant A (modératisme), le contredit, notamment dans le cas de fait le sentiment d'adhérer à une réorientation d'un langage de gauche ou pas oublié.

Les signes de cette réurgence sont multiples. Il s'agit essentiellement de l'intervention de M. Laurent Fabius, mercredi 14 novembre, à l'Assemblée nationale, intervention au cours de laquelle M. Fabius avait vivement attaqué la droite (le Monde du 16 novembre); de l'usage de certains mots dans l'interview du président de la République à l'Exposition (le Monde du 17 novembre); de la version définitive de texte préparatoire à la convention du PS sur la modernisation, version beaucoup plus nettement ancrée à gauche que l'avant-projet de texte (le Monde daté 18-19 novembre).

Ces trois indications s'analysent à des niveaux différents. Ainsi, le « gauchissement » du texte de la convention peut, en partie, s'expliquer par les conflits internes du PS. A partir du moment où le CERES avait la volonté de dépasser sa propre contribution, la meilleure façon, pour la direction, de réduire son espace d'expressions était sans doute d'intégrer un texte « officiel » une partie de ses préoccupations. D'autant que certaines d'entre elles sont, semble-t-il, partagées par d'autres courants du PS : ainsi de la « dérive » atlantiste soulignée par le CERES.

L'un des fondements de cette convention est de faire accepter par les socialistes, avec le moins de « casse » possible, la notion de modernisation. Comme le dit un parlementaire du PS : « A la limite, Lionel Jospin serait satisfait si simplement les socialistes intériorisent le mot de modernisation dans leur mémoire collective ». Mieux vaut, dans ces conditions, éviter de heurter, autant que faire se peut, des militants souvent réservés devant l'impact négatif immédiat de la modernisation menée par le gouvernement de M. Fabius.

Le pouvoir ne peut envisager le moyen terme - 1986 - qu'en tenant deux fronts électoraux à la fois : celui de la gauche, qui a déjà « beaucoup donné », et à qui il sera encore demandé beaucoup, mais dont la démobilitisation serait impossible à compenser; celui du centre, dont l'appartenance est indispensable.

Un tel exercice, qui s'apparente, en période de crise et d'impopularité, à un numéro d'équilibriste peut être mené à bien sans que se succèdent des phrases dont les tonalités peuvent paraître contradictoires ? Ce qui semble devoir être une phase à dominante « de gauche » (ce qui exclut pas les appels ou rassemblement) après une première phase « décripée », est, en fait, interprété par certains socialistes comme un signe que le pouvoir - après avoir tenté de chasser sur les marges de la gauche - a inversé définitivement la priorité des facteurs, comme l'y invitent un certain nombre de membres du PS, dont M. Popereux. On peut noter, à l'appui de cette thèse, que M. Fabius est sorti du cadre que semblait lui assigner, dans la stratégie présidentielle, le « partage des rôles » entre le premier ministre et le premier secrétaire du PS. Selon cette analyse, que fait par exemple M. Claude Estier, directeur de l'Unité, il importe d'abord de remobiliser la base nationale de la gauche, afin de créer, comme en 1981, une dynamique à laquelle pourraient venir s'agréger des électeurs extérieurs à la mouvance socialiste, mais qu'inquiéterait la dérive oitrodroitère de l'opposition (le Monde du 10 novembre). Comme l'a rap-

porté M. Jospin lui-même, cette remobilisation passe par des mesures symboliques, la politique économique et sociale n'étant, semble-t-il, pas susceptible d'évoluer. Le discours orienté à un discours de gauche, sur les questions de société notamment, est l'une de ces mesures.

D'autres socialistes, à l'inverse, ne cachent pas en privé leur agacement face à ce que l'opinion finira, selon eux, par percevoir comme des volte-face continuelles. Ainsi, un proche de M. Jospin demande-t-il que « le président préside, que le gouvernement gouverne, que le parti combatte, débats et propose ».

A courte échéance l'impératif du premier secrétaire du PS est, de toute façon, de remobiliser son parti. Le fait de l'amener à débattre de la modernisation ne suffit pas. Comme le constate M. Estier, on assiste à « une démobilitisation par accumulation d'interrogations ». Celles provoquées par le premier discours de M. Fabius. Certains dirigeants du PS faisaient remarquer depuis un certain temps déjà que M. Fabius avait besoin de « s'identifier politiquement ». Or la meilleure manière de s'adresser à une base inquiète, débousoyée, est de lui parler un langage dans lequel elle se reconnaît. D'autant que le PS va bientôt lancer une campagne intitulée « En direct avec vous ». Pour mener à bien une telle opération, il vaut mieux que les militants ne soient pas eux-mêmes en train de s'interroger...

### Le comité central du RPR a été largement renouvelé

Le comité central du RPR a été renouvelé lors des assises nationales de Grenoble. Les statuts ont été modifiés afin de permettre à des personnalités qui n'y siègent pas de devenir membres de droit au comité central. Il s'agit des élus à l'Assemblée des Communautés européennes de Strasbourg, des anciens secrétaires généraux du mouvement gaulliste et des délégués régionaux. Ils rejoindront les autres catégories de membres de droit qui siègent déjà au comité central : les parlementaires nationaux (députés et sénateurs), les secrétaires départementaux du mouvement et les anciens premiers ministres.

Le comité central compte également cent membres élus par les assises sur une liste nationale et soixante-dix sur des listes régionales. Nous publions ci-dessous les noms de ceux-ci en faisant apparaître en italique les nouveaux élus de Grenoble qui n'étaient pas des sortants.

On note que par rapport au comité central du dixième congrès de Toulouse, en janvier 1982, le nouveau comporte 49% de nouveaux élus au titre de la liste nationale et 45% au titre de la liste régionale. La plupart de ceux-ci sont des jeunes.

Le candidat qui a obtenu le plus de voix est le chanteuse Lioce Renaud, alors qu'en 1982, le palme était allé au coureur cycliste Louis Bobet. Les électeurs ont privilégié les « vedettes » du spectacle et du sport puisque, parmi d'autres figures dans les premiers rangs MM. Pierre Dux, Michel Le Royer, Michel Charvey et Philippe Clay ainsi que les athlètes Alain Mimoun, Pierre Mazaud, Guy Drut et Henri Boctro.

Cette analyse est confortée notamment par l'occeuil qu'a réservé la base à l'intervention de M. Fabius à l'Assemblée, mercredi 14 novembre. Alors qu'un certain nombre d'élus du PS jugeaient cette intervention plutôt mesurée, la base du PS a, semble-t-il, en une réaction très positive.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

### Liste nationale

- M. Jean-Louis Albertini, médecin, membre de l'Assemblée régionale de Corse; M. Michèle Allier-Marie, chargée de mission RPR pour la fonction publique; M. Pierre Andrieu, adjoint au maire de Nîmes (Gard); Jean Arrighi, maire d'Urbilacoste (Corse-du-Sud); Emelin August, conseiller de Paris, trésorier de la fédération de Paris; Patrick Balkany, maire de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine); Jean-Louis Baudry, conseiller municipal d'Antony (Hauts-de-Seine); Jean-Pierre Betcher, ancien député, conseiller de Paris; Jacques Benne, professeur de faculté, maire de Rouet, conseiller général des Alpes-Maritimes; Henry Berger, ancien député, maire de Fontaine-Française (Côte-d'Or); Gilbert Bletner, sans-détachement de la Haute-Normandie; Yvan Blot (ENA), coordinateur des études législatives au RPR, conseiller municipal de Calais, président du Club de l'Horloge; Henri Boctro, médaillé olympique; Frank Boretto, adjoint au maire de Versailles (Yvelines); Jean-Louis Bouratin, ancien recteur, conseiller de Paris; Léon Bouthien, ancien député SFIO (Indre); Hubert Buchou, ancien député européen, ancien vice-président de la FNSEA; René Caille, ancien député, adjoint au maire de Lyon; Dominique Carbonnier, ancien journaliste; Charles Cote, maire de Chelles, directeur de l'Agence française de communication; Jean Castagnon, ancien député, maire de Cheneceaux; M. Alice de Caumont, épouse de la comtesse de la Roche; M. Richard Cazeaux, secrétaire départemental du RPR de l'Isère; Pierre Charpy, directeur de la Lettre de la Nation; Marcel Charrier, adjoint au maire de Saint-Nicolas, adjoint au maire de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise); M. Joëlle Cherioux, chargée de mission à la mairie de Paris; M. Philippe Clay, chanteur; René Colman, médaillé olympique, conseiller municipal de Bergane (Dordogne); Yves Cornic, adjoint au maire d'Amboise, vice-président du conseil général de Maine-et-Loire; M. Eugène Couderc, délégué à l'action féminine du Pays-de-Dôme; M. Francis Couvrelle, secrétaire de la mission santé du RPR; M. René de Chelles, conseiller général de la Seine-Maritime; M. Jacqueline Crépey, chargée de mission RPR pour les personnes âgées; M. Olivier Dussault, ingénieur de l'aéronautique, conseiller de Paris; Arthur Dehaene, ancien député, maire de Senlis (Oise); Roland D'Agnoia, maire de Thiais (Val-de-Marne); Pierre Delorme, ancien recteur; Jean-Luc Despreux, conseiller général de la Seine-et-Marne; M. Sylvain Sienne (Loire); Patrick Devellion, avocat, maire d'Antony (Hauts-de-Seine); Claude Dhinnin, ancien député, maire de La Madeleine; M. Diebold, ingénieur SNIAS, adjoint au maire de Toulouse; M. Alain Girard, ancien député, adjoint au maire de Quimper (Finistère); M. Lydie Gerbaud, chef de service de presse du RPR; Danièle Giuzzi, adjoint au maire du 16<sup>e</sup> arrondissement

### Liste régionale

- ALSACE: MM. Fernand Colteur et Jean Witaïte;
- AQUITAINE: MM. Jean-Claude Lécuyer d'Orléans, Pierre Picaud et Charles Haristoy;
- AUVERGNE: M. Josette Coursole et M. Pierre Pascolan;
- BOURGOGNE: MM. Dominique Perle et Philippe Berger;
- BRETAGNE: MM. Yves Nedelec, Guy Leclerc, André Guillou;
- CENTRE: MM. René Dubreuil, Paul Colin, Patrick Dissourbay;
- CORSE: M. Jean Bozzi;
- CHAMPAGNE-ARDENNE: M. Thérèse Guérin et M. Robert Ravillon;
- ILE-DE-FRANCE: MM. Jacques Oudot, Jean-Jacques Guillet, Gilles Dangé, Yves Michélet, Roland Parry;
- LANGUEDOC-ROUSSILLON: M. Marie-Thérèse Alliaube et MM. René Couvignes et Pierre Calvé;
- LIMOUSIN: MM. Noël Maunin et Michel Bernard;
- LORRAINE: M. Jacques Laurent et MM. Jean-Michel Rousse et Jacques Gosso;
- MIDI-PYRENEES: MM. Antoine, Jean-Pierre Assolant et Jean Dubois;
- BASSE-NORMANDIE: MM. Henri Vedet et Jacques Bourchard;
- HAUTE-NORMANDIE: MM. Jean-Louis Bourlignes et Robert Lafosse;
- NORD-PAS-DE-CALAIS: MM. Olivier Marlière, Jean-Paul Delvoque, Jean-Yves Herbeuval, Michel Keuroglorian et Christian Vaneste;
- PARIS: M. Liane Chatelet et Mme. Jean-Charles Bardou et Gérard Lebeu;
- PAYS-DE-LOIRE: MM. Jean-Paul Hugot, Francis Bloch et André Foucher;
- PICARDIE: MM. Eric Woerth et Albert Catalaui;
- POITOU-CHARENTES: MM. Arnaud Lopez, Alain Garcia et Yvan de Limur;
- PROVENCE-COTE D'AZUR: MM. Pierre Bin, Thierry Mariani, Claude-Henri Fregoussie et Jean-Michel Ferrand;
- RHONE-ALPES: MM. Patrick Couraud, Michel Bouard, François Priole, Jean-Claude Babin et Régis Parent;
- DOM-TOM: M. Emile Maurice, Paulin Brunet et Jacques Testa.

**L'HISTOIRE CHEZ FAYARD**

**GUILLAUME LE CONQUERANT**

98 F  
486 pages

Michel de Boüard nous donne une grande leçon de très grande histoire. Pierre Chaunu, Le Figaro.

Le beau livre de Michel de Boüard, tapisserie de Bayeux renouvelée et complétée, lui dresse un monument mérité de savoir et d'intelligence. Laurent Theis, Le Point.

### UN COLLOQUE SUR L'AVENIR DU RÉFÉRENDUM EN FRANCE

#### La procédure impossible

Le colloque sur l'avenir du référendum en France, organisé samedi 17 novembre, par l'Association pour le référendum sur les libertés publiques (1), a été l'occasion de débats très intéressants sur ce type de manifestations - de quelques surprises.

La question d'un éventuel référendum sur la réduction de sept à cinq ans du mandat du président de la République ne pouvait pas ne pas être évoquée d'autant qu'elle figure dans les cent dix propositions du candidat Mitterrand et qu'elle fait partie de ces rumeurs aussi insistantes que fausses qui courent dans le milieu politique.

Si M. François Luchaire, en sa qualité de vice-président du MRG, ne s'est pas déclaré hostile au principe d'une consultation sur ce sujet, en revanche, en tant qu'ancien membre du Conseil constitutionnel, il s'est affirmé tout à fait opposé à une telle réduction, de même que M. Léo Hamon, ancien ministre. Partageant une opinion identique, M. Raymond Forni, député socialiste, a estimé que ce serait là « une trahison ». Il faut, a-t-il affirmé le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, à supériorité au moins en temps du président de la République par rapport aux autres institutions.

Quant à M. Jean-Pierre Cot, il n'a pas craint de rompre avec l'orthodoxie socialiste, en se livrant à l'éloge du « plébiscite ». Pour l'ancien ministre de M. Mitterrand, la question de la démocratisation de la Constitution est posée depuis l'élection au suffrage universel du chef de l'Etat, et pour concilier l'efficacité du président de la République et la démocratisation, ou au référendum, à l'échelle du peuple, composera ce que nos institutions ont d'abusivement monarchiques, a-t-il dit. Comme « on ne peut abusivement consulter les citoyens », toute consultation « des conséquences mesurées » car c'est « le peuple souverain » qui décide; autrement dit, pour M. Cot, « un référendum ne peut être innocent ». Par cette procédure, le président de la République verra ses options par les électeurs et cela exclut donc, selon lui, toute consultation préalable y compris celle du Conseil constitutionnel.

Cette « vérification » de conformité constitutionnelle sur toute question soumise au référendum par les

neuf sièges du Palais-Royal - que le gouvernement envisageait de laisser introduire dans le texte de la révision constitutionnelle que M. Mitterrand se proposait de soumettre au suffrage populaire est été - avait été surprise entre autres par M. Maurice Duverger. Celui-ci est revenu sur son opinion par crainte de l'émergence d'un « gouvernement des juges ».

Référendum plébiscite ? Poser la question c'est « dissimuler sa tête sous son aile », selon la formule de M. Hamon. M. Jean-Louis Quarante, ancien ministre de l'Intérieur (Seine-Saint-Denis); M. Liane Renaud, chanteuse; M. Georges Repecky, délégué national aux sections d'entreprises; Pierre Raymond, professeur à l'Université de Paris; Jean-Luc Richard, médecin, chargé de mission pour la santé au RPR; Alain Rivron, conseiller de Paris; Claude Sagnard, conseiller général de l'Isère; Christian Dupuy, conseiller général (Hauts-de-Seine); Pierre Dux, de l'Institut, ancien administrateur général de la Comédie-Française; Pierre Figeac, ancien trésorier adjoint du RPR; Daniel Gaches, délégué du RPR pour le Nord; M. Alain Girard, ancien député, adjoint au maire de Quimper (Finistère); M. Lydie Gerbaud, chef de service de presse du RPR; Danièle Giuzzi, adjoint au maire du 16<sup>e</sup> arrondissement

de Paris; M. Antoine Giovanangeli, conseiller municipal de Nice (Alpes-Maritimes); M. Gisèle Godet, chargée de mission à la mairie de Paris; M. Alida Goldfarb, maire de Maric (Cantal), adjoint au directeur de l'architecture de la Ville de Paris; Philippe Goujoux, conseiller de Paris; Gérard Graudel, adjoint au maire de Sanary (Var); Pierre-Marie Guastavino, conseiller de Paris; Jacques Guastavino, président-directeur général de la com; Pierre Hubli-Delort, président de la section RPR-Banques; Michel Hamou, maire de Voreppe (Isère); Robert Karoutchi, professeur Sorbès, chargé de mission jeunesse au RPR; Gérard Kuster, conseiller municipal de Monthéillard, ancien délégué à la jeunesse; Pierre Lataillade, ancien député, conseiller général, adjoint au maire d'Arles (Gironde); M. Catherine Laurent, secrétaire général de Femmes-Avenir; M. Jacques Legendre, ancien député, maire de Cantal (Nord); Bernard Lemoine, directeur de Bretagne-Magazine (Ille-et-Vilaine); Michel Le Royer, comédien; Jean-Paul Martin, vice-président du conseil général de l'Ailier, adjoint au maire de Moulins; M. Gabrielle Mass, conseiller de Paris; M. Pierre Mazaud, ancien ministre; Roger Méandre, adjoint au maire de Vichy (Allier); Jean Més, inspecteur des finances, conseiller de Paris, ancien secrétaire général adjoint du RPR; Daniel Méraud (ENA), conseiller de Paris, chargé de mission RPR pour les questions économiques; Alain Mimoun, médaillé d'or au Jeux olympiques; Philippe Moas, adjoint au maire de Royan (Charente-Maritime), chargé de mission pour la santé au RPR; Roland Olivier, conseiller municipal d'Evry (Eure-et-Loire); Jacques Oudin (ENA), Cour des comptes, vice-président du conseil général de Vendée; Pierre Pasquini, ancien député, membre de l'Assemblée régionale corse, maire de l'Île-Rousse (Haute-Corse); Jean-Claude Piss, médecin, conseiller général du Cher, conseiller municipal de Bourges, François Piazz-Alessandrini, membre de l'Assemblée régionale corse, Henri Pons, conseiller municipal de Bordeaux (Gironde); M. Marie-Cécile Pons, adjoint au maire de Perpignan (Pyrénées-Orientales); M. Jean-François Probst, secrétaire général du groupe RPR du Sénat; Eric Renaud, adjoint au maire de Nancy (Seine-Saint-Denis); M. Liane Renaud, chanteuse; M. Georges Repecky, délégué national aux sections d'entreprises; Pierre Raymond, professeur à l'Université de Paris; Jean-Luc Richard, médecin, chargé de mission pour la santé au RPR; Alain Rivron, conseiller de Paris; Claude Sagnard, conseiller général de l'Isère; Christian Dupuy, conseiller général (Hauts-de-Seine); Pierre Dux, de l'Institut, ancien administrateur général de la Comédie-Française; Pierre Figeac, ancien trésorier adjoint du RPR; Daniel Gaches, délégué du RPR pour le Nord; M. Alain Girard, ancien député, adjoint au maire de Quimper (Finistère); M. Lydie Gerbaud, chef de service de presse du RPR; Danièle Giuzzi, adjoint au maire du 16<sup>e</sup> arrondissement

#### La bipolarisation qui tue

L'avenir du référendum est-il aussi compromis que l'a exprimé M. François Goguel qui a suggéré que le président de la République puisse consulter les Français en cours de mandat sur la confiance qu'il lui accorderait ? Pour M. Gérard Conac le référendum n'est pas loin d'être « archaïque, dépassé et ambigu ».

Sur ce dernier point, il a noté que la Constitution n'avait pas été prévue pour que le chef de l'Etat pose la question de confiance mais pour trancher d'une question. De cette dérive vient, a-t-il dit, la désaffection. Quant à M. Jean-Luc Parodi, il a jugé que ce qui « tue » cette procédure, c'est la « bipolarisation ».

« Tout référendum aurait toute chance d'être perdu aujourd'hui », a-t-il précisé avant d'ajouter que le seul référendum que le président de la République pourrait aujourd'hui réaliser serait un « référendum d'unan-

imité ». C'est, a-t-il poursuivi, « pour cette seule raison que l'opposition refuserait de lui offrir ». Dans le cadre d'une consultation de ce type, ce ne serait pas tant la « victoire du oui » mais la « démonstration de son aptitude à être un rassembleur » qui compterait pour un chef de l'Etat, a indiqué M. Hamon. M. Trinca analysait ainsi la situation : « Chacun veut empêcher le référendum de l'autre ».

Pour les écologistes, l'initiative du référendum - le « clé » comme le dit M. Brice Lalonde - doit être étendue aux citoyens. Pour l'ancien candidat à la présidence de la République qui a pris l'exemple de la Suisse, « le minoritaire a quand même gagné dans la mesure où il voit sa question posée et débattue ce qui oblige le vainqueur à être plus modéré ». De son côté, M. Yves Cochet, porte-parole des Verts, a constaté l'« enlèvement » de la gauche dans la politique économique et sociale, « elle ne doit pas s'enliser ni se bloquer dans le domaine de la démocratie », a-t-il plaidé.

Les participants n'ont pas manifesté d'hostilité féroce à l'idée d'un référendum d'initiative populaire mais à condition qu'il soit local - il irait alors dans le sens de la démocratisation, - mais ils ont relevé la gravité des problèmes qu'il ferait naître s'il était national.

Pourquoi cet attachement à ce mode de scrutin qui, introduit dans la Constitution de l'an I, n'a été utilisé qu'une vingtaine de fois en France ? Pour M. Hamon, « en mode de consultation, d'émancipation de l'électeur captif, conserve une fluidité à l'intention du président de la République alors que des élections législatives après dissolution installent une nouvelle féodalité ». Pour M. Luchaire « attaché à l'institution parlementaire et au multipartisme, les Assemblées législatives beaucoup à ce que le peuple tranche sur certains sujets ». S'y ajoute, explique-t-il, son « attachement à la construction européenne », domaine dans lequel une décision du peuple devrait ouvrir la voie à l'intégration.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) L'Association pour le référendum sur les libertés publiques, présidée par M. François Luchaire, a été créée l'été dernier pour soutenir l'initiative de M. François Mitterrand.

# L'HEBDO QUI COUPE LE CORDON



**L'ÉVÉNEMENT**  
*du Jeudi*

Dans le numéro du 22 novembre,  
sondage de Louis Harris :  
ceux que les Français ont assez vus.  
Les 7 hommes politiques  
ou dirigeants syndicaux  
que les Français mettent d'office  
à la retraite, et les réactions des intéressés.

Tout le  
bouteille  
cinq autr  
de Beau  
préfère

Venez  
les 6 vi  
vous pe  
de celu

Pendant  
vous m  
nouveau  
vous les  
pourre  
Encore  
nouveau

Les cave

# Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 21 novembre, au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été diffusé :

### ● LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1984

Le « collectif budgétaire » prend en compte, comme chaque année, les dernières estimations concernant les recettes et les dépenses de l'État. Le ministre de l'économie, des finances et du budget et le secrétaire d'État chargé du budget ont présenté au conseil des ministres un projet de loi de finances rectificative pour 1984.

Comme il est d'usage en fin d'année, ce projet ajuste les prévisions du budget initial à l'évolution économique constatée et aux décisions prises en cours d'année par le gouvernement. En particulier :

- Il assure le financement des mesures prises en faveur des pôles de conversion, du Fonds d'industrialisation de la Lorraine, des traitements dans la fonction publique, du budget de la Communauté économique européenne et dans le domaine de la défense ;
- Il ajuste les estimations concernant notamment le coût de la dette publique et des bonifications et garanties accordées par l'État et le produit des recettes fiscales, conformément aux évaluations du projet de loi de finances pour 1985 ;
- Il prend en compte les diverses mesures d'économie et de redéploiement de moyens prises en 1984 pour contenir le déficit à un niveau raisonnable.

En fonction de ces diverses évolutions, le déficit budgétaire pour 1984 s'établit à 144,4 milliards de francs, soit 3,3 % du produit intérieur brut estimé pour cette année.

A l'occasion de ce projet de loi de finances rectificative, le Parlement sera également saisi de plusieurs dispositions législatives dont les principales concernent le dispositif de financement de la décentralisation et les taxes locales sur l'électricité.

### ● LA FILIÈRE ÉLECTRONIQUE

Élément essentiel de la politique de modernisation, le redéploiement de la filière électronique est déjà largement engagé. M<sup>me</sup> le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan et les perspectives des actions menées avec le ministre délégué chargé des PTT dans le secteur de la filière électronique.

I. - A partir de 1981, notre industrie électronique a été restructurée autour de grands pôles couvrant notamment les secteurs des télécommunications, de l'informatique, de la bureautique, de l'électronique professionnelle et grand public et des composants.

Cette restructuration a permis de mettre fin à la dispersion des efforts d'investissement, d'engager les groupes sur la voie du redéploiement financier et d'une meilleure gestion, de leur permettre de définir une réelle stratégie de croissance et d'affronter la compétition internationale.

Parallèlement, l'État a engagé un effort financier sans précédent : 9,5 milliards de francs en 1983, 11 milliards en 1984, tant en dotations en capital qu'en aides à la recherche et au développement. Cet effort a été complété par l'octroi de prêts participatifs.

Un premier bilan fait apparaître des résultats très positifs :

- L'accroissement annuel de la production, qui n'était que de 3 % au début du Plan, atteint aujourd'hui 8 % ;
- Les investissements industriels sont en forte croissance ;
- Le déficit de notre balance commerciale, qui était en voie d'aggravation et qui avait atteint plus de 13 milliards de francs en 1982, a été ramené à 6 milliards en 1984 ;
- Les objectifs du plan de formation exceptionnel lancé en 1982 sont atteints et seront même dépassés en 1985.

II. - L'industrie électronique doit aujourd'hui consolider ces acquis et prolonger son effort de redressement.

Les pouvoirs publics l'y aideront en poursuivant le programme engagé et en soutenant un développement équilibré de l'ensemble du tissu industriel.

La mise en œuvre de grands programmes (vidéotex, plan câble, cartes à mémoire, satellite...) s'accompagnera du développement de tout un ensemble de services à forte valeur ajoutée et créateurs d'emplois ; elle contribuera ainsi à entraîner l'ensemble de notre économie.

Le développement des activités sera appuyé par un accroissement des moyens de recherche et par le prolongement de l'intense effort de formation entreprise.

Ainsi, la filière électronique est un axe central de la politique de redéploiement industriel et de modernisation engagée par le gouvernement. Les réalisations de ces trois dernières années donnent d'ores et déjà à la France des atouts réels dans la compétition internationale.

### ● L'INSERM

Un instrument efficace au service de la recherche bio-médicale et de la politique de la santé. - A l'occasion du vingtième anniversaire de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication sur les activités déployées par cet organisme.

Les recherches de l'INSERM ont pour objet la connaissance et l'amélioration de la santé de l'homme ainsi que le développement des moyens de lutte contre les maladies. Elles contribuent, sur le plan social et économique, à la définition de la politique de la santé. Elles ont de nombreuses applications industrielles, en particulier dans les domaines des biotechnologies (réactifs de diagnostic du cancer et de la leucémie...), des médicaments (traitements de l'hypertension et antitumoraux...) et de l'instrumentation (échographie d'exploration circulatoire, résonance magnétique nucléaire...).

Pour l'avenir, les orientations suivantes ont été retenues :

### Formation

L'INSERM apporte un concours important aux universités dans le cadre des nouveaux diplômés d'études approfondies et de la réforme des études de médecine. Les allocations de recherche dans le secteur des sciences de la vie pourront être prolongées une troisième année, en fonction des travaux des bénéficiaires.

Emploi scientifique. Le recrutement de chercheurs à l'INSERM, comme dans les autres organismes de ce secteur, se poursuivra de manière régulière et concernera d'une manière différenciée les diverses disciplines.

Équipement des laboratoires. Le ministre de la recherche et de la technologie mènera une étude d'ensemble des besoins et perspectives du secteur biomédical et santé en matière d'équipements lourds et de modernisation des techniques de recherche.

Développement de la recherche. L'INSERM développera son effort de recherche clinique, et en santé publique en particulier, par la mise en place de réseaux associant les compétences des équipes hospitalo-universitaires à celles des chercheurs de l'organisme. Son action sera étroitement coordonnée avec celles des autres institutions concernées.

Applications industrielles. L'INSERM poursuivra la valorisation qu'il a entreprise de ses travaux : il a déposé, à ce jour, environ trente brevets et conclu cent cinquante accords ou contrats avec des entreprises industrielles, alors que, fin 1981, seulement trente-six contrats de ce type avaient été passés.

### ● ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES

Introduire la technologie à tous les niveaux de l'enseignement et favoriser le développement d'une grande filière d'enseignement professionnel. - Le secrétaire d'État chargé de l'enseignement technique et technologique a présenté au conseil des ministres une communication portant sur les orientations de

la politique des enseignements technologiques.

En vue de relever le défi de la modernisation et de remédier à la dévalorisation des compétences techniques observée en France, trois objectifs ont été définis :

1) Faire de la culture technique une composante de la culture générale par l'introduction de la technologie à chaque niveau d'enseignement :

- A l'école, par une sensibilisation aux sciences et aux technologies ;
- Au collège, par l'introduction de la technologie dans les disciplines obligatoires pour tous les élèves d'ici à cinq ans ;
- Au lycée, par l'inclusion de la technologie dans le champ des matières principales ;
- A l'université, par une préparation directe des étudiants du premier cycle à la vie professionnelle et par le développement des maîtrises de sciences et de techniques.

2) Favoriser le développement d'une grande filière de formation professionnelle :

- Par une augmentation de 10 % à 15 % à la rentrée 1985-1986, des entrées dans les écoles d'ingénieurs et les instituts universitaires de technologie et par un accès plus large aux sections de techniciens supérieurs et aux baccalauréats de techniciens ;
- Par un effort particulier de revalorisation des lycées d'enseignement professionnel, dont la carte des formations sera reconsidérée et les débouchés améliorés.

3) Donner à la mission de formation continue assumée par l'éducation nationale une nouvelle impulsion.

La place faite à la formation continue au sein du système éducatif sera renforcée, notamment par un renforcement du réseau des groupements d'établissements (GRETA).

Cette politique d'ensemble sera favorisée en ce qui concerne la formation des maîtres :

- Par la modernisation des concours de recrutement de professeurs de l'enseignement technique ;
- Par le prérecrutement d'enseignants bénéficiant d'allocations publiques ;
- Par un plan de conversion et d'élevation du niveau des compétences, dont les premières mesures prendront effet à la rentrée 1985.

### Mesures individuelles

#### L'amiral Lacoste reste directeur général des services secrets français

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 21 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● Marine. - Est maintenu dans ses fonctions de directeur général à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), l'amiral Pierre Lacoste, qui atteindra la limite d'âge de son rang le 23 janvier 1985.

[Né le 23 janvier 1924 à Paris, l'amiral Pierre Lacoste a été nommé à la DGSE (les services secrets français) en novembre 1982 en remplacement de M. Pierre Marion, nommé à la présidence de l'aéroport de Paris. L'amiral Lacoste aurait dû quitter le service actif à soixante et un ans.]

● Contrôle général des armées. - Sont promu : contrôleur général des armées, les contrôleurs des armées Joseph Mailoux, Philippe Terreson et Yvon Jouan.

- M. Jacques Lepretin, ministre plénipotentiaire, ambassadeur représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles, est élevé à la dignité d'ambassadeur de France.

En outre, le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de Marnand (Rhône).

Lisez

Le Monde des PHILATÉLISTES

LA REVUE DE LA PHILATÉLIE

## 6 VINS NOUVEAUX CHEZ NICOLAS

# LEQUEL PREFEREZ-VOUS ?

Tout le monde connaît le Beaujolais Nouveau, ce grand classique que Nicolas a été le premier à proposer en bouteille aux parisiens. Mais cette année, les amateurs se donnent rendez-vous chez Nicolas pour découvrir cinq autres vins nouveaux : Beaujolais-Villages, Côtes-du-Rhône, Gamay Touraine, Muscadet, Vin de Pays de l'Île de Beauté... Ces "petits nouveaux" ne manquent pas d'attrait et les commentaires vont bon train. Et vous, lequel préférez-vous ?

**Venez vite déguster les 6 vins nouveaux Nicolas, vous pouvez gagner 3 bouteilles de celui que vous préférez.**

Pendant trois jours encore (jusqu'à dimanche), Nicolas vous invite à venir déguster gratuitement les vins nouveaux et à donner votre avis. Vous les classez dans l'ordre de votre préférence et vous pourrez gagner 3 bouteilles de celui que vous préférez. Encore une bonne raison de venir découvrir six vins nouveaux jusqu'à dimanche dans votre magasin Nicolas.



**Les caves les plus riches du monde.**



NEMENT  
Zandi

du 27 novembre  
5 Héros  
Kobis  
Oulq  
dion  
mett  
g ract

POUR LUTTER CONTRE LA NOUVELLE PAUVRETÉ

Distribution massive de vivres dans la capitale

Vingt tonnes de fruits, vingt tonnes de lait en poudre et soixante tonnes de pommes de terre viennent d'être réparties entre plusieurs associations charitables...

Les difficultés économiques et le chômage ont engendré de telles situations et les ont à ce point multipliées que les pouvoirs publics sont obligés de recourir à des pratiques qui rappellent celles des années de guerre...

Les aides exceptionnelles distribuées par le BAS aux personnes, sans domicile fixe, aux chômeurs en fin de droits, aux foyers qui ne peuvent plus payer leur loyer ou leur électricité ont doublé en trois ans...

La distribution gratuite de vivres est la plus spectaculaire des mesures adoptées. Il y en a d'autres. Ainsi, les foyers accueillant les personnes sans domicile fixe sont débordés.

« La faim rend les gens agressifs »

Mais il est de plus en plus difficile de recruter du personnel d'encadrement pour ces centres. « Le métier est devenu dangereux, affirme M. Philippe Lafosse, directeur du BAS. Nous avons chaque mois des blessés parmi notre personnel et nous sommes parfois obligés de faire appel à la police. C'est la faim qui rend les gens agressifs ».

Certaines familles sont tellement à court d'argent qu'elles ne peuvent plus payer leurs factures d'électricité.

Le centre EDF de Paris se trouve cette année devant un chiffre record d'impayés : 60 000, soit 7% des factures. Le bureau d'aide sociale accorde déjà aux personnes qui ne paient pas d'impôts et qui ont des enfants à charge une allocation spéciale « électricité ».

Dans les HLM, les loyers impayés sont devenus chose courante, leur taux a dépassé 6% en 1983. Le plus souvent, cela se traduit par une expulsion. On en compte, en moyenne, 1 100 par an à Paris, mais leur nombre a augmenté de 70% en six ans.

Au total, le gouvernement a affecté 300 millions de francs à la lutte contre la pauvreté dans le budget de 1985. Une trentaine de millions reviendront à la région Île-de-France, soit environ 5 à 6 millions pour Paris.

MARC AMBROISE-RENDU.

SELON UN NOUVEAU RÈGLEMENT

Les enfants de chômeurs peuvent être exclus des crèches parisiennes

Des milliers de petits Parisiens vont-ils être contraints, parce que leurs parents sont chômeurs, de quitter les crèches et les cantines scolaires où on les accueillait ? Cette éventualité suscite chez les élus socialistes et communistes de la capitale de vives réactions.

L'affaire est née de la mise en œuvre du nouveau statut du Paris. En vertu de celui-ci, ce sont les maires d'arrondissement qui décident, désormais, quels sont les enfants admis dans les crèches. En outre, ces élus locaux président, à présent, le comité de gestion des cantines scolaires de leur secteur.

Responsabilité considérable, puisque Paris compte plus de cent soixante crèches municipales accueillant environ dix mille enfants. Quant aux quatre cents cantines scolaires, elles nourrissent, chaque midi, soixante-cinq mille écoliers (soit la moitié des petits Parisiens scolaires) appartenant ainsi comme le plus gros restaurant collectif de France.

Crèches et cantines ont été créées pour faciliter la vie des parents qui travaillent. En 1974, le gouvernement a même cru bon de prendre un décret précisant que les crèches « ont pour objet de garder, pendant la journée, les enfants bien portant de moins de trois ans dont la mère travaille ».

Les municipalités, dont celle de Paris, appliquent ce décret, qui vaut pour toute la France. Comme on n'a manqué partout de places dans les crèches, priorité est accordée aux enfants dont les deux parents ont une activité professionnelle.

Quand l'un des deux conjoints cesse de travailler — pour une raison ou pour une autre, — on

groupe socialiste au Conseil de Paris, accuse déjà M. Jacques Chirac « d'appliquer dans sa ville le programme de régression sociale qu'il voudrait appliquer au pays ».

Intérieur unique. Ce projet a repris les dispositions légales de 1974. Ne seraient donc admis dans les crèches parisiennes que les enfants dont les deux parents travaillent, suivant des cours de formation professionnelle ou sont étudiants.

Fort maladroitement, le texte préparé à l'approbation des conseils d'arrondissement ajoute que les enfants dont les parents sont au chômage devront quitter les crèches dans un délai de trois à six mois. C'est ce paragraphe qui soulève le colère des élus de gauche.

En réalité, dit-on à l'Hôtel de Ville, les maires sont libres d'accorder autant de dérogations qu'ils le souhaitent. En outre, il existe, à Paris, une cinquantaine de haltes-gardiennes municipales ou subventionnées, offrant mille deux cents places et souvent sous-utilisées. Or, elles sont faites pour recevoir, pendant quelques heures ou quelques demi-journées, les enfants de ceux qui doivent impérativement s'absenter de chez eux. C'est précisément le cas des chômeurs cherchant du travail. Objection de ces derniers : les haltes-gardiennes ferment entre midi et 14 heures. Réponse : nous allons essayer d'y instaurer la journée continue.

Reste sans doute à modifier une législation conçue pendant les années fastes du plein emploi. Refuser à une mère en chômage une place à la crèche pour son enfant, voilà qui frise l'absurde.

MARC AMBROISE-RENDU.

Absurdité

Ces pratiques vont-elles changer ? Pour les écoles, on affirme que non ; en réalité, tout dépend du nombre de places disponibles dans les cantines et de la politique suivie par le maire du secteur. Déjà, dans le dix-huitième arrondissement, où le taux de chômage est élevé, les directeurs d'école ont demandé à être reçus par M. Roger Châtelet, le maire, pour lui expliquer leurs préoccupations.

C'est pour les crèches que le problème est le plus préoccupant. Bien que les maires soient désormais maîtres chez eux, M. Chirac a voulu « encadrer » leurs initiatives en proposant un règlement

EDITION

A BRUXELLES

Dupuis : le tribunal de commerce se prononcera la semaine prochaine

Bruxelles. — Le tribunal de commerce de Bruxelles n'a pas encore pris de décision dans l'affaire Dupuis. Les audiences doivent continuer, jeudi et vendredi, afin d'entendre près d'une quinzaine d'avocats. Le jugement n'est pas attendu avant mardi 27 novembre.

Le tribunal siègeant en référé doit statuer sur l'opposition introduite par la famille Dupuis contre la mise sous séquestre des actions de leur entreprise. Cette décision, obtenue il y a deux semaines par le groupe Bruxelles-Lambert et Hachette, bloque actuellement la vente des Edi-

De notre correspondant

tions Dupuis aux Editions mondiales (Le Monde du 22 novembre).

Dans le cas où le tribunal confirmerait sa première décision, le conflit entre les deux groupes qui se disputent la prise en charge de la maison belge d'édition devrait être plaidé au fond. Cette solution laisserait toutes ses chances à l'association Bruxelles-Lambert-Hachette. Si au contraire le tribunal lève la mise sous séquestre des actions, ce sont les Editions mondiales qui verraient leur position s'améliorer puisqu'elles

sont considérées comme l'acquéreur par la famille Dupuis.

En outre, n'est-ce pas exact que l'on doit finalement prendre en compte l'attitude du personnel de l'entreprise. Celui-ci préférerait très nettement que l'affaire soit reprise par le groupe Hachette-Bruxelles-Lambert, auquel pourraient d'ailleurs se joindre les autorités de la région wallonne. Une telle initiative est curieuse que les capitaux de la maison d'édition Dupuis restent vraiment dans des mains belges.

JEAN WETZ.

Les partis politiques et la sécurité

Paradoxe : alors qu'un RPR M. Jacques Toubon « calme le jeu » en matière de sécurité, préférant assouplir la politique gouvernementale plutôt que la constater radicalement, plusieurs élus socialistes s'en sont pris récemment à l'« irréalisme » de la gauche en ce domaine.

Le débat est de fait ouvert au sein du PS. M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD) — dont le

président est le premier ministre — et député (PS) de Seine-Saint-Denis, réplique vivement à certains de ses amis politiques. Membre du bureau exécutif du PS, vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme, ancienne collaboratrice de Pierre Mendès France, considérée comme proche de M. Pierre Joxe, M<sup>me</sup> Françoise Seligmann défend, pied à pied, la politique commune de MM. Joxe et Badinter.

LE DÉBAT ENTRE SOCIALISTES

M<sup>me</sup> Seligmann (PS) : le réalisme est du côté de Joxe et de Badinter

« Le Parti socialiste n'a-t-il pas désormais ses séries sécuritaires ? »

— M. François Romerio, président de Légitime défense, déclarait au Monde en août, au moment où Jacques Chirac l'a nommé au conseil parisien de sécurité : « Regardez les pays du bloc communiste, les gens paisibles y sont mieux protégés que chez nous contre les voyous. Je suis évidemment opposé au goulag, mais je constate qu'on circule en paix dans les rues de Moscou. » Cela se passe de commentaire. Pierre Mendès France disait : « Gouverner, c'est choisir. » Toutes les démocraties occidentales ont fait un choix, celui des droits de l'homme. Il est sans doute vrai qu'on circule moins « paisiblement » dans les rues de Paris, de Londres ou de Rome que dans celles de Moscou. Mais quel Français accepterait un régime policier de type soviétique contre un peu plus de sécurité ?

Cela éclaire le débat ! Mais pour vous répondre précisément, il n'y a pas eu de débat entre socialistes depuis la loi « sécurité et liberté » d'Alain Peyrefitte. Il n'y a eu que des échanges de vives paroles sur les déclarations de tel ou tel, mais jamais de discussion de fond sur la sécurité. Il est temps que nos instances — le bureau exécutif, le comité directeur — aient ce débat, ne serait-ce que pour vérifier si, après trois années de pouvoir, nous maintenons ce à quoi nous avons tout cru dans l'opposition.

« Je pense qu'à l'issue de ce débat nous serons d'accord sur l'essentiel, comme nous l'avons toujours été. Car, en ce domaine, les socialistes sont porteurs d'un message qui va au-delà des clivages de partis : celui d'une France attachée aux droits de l'homme. Nous devrions tous être d'accord parce que nous avons tout lieu d'être satisfaits et même fiers devant l'œuvre accomplie en matière de justice depuis trois ans. Je n'ai pas entendu un socialiste dire le contraire. C'est exemplaire et irréprochable ! Les engagements ont été tenus. La garde des sceaux n'a jamais dévié en sa route, sans zigzag, sans retour en arrière, sans craquer l'impopularité ! Une image d'homme politique qui me paraît analogue à celle de Mendès France. Ce ministre, qui est le plus étiqueté du gouvernement, est paradoxalement aussi l'un des plus respectés. »

« Pourrait des élus socialistes, et non des ministres, estimer que le réalisme — et les valeurs des électeurs — ne sont pas de ce côté-là... »

« Quelques élus, plus fragiles parce que moins avisés, se sont laissés impressionner par l'état de l'opinion dans leur circonscription ; par les campagnes démagogiques de la droite et de l'extrême droite. Le moment est venu de leur surprendre : les initiatives individuelles, les petites phrases, ou sont guère opportunes au moment où nous avons un ministre de l'Intérieur et un garde des sceaux qui travaillent la main dans la main et sont en plein accord pour mettre en œuvre une politique efficace en matière de justice et de police. »

« Le réalisme est de ce côté. L'irréalisme est du côté de ceux qui font des propositions... irréalistes ! Dans ce débat que je souhaite, nous pourrions le prouver, faire justice des contre-évidences. Par exemple, les prisons. Leur taux d'occupation est de 153,9 %, il atteint 284 % à Montpellier, 286 % à Pontoise. Or la construction d'une prison pour quatre mille détenus est évaluée au bas mot, par les maîtres de toutes tendances dans le rapport Bonnemaison, à 1 milliard 500 millions de francs. La question est simple : les contribuables veulent-ils un « impôt prison », comme il y a un « impôt sécheresse » ?

« Mêmes feux-semblants à propos des libérations conditionnelles. Elles existaient bien avant 1981, et le taux d'échec, la récidive, était alors très supérieur à ce qu'il est aujourd'hui, grâce à la politique de Badinter : en 1979, 3,87 % de récidive ; en 1980, 3,48 % en 1981, 1,88 % ; en 1982, 1,85 %. Cela signifie que les libérations conditionnelles sont attribuées aujourd'hui avec plus de sérieux qu'il y a. De même, sous le ministère Peyrefitte, de 1978 à 1980, 2,11 % des détenus bénéficiaient de permissions de sortir ne revenant pas en prison contre seulement 1,44 % sous Badinter, entre 1981 et 1983. »

« Mais, au PS, la polémique porte d'abord sur les peines incompressibles... »

« On parle de ce que l'on ne connaît pas. N'importe quel directeur, n'importe quel gardien de prison vous dira qu'on ne peut pas supprimer tout espoir de réhabilitation à un homme sans en faire un fauve dangereux. C'est tellement vrai que, dans tous les pays qui ont abolé la peine de mort, on a toujours laissé un espoir de réhabilitation aux pri-

sonniers, la possibilité de revenir sur une condamnation à perpétuité. En France, il existe une peine de sûreté de dix-huit ans, et ce sont les jurys de cour d'assises, c'est-à-dire le peuple français, qui peuvent l'infliger. »

« En somme, il ne faut pas se laisser enfermer dans des mots abstraits sans être concrets, précis, compétents. La prévention, ce n'est pas l'angélisme, c'est l'efficacité, la rentabilité. A Epinay-sur-Seine, la ville de Gilbert Bonnemaison, où la modernisation de la police a été mise en œuvre, on est passé de 204 délits constatés, dont 30 seulement éliminés, en août 1983, à 194 délits dont 130 éliminés en août 1984. Ce qui prouve ceci : quand, avec les conseils communaux de prévention, on crée un nouveau type de rapports entre la population et les policiers, cela se traduit rapidement par des résultats. Il y a d'autres retombées — la répression des ventes d'armes, la professionnalisation de la police entamée par Pierre Joxe, l'indemnisation des victimes, etc. — et le débat n'est pas abstraitement entre la prévention et la répression, mais de savoir quelle politique nous garantit une police et une justice efficaces. »

« Je suis contre la répression sauvage, pour une répression intelligente, scrupuleuse, objective. Dans notre pays, il y a un mépris quelconque généralisé de la loi, même chez les prétendus honnêtes gens, dès qu'il s'agit de fisc ou d'un feu rouge, et cela nous conduit à une société invivable. Est-ce que l'opinion publique ne pourrait pas comprendre que, pour paraphraser Montesquieu, l'esprit de liberté extrême met en danger la liberté tout court de chacun de nous ? »

Propos recueillis par EDWY PLENEL.

Aux socialistes qui désertent la raison

par GILBERT BONNEMAISON (\*)

Depuis deux mille ans, le tout répressif a fait la preuve de son inefficacité. Je ne comprends pas que certains socialistes fassent preuve de frilosité au moment où la politique voulue par le gouvernement est passée du stade de la théorie à l'administration de la preuve. Les socialistes sont en position de force. Là où notre politique est mise en œuvre, la délinquance diminue ou se stabilise. C'est l'action du gouvernement, la mise en place de la commission des maires, puis du Conseil national de prévention de la délinquance qui ont montré la voie dans la lutte contre le recel, l'information des commissariats, l'insertion civique, l'aide aux victimes, l'insertion des jeunes, les mesures pour éviter la récidive, etc.

Alors que l'on voit les responsables les plus sages de la droite comprendre cela, pourquoi les socialistes désertent la raison et chausent les bottes les plus

éculées des thèmes sécuritaires. Ils ne peuvent que recouvrir un double désaveu : désaveu pour des thèmes antinomiques à la raison d'être des socialistes ; désaveu pour s'être rangés sous la bannière de l'inefficacité, le respect de l'opinion et de l'intérêt public ne se trouvent que dans un travail déterminé et concerté pour mettre en place une politique cohérente de prévention et de répression.

On traite la délinquance ou on l'exploite. Ceux qui excitent les honnêtes, et les peurs, font tout sauf de faire progresser la sécurité. Les citoyens, le démogogue, c'est l'insécurité. C'est cela la faiblesse de la droite. Il appartient aux socialistes comme eux autres de choisir une fois pour toutes leur camp.

(\*) Vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD), député (PS) de Seine-Saint-Denis, maire d'Epinay-sur-Seine.

M. Toubon (RPR) : contre les « n'y a qu'à »

« Mezza voce » : Ainsi pourrait se résumer la conférence de presse consacrée, le mercredi 21 novembre, aux problèmes de sécurité par le groupe RPR de l'Assemblée nationale. Le poids de M. Jacques Toubon, député de Paris, devenu, depuis l'annonce de cette réunion, secrétaire général du RPR, s'y est fait utilement sentir. On le sait, en la matière, rétif aux surenchères démagogiques depuis qu'il systématisa sa pensée dans un ouvrage récent au sous-titre révélateur — « La Sécurité sans esprit de parti » — souhaitant « une trêve de la polémique et un apaisement des passions ».

Aussi M. Claude Labbé, président du groupe RPR, est-il passé en second plan, lui qui, le 13 novembre, souhaitait une consultation rapide des députés RPR avant de proposer le rétablissement de la peine capitale (Le Monde du 15 novembre). La question n'est manifestement pas à l'ordre du jour pour M. Toubon, qui ne veut pas faire de l'électoralisme grâce à la sécurité, estime que celle-ci « n'est pas une question politique » et ajoute qu'elle « ne se règle pas avec des n'y a qu'à ». Aussi e-t-il vivement appuyé M. Emmanuel Aubert, député des

Alpes-Maritimes, rapporteur du groupe sur le sujet, qui, traditionnellement modéré dans ce débat, s'est situé dans une perspective d'amendement « réaliste » et « immédiat » de la politique gouvernementale plutôt que dans sa connotation systématique.

Cette démarche — « des propositions concrètes pour améliorer la sécurité sans attendre 1986 » — résume M. Toubon — se traduit par trois propositions de loi. La première tend à assurer « l'incompressibilité des peines prononcées à l'encontre des auteurs de crimes particulièrement odieux ». Maintenant la possibilité d'une grâce, M. Aubert reconnaît de plus que « l'incompressibilité d'une peine de réclusion perpétuelle n'est pas applicable et est même dangereuse ». Aussi, au bout de vingt-cinq ans de réclusion, la réduction et l'aménagement de la peine seraient possibles.

La seconde proposition est relative aux contrôles d'identité et affirme l'obligation, faite à toute personne se trouvant sur le territoire national, de justifier de son identité. Elle propose la délivrance gratuite d'une carte d'identité infalsifiable,

mais insiste sur le contrôle de l'autorité judiciaire sur les opérations policières.

Le troisième texte, relatif à l'utilisation de leurs armes par les policiers, leur accorderait une « légitime défense élargie » dans les cas « où cela est absolument indispensable », sans leur accorder pour autant le droit de tirer après trois sommations, actuellement réservé aux gendarmes. Enfin, M. Toubon, rejoignant M. Pierre Joxe, veut réglementer sévèrement la détention des armes et propose une « carte grise des armes ».

TRANSIT INTERNATIONAL AUTOMOBILES-BAGAGES

U.S.A. - CANADA - ALGERIE - TUNISIE MAROC - AFRIQUE - DOM-TOM MOYEN-ORIENT, etc.

TOUTES DESTINATIONS

CARSHIP SARL (1) 500-03-04 20, rue Le Sueur - 75116 Paris

- 24. Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Métamorphoses de la reine », de Pierrette Fleutiaux.
- 17. Portrait : La violence calme de Roger Giroux. 18. Philosophie : Bernard Edelman dans la maison de Kant.
- 23. A travers le monde. 24. Enquête : La lecture dans les entreprises, un droit des travailleurs.

# Le Monde des livres

## Elsa Morante, la divine barbare

Par Jean-Noël SCHIFANO

comme le plus grand romancier italien vivant. Sa règle de vie est de ne pas accorder d'interviews : elle est toute dans ses livres. Exceptionnellement, avant même la proclamation du Prix Médicis, elle a accepté de rencontrer le traducteur d'Araceli, Jean-Noël Schifano. Entre eux, d'évidence, le courant a passé.

ROME. Clinique Margherita. Les 29, 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 1984.

... **L**A voir. L'entendre. Poser sur ses frêles doigts de jeune Madone, sur sa joue pâle et ronde, sur son front bombé qu'effume légèrement un fichu de lin pastel, un jour bleu, un jour rose - de la couleur des pompons qu'à Naples on suspend aux portes pour annoncer l'heureuse naissance d'un garçon ou d'une fille, - recouvrant sa tête aux blanches ondulations et qu'un gros nœud assujettit sous son menton volontaire, poser le baiser de l'admiration, de l'allé-

Elsa Morante, Prix Médicis étranger 1984, est reconnue

geance et de la tendre, soudaine amitié : Elsa Morante, la fabuleuse reine des lettres italiennes, la divine barbare aux mille sortilèges, que la solitude et le malheur d'être née dans un monde où la haine aveugle davantage que l'amour a poussée, il y a un an et demi de cela, à ce qu'elle appelle, en riant, car sa vie est un conte cruel qu'aurait écrit Shakespeare en faisant à chaque ligne alterner bonheur et douleur - « Je veux qu'on sache gai le jour de ma mort, de la musique à mon enterrement : Mozart, les trois Cétes de la Flûte enchantée, les premiers airs de Bob Dylan et Bach, la Passion selon

saint Matthieu », - à ce qu'elle appelle en riant « mon auto-euthanasie » !

Elsa Morante, l'éternelle sauvageonne, la fatale créatrice, encore immobilisée dans son lit ou sur son fauteuil roulant, elle, l'errante, l'aimante, la mal aimée, qui rêve du soleil des îles napolitaines - de la rose et bleu Prociada, l'île d'Arturo - et de la vaste mer, et qui, d'Amérique en Chine, du Mexique en Perse, de Grande-Bretagne en Union soviétique, a parcouru notre planète et traversé en témoin de toutes les souffrances de la terre les deux dernières guerres mondiales, et leur suite en soi sanglant.

Depuis au moins vingt ans, Elsa Morante, qui s'est totalement exposée dans ses livres, remparée de ses personnages de fiction et cernée de ses amours, et parfois livrée à ses amis, les plus humbles des êtres, les plus démunis, les enfants, les chats, les poètes - tel Sandro Penna, le clochard angélique au galetas romain rempli de bouteilles dont le liquide doré pouvait être du vin ou de l'urine, et qui écrivait, n'est-ce pas, Elsa, vous qui reliez la beauté de ces vers ?

Amore amore, lieto disonore; tel Caruso, le ébat de sa vie, - depuis vingt ans, Elsa Morante n'a pas accordé trois interviews (quand d'autres écrivains, moins célèbres et moins sollicités en auraient donné trois cents); et elle me dit d'entrer (deuxième étage, à gauche, villa Margherita, palmiers, magnolias, clinique feutrée, tapis d'Orient, velours crème de marron, petites sœurs que je croise, en noir et blanc, Elsa me dira : « Je suis née pauvre, mais je ne peux plus vivre dans la saleté, mieux vaut mourir, alors : et ici, j'ai tout, tout dépensé... »)

Et puis, elle me dira, le lendemain, au rez-de-chaussée, derrière la baie vitrée où elle lit, assise immobile comme un santon solitaire aux yeux gris-bleu, étonné d'avoir perdu sa crèche : « J'ai besoin de voir des arbres, du vert, mais ça devient vite un parking... », car des voitures stationnent sous les magnolias, et elle rêve d'un jardin ébouriffé où ne passeraient ni le sécateur ni le piochon, et elle me tend la main, m'offre sa merveilleuse voix chantante et si juvénile, où, à côté d'intonations romaines ouvertement charmes, j'ai aussi-



Photo FRANCO FEDELLI

## Le destin de Mendès France

Gallimard commence la publication des Œuvres complètes de Pierre Mendès France. Le premier tome, intitulé S'engager, couvre les années 1922-1943. Cinq volumes suivront. Il s'agit moins d'œuvres au sens propre que d'une recension des écrits ou propos politiques de Mendès France, de ses textes d'étudiant sur Poincaré et l'Europe à ses interventions à la Chambre, où il fut, dès 1932, le plus jeune député.

Le présent tome retrace la mobilisation de 1940 dans les forces aériennes du Levant, le mauvais procès pour désertion intenté par Vichy, l'évasion, Londres et les combats aériens, sur lesquels sont révélées des notes inédites. Un ancien collaborateur de P.M.F. et un ancien camarade de combat, Michel Jobert et Jules Roy, évoquent ici l'une des figures les plus pures d'un demi-siècle politique.

tôt reconnu certains accents secrets, fondus entre langue et palais, des accents de la Sicile - elle qui est, comme son visiteur français, de père sicilien.

Ce premier jour, un grand ami à elle se trouve au pied de son lit : un homme de théâtre, metteur en scène et acteur, jeune et plein de génie de la scène, Carlo Cecchi, fils du Living Theater et de l'immense Eduardo De Filippo, qui n'avait plus que deux jours à vivre, le Grande Vecchio,

l'enfant pauvre de sa Naples mill-hannaire, puisqu'il mourra à Rome, la nuit du 31 octobre, en demandant à sa compagne, en furent ses derniers mots : « Quand rentrons-nous à Naples ? » Et le matin même, à l'autre bout du monde, Indira Gandhi était assassinée. La Storia n'en finira jamais, avec son cortège de deuils et de crimes, de morts saintes et de morts sanglantes... (Lire la suite page 22.)

## Un donneur d'espérance

Par Michel JOBERT

On dira que son destin d'homme politique fut cruel. Quoi ! Elu député de l'Europe en 1952 - il avait vingt-cinq ans - il lui fallut, à partir de 1958 - à cinquante et un ans, - disputer avec le suffrage universel des batailles désormais indécises ou décevantes : il choisit de s'éloigner. Homme du sérail parlementaire, il n'eut de cesse de lui crier sa vanité ou son indignité : celui-ci, en retour, l'utilisa pour faire la paix en Indochine, en juin 1954, et, le service rendu, l'assassina sans phrases, en février 1955.

Puis il se fourvoya pendant quatre mois, en 1956, avec Guy Mollet. On l'aperçut - mais qui s'en souvient dans l'opinion - en compagnie de Gaston Defferre, camouflé d'abord en M. X... par Jean-Jacques Servan-Schreiber, pour des équipées présidentielles. En mai 1968, il eut l'imprudence de paraître au stade Charléty pour contester l'ordre républicain des institutions. François Mitterrand, plus babile, ne commit pas cette faute. Après, que restait-il d'autre que des queues de campagne à Grenoble, des engagements verbaux, de loin en loin, pour des candidats qui ne s'empressaient guère, élus, de suivre ses judicieux conseils ?

Donner beaucoup, presque tout, n'escamper que l'ingratitude, l'incompréhension, l'hostilité : tel est le lot d'un esprit supérieur, se vouant à la politique comme à une ascèse. Mendès raturait sans cesse : nous avions même fait encadrer la lettre surchargée qu'il avait préparée en réponse à une petite fille de onze ans : il était alors président du Conseil, ministre des affaires étrangères ! Certains y verraient la marque de l'hésitation, de l'indécision chez un homme qui n'était qu'un insatis-

fait, en recherche de perfection. « Vous me dites là tout ce que je sais ! Dites-moi, à la fin, ce que je ne sais pas ! » s'impatientait-il, en président une réunion de ministres. Sans le moindre humour. Avec un ardeur sombre. Je le garde en ma mémoire, par cette seule anecdote.

Ce n'était pas un homme agréable. Mais s'en souciait-il ? Sa conviction était son passaport vers les autres. Ombrageux, possessif dans ses amitiés, donc volontiers sur le qui-vive, ratiocineur et entêté, puis réflexif et lumineux, il se voulait fidèle : à ses choix politiques de jeune homme, à ses collaborateurs, dont il attendait beaucoup sans leur offrir autre chose que son inestimable confiance, à ses analyses mondiales de l'ordre économique et monétaire. Il était fidèle à la liberté, jusque dans ses plus coupables négligences. Il s'appelait Mendès France : celle-ci ne le trouve jamais en défaut d'elle-même.

### L'« être impossible »

Il y eut, dans sa génération, cadet de dix ans ou aîné de dix ans, plus habile que lui, les yeux mi-clos, le sourire suave, la bouche menteuse. Cela n'était pas son univers, son visage, son attitude : il était toujours en avance pour dénoncer une erreur de route, une complaisance emrobée de belles paroles, un vacillement de raisonnement ou de prévision. « Un être impossible, insupportable », affirmaient ceux qui redoutaient ce Savonarole parlementaire qui n'aimait pas « s'arranger ».

Ainsi allait notre petit monde de la IV<sup>e</sup> République à peine différent de celui de la III<sup>e</sup> République, écrasée par ses vanités et par Hitler. L'« être impossible » disait à la IV<sup>e</sup> République, qu'elle mourait, elle aussi, de son indignité. Et pourtant il l'aimait, mais

vertueuse, alors qu'elle n'était qu'indolente, facile. Déjà en avril 1945, il avait rompu avec Charles de Gaulle, dont il était le ministre de l'économie nationale : il voulait la rigueur, même au sortir des épreuves de la guerre. On lui objecta les circonstances, l'opinion ; il ne se souciait que du meilleur avenir : conviction dont il fit son bagage de départ.

Quand il revint, en juin 1954 - pour sept mois et dix-sept jours ! - était-il dupe d'un « système » qui le poussait en avant pour faire la basse besogne de la capitulation indochinoise et se débarrasserait aussitôt après de cet incorrigible donneur de leçons ? Sans doute non, mais il espérait, en quelques semaines, donner assez de détermination et d'élan au pays pour tirer la République du marécage où elle s'enfonçait. Trois ans après son départ, la France avait changé de République, la IV<sup>e</sup> étant morte d'épuisement au bord de son vague chemin.

Il était, une deuxième fois, parti après un intermède si bref. Mais quelles espérances n'avait-il éveillées chez tant de femmes et d'hommes, désespérés par la médiocrité, humiliés d'à-peu-près, bafoués dans leur bonne volonté, attendant chaque jour qu'une voix enfin s'élève, qu'un caractère s'affirme, que le destin national s'habille de symboles éclatants. Pour toute sa génération, Mendès fut l'annonce béni d'un sursaut.

La République gaspilla ce donneur d'espérance : il s'en chagrina, mais ne se découragea guère de prêcher l'effort. En 1981, à ses amis de la gauche, il tint le discours du réalisme et du courage. Pour être entendu longtemps encore, au-delà de sa fin humaine, n'était-il pas fatal qu'il se heurtât d'abord aux sourds ?

Lire également page 18 les articles de Jules Roy et Jean-Pierre Riaux.

**PRIX FENEON**

GILLES CARPENTIER  
**Les manuscrits de la marmotte**  
ROMAN

75 F

**Gilles Carpentier**

**S E U I L**

**JUDAÏSME EN TERRE D'ISLAM**  
**Sarah LEIBOVICI**  
**Chronique des Juifs de Tétouan**  
 (1860-1896)

12 photographies 328 pages 168 francs

En vente chez tous les libraires et auprès de nos distributeurs

**MAISONNEUVE ET LAROSE**  
 15, rue Victor-Cousin 75005 Paris - Tél. : 354 32 70

**Restauration de tableaux**  
 (toutes époques)

Exécution de copies selon sujets  
 Devis gratuits Tél. : (1) 338-94-15

**OLIVIER CARRÉ**

**MYSTIQUE ET POLITIQUE**

Lecture révolutionnaire du Coran par Sayyid Qutb, frère musulman radical

Ce commentaire critique de l'œuvre de Qutb met en relief les idées musulmanes «radicales» sur la société juste, la femme et la famille libérées, l'État islamique modernisateur et l'intégration des non-musulmans.

240 pages, 115 F

COÉDITION PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES & LE CERF

**Alexandre DUMAS**  
**Le Corricolo**

Préface de Jean-Noël Schifano

**NAPLES AU GALOP**

520 pages 98 F

Diffusion: P. U. F.

Les Editions Desjonquères  
 277, rue Saint-Honoré, Paris 8<sup>e</sup>

**PRIX DU PREMIER LIVRE-PHOTO 1984**

La Ville de Paris (PARIS AUDIOVISUEL) et La Fondation KODAK-PATHÉ décernent chaque année le Prix du Premier Livre-Photo à un jeune photographe professionnel.

Le prix, d'un montant de 100 000 F, décerné sur maquette, offre à un jeune auteur la possibilité d'écrire et de diffuser son premier livre.

Le règlement est disponible auprès de Paris Audiovisuel et de la Fondation KODAK-PATHÉ.

Les photographes désireux de concourir doivent faire parvenir leur maquette entre le 15 et le 22 décembre 1984 à Paris Audiovisuel - Prix du Premier Livre-Photo 44, rue du Colisée - 75008 Paris.

**FONDATION KODAK-PATHÉ**

**ROMANS**

**Le secret de l'amante**

Dan Franck, qui avait obtenu, en 1980, le Prix du premier roman pour *les Calendes grèques* (1), nous donne à lire, aujourd'hui, avec *la Dame du soir*, un fort beau roman sur l'attente. Le romancier joue avec les nerfs de ses lecteurs, et sollicite, pratiquement à chaque page, leur imagination.

Ce village, endormi dans sa grisaille, est réveillé par une belle étrangère dont la sourire suggère le désir. Un soir, cette femme, accompagnée de son chauffeur, pénètre dans le café où les villageois distillent leur ennui, et d'un geste invite un homme à la suivre dans son manoir. L'heureux élu, à son retour, ne confesse rien de son aventure galante. Un lourd secret semble désormais l'habiter.

Le narrateur n'échappe pas à la fascination qu'exerce sur les hommes du village l'étrangère, qui tous les deux mois réapparaît pour, en silence, se choisir un compagnon. Les femmes se révoltent et lapident la résidence de celle dont la mutisme leur est insupportable.

Le narrateur, quant à lui, subit l'hostilité de tous, car il a l'outrecuidance de demeurer fidèle à son désir. L'étrangère envoie enfin son chauffeur le quêrir. Il se perdra avec délices dans la sommeil de sa compagne : « Assoupie, cette femme m'autorisait ce qu'elle me refusait habituellement. »

Les deux amants se découvrent et s'apprécient durant de longues parties d'échecs. Près d'eux, une passagère clandestine, dont les traits rappellent ceux de la camarade, attend patiemment sa proie. Le narrateur perce alors seulement le secret de cette femme, qui s'offrait des amours pour tourner son agonie.

Dan Franck (2), pour qui « le blanc n'est jamais que le politesse du noir », ne fera pas mourir sa « dame du soir » sans que celle-ci ait eu le temps de vider quelques bouteilles de champagne. Une dernière coupe pour la route... P. D.

\* LA DAME DU SOIR, de Dan Franck. Mergane de France, 250 p., 76 F.

(1) Calendes-Lévy.  
 (2) NDLR. - Dan Franck « vit » actuellement à la maison d'arrêt de la Santé à Paris, où il a été écroué, le 17 octobre, par M. Jean-Louis Brugère, le juge d'instruction chargé du dossier « Action directe ». Il est inculpé d'association de malfaiteurs. La justice lui reproche d'avoir apporté un soutien logistique à cette organisation terroriste d'extrême gauche. Les amis de Dan Franck contestent cette accusation. Ils admettent néanmoins que celui-ci a fait preuve d'imprudence en prêtant son studio, au cours de l'automne 1983, à Nicolas Hallem, le frère de Claude Hallem dont Dan Franck est un ami d'enfance. La justice reproche en particulier à Nicolas et Claude Hallem leur participation à la fusillade de l'avenue Trudaine, à Paris, en mai 1983, au cours de laquelle deux policiers furent tués.

**Une fable**

**de Michel Rio**

Michel Rio a une écriture limpide et railleuse. *Alliés*, son troisième roman, pour lequel il vient d'obtenir le prix des Créateurs, en est la confirmation. Ici, il est question de savoir absolu : une encyclopédie de vingt fois deux mille pages, cumulant la vision française et la vision anglo-saxonne du monde qui nous entoure. Le narrateur en a fait l'héritage, ainsi que d'une golette de 40 mètres de long, baptisée la *Rond d'Alambert*. Alors, après une rapide étude de marché, il part pour l'océan Indien, dans l'espoir d'écouler les cent exemplaires de la gigantesque somme (illustrée par les plus grands maîtres, Calder, Giacometti, Dalí et Picasso).

Il lui faut juste un an pour faire naufrage et échouer sur une île, la bien nommée *Vogue-au-Larga*. Voilà pour la destin du savoir absolu. L'île est une île hors histoire, protégée par les conventions internationales. Retour à la nature. Le premier homme et la première femme, car il y en a une, qui pour le narrateur sera Suzanne. Enfin, pas tout à fait, puisqu'il n'y a plus de terre vierge et que le temps de l'ethnocentrisme naît est révolu. La maison bretonne, le bocage, où vit l'Indienne aux yeux bleus et son peupla, sont les traces d'une ancienne rencontre entre les deux civilisations. De ce deuxième passage, puisqu'enfin bientôt le navigateur repart, Suzanne aura retenu bien des choses. Lui, il sait quel est son manque et pourquoi elle lui a dit qu'il était du côté de la mort consentie, interdit par légendes, homme coupé du monde par la raison.

Bien sûr, la fable s'épuise d'elle-même, et l'échec du narrateur contamine quelque peu le livre, qui se perd sur le fin en gloire vaine. Le scepticisme gagne le lecteur, pourtant charmé par la musique personnelle de Michel Rio. On regrette l'encyclopédie, héroïne du début du roman, on aurait aimé suivre d'autres chemins avec elle. - G. B.

\* ALLIÉS, de Michel Rio, Baland, 170 p., 69 F.

**Une bourgeoise**

**épinglée**

Quelle curieuse idée, d'un article près, de donner à son roman un titre qui, il y a vingt-cinq ans, marquait un essai de modification des règles romanesques, signé Claude Mauriac. Le comparatisme s'arrête là. *Un diner en ville* n'est pas joint un plan de table et, contrairement à ce qui se passe dans *le Diner en ville*, les complexités ne sont que dans les intrigues. Multiples, en effet, les amours de Jérôme Devriès, écrivain, qui balance de la haine à la tendresse quasi paterne, de la peur à la sensualité la

plus violente. Mais Philippe Boegner n'oublia pas son métier de reporter ni ses postes à *Paris-Soir* et à *Paris-Match*; il est aussi un observateur. Sur les convives d'un dîner banallement parisien, il porte un regard sans indulgence et inquiet, avec des jugements souvent cruels, et ici et là quelques hommages à Pascal Jardin, André Maurois, Sven Nilsson... Les nombreux portraits permettant de passer en revue, et au crible, une bourgeoisie qui a tout lu et sait ce qu'il faut dire aussi bien d'Arafat que de La Pen. Et Devriès prend autant de plaisir à épingler ce petit monde que Boegner au contrepoint amoureux où l'observateur s'observe lui-même.

Sexe, argent, littérature, politique, religion... cette étude de mœurs nous attache avec le même intérêt aux histoires d'amour (il y a une morale : essayez toutes les femmes et aimez celle qui vous aime) et aux instantanés d'un photographe qui connaît de ses sujets ce que l'on voit et ce qu'ils cachent. - P.-R. L.

\* UN DINER EN VILLE, de Philippe Boegner. Sylvie Messinger, 418 p., 90 F.

**Les passions amères**

**de C. Semprun Maura**

Dans une ferme isolée d'un village du Berry où il avait été bûcheron trente-neuf ans auparavant, Jésus Portella, un vieil anarchiste espagnol de soixante-deux ans, rédige ses Mémoires en attendant d'être rééduqué lors d'une hypothétique et future occupation soviétique.

Cet ancien milicien de la CNT-FAI ne se pardonne pas d'avoir survécu à ses passions amoureuses et politiques et regarde avec un rien de férocité ceux qui font, à l'infini, la bataille de l'Elbe et deviennent, à ses yeux, « les fantômes bavards d'un paradis perdu ».

Carlos Semprun Maura jongle allégrement, dans son cinquième roman, avec les lieux, les événements et les époques. *Les Barricades solitaires* sont construites comme un scénario de film, avec des plans-séquences et des retours en arrière. La vie et les échecs de Jésus Portella permettent aussi à l'auteur de rappeler l'historien (1) et le pamphlétaire (2) qu'il est aussi. Le narrateur réserve ses traits les plus féroces à ceux qui déçoivent ses illusions. Les visages des femmes aimées et perdues s'interposent entre Jésus Portella et ses guerres. Complices de ses ivresses et de ses blessures, ces passagères du désir viennent souvent le vieil homme et l'obligent à peupler son récit de sentiments. Pour Carlos Semprun Maura, qui dissimule une grande pudeur derrière ses mots crus, le départ ou la mort d'une amante

(1) *Révolution et Contre-Révolution en Catalogne* (Editions d'Anjourant).

(2) *Ni Dios, ni Amo, ni CNT* (Editions Tusquets, Barcelone), non traduit en français.

rendent son âge au visage d'un homme.

Jésus Portella vivra un dernier amour avec une jeune femme avant que la mort ne fasse valoir ses droits. - P. D.

\* LES BARRICADES SOLITAIRES, de Carlos Semprun Maura. Belfond, 254 p., 89 F.

**POÉSIE**

**Poèmes de drague**

**et d'amour**

Une lycéenne, Francesca, a inspiré à Gabriel Matzneff la personnalité d'Angiolina dans *ivre de vin perdu*. Seize des textes de ce recueil (publiés en 1977 par A. Eibel) lui sont adressés. Les autres, il y en a trente, destinés à Tatiana, Maria, Isabelle ou Agnès, sont des poèmes de drague et d'amour.

Matzneff s'imagine entouré de femmes, comme Jésus et Drieu. Il avoue être aussi un « séducteur en flagrant délit d'impostures ». Les mêmes mots, les mêmes ficelles et trucs, il les a redits à chacune, il les a refaits sans vergogne. Parfois, sa poésie ressemble à des pages de roman, de journal intime.

« *Boul Mich'* crasse vulgaire et moite/Soudain la silhouette unique/Cette jaune filla femme/Noire/Jupe noire lunettes noires/Mon amante mon aimant mon irréligieuse mante... » Des femmes disparaissent, d'autres arrivent. Dans l'île Saint-Louis, à Deligny, rue de Toumon, Matzneff se fait du cinéma sur les lèvres douces de passantes, toujours uniques, - R. S.

\* DOUZE POÈMES POUR FRANCESCA, de Gabriel Matzneff. La Table ronde, 112 p., 59 F.

**Daniel Blanchard,**

**Du calcaire**

**plein la gorge**

Paysages d'eau, falaises, roches et racines, abîmes ouverts, les poèmes de Daniel Blanchard expriment la cassure : il y a les flurs et les fruits, ventres aux fins voisesseux, inaccessibles. L'homme est séparé, perdu, happé par l'effroi, l'effritement de l'air, « de morsure on morsure asséchée ». Sa douleur a les mots de la crie : ce et plâtre, voix sèche, voix laiteuse, sèche et neutre, qui s'enroule, s'éraile, se désespère.

Un peu de terre croule, dans la vapeur d'hiver. Le souffrance n'a d'autre visage que cette séparation irréparable. Elle se dit ici à mots discrets, feutrés, cris atténués par le blanc.

A lire ces poèmes calmes, on a des envies de se battre, trouver les mots qu'il faudrait pour « agripper à mains nues la pluie » et le temps qui longe. Il ne faut pas que le craie gagne. - G. B.

\* IDÉAL-PORTRAIT, de Daniel Blanchard. POL, 63 p., 50 F.

**DERNIÈRES LIVRAISONS**

● LES « LETTRES A SA MÈRE » D'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY font l'objet d'une édition revue et augmentée, des lettres relatives à la jeunesse de Saint-Ex ont été ajoutées, ainsi que la plupart des dessins qui figuraient dans cette correspondance, aux éditions parues en 1955 et 1959: *Antoine de Saint-Exupéry : Lettres à sa mère*. Gallimard, 228 p., 85 F.

● LUCIDOR, cette nouvelle signée Hugo von Hofmannsthal, ravira tous les amateurs d'art viennois. Elle figure dans la réédition de l'ouvrage du grand poète autrichien excellemment traduit par Eugène Badoux en 1968 : *Une histoire de lettres, qui comporte également : Le Mort du Tiber, le Pomme d'Or et le Gréca*. (Hugo von Hofmannsthal : *Une histoire de lettres*. Ed. de l'Aire, diff. PUF, 137 p.)

● PAUL RICCEUR publie le deuxième tome d'un ouvrage qui en comptera trois. Temps et récit. Le premier, paru l'an dernier, traitait du récit historique; celui qui paraît à présent traite du récit de fiction; le troisième tirera un poétique de l'art immémorial de raconter par quoi se manifeste le temps humain. Cette vaste entreprise apparaît d'ores et déjà comme l'une des œuvres majeures d'un philosophe, à qui la reconnaissance est depuis longtemps due. (Paul Ricœur, *La Configuration dans le récit de fiction*. Seuil, 234 p., 80 F.)

TOUT CORPS EST MÉMOIRE, individuelle autant que sociale. Un dicton populaire arabe affirme que « le corps ne quitte une habitude que quand il se revêt du linéaire mortuaire ». Malek Chebel, anthropologue ouvert à la psychanalyse, nous fait découvrir comment le corps au Maghreb est non seulement l'un des indicateurs privilégiés des stratégies individuelles et collectives, mais aussi un « producteur » de rites, de croyances et, finalement, de traditions. (Malek Chebel : *Le Corps dans la tradition au Maghreb*. PUF, 207 p., 88 F.)

● ROBERT MERLE, avant de faire dans le roman la carrière que l'on sait, avait publié, en 1948, une thèse de doctorat sur les lettres sur Oscar Wilde. Surtout tenait ce livre pour l'une des plus stimulantes biographies d'écrivain. Depuis longtemps introuvable, il est enfin réédité, avec une nouvelle préface, de nombreuses additions et suppressions, chaque chapitre étant suivi de « repensés 1984 ». Liant d'une façon alors nouvelle la névrose et l'œuvre, il montre comme s'est tramé le destin tragique du dandy homosexuel et brillant écrivain irlandais « mis à mort » par la société de son temps. (Robert Merle, *Oscar Wilde*. Librairie académique Perrin, 460 p., 100 F.)

● LE PROFESSEUR JEAN BERNARD a pris une large part dans le combat contre le cancer, la leucémie en particulier. Dans ce dernier ouvrage, il fait le point sur la leucémie, évoque les espérances que font entrevoir les voies nouvelles de la recherche et expose la lutte de ceux dont l'action a transformé le destin de l'enfant atteint par cette terrible maladie. (Jean Bernard, *L'Enfant, le Sang et l'Espoir*. Buchet-Chastel, 294 p., 90 F.)

● DANS CETTE NOUVELLE, JEAN KÉHAYAN, en compagnie des sœurs de Didier Brousse - village russe enneigé, boueux, icônes, - s'interroge sur le « crime » de penser différemment. Pourquoi, entre la génération de Nostis et celle de ses grands-parents, n'y a-t-il place que pour le silence ou l'annéantissement ? (Jean Kéhayan : *Nostis*. Actes Sud, 46 p., 40 F.)

● TU NE FERAS PAS D'IMAGES... : cet interdit biblique fut le thème, sous le titre *l'interdit de la représentation*, du colloque qui

se tint au printemps 1991 à Montpellier. Les différentes interventions - de Jean Allouah à François Valli, de Jean-Pierre Faye à Emmanuel Lévinas, etc. - ont été rassemblées dans un recueil par Adèle et Jean-Jacques Rasat (Collectif : *l'interdit de la représentation*. Seuil, 222 p., 75 F.)

● PLUS DE CENT LETTRES DE TEILHARD DE CHARDIN, réunies dans ce recueil, ont été préparées à la publication par Jeanne Morber (1892-1992), qui en était la destinataire et qui fut la collaboratrice du Père pendant plus de quinze ans. Entre brèves consignes et longues confidences, en provenance de Pékin, de New-York ou de Rome, le célèbre jésuite se montre pacifique ou inquiet mais toujours aussi déterminé. (Pierre Teilhard de Chardin : *Lettres à Jeanne Morber*, préface de S. Clair-Michot, Seuil, 192 p., 75 F.)

● LE SYSTÈME REAGAN « peut servir d'exemple à des pays comme la France, dont la lecture s'annonce difficile », écrit François de Carbonnel, qui dirige un cabinet de conseil aux entreprises à Washington et fait part de ses observations « sur le terrain ». Mais cet égo d'une économie fluide et libre est tempéré par la prudence des conclusions de l'auteur : assiste-t-on à une reprise durable ou à un « répit » ? (François de Carbonnel : *la Victoire de Reagan*. France-Empire, 222 p., 70 F.)

● LA PIÈCE DE LOLEH BELON est une merveille qui, avec mille riens, dit le tout de la vie. écrit J.-B. Pontalis. On en jugera à la lecture de *Si tendres liens*, représenté pour la première fois à Paris en septembre dernier sur la scène du Studio des Champs-Élysées, avec Dominique Blanchard, Nelly Bourgeaud, Jean-Yves Guérier et Mario Pecqueur, dans la mise en scène de Jean Bouchard. (Loleh Belon : *De si tendres liens*. Gallimard, 128 p., 45 F.)

مكتبة الأمان

DU L  
 ALBUM  
 CONTES  
 de Noël Dev  
 Sciences HUMAINES  
 Tout savoir sur la psychologie sociale

DU LIBRAIRE

ALBUM

Queneau par Queneau

Les passionnés « queneux » seront ravis par cet album-essai que leur propose Jean Queneau pour le texte, André Blavier pour les photos. Jean Queneau, « l'ici présent commentateur », choisit de privilégier les poèmes et les romans pour dégager les thèmes littéraires et les traits humains d'un esprit à part dans l'invention de nos lettres.

Dans les Fleurs bleues, un personnage interroge : « Qu'est-ce qu'il vous a dit de moi pour que je puisse m'identifier à moi-même ? » Lisant son exégète, Queneau eût souri un tantinet soit peu. D'un ton allégre, affable, caustique et désillusionné, Jean Queneau à la fois respectueux et franc, la distance qui préserve, tout en l'approchant, l'énigme d'une littérature désenchantée tout à fait à l'opposé des apparences d'écriture. C'est entre désespérance et bonté qu'il situe une vie consacrée au mot et à nos contradictions.

\* ALBUM QUENEAU, RAYMOND QUENEAU, PORTRAIT D'UN ARTISTE, de Jean Queneau. Iconographie illustrée et légende par André Blavier. Editions Hachette/Veyrier, 96 p., 178 F.

CONTES

L'univers insolite

de Noël Devaux

On reconnaît d'emblée l'univers insolite de Noël Devaux dans son premier recueil de contes, l'Auberge Parpillon, enfin réédité dans la collection « L'imaginaire » de Gallimard (1). Des paysages se proposent et se dérobent, comme ce port d'où la mer s'est retirée, ou ce village inconnu, « en marge du cadastre ».

Certains de ces textes, écrits à la veille de la guerre, mais publiés seulement en 1945, sont empreints, comme les Tribulations d'Antonin Suberborde, d'une angoisse prémonitrice. Déjà Noël Devaux avait trouvé son rythme, celui des contours russes, et sa tonalité si subtilement dénotante, dont Jean Paulhan dans sa postface définissait ainsi l'attrait obscur : « La valeur d'un manuscrit (et d'un livre) se mesure assez exactement à la résistance qu'il m'oppose, sous une correction apparente ; à certain obstacle en lui, où je bute, et bute encore ; à certaine difficulté où je suis d'un reconnaissable l'intention, de m'accorder à lui ; de savoir ce qu'il me veut, et pourquoi (comme disent les gens du Midi) il me dévient. » - M.P.

\* L'AUBERGE PARIILLON, de Noël Devaux, « L'imaginaire », Gallimard, 160 p., 28 F.

(1) Qui publie aussi une réédition, revue et corrigée de son roman Sabine Barberis, paru pour la première fois en 1952.

SCIENCES HUMAINES

Tout savoir

sur la psychologie

sociale

Ce n'est qu'un manuel, mais il est de taille : près de six cents pages grand format. Sous la houlette de Serge Moscovici, auteur d'un maître-livre sur l'Age des foules (Fayard), vingt-trois spécialistes internationaux ont tenté de donner à la psychologie sociale ses lettres de noblesse. Une entreprise d'autant plus indispensable que la psychologie sociale est non seule-

ment méconnue - pour le néophyte, elle se résume à quelques expériences spectaculaires comme celles de Stanley Milgram sur l'autorité ou de Solomon Asch sur la conformisme - mais encore tenue à la lisière des sciences humaines.

Serge Moscovici insiste dans une introduction sur le caractère original, et même subversif d'une démarche qui met en question la « séparation de l'individu et du collectif » et conteste le partage absurde opéré trop souvent entre psychique et social dans les domaines essentiels de la vie humaine.

Destiné en priorité aux étudiants en psychologie et en sociologie, ce manuel devrait intéresser le grand public, car il y est question des problèmes majeurs de la vie en société, du racisme à la communication de masse, de l'éducation aux effets de la densité et de l'encombrement dans les villes, du conformisme et de l'innovation, de la nature du sens commun et même de l'émoussation et de la jalousie. - R.J.

\* PSYCHOLOGIE SOCIALE, publié sous la direction de Serge Moscovici. PUF, 596 p., 185 F.

ESSAIS

De Salomé à Lulu

Christine Buci-Glucksmann nous invite à une envoûtante promenade dans une métropole de rêve, une ville-fantôme aux mille labyrinthes, où nous attend une femme au visage de neige et de rose ; l'objet même de notre désir. Est-ce Lilit, Penthésilée ou Salomé ? Faut-il, comme Otto Weininger, maudire cette « dévoratrice de la séduction » ou, comme Baudelaire, chérir « le douceur qui fascine et le plaisir qui tue ? » Cette fugitive beauté, régnant sur son théâtre d'ombres, l'écrivain espagnol Quevedo, grand maître des désillusions, nous la révélera : ses dents sont artificielles, ses cheveux sont teintés, son visage fardé et, derrière toutes ces apparences, la vieillesse, le mort font leur travail. Mais qu'importe à celui qui glorifie le culte des images ?

Elles ne manquent pas dans l'essai de Christine Buci-Glucksmann où scintillent les grands mythes du

féminin, de Salomé à Lulu. En compagnie de Walter Benjamin, elle interroge la raison baroque logée au sein du moderne : une raison baroque qui, avec sa théatralisation de l'existant et sa logique de l'ambivalence, est « avant tout Raison de l'Autre, de son excès et de ses débordements ». - R. J.

\* LA RAISON BAROQUE - DE BAUDELAIRE A BENJAMIN, de Christine Buci-Glucksmann, Gallimard, 249 p., 62 F.

HISTOIRE

L'entreprise

de Jean Favier

L'histoire de France est un genre à la mode. Après celle de Pierre Goubert parue chez Tallandier et reprise par Fayard - et en attendant pour un avenir plus lointain celle de Braudel chez Flammarion - voici, encore chez Fayard, la contribution de Jean Favier, professeur à la Sorbonne et directeur des Archives de France. Contrairement à Goubert (qui, il est vrai, est appelé modestement son ouvrage Initiation), Jean Favier n'en est pas l'unique rédacteur.

Il est divisé son entreprise en six volumes et s'est réservé le second, correspondant à l'époque dont il est le spécialiste : le Temps des principautés, de l'an mil à 1515. Pour des raisons techniques, c'est ce tome 2 qui paraît d'abord. Le premier volume, confié à l'historien allemand Karl Ferdinand Werner, et qui va des origines à l'an mil, est annoncé pour le début décembre. Les autres tomes seront rédigés par Jean Meyer, la France moderne, De 1515 à 1789, Jean Tulard, les Révolutions, De 1789 à 1851, François Caron, De 1851 à 1918, et René Remond, De 1918 à nos jours.

\* LE TEMPS DES PRINCIPAUTÉS - HISTOIRE DE FRANCE, tome 2, de Jean Favier, Fayard, 499 p., 98 F.

La tragédie

des soldats perdus

Ancien du 2<sup>e</sup> REP, sept fois cité, deux fois blessé, Pierre Montagnon

s'engagea aux côtés des partisans de l'Algérie française. Dans le livre qu'il consacre au conflit, s'il n'apporte guère de révélations, il présente l'argumentation raisonnée et solidement étayée de ceux qui crurent et croient toujours que l'abandon de l'Algérie n'était ni souhaitable ni inévitable. Adversaire déclaré du général de Gaulle, l'auteur nous fait mieux comprendre la tragédie des soldats perdus de l'OA5, des pieds-noirs et des harkis.

Reffet fidèle de l'opinion de ces militaires qui payèrent souvent au prix fort leur fidélité, que manque-t-il donc à cette étude pour être qualifiée de complète et objective ? D'abord, une plus exacte prise de conscience du dilemme des « politiques », dont les motivations ne furent pas toujours aussi « basses » que le dit l'auteur, et un examen sérieux du contexte international.

A lire Pierre Montagnon, on peut avoir l'impression que le mouvement de décolonisation n'était pas bien amorcé, que les Américains n'y poussaient pas et que la France avait les mains entièrement libres. En réalité, on sait qu'il n'en était rien et que c'est en grande partie pour des raisons de politique étrangère que de Gaulle dut trancher le nœud gordien. - E.R.

\* LA GUERRE D'ALGÉRIE. GENÈSE ET L'ENGRENAGE D'UNE TRAGÉDIE, de Pierre Montagnon. Pygmalion/Gérard Watelet, 450 p., 98 F.

Bérets rouges

Le capitaine Trinquier, ancien instituteur, retour de Chine en 1945, s'était enrôlé à Saïgon pour se battre. Il le fit pendant six mois, avec le commando Ponchardier, lorsqu'il apprit... qu'il avait été rayé des cadres d'office.

Sa situation enfin régularisée, il participa à la mise sur pied, en France, du premier bataillon de parachutistes coloniaux, le 2<sup>e</sup> BPC, les « bérets rouges », qu'il commandera un peu plus tard. Il raconte à la troisième personne ce que furent leurs combats jusqu'en 1949.

On mettait alors les troupes d'élite à toutes les sauces : pour boucher les trous et réparer ou justifier les erreurs du commandement. L'habitude prise, on finira plus tard par confier la défense d'un camp retranché aux parachutistes. En 1953-1954, à Dien-Bien-Phu. Mais on n'en est pas encore là... - J.P.

\* LE PREMIER BATAILLON DE BÉRETS ROUGES, par le colonel Trinquier, Plon, 264 p., 75 F.

TÉMOIGNAGE

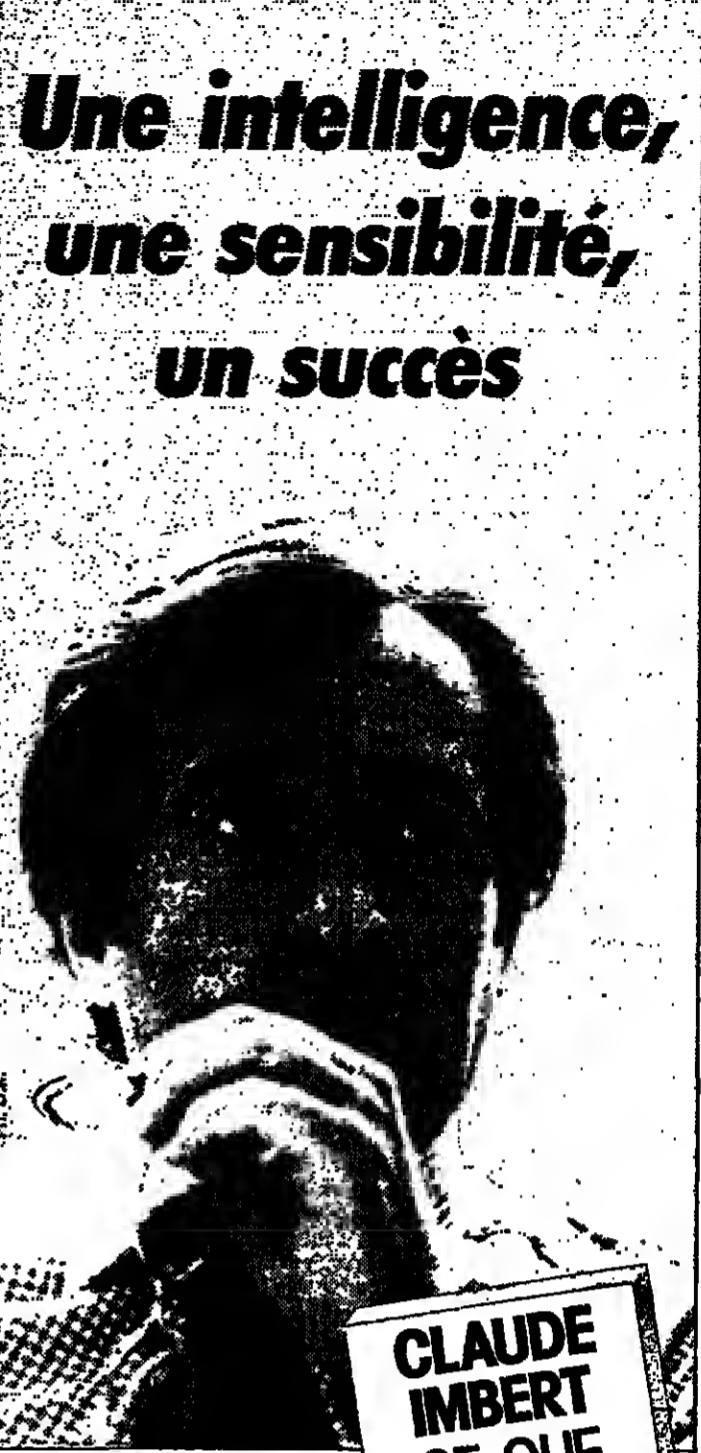
Une maîtresse en or

Heureux les petits écoliers de Belleville qui ont pour « instit » Christine Bravo ! Non qu'elle ait particulièrement le feu sacré. La rentrée scolaire l'accable, comme ses élèves, comme eux aussi elle tire son année, le cou tendu vers les dimanches et les « ponts ». Mais c'est justement là, son secret, son génie, elle a gardé un pied (les deux peut-être) dans l'enfance. Avec elle, pas de demi-mesures, elle aime ou déteste, soute du rire à la colère, s'intéresse passionnément au monde qui l'entoure. Eh oui, elle ose l'avouer, elle a ses chouchous et ses bêtes noires, et elle regrette de ne pas être capable, physiquement, de donner parfois une claque car, « même si ça vous chiffonne de l'entendre, il n'y a pas de claque imméritée à l'école ».

Le qué-que entre la laïque et la privée ne l'intéresse pas, mais elle en a long à dire sur les programmes. « L'histoire, la géographie, l'instruction civique, c'est fini. Ou plutôt, ça se prononce évaill... mot qui regroupe, entre autres, les activités à dominante esthétique ou l'initiation physico-technologique. » A votre santé ! Christine Bravo préfère emmener sa classe au marché où l'on choisit le plus grosse pastèque. Pas question de payer. « Ci par toi / par les zanzaras. Ci gratoué. » Des leçons parées, on en redemande. - G.R.

\* MAÎTRESSE A BELLEVILLE, de Christine Bravo, Ramsay, 179 pages, 75 F.

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Allot, Geneviève Bréac, Pierre Drachine, Frédéric Ganssen, Roland Jaccard, Serge Koster, Pierre-Robert Lecerq, Monique Pétilion, Jean Planchais, Gabrielle Rolin, Eric Roussel et Raphaël Sorin.



CLAUDE IMBERT CE QUE JE CROIS

Claude Imbert

Ce que je crois

"Claude Imbert met toute son intelligence, qui est brillante, et sa sensibilité, qui est aigüe, au service d'un effort lucide de compréhension du grand passage qui bouleverse l'Occident."

Alain Peyrefitte / Le Figaro

"Claude Imbert vient d'écrire le livre le plus stimulant et ouvert que j'ai lu depuis longtemps."

François Nourissier / Le Figaro Magazine

"Un livre qui ne peut manquer de vous bouleverser comme il m'a ému."

Pierre Cheuon / L'Express

"Un beau livre. Des pages saisissantes sur la gigantesque mutation du XX<sup>e</sup> siècle."

Arthur Conte / Paris-Match

"Nombreux sont ceux qui se retrouveront dans cette confession d'un enfant du siècle."

André Fontaine / Le Monde

"Un livre percutant."

Jean-Paul Aron / Le Nouvel Observateur

"Une remarquable radiographie de notre crise des valeurs."

Jean-François Revel / Le Quotidien de Paris

"Claude Imbert exprime tout haut, avec brio, ce que des millions d'autres pensent tout bas, avec embarras."

André Dumas / Réforme

"Un mémorable remue-méninges."

Georges Elgozy / Valeurs Actuelles

"Une des têtes les plus fantastiquement intelligentes d'aujourd'hui."

Paul Guth / La Voix du Nord

GRASSET

# LA VIE LITTERAIRE

## LIBRAIRIES

...expositions, signatures, conférences...

**En préparation catalogue raisonné de l'œuvre de BISSIÈRE**  
envoyer tous renseignements, et photos à  
Isabelle BISSIÈRE  
12, rue de l'École-de-Médecine, PARIS

**OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?**  
Téléphones d'abord ou venez à la LIBRAIRIE  
**LE TOUR DU MONDE**  
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS  
288-73-59 et 288-58-06  
- Si le titre que vous cherchez figure dans notre stock (100 000 livres dans tous les domaines) : vous l'aurez en 24 heures.  
- Si il n'y figure pas : nous diffusions gratuitement votre demande auprès d'un réseau de correspondants ; vous recevrez une proposition écrite et chiffrée dès que nous trouverons un livre.  
**AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT**

**VENDEZ \* LIVRES DISQUES**  
33 t, on parfait état  
**+ 20%**  
sur le montant DE L'ESTIMATION pour règlement en BONS D'ACHAT valables sans limitation de date pour vos achats de LIVRES - PAPETERIE DISQUES  
SACELP. 634-21-41  
Société d'achat de la librairie  
**JOSEPH GIBERT**  
2, rue de l'École-de-Médecine, 6<sup>e</sup> angle 26, BOULEVARD St-Michel  
M<sup>o</sup> ODEON-LUXEMBOURG  
\* Autorisation écrite des parents pour les moins de 18 ans

## MAISON DE LA POÉSIE

101, rue Rambuteau (1<sup>er</sup>) 236-27-53, M<sup>o</sup> Halles à l'occasion de sa visite en France le poète surréaliste anglais  
**DAVID GASCOYNE**  
sera l'invité de la Maison de la Poésie  
**LE JEUDI 29 NOVEMBRE, à 20 H 30**  
Soirée d'hommage présentée par John EDWARDS avec la participation de F.-X. JAUJARD, Michel REMY, Edouard RODITI.  
Textes dits par Jean BOLLERY  
Entrée libre.

Deux journalistes épiques du XIII<sup>e</sup> siècle, témoins des événements, racontent comment l'Occitanie devint française  
traduit par Henri Gougaud

Reproduction intégrale du manuscrit original en regard de la traduction

520 pages, 17 x 24 cm  
Impression 2 couleurs  
Un volume relié toile : 285 F

**BERG INTERNATIONAL ÉDITEURS**  
129, bd Saint-Michel, Paris 5<sup>e</sup>  
Tél. 326.72.73



# André Halimi Apologie de l'adultère

Un livre tonique et tonifiant.  
Moral ou immoral, à vous de juger.

Tribune Plon LIBRE



### Des revues à Villeurbanne

Pour un colloque, « La revue des revues », l'Office Rhône-Alpes du livre a réuni à Villeurbanne, les 18 et 17 novembre, des animateurs de revues, des bibliothécaires, des éditeurs, des libraires et des représentants des organismes officiels (BIR du Centre Georges-Pompidou, Centre national des lettres). Au cours de cinq « tables rondes », ont été abordés des sujets dont beaucoup restent à défricher : production et diffusion des revues, commissions de leurs publics, etc. Serge Toubiana (Cahiers du cinéma), Xavier d'Arthuis (Ed. du Chêne), Jean-Michel Place, Jean-Jacques Vitor (Bamana Split), Michel Feucher (Hérodote), et d'autres responsables, ont discuté, par exemple, du rôle des revues dans la circulation des idées. On a pu, aussi, interpellé M. Warlop, le président de la commission paritaire. Les actes de ce colloque seront publiés dans un numéro spécial d'Actualité Rhône-Alpes du livre (ORAL, Bonlieu, 1, rue Jean-Jaurès, 74000 Annecy). Tous ceux qui s'occupent des revues, ou les lisent, devraient se procurer ce document. - R. S.

\* **ACTUALITÉ RHÔNE-ALPES DU LIVRE**, qui dirige Lydie Valero, présente dans son numéro 6 (55 francs) les résultats d'une enquête réalisée par le Centre d'études et de gestion économiques et sociales auprès de 3 600 revues françaises et étrangères.

\* Les Éditions Jean-Michel Place publient une **ENQUÊTE AUPRÈS DE 548 REVUES LITTÉRAIRES DE POÉSIE**, réalisée par J.-M. Place et Brigitte Rex. 352 p., 200 illustrations, 120 F + 13,10 F de frais de port. A commander aux Ed. Jean-Michel Place, 12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.

### Résurrection de l'auteur ?

Tant que régna le structuralisme, le « texte » fut roi dans les études littéraires. Aujourd'hui, l'intérêt renouveau, tant dans la critique que parmi les lecteurs, pour la biographie paraît démentir la « Mort de l'auteur » proclamée en 1968, date symbolique, par Roland Barthes. Michel Foucault, l'année suivante, n'hésita pas à faire-part de décès dans une conférence, jamais republiée depuis, à la Société française de philosophie, où il posait la question : « Qu'importe qui parle ? » et se proposait de repérer les emplacements où s'exerce la fonction d'auteur. Il avait accepté de participer cette année à un séminaire organisé par l'Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS) et l'ENS (Ulm) sur la notion d'auteur telle qu'elle apparaît désormais à travers l'étude des brouillons et manuscrits littéraires. Il y aurait reformulé ses interrogations sur l'auteur, à partir des positions affirmées dans ses deux derniers ouvrages.

La mort de Foucault prive d'un apport important ce séminaire, qui n'en devrait pas moins revêtir beaucoup d'intérêt, au vu des conférences et des sujets annoncés : Michel Thévoz, sur les énumérations de l'artiste « brut » Reinhold Metz (8 décembre) ; Louis Marin, sur Stendhal (5 janvier) ; Danièle Salles, sur fiction et biographie dans ses propres romans (9 février) ; Jacques Proust, sur Diderot (9 mars) ; Antoine Compagnon, sur le statut du biographe dans *A la recherche du temps perdu* (20 avril) ; Michel Contat, sur le « modèle » Flaubert selon Sarraute (8 juin). Les séminaires sont publics et ont lieu le samedi à 9 h 30 à l'ENS, 45, rue d'Ulm, Paris (5<sup>e</sup>). (Renseignements : I'EM, 81, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. : 296-30.94.)

### La Corse une affaire de famille

« Affaire de case non si dice... » : on ne raconte pas à l'extérieur ce qui se passe à la maison. Pourtant, voici qui est fait et bien fait dans ce recueil de textes - très inégal, c'est la loi du genre - mais où certaines contributions sont remarquables. *Créativité et folie, la Corse une affaire de famille*, Éditions du Quai/Jeanne-Laffitte, 1, place Francis-Chirat, Marseille, 230 p., 80 F. C'est le cas de la méditation de Jean-Toussaint Desanti « effacer

la mer ». On n'a jamais dit, à notre connaissance, avec plus de simplicité et philosophie justesse le sentiment complexe qui habite les Corses « exilés » et contraints par l'insularité à une subtile dialectique entre le foyer et « l'ailleurs ». L'article de Sébastien Giudicelli - maître d'œuvre du recueil - sur le même thème, enrichit la réflexion d'une expérience clinique du « pay » tout à fait passionnante. Il y a là un rappel du paysage analytique (le prépondérance maternelle de fait et relatif effacement du père) qui, au-delà de la Corse, éclaire le comportement - et parfois les aberrations - de l'homme méditerranéen.

Où, « le système culturel et la loi familiale structurent un terrible surmoi ». Pour rater dans cette gamme, on se félicite que le « ça » affleure néanmoins et que les Corses, lassés (et lasants) de raconter leur légende, laissent parler enfin l'inconscient de la tribu. - P.-J.F.

### Jeffrey Masson et les psychanalystes français

« Avec les psychanalystes français, on peut manger et on peut discuter, en y apportant une certaine passion qui manque totalement aux États-Unis où les discussions, comme la nourriture, n'ont aucun plaisir et ne sont que la répétition fatiguée d'un catéchisme appris par cœur. » C'est tout au moins ce qu'on peut lire dans la préface à l'édition française de l'ouvrage violemment controversé de Jeffrey Masson : *Le Réel escamoté* (Aubier, 251 p., 98 F). Directeur des Archives Freud, dont il fut rapidement congédié au grand soulagement de la communauté analytique, Jeffrey Masson présente dans ce livre l'histoire de l'abandon par Freud de la théorie de la séduction infantile, accompagnée des documents qui s'y rapportent.

### SCIENCE-FICTION

#### Le temps rebelle

... HISTOIRES DE REBELLES, le tout dernier volume de la « Grande Anthologie de la science-fiction », s'ouvre sur une séduisante préface de Jacques Goimard. Le thème de la rébellion y est situé en quelques pages, avec le secours de Kant, Marcel Aymé et Bertrand Poirot-Delpech. La science-fiction y est mise - et même remise - à sa place avec humour. « Dans cet ouvrage qu'on nomme le temps, le S-F, est un drôle de petit raton... » Ce volume complet en fait une impressionnante flottille de trente-six bâtiments dont vingt-cinq ont déjà quitté le port. On y trouve des nouvelles de haute mer, Ray Bradbury, Fritz Leiber, C.-M. Kornbluth, Gene Wolfe... tous gens qui ont le sens de la rébellion et la pratique des eaux troubles. La réalité, en rejoignant la fiction du *Promeneur* de Bradbury, a fait de cette courte et déchirante nouvelle un classique. Ce sont enviables advenues sans doute à plusieurs autres textes du recueil. (*Histoires de Rebelles*, anthologie présentée par Jacques Goimard, textes traduits de l'anglais par divers traducteurs. Livre de poche, 418 p., 22 F.)

\* **DESTINATION CAUCHEMAR** : le « Nightmare Express » d'Isidore Halblum roule dans la longue nuit du temps. Les passagers sont très étranges, comme il se doit. Ils ont en outre le dialogue nerveux et les réflexes rapides. Sans cesse le cauchemar les jette dans des périodes haletantes... Encore un récit de voyage dans le temps tout à fait fou ? Oui, et parmi les meilleurs, grâce surtout à son rythme... rapide. Ce train de nuit ne quitte la voie du périodisme que pour traverser les terres de l'épouvante. « *Les [les nazis] ne sont rien comparés aux êtres qui en ce moment même complètent de nous réduire en esclavage. Jusqu'ici, ils ont été empêchés de parvenir à leur fin. Maintenant, ils font une nouvelle tentative* » (p. 43). Tel est le fil central d'un scénario foisonnant. Un roman très moderne, brillant et percutant d'un écrivain juif new-yorkais qui ne perd jamais son sens de l'humour. (*Destination cauchemar*, d'Isidore Halblum, traduit de l'américain par Françoise Maillat. Opta-CLA, 352 p., 195 F.)

\* **RENÉ SUSSAN**, qui vient de publier son troisième livre de science-fiction chez Denoël, *Les Insofités*, se situe hors des courants du genre, dans un paradis littéraire que n'atteint pas l'influence américaine, à la fois vivifiante et dédramatisée. La seconde des quatre nouvelles du recueil, *Les Dents de l'espace*, prouve cependant qu'il peut aussi écrire « à l'américaine », et avec quel brio. La première nouvelle est bergésienne, la troisième est un bijou de poésie désemparée et d'humour glacé. La quatrième texte, *Un fils de Prométhée*, qui a les dimensions d'un court roman, est une variation sur Frankenstein où l'atmosphère d'époque est recrée avec une grande sensibilité. Le Dr Polidori, principal personnage du récit, est aussi, par coïncidence, le héros du roman d'Emmanuel Carrère *Bravoure* (Ed. POL). Le livre de René Sussan est une plongée dans le plus émouvant, et le plus rebelle, des temps de la S.-F., celui de la nostalgie. (*Les Insofités*, de René Sussan, Denoël, 192 p., 37,70 F.)

\* **FRED HOYLE**, astronome et vulgarisateur anglais, est surtout connu en France par son roman *Le Nuage noir*. Les Éditions Néo l'ont réédité en 1973. Voici dans la même collection, sous la même très belle couverture, un autre roman de Hoyle, *Le premier octobre* il sera trop tard (déjà publié en France par Dunod, en 1968). Ce récit, raisonneur et fou, joue à la fois sur le thème des univers parallèles et sur celui des voyages temporels. C'est un livre passionnant : par les idées, d'abord, et par la trame, extrêmement originale. L'intrigue est cependant un peu inaboutie. Fred Hoyle dans la S.-F. : une course à part. (*Le premier octobre* il sera trop tard, de Fred Hoyle, traduit de l'anglais par Chantal de Richemont. Néo, 198 p., 25 F.)

Cet essai, qui fit scandale aux États-Unis défend l'idée pour le moins sommaire que Freud, en délaissant le réel au profit du fantasme, a entraîné la psychanalyse et le psychiatre dans une impasse. « J'étais convaincu, écrit-il encore, que ce que Freud avait découvert en 1896 - à savoir que, dans de nombreux cas, les enfants sont victimes de sévices et d'abus sexuels au sein de leur propre famille - comportait un tel risque qu'il dut littéralement bannir cette découverte de sa prise de conscience. » - R. J.

### Des manuscrits de Péguy et de Céline vendus à Drouot

Les lettres, manuscrits, documents et souvenirs de Charles Péguy dispersés, mardi 20 novembre, à l'hôtel Drouot, ont fait l'objet de nombreuses enchères de la direction du livre, des Archives nationales, du centre Charles-Péguy d'Orléans, de la bibliothèque Jacques-Doucet et de la bibliothèque nationale. Les archives de France ont donné 4 200 F pour la cession du 21 novembre 1915 relatant la mort du poète, tué alors qu'il conduisait sa troupe à l'attaque. La Bibliothèque nationale a acheté 1 900 F le manuscrit d'un drame historique en cinq actes de Romain Rolland *Jeanne de Piennes*, confié à Péguy pour publication éventuelle dans les *Cahiers de la quinzaine*. Un amateur a offert 21 000 F pour une aquarelle de jeunesse de Charles Péguy montrant un train qui avance sur le pont d'Orléans.

En additif à cette vente des archives Péguy, qui proviennent de la succession de son fils Marcel, figuraient plusieurs manuscrits de Louis-Ferdinand Céline. On a noté 185 000 F pour le manuscrit autographe de son pamphlet antisémite *L'École des cadavres*. Les Archives nationales acquièrent pour 21 000 F une série de lettres écrites par

Louise Michal, quand elle était incarcérée à la maison centrale de Clermont (Oise). Enfin, une longue lettre de Charles Baudelaire à sa mère a fait 150 000 F.

### Devinette

« La vie propre des livres est comparable à celle qu'une croyance sentimentale répandue chez les femmes attribue aux chats. Ce sont des animaux domestiques non domestiqués. Définis comme une propriété, visibles et disponibles, ils aiment à se débiter. Si le maître ne se soucie pas de les organiser en bibliothèque... et si l'on a un vrai contact avec les livres, on aura du mal à se sentir à l'aise dans les bibliothèques, même dans la sienne. - Les livres dont il a le besoin le plus urgent refusent toujours de se plier à son autorité, se cachent, ne ravivent qu'à la par hasard ; certains disparaissent comme des esprits malins, généralement aux moments où ils sont particulièrement importants. »

De qui est-ce ? De qui, encore, ces très fines remarques sur la négation du livre que constituent les couvertures illustrées, les couleurs criardes, tout ce tapage recouvert destiné à faire oublier que le volume n'est pas fait pour l'instant mais pour l'éternité, la silence, la capture sans bruit ? Qui fut assez sensible, assez amoureux des êtres de papier, assez attentif à l'époque pour avoir de telles formules : « ce qui fonde le destin des livres, c'est qu'ils ont des visages ; et ce qui fait la tristesse de celui qu'ils présentent de nos jours, c'est qu'il commence à disparaître ? »

Rilke, dans sa correspondance ? Marthe Robert, dans les meilleures pages de la tyrannie de l'imprimé ? Non. Ces lignes sont de Theodor Adorno. Le court texte dont elles sont extraites, intitulé *Caprices bibliographiques*, est un petit chef-d'œuvre. Il se trouve juste au milieu d'un fort volume de *Notes sur la littérature*, qui rassemble d'intéressantes études du philosophe allemand consacrées notamment à Balzac, Voltaire, Beckett, Proust, Stefan George, et Walter Benjamin (Flammarion, 450 pages, 185 F.)

Traduit de l'allemand par Sibylla Müller, cette importante publication était attendue. Cas, « caprices » savoureux sont une surprise. - R.-P.D.

### EN BREF

\* **L'ANNÉE STENDHAL**, qui fut fructueuse en colloques, se prolonge par la publication de leurs actes. Ainsi celui de Grenoble sur « Stendhal / Proust, la société et le roman » est publié par les soins de Philippe Bertier aux Presses universitaires de Grenoble (368 p., 120 F) et celui de Lausanne occupe le numéro 3, 1984, de la revue *Études de lettres*. Ce numéro est dédié à la mémoire de Michel Desbats, professeur à l'université de Lausanne, récemment disparu, et dont la belle contribution sur « le lecteur idéal de Henry Brulot » figure aux côtés de celles d'autres critiques romans réputés, comme J. Roussel, J.-L. Seylaz, J.-E. Jackson (la revue s'obtient au secrétariat de la faculté des lettres, université de Lausanne, CH1015 Lausanne - Dorigny).

\* **LES PRIX FENEON**, dotés de 35 000 francs, dont le jury est présidé par Mme Hélène Albraveller, recteur chancelier des universités de Paris, ont été décernés. Le prix de littérature a été attribué à Gilles Carpentier pour *Les Manuscrits de la marionnette* (Seuil) et le prix d'arts plastiques à Bernard Piffaretti. Un témoignage a été rendu à Philippe Favrier.

\* **LE SALON DU BEAU LIVRE** de Rueil-Malmaison se tiendra du mercredi 28 novembre au dimanche 2 décembre prochain, salle Richelieu, à la mairie. Outre un grand choix de livres d'art, il sera proposé un « audiolivres » de Daniel Pons expliquant le rapport entre la création plastique et la création littéraire, des expositions de photos d'art et de sculptures. Des auteurs dédicaceront leurs œuvres.

\* **A LYON VIENT DE SE CRÉER L'ACADEMIE BELLE-COUR**, consacrée aux « Belles lettres et beaux arts de l'automobile ». Les cofondateurs en sont MM. Pruner et Sauszy (28, quai Fauriol, 69602 Lyon). Les membres de l'académie se réuniront le 24 novembre pour élire le meilleur livre automobile de l'année, auquel sera décerné le premier prix Belle-cour.

PROF...  
La vi...  
E...  
Cather...  
Nay...  
LE NOIR ET LE ROUC...  
ou l'histo...  
d'une amb...  
Grasset



● PORTRAIT

# La violence calme de Roger Giroux

Un poète à découvrir, ce n'est pas si fréquent... Celui-ci a laissé des textes qui allient la force et la beauté

« **E**T toujours, l'obsession d'un livre, alors que déjà, je me sens au-delà. Il m'arrête. Je veux le façonner, et déjà m'apparaît sa coquille morte sur la plage future, l'échéé, touchée par les doigts insensibles. »

L'auteur de ces lignes inquiètes, Roger Giroux, est mort il y a dix ans. Il écrivait cela à un ami, Pierre Rolland, philosophe et champion d'échecs, disparu aussi. Ainsi, Giroux, dont les Editions Unes publient un recueil, *L'Autre Temps* (inédits, textes dispersés), se posait-il les questions - spectres familiers - que d'autres poètes, Munier, Roud, Jourdan, n'ont cessé de décliner.

Sa femme, Damienne Giroux, m'a reçu dans l'appartement où sa bibliothèque, ses collages et des objets laissent deviner ce qu'il fut, assez sombre, plutôt austère. Elle le raconte, assise



Photo Editions UNES

près d'une sculpture de Cardenas, couleur de suie, sous une toile presque monochrome de Poverelli.

Roger Giroux est né le 3 février 1925, près de Lyon. Son

Monteverdi, Webern, Klee, Giacometti. Il aimait aussi le jazz, les westerns, les romans policiers et la science-fiction. Il eut peu d'amis mais, avec des brouilles, leur resta fidèle : Maurice Ro-

che, Edouard Glissant, Jean Paris, Jean Laude.

Très jeune, il traduit *l'Œuf du héron*, de W. B. Yeats, publié ensuite dans « L'âge d'or », la collection de Parisot. Nadeau l'engage comme traducteur de Miller et de Durrell. Il travaille aussi sur des textes de Virginia Woolf, Richard Wright et R. Waldrop. Il entre en 1962 chez Gallimard pour s'occuper de la « Série noire », sous la direction de Duhamel. Il y restera jusqu'à la fin.

### L'alchimie, le zen et la cabale

« Roger était timide et pince-sans-rire, dit Damienne Giroux. Très secret, il s'intéressait à l'alchimie, l'astrologie, le zen et la cabale. Jusqu'à trente-quatre ans, il a vécu dans l'alternance entre les excès de boisson, de nourriture, et des périodes végétariennes, d'abstinence et de jeûne. Il avait surtout le goût de la perfection et me disait : « Je n'écrirais sans doute qu'un seul livre. » A part *l'Arbre le temps*, qu'il a repris et corrigé durant des années, il n'a presque rien publié de son vivant. »

*L'Arbre le temps* reçut le prix Max-Jacob, en 1964, et Giroux eut des témoignages de Blanchot, Dupin, du Bouhéret, Roger Laporte. Ce succès le bouleversa et, comme s'il voulait fuir, disparaître pour lui échapper, il fallut se tuer au volant de sa voiture. Sur des cahiers d'écolier, mêlant proses poétiques, réflexions, pages de journal, il reprit son activité de poète, liée au « fantasme d'un retour à la pureté présumée de l'avant-langue, du cocoon » (1)... Un cancer du pancréas arracha brutalement Giroux à la « déchirure de vivre » qui marque toute son œuvre.

Jean-Pierre Sintive et Damienne Giroux ont réuni dans *L'Autre Temps* des écrits extraits des nombreux cahiers. Certains avaient été dactylographiés par l'auteur. Le volume comprend aussi *Trois poèmes*, offert à Maurice Roche, en 1955. *Et je m'épuise d'être là...*, publié à tirage limité aux Editions Unes, en 1982, et *Cette*, l'un des derniers textes. La beauté évidente et neuve de ce recueil devrait rompre le secret qui pèse encore (en la protégeant, peut-être) sur la tentative de Giroux, calme et violente, capable de produire quelques images d'une force irrépressible : « Ah, neigeait-il ainsi dans le ventre de la baleine ? / Je marche, à pleines dents, je marche jusqu'à l'os / Dans le corps d'une femme dont l'obscurité beauté / Fait jaillir l'âme du silence. »

RAPHAËL SORIN.

\* *L'AUTRE TEMPS*, de Roger Giroux, préface de Bernard Noël, Editions Unes (Campagne-des-Puits, 83720 Traucou-Provence), 152 p., 87 F. Cinquante exemplaires sur Rives contenant une gravure de François Deck signée, 360 F.

(1) Christian Tarding dans *Coff.*, n° 2.

### Bibliographie

- *L'Arbre le temps*, Mercure de France, 1964.
- *Voici*, Ed. Le collet de buffle, 1974.
- *Théâtre*, Ed. Orange Export Ltd., 1976.
- *S*, Ed. Orange Export Ltd., 1977.
- *L'Arbre le temps*, édition augmentée de Liou-je et de Lettre, Mercure de France, 1979.
- *Et je m'épuise d'être là...*, Ed. Unes, 1982.

- La revue *Appare* publiée dans son numéro 2 des inédits de Roger Munier, Pierre-Albert Jourdan, Jean-Louis Giovannoni... et des extraits de *Journal* de Roger Giroux (*Appare*, chez J. Arsham, 15, rue Saint-Germain, 86000 Poitiers, 60 F le numéro).

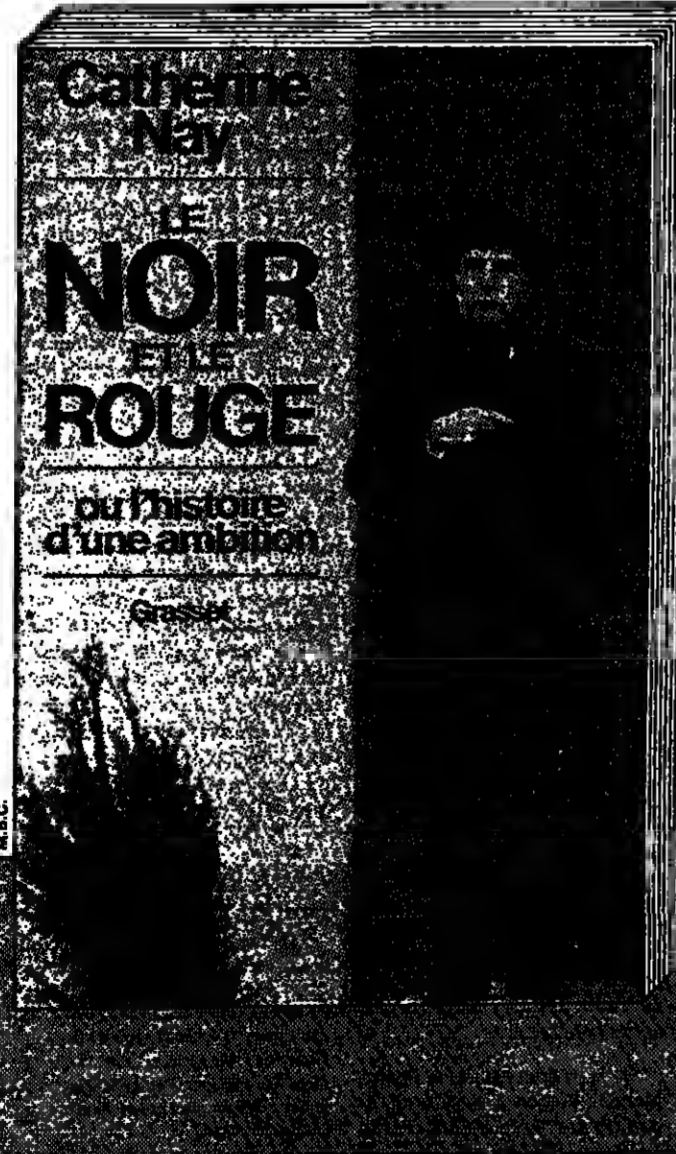
- La revue *Recueil*, animée par Jean-Michel Maulpoix, annonce pour février 1985 des poèmes en prose de Roger Giroux, *Le Lac intérieur* (*Recueil*, Moulin du Montainville, 78124 Mareil-sur-Mauldre).

### INÉDIT

« On ferme la planète... »

« La mort  
A peu près rien.  
On ferme la planète.  
Fenêtre, hériquée de blanc.  
Nuages sans tête.  
Tous les signes  
Vagument complices.  
De quel mur ?  
Dans la gorge.  
On rit.  
Le vent découpe les minutes.  
Dix années.  
Lumière dans un grain de sable. »

# Catherine Nay



## Enquête sur un citoyen Président de la République

PRIX AUJOURD'HUI

GRASSET

DORIS-LOUISE HAINEAULT  
JEAN-YVES ROY

## L'inconscient qu'on affiche

Un essai psychanalytique sur la fascination publicitaire. Pour la première fois, une vaste enquête psychanalytique nous dévoile ce que la publicité montre et cache à la fois. Coll. « La psychanalyse prise au mot »

## Cahiers Confrontation

sous la direction de René Major  
12 - Correspondances  
Un numéro consacré aux correspondances inédites de Freud, avec Silberstein l'ami de sa jeunesse, avec Fliess et avec Ferenczi.

HERVÉ LUXARDO

## Rase campagne

La fin des communautés paysannes. Du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à la fin de la première guerre mondiale la profonde métamorphose qui va faire de la France rurale une union moderne.

Aubier

## RIMBAUD



Alain Borer et Philippe Soupault. 300 illustr. 140 F. Lachenal & Ritter

Apostrophes le 30 novembre

PRIX EUROPÉEN DE L'ESSAI  
Fondation Charles Veillon

## Alain FINKIELKRAUT



### La sagesse de l'amour

essai

GALLIMARD *nrf*

● HISTOIRE

LE DESTIN DE PIERRE MENDES FRANCE

Un religieux de la politique

Par Jules ROY

PENDANT les années 50, dans les mess du corps expéditionnaire d'Indochine où l'on retrouvait les cadres de l'armée française, citer le nom de Mendès, c'était évoquer l'Antichrist. La seconde guerre mondiale était pourtant passée par-là, on avait presque oublié Léon Blum. Mendès avait beau avoir ajouté France à son patronyme, pour nous c'était d'abord un Mendès. On se demandait comment des choses pareilles pouvaient exister. « Uniquement à cause de la République », répondaient certains d'entre nous. D'autres reprochaient même à de Gaulle de l'avoir restauré, la République.

Grâce aux putschs, aux crises de conscience, aux mises à la retraite et à une réflexion devant des techniques inexorables, grâce aussi aux progrès inouïs de l'informatique, nouvelle morale qui a placé sur la table des rois le bouton de déclenchement du feu nucléaire, l'armée actuelle est beaucoup plus attachée qu'autrefois à la légalité. Aujourd'hui, il me semble qu'un nombre important d'officiers supérieurs apprécieraient la rigueur qu'incarne Mendès, qu'ils ont détesté un temps comme ils ont détesté de Gaulle.

Dans cette armée d'alors, que je ne songe nullement à critiquer, l'extermination des juifs par Hitler n'était pas toujours jugée comme une abomination. A propos des camps d'extermination, on se taisait, on laissait dire, on n'en pensait pas moins. Loin encore d'avoir, à l'époque, conquis la majorité des cadres, de Gaulle avait même compliqué le problème en prenant un moment Mendès dans les affaires du gouvernement. En réplique à ce

qui était envisagé comme la barbarie allemande, un juif, chez nous, pouvait devenir ministre. Là était la preuve de la générosité de notre démocratie et de la fragilité de nos institutions.

Qu'un Mendès puisse accéder à la charge de président du conseil, cela semblait cependant peu supportable, même après Blum. Le nom de France surajouté n'effaçait pas les inévitables calamités. On envisageait mal l'éventualité d'une nouvelle expérience. Si mesurées qu'elles fussent sur le plan humain et politique, les interventions d'un Mendès à la Chambre à propos de la guerre d'Indochine soulevaient de sourds murmures d'indignation, mais l'armée était encore muette. A propos de Mendès, on répétait que, comme député, il avait été arrêté en 1940 à Casablanca, et pourquoi donc, sinon parce qu'il fuyait ? On savait aussi qu'il avait servi comme navigateur pendant la guerre, ce qui était un brillant argument en sa faveur. On concluait - expression qui subit des fortunes diverses - que ces gens-là avaient plus d'un tour dans leur sac.

Boue émissaire

Tels étions-nous, si je me souviens bien, à cette époque, dans l'armée à laquelle j'appartenais comme officier d'active. Ce n'est pas sans un certain sentiment de gêne que j'écrivis cela, mais comment tricher ou seulement biaiser quand il s'agit d'un homme pour qui la quête de la vérité fut la vertu la plus haute ? Ni meilleur ni plus éclairé que les autres, me posant seulement des questions, j'appartenais à un grand corps de l'Etat humilié, un peu perdu, mal relevé de ses défaites et qui n'avait pas fini d'attribuer aux faiblesses des lois et à la dégénérescence des individus la cause de ses malheurs : la proportion des Français libres parmi nous était infime, l'esprit teinté inspirait à peu près l'ensemble des réactions des cadres.

Par chance pour moi, grâce à Amrouche et à Camus, mes yeux étaient dessillés en ce qui concerne le problème colonial - ce qui me rapprochait de Mendès et de son impitoyable analyse critique, et cependant, en tant qu'officier, obscurément et viscéralement, je demeurais hostile à ce qu'il représentait. C'est à cette époque-là que je me crus, la mort dans l'âme, contraint de rompre avec l'armée pour des raisons morales. Je ne rappelle ce détail que pour éclairer le lecteur. A mon étonnement et presque par la force des choses, je me sentis devenu un de ses disciples. Je pris même modèle sur sa pudeur pour m'en aller sans bruit ni provocations, espérant de mes idées qu'elles triompheraient à la longue plus que dans le choc des contraires et des conflits.

Après Dien-Bien-Phu, les choses changèrent. Certes, on ne pardonnait pas à Mendès, de qui le langage restait d'une dignité et d'une fermeté parfaites, de s'être chargé de traiter avec l'ennemi et de sceller en quelque sorte les bontes de la nation, mais sa désignation était due au désastre. N'était-il pas un bon émissaire, ce prenait-il pas sur ses épaules les péchés de la nation tout entière ? Qui, à part lui, se fût prêt à cette basse besogne qui ne durerait qu'un temps très court ? Après quoi, on se débarrasserait de lui.

Les événements surgirent dans la logique : l'Algérie ne tarda pas à s'enchaîner à l'Indochine. Cédant à la force de conviction des directeurs de l'Express d'alors et à l'illusion de me croire libre de toute entrave, j'osai désavouer mes anciens camarades engagés dans de nouveaux combats de répression. Cette fois, ce fut sans surprise que je me trouvai parmi les fidèles de Mendès. Lui,

Mendès, jugea-t-il mon impulsion équivoque ? Ou crut-il prudent de ne pas m'encourager dans la voie de la subversion ? Sur lui, j'avais l'avantage d'avoir, hélas ! vu de mes yeux pratiquer les extrêmes auxquelles conduisait le système colonialiste qu'il dénonçait, je témoignais de la façon dont l'aviation grillait les villages au napalm et dont l'armée « pacifiait » les zones infestées de victimes.

Ce ne fut pas à lui que je pensai pour rompre la fatalité dans laquelle soudain je me trouvais. Il était à la fois trop loin et trop compromettant. Je ne le vis qu'au moment où, en 1960, je menais une enquête sur les circonstances dans lesquelles la bataille de Dien-Bien-Phu avait été menée et perdue.

Naturellement, c'était un homme universellement connu, aux traits tout à la fois familiers et comme fluctuants. Sur les photos d'agence, on l'avait observé souverain avec Chou En-lai et rayonnant comme un soleil noir à la conférence de Genève ; suivant les cas, il exprimait toutes les incertitudes, les déterminations ou les plus sombres prévisions. Dans notre lutte à propos de l'Algérie, il était désormais de ceux qui nous inspiraient et à propos de qui nous nous interrogions dès qu'un obstacle surgissait. Beaucoup d'entre nous le considéraient comme leur directeur de conscience ; ceux qui n'avaient pas la chance de l'approcher, comme leur conscience même.

Intransigeance

Dans le décor sévère de son appartement de la rue du Conseiller-Collignon, à la Muette, il m'apparut tel que je l'attendais. Toujours maître de lui, s'il dissimulait parfois les sentiments qu'il éprouvait, il ne feignait jamais d'éprouver des sentiments qu'il n'avait pas. Les épreuves l'avaient déjà terriblement marqué. Sur son visage comme entaillé de coups de baïonnette, le sourire tenait du rictus. On ne l'imaginait pas dans un banquet de comices agricoles de l'Eure où, pourtant, il avait bien dû prendre la parole au début de sa carrière de jeune député, mais plutôt après un enterrement, au moment de l'ouverture du testament. Capable de séduction par son rayonnement moral, il m'apparut comme un religieux de la politique, l'onction en moins, au plus vif comme au plus près de tout ce qui pouvait battre les murs de sa vie intérieure, et avec lequel la conversation ne pouvait se dérouler qu'à propos de l'essentiel et sur les hauteurs. Plus tard, je le vis aussi comme une sorte de figure de proue de navire de combat, indétournable, inarrachable, indestructible, à jamais fixé sur sa route entre les lames et les étoiles.

Humble pour qui seule la vérité comptait, il représentait une intransigeance absolue qui n'avait pas besoin d'aides. Je n'avais été impressionné à ce point - vaguement terrorisé - que par de Gaulle, mais alors que pour atteindre de Gaulle, il fallait se hisser comme à travers une citadelle et passer des pont-levis, Mendès était proche, sur le même plan que soi. Avec de Gaulle, il y avait parfois, si l'on pense à 1958, des accommodements avec le ciel quand il s'agissait des intérêts de la patrie ou

• UN COLLOQUE SUR L'EXPERIENCE MENDES FRANCE (1954-1955) ET LE MENDESISME, organisé par l'Institut d'histoire du temps présent, aura lieu les 13, 14 et 15 décembre au grand amphithéâtre de la Sorbonne (47, rue des Ecoles, Paris 5<sup>e</sup>). L'ensemble des contributions seront regroupées autour de cinq thèmes : « Un homme au style » (rapporteur : F. Bédarida) ; « Un projet et une pratique » (J.-P. Azéma) ; « Une certaine idée de la France » (P. Melandri) ; « Pour une France moderne » (J. Bouvier) ; « Le mendésisme » (J.-P. Rioux, H.T.P., 80 bis, rue Lecourbe, 75015 Paris.)

des siens - ce qui allait de pair. Avec Mendès, pas le moindre. Plus près des hommes, Mendès était aussi ombrageux que de Gaulle à propos de la France, seulement il s'appelait Mendès.

On avait-il acquis la sublimation de cette passion ? Peut-être dans le fait que la vérité est plus simple à dire. Inachetable, incorruptible, intraitable, il ne cédait sur rien de ce qu'il croyait être la vérité. Ainsi provoqua-t-il même l'admiration forcée de certains milieux où l'on a tendance à croire que la rigueur ne s'accélère que de la droite. Cette rigueur dans une conscience de gauche fit se pâmer plus d'une duchesse de l'intelligentsia progressiste.

Dans les prétoires, la justice est représentée par un fleau aux extrémités de quoi les plateaux balancent. Il était ce fleau, du même métal qu'une épée, il était une épée.



Photo CHRISTIAN RAUSCH (VIVA).

La modernité d'un jeune radical

AVANT-HIER, sa statue était dévoilée au Luxembourg ; demain, son gouvernement et le mendésisme seront à l'ordre du jour d'un important colloque organisé par l'Institut d'histoire du temps présent au CNRS : décidément, Pierre Mendès France est capable de nous surprendre encore, en échappant à un banal purgatoire des grands hommes récemment disparus. Du côté cour au côté jardin, il n'a pas quitté la scène de la conscience nationale et de la réflexion libre. La publication de ses Œuvres confortera sans aucun doute ce statut d'exception.

L'entreprise, qui doit s'épanouir en six forts volumes, a été menée à bien avec célérité par une discrète et efficace équipe de proches qui a su s'entourer de précautions scientifiques indispensables et qui a puisé à pleines mains dans les impeccables archives personnelles que l'ancien président du conseil avait constituées à Louviers. Entre la commémoration sélective et l'érudition maniaque, les responsables de cette entreprise ont choisi une voie médiane : donner tous les textes essentiels, livres, articles, interventions publiques, discours ou correspondances, les présenter soigneusement avec un appareil critique minimal, mais en soulignant les continuités d'une pensée et d'une action.

Une idylle patriotique avec la France

Bien servie par une belle présentation matérielle, cette édition monumentale, efficace et honnête s'adresse à l'évidence aux honnêtes gens. Moins scientifique que celle des Œuvres de Jaurès annoncée chez Privat (un été aimé, par exemple, voir figurer en annexe la liste des articles et des lettres qui n'ont pas été retenus), elle s'apparentera - sans préjuger du fond - à celle des Œuvres de Blum, menée à bien, jadis, chez Albin Michel.

S'engager : ce premier tome couvre les années de 1922 à 1943, de la note de lecture d'un frais bachelier d'à peine seize ans qui exige déjà dans le bulletin l'Université de Paris des cours d'enseignement civique, jusqu'aux dernières pages de carnet du capitaine du groupe Lorraine, qui commande à la hâte à Lodron costume de pékin et cartes de visite, avant de gagner Alger, où de Gaulle le mobilise civilement et sans civilités hors saison pour le destin que l'on sait.

Pour plus des deux tiers, c'est un rassemblement des écrits de guerre. Non seulement Liberté, liberté chérie, publié à New-York dès 1943, avec sa petite suite superbe, Roissy-en-France, récit d'un vol de groupe du bombar-

dier Mendès France en octobre 1943 - qui avaient été repris chez Fayard en 1977, - mais aussi, morceau de choix inédit et étonnant, les Carnets de notes du groupe Lorraine. Si on les flanque des textes peu connus de la bataille que mena Mendès France contre les magistrats vichystes qui l'accusaient d'avoir déserté en 1940, on lira une très civique et charnelle idylle patriotique de cet homme avec la France. Mendès décrit aussi bien qu'il a combattu ou qu'il a témoigné.

Toutefois, pour saisir l'homme, on ne ménagera pas son attention au petit premier tiers du livre, qui suit pas à pas le thésard sur la politique financière du gouvernement Poincaré, le plus jeune député de France, à Louviers en 1932, le krynésien sans le savoir et le sous-secrétaire d'Etat au Trésor sous Léon Blum en 1938. On y retrouvera bien sûr sans

peine un radical de toujours, fort préoccupé de la défense concrète de ses électeurs ruraux, des loisirs des cofrères des écoles ou des sens giratoires de Louviers. Et l'on constatera que Mendès est déjà moderne en étant Mendès.

De ces textes jaillit, fort armé, un politique assuré, avant même les honneurs du vrai pouvoir, qu'il s'agisse de la doctrine économique enracinée dans la saine gestion financière, de la justice fiscale ou du verre de lait aux enfants des écoles (dès 1937 !). L'antisémitisme est déjà à l'œuvre, le doute étroit parfois le jeune Mendès France. Mais il est déjà livré, entier, et peu après son élection de 1932, il déclara : « Si nous avons été vainqueurs, nous n'avons pas fait le plus difficile. »

JEAN-PIERRE RIOUX. \* ŒUVRES COMPLÈTES de Pierre Mendès France, tome 1 : S'engager : 1922-1943. Gallimard, 837 p., 195 F.

Le travail d'édition

ORDONNÉE selon un plan chronologique, l'édition des œuvres complètes de Mendès France (sans doute plus de 4 000 pages au total) couvrira au fil des tomes les périodes 1922-1943 (S'engager) ; 1943-1954 (Une politique de l'économie) ; 1954-1955 (Gouverner, c'est choisir) ; 1955-1968 (Pour une République moderne) ; 1968-1974 (Préparer l'avenir) et 1974-1982 (Une vision du monde).

Œuvres « complètes » : l'équipe, regroupée autour de M. François Stasse (1), maître des requêtes au Conseil d'Etat, qui établit ce corpus, n'en a exclu que ce qui avait trait exclusivement à des questions personnelles ou à des problèmes d'intérêt strictement local.

Aidés par la volonté active de Mme Marie-Claire Mendès France et par le soin minutieux qu'avait toujours apporté « PMF » à la tenue de ses archives, cette équipe est en mesure de livrer à la sagacité des chercheurs ou tout simplement à l'intérêt des lecteurs, outre la réédition des ouvrages publiés du vivant de leur auteur, des textes disparus (interventions, discours, articles), les écrits qui concernent l'action gouvernementale de Pierre Mendès France et sa correspondance.

Si la méticulosité de Pierre Mendès France a facilité la tâche de ses éditeurs, ils ont dû

ou doivent surmonter d'autres obstacles. Les Allemands avaient saisi et détruit ses papiers, pendant la seconde guerre mondiale. Une patiente recollection a donc été nécessaire pour combler le vide ainsi créé. D'autre part, certains documents retrouvés ne sont en principe pas accessibles au public avant un délai de soixante ans. Il faut donc solliciter et obtenir au coup par coup les autorisations administratives nécessaires pour pouvoir les publier.

Au total, si l'on excepte les Carnets de notes du groupe Lorraine, Pierre Mendès France, tout entier tourné vers l'action ou la volonté d'agir, selon les périodes, n'aura guère confié sur papier d'états d'âme ou d'impressions personnelles. De même, convaincu de l'impossibilité d'occuper la double position de juge et partie, a-t-il toujours refusé d'écrire des mémoires, préférant par exemple faciliter le travail de son biographe Jean Lacouture.

MICHEL KAJMAN.

(1) Les principaux collaborateurs en sont MM. Georges Bourdat (chef adjoint du cabinet de Pierre Mendès France en 1954), Richard Dartigues (conseiller-maître à la Cour des comptes), M<sup>me</sup> Simone Gros (professeur agrégé d'histoire) et M. Stéphane Hessel (ambassadeur de France).

PAYOT NOUVEAUTES BERNARD EDELMAN LA MAISON DE KANT Conte moral 185 F RABINDRANATH TAGORE LA MAISON ET LE MONDE ROMAN 80 F OTTO RANK L'ART ET L'ARTISTE SCIENCE DE L'HOMME 150 F GEORGES GUSDORF L'HOMME ROMANTIQUE BIBLIOTHEQUE SCIENTIFIQUE 100 F JEAN-PIERRE GUVILLIER L'ALLEMAGNE MEDIEVALE 2 - Echec d'une nation BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE 190 F IOAN P. COULIANO EXPERIENCES DE L'EXTASE BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE 120 F SILVIA ALBERTI DE MAZZERI LEONARD DE VINCI BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE 95 F PAUL HOFMANN O VATICAN! du Saint-Siège considéré sans indulgence SERIE DOCUMENTS 99 F 106, bd St Germain 75006 Paris

● PHILOSOPHIE

# Bernard Edelman dans la maison de Kant

UNE fois refermée la *Maison de Kant*, on n'a qu'une crainte : que cette œuvre passe inaperçue. Car, comme le *Mythe d'Icare*, d'André Comte-Sponville ou la *Force majeure*, de Clément Rosset, cet essai de Bernard Edelman, brillant avocat d'une quarantaine d'années auquel on doit déjà le *Droit saisi par la photographie* et *L'Homme des foules*, touche le lecteur par la qualité exceptionnelle d'une écriture modulant un désespoir salubre. « J'ai aimé Kant, écrit Edelman, non point pour la grandeur austère de sa pensée, mais pour le désespoir qui l'anime de n'être pas aimé. »

On ne s'étonne pas d'apprendre qu'après avoir paté dans le marxisme stalinien et avoir tenté de comprendre dans *L'Homme des foules* pourquoi les hommes sacrifient leur liberté sur l'autel des illusions collectives, Bernard Edelman ne pratique plus guère qu'Homère, Ovide, Shakespeare, Baudelaire et, parmi les contemporains, Victor Segalen et Cioran. S'il tient à rester avocat, c'est qu'il se méfie de son tempérament spéculatif : « Le métier d'avocat me permet de ne pas perdre le contact avec le concret. Je trouve très important de savoir ce que sont les affaires, même si ce n'est pas pour en faire. »

Spécialiste en matière de propriétés littéraires et artistiques, défenseur scrupuleux des droits de la personne, Bernard Edelman a retrouvé, avec la *Maison de Kant*, ses deux passions de jeunesse : l'écriture et la philosophie. Mais qu'on ne s'y trompe pas : cet amateur à l'allure de dandy, enveloppé dans une veste en peau de chèvre tibétaine, détestant comme Kant les buveurs de bière, volontiers sarcastique et toujours irrespectueux, fait entendre dans le concert philosophique une voix singulière dont on percevra l'écho dans l'entretien ci-dessous.

R. J.

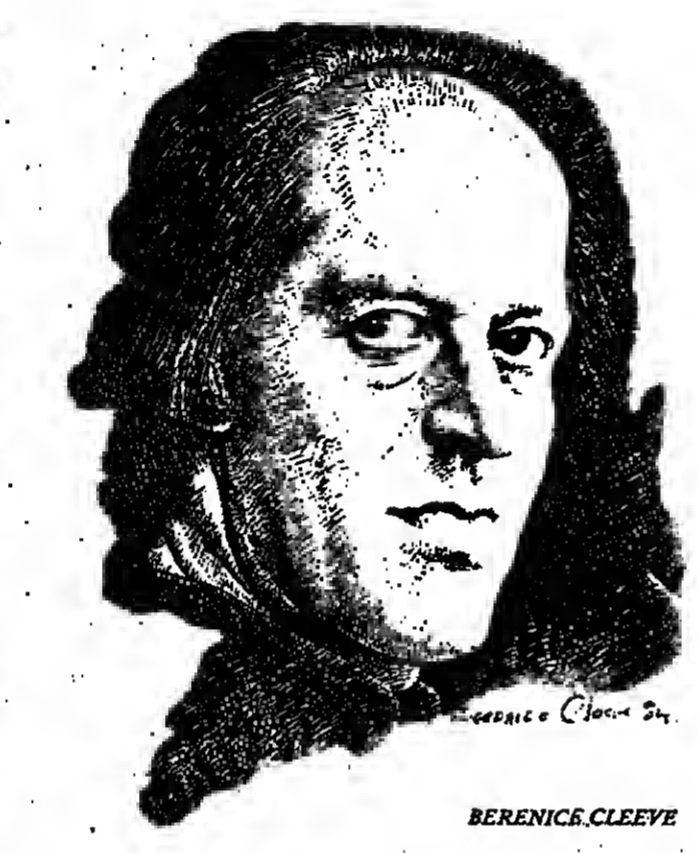
## « Le philosophe dont le malheur a été le plus méconnu »

« Pourquoi Kant ? Comment s'est opérée la métamorphose d'un penseur réputé pour son anxiété en un homme obsédé par la peur et la douleur ? »

« Pourquoi Kant ? Parce que c'est le philosophe dont le malheur a été le plus méconnu ! Kant n'a jamais fait profession de malheur, comme Nietzsche, Kierkegaard ! Traditionnellement, on présente l'auteur des *Critiques* comme un être froid, moraliste, méticuleux et, pour tout dire, anxiété et ennuyeux. En réalité, Kant est aussi l'auteur de multiples ouvrages et opuscules qui traitent de l'histoire, du droit, de la maladie, de la mort, des femmes, de la mode, de l'éducation des enfants... Et il a même écrit un livre prodigieusement amusant sur l'anthropologie, qui a d'ailleurs été traduit en français par Michel Foucault (1). »

« Or, dans ces multiples ouvrages, Kant apparaît comme un homme excessivement malheureux, frappé d'un chagrin indicible, luttant contre le dégoût de la vie et l'emprise de la folie, pleurant sur une enfance perdue et « mangeant » littéralement de la philosophie pour se maintenir vigoureux. »

« Pour moi, le malheur kantien, c'est le malheur de la raison, le malheur de la conjuration, le malheur de la philosophie, et je comprends — ô combien — Thomas de Quincey, qui disait



BERENICE CLEEVE

ironiquement que tous les philosophes, espèrent, un jour, être assassinés ! Les philosophes ont toujours voyagé entre Socrate, qui apprend à mourir, et Job, qui apprend à souffrir ; par quoi on voit que la philosophie est fille de la crainte et de la peur, et qu'elle contemple sa naissance dans le miroir de la mort.

fut un autre moment, où je m'interrogeais sur l'existence sociale du sujet ; la *Maison de Kant* en est un autre, enfin, où je crois avoir provisoirement compris que notre identité est domiciliée. Même les nomades aiment planter leur tente aux mêmes lieux, car l'homme de nulle part est un homme de rien. « Habite et n'habite pas ta maison », disait René Char, et Hölderlin avait, avant lui, célébré l'homme qui habite la terre en poète !

« Quel lien y a-t-il entre votre précédent essai, *L'Homme des foules*, et la *Maison de Kant* ? »

« Vous me posez une question fort embarrassante, car je fais et défais chaque jour ma généalogie, et je m'invente, au gré du moment, des parentés imaginaires ! Si je devais répondre, néanmoins, il me faudrait vous dire la difficulté que j'ai eue à renouer avec moi-même. Longtemps je me suis perdu dans les marais de l'histoire, du marxisme, du droit même, éberchant vainement, ailleurs qu'en moi-même, à trouver la cause de ma perte. Notre temps n'est pas propice aux retrouvailles, et nous nous contempnons dans un miroir brisé, incapables que nous sommes de nous recomposer. *L'Homme des foules* est un moment de cette épreuve où je m'interrogeais sur les raisons de cette perte narcissique ; le droit

### « La passion sexuelle est anthropophage »

« Kant tient des propos très réactionnaires sur la femme, l'éducation des enfants, la Révolution française, la sagesse, l'amour... Les reprenez-vous à votre compte ? »

« Réactionnaires ? Pourquoi réactionnaires ? Kant nous dit que le mariage est conçu pour tuer le désir, que la passion sexuelle est anthropophage, que le père considère son fils comme l'instrument de la vengeance maternelle, que le prince doit dissimuler qu'il gouverne en autocrate et faire croire qu'il satisfait ses sujets, que la Révolution française a inventé la terreur moderne, c'est-à-dire la terreur

légale, en même temps que les droits de l'homme, et qu'enfin la seule, la véritable question philosophique est de savoir durer jusqu'au bout de sa vie, pour atteindre, dit-il, l'âge d'un Nestor ! Où est, ici, la « réaction » ? Faut-il dire, pour être humaniste, que le mariage est conçu pour le plaisir, que les enfants sont indifférents aux baines conjugales, que le prince est heureux du bonheur des sujets et que la politique est la liberté en acte ! Je ne veux pas finir comme Candide, estropié et un œil en moins ! »

« Est-ce que vous serez bien dans la maison de Kant ? »

« Ob, quelle question perfide ! Vous savez, la maison de Kant, c'est la maison de l'homme occidental, c'était la maison d'Hésiode, celle de Xénophon, celle de Laocös ! C'est la maison de la duplicité du désir humain, partagé entre la femme du dedans — mère et épouse — et la femme du dehors — noire et brillant de parfums. Alors que le mari rêve aux femmes nocturnes, aux chasseresses embusquées dans les portes cochères, il tient sous les verrous celle dont l'enfermement lui permet l'aventure ! La maison de Kant est la maison du malheur lucide et des enfants désenchantés. J'aimerais une maison où la femme du dedans soit aussi la femme du dehors ; qu'elle soit, tout à la fois, celle qui promet et celle qui repaît ! Et que mes enfants apprennent de moi qu'on peut se passer de son père ! »

« Ce conte moral, pour qui l'avez-vous écrit ? »

« D'abord pour moi-même, car j'y ai appris, par l'absence de l'écriture, l'absence de la liberté. En outre, je dois vous dire que j'ai horreur du « public », cette catégorie polymorphe et inorganique. J'aimerais trouver des lecteurs, au sens où Baudelaire s'adresse au lecteur, son frère. J'aimerais que ce livre soit lu comme je l'ai écrit, avec du temps, de la patience, et cette sorte de charité lyrique qui tient autant à l'apitoiement qu'à la cruauté sur nous-même. C'est un livre de la résistance, et je voudrais trouver des « résistants ». »

Propos recueillis par ROLAND JACCARD.

\* LA MAISON DE KANT, de Bernard Edelman, Payot, 180 p., 60 F.

(1) *Anthropologie du point de vue pragmatique*, Vrin, 1970.

### PARTEZ TRANQUILLE POUR L'ÉGYPTÉ !

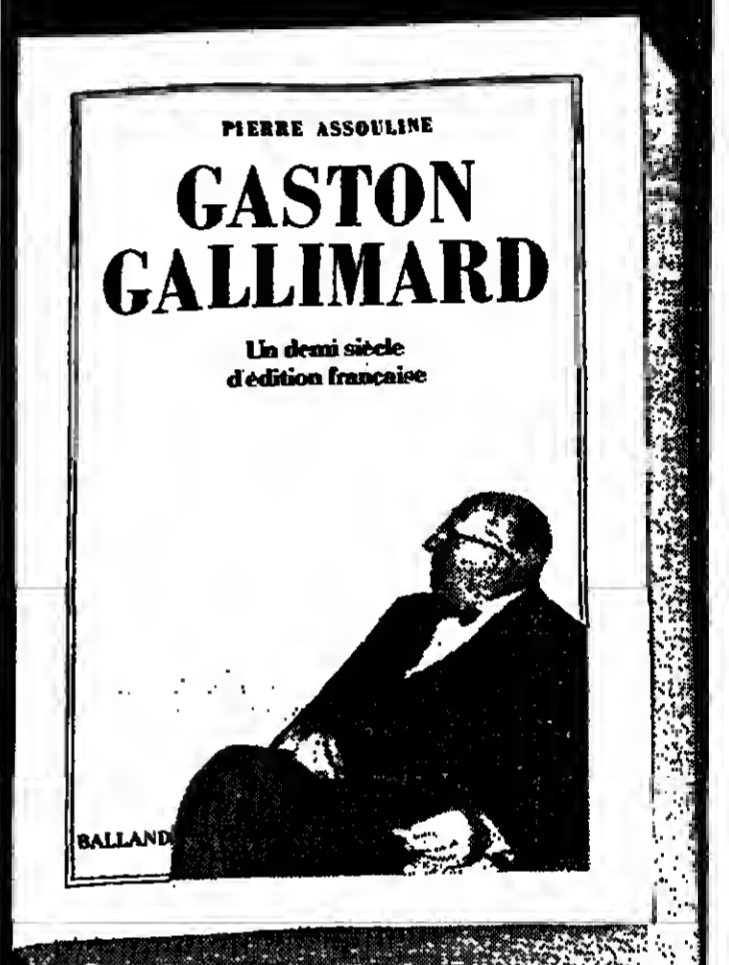
Il n'y a plus d'hippopotames, il n'y a plus de crocodiles ! Vous ne verrez pas, sur les rives du Nil, une seule fleur de lotus, un seul fourré de papyrus sauvage. Pourtant cette faune et cette flore, aujourd'hui disparues, s'étaient en sages hiéroglyphes sur les temples antiques : c'est au contact d'une nature débordante de vie que naquirent l'écriture et les croyances des anciens Égyptiens.

Si vous ne rapportez pas, en revenant d'Égypte, quelques pincés du sable du temps (ce n'est rien d'autre, vous le savez, qu'un peu de sable du désert), vous en trouverez, composant de superbes images, dans *Le Sable des pharaons*, le dernier album de Joël Cuénot : des images qui vous emmèneront au temps lointain où l'homme portait sur la nature un tout premier regard. Une vision originale, un reportage « écologique » sur la terre des pharaons, à l'époque où l'hippopotame, tout comme le crocodile, étaient aussi des dieux.

Une documentation gratuite concernant ce titre et ceux de la collection : Les sentiers imaginaires vous sera envoyée, sans aucun engagement, en écrivant aux Editions Joël Cuénot, BP 24 Meudon-Bellevue, 92194 Meudon cedex ou en laissant votre nom et votre adresse au 507.B.11 (répondeur).

**RÉSURGENCE DE L'HYPNOSE**  
 sous la direction de LÉON CHERTOK  
 L'hypnose considérée comme la matrice de toutes les psychothérapies relationnelles : suggestion, empathie, transfert, ne sont-ils pas les « clefs affectives » de ce qui se passe en thérapie ?  
 Collection « B.N.P.F. » — 146 F  
 DESCLÉE DE BROUWER

**Balland**  
 D'innombrables anecdotes plus amusantes, plus passionnantes les unes que les autres.  
 JEAN D'ORMESSON



L'auteur est parvenu à évoquer le milieu littéraire... avec une ironie tranquille... Tout un moment de la vie intellectuelle française.  
 FRANÇOIS NOURISSIER

LANCE



ité d'un jeune radical

Le travail d'édition

O

● PHILOSOPHIE

La « mode Lévinas »

TRADUIT dans toute l'Europe et au-delà, reçu par le pape, professeur honoraire à la Sorbonne, Lévinas est à la mode. Pour une fois, celle-ci ne se trompe pas et nous désigne l'un des plus profonds penseurs de sa génération. Né en 1906 en Lituanie, « nourri aux lettres catholiques depuis son enfance », puis étudiant de Husserl et de Heidegger, son interrogation est au confluent de la pensée occidentale et de la tradition juive, ce qui dans une seule œuvre est rarissime.

Deux ouvrages viennent à point pour nous conduire dans les arcanes d'une pensée exigeante, constituée par la patiente lecture des deux héritages, grec et biblique, et leur mise en question réciproque. Il y a bien longtemps que la philosophie et le judaïsme n'avaient pas fait si bon ménage !

La livre de Roland et Petrosino (traduit et adapté de l'italien) est bien plus qu'une « introduction à l'œuvre de Lévinas » comme le prétend son sous-titre. En effet, cet ouvrage tente d'explicitier la démarche, de l'intérieur, à partir de la quête du statut du sujet, sur le fond de la violence nourritive du « il y a », jusqu'à la manifestation la plus percutante, la plus proche et la plus lointaine, celle du visage de l'autre. Aucun système ne pourra jamais banaliser ce dernier. La morale devient philosophie première et, subvertissant la métaphysique et son histoire, montre que l'être est signification, être pour l'autre, « autrement qu'être » et non plus être en soi. Ce livre est la meilleure étude sur Lévinas parue à ce jour.

Fidèles à leur réputation d'excellence tranquille inaugurée par un Franz Rosenzweig et confirmée par un Dostoevski, les Cahiers de la nuit surveillée nous offrent un florilège, rassemblé par Jacques Rolland, de textes de Lévinas (inédits ou officieux d'accès). L'œuvre est interrogée dans sa genèse et ses modalités avec admiration certes, mais sans exclure le débat, toujours de très haute tenue. Une bibliographie et une biographie complètent ce volume.

DOMINIQUE BOUREL  
★ LA VÉRITÉ NOMADE, de Silvano Petrosino et Jacques Rolland. La Découverte, 126 p., 90 F.

★ LES CAHIERS DE LA NUIT SURVEILLÉE, n° 3 : Emmanuel Lévinas. Verdier, 357 p., 145 F.

Une vision juive de la morale

Avec « la Sagesse de l'amour », d'Alain Finkielkraut, et « le Nom de l'homme », de Benny Lévy, une même question est posée : comment fonder ma relation avec l'autre si nous devons échapper au conflit ?

PEUT-ÊTRE serait-on moins disposé à comparer l'essai d'Alain Finkielkraut et celui de Benny Lévy, très différents de ton et d'intention, s'ils ne paraissaient en même temps, avec une commune référence à Emmanuel Lévinas, contribuant ainsi, avec d'autres publications simultanées, à « cristalliser » pour le public la présence d'un philosophe exigeant, difficile, âgé aujourd'hui de près de quatre-vingts ans, et en qui s'incarne une part importante de la pensée juive contemporaine.

Alain Finkielkraut et Benny Lévy ont en commun d'avoir vécu leurs vingt ans autour de 68, d'avoir pris conscience de leur identité à travers Sartre et ses Réflexions sur la question juive, d'avoir exploré cette identité, contre Sartre ou en dialogue avec lui, par une méditation sur la tradition, l'histoire et la pensée juives.

Pour le reste, ils diffèrent autant que leurs tempéraments. S'ils ont travaillé ensemble pour Michel Foucault, lorsque celui-ci aimait une rubrique de réflexion dans le Corriere della Sera, la lecture de Lévinas est venue chez chacun d'eux animer un tour de pensée et un style d'expression qui les rendent assez étrangers l'un à l'autre. Essentiellement latine, « mondain » au sens convenable du terme, c'est-à-dire tourné vers le monde et se servant volontiers des médias, tel apparaît Alain Finkielkraut ; religieux, voire « mystique », centré sur une petite communauté d'étude, selon le modèle du cercle rabbinique, voilà Benny Lévy.

Le premier fut un élève de Roland Barthes, à qui il reste fidèle par une conception avant tout littéraire de l'essai. Il aime les mots autant que les idées, il s'est d'abord plu à jouer avec les unes comme avec les autres. Le Nouveau Désordre amoureux et Au coin de la rue, l'aventure, écrits avec Pascal Bruckner, participaient euphoriquement de l'air du temps tout en le contestant avec humour et finesse.

Dans le Juif Imaginaire, son meilleur livre en solo, Alain Finkielkraut retrouvait l'auto-ironie sartrienne des Mots pour se contester lui-même en démystifi-

ant son aïeul militant défrôqué, converti au judaïsme. De tous les anciens de 68, il était le seul, ou presque, parmi les « notoires », à ne pas avoir donné de livre. L'attendait-on encore ? Ce livre, le voici, le Nom de l'homme, publié discrètement chez un éditeur spécialisé dans les textes de spiritualité juive, et c'est incontestablement un livre de philosophie.

Le sous-titre, Dialogue avec Sartre, ne couvre en rien une suite posthume aux entretiens si controversés du Nouvel Observateur. Pas de détournement de mort donc, pas plus qu'il n'y eut, à mon sens, d'effacement de vieillard dans ces entretiens qui, en revanche, fonctionnèrent comme un piège médiatique où Sartre et Benny Lévy tombèrent l'un et l'autre, par précipitation (et Simone de Beauvoir y tomba à leur suite : croit-on que son jugement sur le contenu et la forme de ces entretiens eût été aussi véhément s'ils avaient paru dans une modeste revue d'études juives ?). Ici le dialogue se déroule non plus avec un homme philosophe tant bien que mal sous le feu d'un questionnement, mais avec une pensée, autrement dit de textes, abondamment cités.

Les tables de la Loi

Sans doute est-ce par ce livre qu'il aurait fallu commencer. Si Benny Lévy l'avait écrit et publié avant les entretiens, le malaise qu'ils ont provoqué eût été moindre. Il y avait une trop grande disparité entre Sartre qui, aux yeux des lecteurs, paraît adossé à une œuvre qu'il était libre de contester lui-même, et Benny Lévy qui, faute d'un écrit derrière lui, n'osait faire fond sur une pensée propre pour contester la philosophie de Sartre, et comptait cette position de faiblesse par un ton déplaçant de malement acharné à amener le philosophe de l'Être et le Néant et de la Critique de la raison dialectique sur sa position à lui, jamais précisément affirmée ou argumentée, mais déguisée en interrogation.

Avec ce livre nous savons sur quel socle de certitude le jeune philosophe attendait impatientement que le vieux lui rende les armes : c'est sur les tables de la Loi qu'il est fondée sa pensée. Et si ce livre n'est pas vraiment un dialogue, qui suppose la recherche en commun d'une vérité par nature inaccessible parce que toujours reculée par le dialogue lui-même, mais bien plutôt une

discussion, où il s'agit d'accabler l'interlocuteur dans ses propres impasses, c'est pour la même raison qu'il viciait comme dialogue les entretiens avec Sartre vivant : Benny Lévy sait d'avance où se situe la vérité, il se tient en ce point où elle permet à sa pensée de prendre appui, point par rapport auquel la pensée de Sartre ne peut tracer qu'un parcours errant, sauf à s'y centrer à son tour.

Cette discussion est de haute tenue, elle est admirablement architecturée, elle mérite d'être suivie et discutée pas à pas. Disons simplement, pour en préciser l'enjeu, qu'elle traite du problème central non résolu par la pensée de Sartre : si la liberté est par surcroît quelque chose de rien porte et qui ne peut s'appuyer sur rien pour prendre l'élan qu'elle se donne elle-même, comment fonder une vision éthique du monde où les libertés n'entrent pas en conflit par le regard pétrifiant mais se lient librement pour faire advenir la liberté de tous, c'est-à-dire la réciprocité ? Si, ce qui nous définit comme hommes, c'est le conflit né de la rareté, indice de notre sous-humanité, comment penser notre humanité ? Si nous sommes des rats en proie à l'idée d'homme, par quel saut deviendrions-nous jamais des hommes ? Il y faudrait une conversion simultanée de tous, toujours possible en droit, totalement improbable en fait.

Faute de s'assumer comme fils, Sartre, selon Benny Lévy, parce qu'il s'est voulu incréé, sans passé, fils de ses œuvres, n'a pu concevoir notre humanisation que comme une conversion à la foi socialiste, qui est une religion de l'Homme coquin comme le même que Dieu. Pour le judaïsme, au contraire, Dieu est l'Autre absolu, l'Infini : il est le Nom. Et sa seule trace est verbale : elle est la loi qu'il a dictée et qui fonde la tradition spirituelle du peuple juif. Une morale de l'Autre comme même en tant qu'autre ne trouve à se fonder que par la reconnaissance de la Loi, transmise à travers deux principes, le Matriel (donné dans le sourire de la mère à l'enfant), qui fonde la langue, et le Séminal, principe paternel, qui assure le sens.

Ces deux principes définissent un lieu, celui de l'étude par laquelle le Juif peut « se détourner du prestige ambigu de l'Homme, pour tenter, témoin du Nom, de faire l'homme ». Sensible à la présence morale du peuple juif

dans le monde, Sartre aurait, dans ses dernières années, approché le Matriel, et Benny Lévy, pour finir, lui rend grâce ainsi : « [sa] voix résonne de telle manière qu'elle me permet de dire en français ce qui se révèle à moi dans l'horizon de l'hébreu ».

Il n'y a rien à répondre à cela, sinon que, pour ceux qui n'appartiennent pas à la tradition juive, Sartre ne peut « ouvrir à nouveau au témoin oculaire le chemin de l'Avant ». L'incroyant, peu disposé à quitter sans retour les rivages du logos grec, restera plus sensible, parmi les incertitudes, les apories et les contradictions que l'œuvre de Sartre lève en rafales, à celles qui ouvrent à l'inévitable et peu sérieux pari de la liberté sur elle-même, en quoi pourrait consister l'humanisation de l'homme. Plus sensible donc à cette conviction sartrienne que « la vie humaine commence de l'autre côté du désespoir » qu'à ce principe d'espérance vague-ment social-démocrate auquel Sartre s'est rallié in fine devant Benny Lévy.

Liront le Nom de l'homme ceux qui questionnent ou que questionne la philosophie de Sartre ; mais le style haletant, elliptique, allusif de ce livre, de même que ses références culturelles majeures, l'adressent d'abord aux membres des nouveaux cercles d'études juives, qui se multiplient à l'heure actuelle en dehors des institutions officielles du judaïsme.

Judaïsme à la française

L'essai d'Alain Finkielkraut n'est pas destiné d'abord aux juifs. Ses références sont littéraires : Flaubert, Henry James, et surtout Proust. Son écriture, sa composition, le sont aussi. C'est largement, généreusement, pourrait-on dire, au public intellectuel que parle la Sagesse de l'amour, en voulant lui communiquer une pensée, celle de Lévinas, mais dans des termes et sur un ton qui lui sont familiers.

Pas d'ostentation, pas de rhétorique oratoire : un essai de bon ton, comme il convient sous la traditionnelle livrée blanche de la NRF, dont Finkielkraut disait joliment, dans un entretien récent, qu'avec le nom qu'il porte elle lui paraissait une sorte de naturalisation ultime. Judaïsme à la française, par le style, et qui comporte donc le risque de ramener la vertigineuse réquisition par le visage d'autrui, telle qu'on la lit dans Lévinas, aux proportions raisonnables de l'humanisme pépère, de l'altruisme sucré ou de Dieu sait quel néo-angélisme bavard, version juive mais tout aussi nigande d'une bonne volonté à la Cesbron.

Alain Finkielkraut est si conscient de ce danger qu'après avoir frappé ou cité ces formules : « L'humble nudité du visage réclame comme son dû ma sollicitude et, pourrait-on dire, si l'on ne craignait que ce terme n'ait succombé à la dérision : ma charité » - « Le visage de l'autre m'intime l'amour, ou du moins m'interdit l'indifférence à son égard » - « Dans l'amour - à moins de ne pas aimer d'amour, - il faut se résigner à ne pas être aimé », qui résumant la pensée de Lévinas sur ce sujet, il en souligne le paradoxe ; loin d'être une effusion du cœur ou une bienveillance naturelle, l'amour est un impératif sévère qui requiert, au sens propre, une conversion, « malgré moi, pour l'autre ».

Ainsi, « la morale, en moi, ne vient pas de moi ». Et, dans cette perspective, le Mal procède d'une volonté de « punir l'Autre de son intrusion dans mon existence ». Lévinas n'est pas le penseur de l'altruisme, et s'il ose avancer que l'homme est un prochain pour l'homme, ce n'est pas malgré l'horreur nazie dont le présentiment et le souvenir ont dominé sa vie, mais parce que l'horreur nazie, dit Finkielkraut, constitue justement « l'effort le plus méthodique et le plus dément jamais tenté pour mettre un terme à cette proximité insupportable ».

Et moi, et moi, et moi...

« UNE œuvre considérable » : ce jugement est le premier livre de Claude Morali figure dans la préface signée par Emmanuel Lévinas, qui ne passe pas pour avoir l'éloge facile ou le complaisance pour coutume. Disons-le d'emblée : ce jugement est justifié. Voilà un livre qui doit marquer.

Son auteur est presque un inconnu. Qui se souvient qu'en 1971 il y eut une petite affaire Morali ? Assistant à l'université Paul-Valéry de Montpellier, ce jeune agrégé de philosophie fut suspendu par l'administration pour avoir donné à ses étudiants un sujet d'examen jugé, après coup, non conforme. Depuis l'été dernier, son nom figure, avec ceux de Claude Médina et d'André Sénik, sur la couverture d'un manuel de philosophie original, publié aux éditions Magnard (1). Maigres indices... Avec Qui est moi aujourd'hui ?, on découvre un étonnant talent.

Ne se pliant à aucun genre déjà convenu, ce texte a tout peut déconcerter. D'abord sa démarche, qui oscille d'une très classique rigueur à une déroutante habileté dans le changement de perspective et la provocation à méditer. Ensuite la disparité de ses références, qui, de Platon à Fichte, de Georges Bataille à François Jacob, ou de Wittgenstein à Empédocle, sont reliées par une spéculation fer-

mement soutenue et restant attentive à la spécificité des problématiques. Déconcertant, ce livre l'est enfin par son style, qui revêt tour à tour l'apparence de l'analyse conceptuelle ou de l'aphorisme, de la formulation phénoménologique ou de l'envoie mystique, de l'analogie algébrique ou de l'humour caustique, sans perdre pour autant une insaisissable, mais réelle, unité.

Bref, un livre dont il est impossible de « rendre compte » : pas moyen de le comptabiliser, de la reformer sur un strict contenu, ni de le contourner pour le contempler du dehors. C'est le signe de sa réussite. Car le Moi lui non plus ne peut se fixer ni s'enclôser : « Je suis par excellence moi. Je tiens, on ne sait à quoi, on ne sait comment, on ne sait pourquoi. » Et le Moi est le sujet - à tous les sens du terme - de cette méditation fluctuante.

Un mot simple et difficile

Il est vrai que de Descartes à Kant, de Kierkegaard à Husserl, l'élaboration de la question du Je a un solide passé philosophique. Claude Morali montre qu'elle n'est pas pour autant résolue : « Plus je suis pensant, moins je suis pensable. » Comment suis-je possible ? Comment Moi, cette étrange, ce si familier scandale, s-t-il pu se produire ? Que sont le langage,

le corps, la conscience, pour que Moi en provienne... ou y adienne, ce qui n'est pas du tout la même chose ? Telle est l'interrogation de départ.

Tout commence par la parole, la seule. Je est un mot très simple et difficile. Chacun parait le comprendre, même si « celui qui parle » est un personnage de fiction, un mort ou un inconnu. Mais que se passe-t-il au juste quand c'est moi qui l'emploie, pour exprimer ce que je vis ? Comment est-il possible que ma singularité se glisse dans ce pronom qui est tout sauf personnel ? Plus subtilement : que doit être Moi pour parvenir à dire Je, et se trouver avec tant d'aisance apparente en une si étrange posture ?

Claude Morali explore les réponses existantes (elles ne manquent pas), et porte successivement la réflexion du côté des analyses de Husserl, de la constitution de la notion d'âme, de l'élaboration freudienne, et enfin de l'embryologie. Mais, à propos du Moi, chacun de ces discours parait perdre son unité et empêtrer sur le voisin : la biologie se psychologise, la philosophie se biologise, etc. Comme si Je était précisément ce qui défait, en accus-mélin, l'ordre impeccable des théories bien construites.

« Accident insupportable », l'émergence du Je rétablit « l'existence d'un certain style de désordre », constituant un



CAGNAT.

domaine où « les lois vont de biais », pour emprunter une expression de Heidegger.

« Flux et reflux d'idées et de critiques - on ne peut résumer ces mouvements de mer », écrit pertinemment Emmanuel Lévinas. Il reste à souligner que ce livre exigeant, qui fonde à sa manière une « égologie géné-

rale », n'a sûrement pas fini de faire parler, ni de faire penser.

ROGER-POL DRÖIT.

★ QUI EST MOI AUJOURD'HUI ?, de Claude Morali, préface d'Emmanuel Lévinas. Fayard, 304 p., 98 F.

(1) Voir le Monde du 15 juin.

PHILOSOPHIE

# Karl Popper attaque un vieux tabou

## Une réfutation du déterminisme

La pensée de Lévinas est ainsi présentée comme une modalité radicale et même athée du judaïsme, qui élimine la Providence pour ne garder que la Révélation par laquelle Dieu, absolument séparé de l'homme, lui parle mais ne parle pas en lui, donc remet à l'homme la responsabilité de son destin : « difficile liberté », obligation pour l'homme de se maintenir seul dans l'existence, exposé à la faiblesse de l'Autre dont le visage me regarde.

### « La terreur ? Un humanisme pressé »

On voit que Benny Lévy et Alain Finkielkraut font de Lévinas des lectures divergentes : le premier le tire vers une forme de piété juive dans la tradition talmudique, le second vers une forme de sagesse juive qui se préoccupe d'abord de morale pratique. D'où l'aspect politique de la Sagesse de l'amour et ses mises en cause de la langue de bois et des aberrations de l'humanisme totalitaire (« La terreur ? Un humanisme pressé »). Chez Benny Lévy, au contraire, la politique s'est dissoute dans la métaphysique sans qu'on nous ait rendu compte de la conversion. L'un et l'autre, à nouveau, participent de l'esprit du temps, tel qu'il souffle aussi, au-dessus des maléfices parisiens, dans le roman de Bernard-Henri Lévy.

Ils sont devenus bien sages, en effet, et tout à fait sérieux, les anciens jeunes gens violents ou rigolards. Fini de rire et de combattre ; à présent, il s'agit d'aimer, et que nul ne l'ignore. Les sartrien impénitent sont alors monter en lui une ironique naïveté antihumaniste et l'envie de dire avec la duchesse de Guermantes, qui était tout sauf bonne : « L'amour, on le fait, on n'en parle pas. » Ce qui donne, transposé au spirituel : l'amour du prochain, bien, pratiquons-le ; en faire état est inconvenant.

MICHEL CONTAT.

\* LA SAGESSE DE L'AMOUR, d'Alain Finkielkraut. Gallimard, 200 p., 65 F.

\* LE NOM DE L'HOMME. DIALOGUE AVEC SARTRE, de Benny Lévy. Verdier, 190 p., 68 F.

Après quatre-vingts ans, le philosophe autrichien Karl Popper, installé en Grande-Bretagne depuis plus d'un quart de siècle, reste sans doute le dernier grand penseur vivant de sa génération. Pourtant, si sa renommée dans le monde anglo-saxon est considérable, ses livres sont encore loin d'être bien connus en France. Il faut dire qu'ils ont parfois été publiés dans des versions abrégées, et souvent très longtemps après l'époque de leur rédaction. C'est ainsi que la première édition française de la *Logique de la découverte scientifique* est sortie en 1973, alors que l'original date de 1934. Les choses se sont aggravées avec le *Post-scriptum* que Popper écrivit pour cet ouvrage vers 1956 : retardée pour diverses raisons, sa première édition anglaise, en trois tomes, ne vit le jour qu'en 1982, et c'est curieusement le deuxième tome seul qui vient d'être publié en français sous le titre : *L'univers irrésolu*.

Même amputé du volume qui le précède et de celui qui le suit, *L'univers irrésolu* est un livre capital, surtout pour la question - fort débattue au vingtième siècle - du déterminisme scientifique. On sait que les physiciens des deux siècles précédents, jusqu'à Einstein compris, se sont toujours prononcés en faveur de l'idée selon laquelle « tout événement peut être rationnellement prédit, à condition qu'une description suffisamment précise des événements passés, ainsi que toutes les lois de la nature » nous soient préalablement données.

Cette croyance, qui constitue le cœur de toutes les doctrines déterministes, a commencé d'être battue en brèche par la mécanique quantique. Celle-ci tend en effet à accréditer l'idée qu'il existe une foule d'événements microphysiques qui, même en se plaçant du point de vue d'un être omniscient, ne sont pas prédictibles. Depuis les années 20, les physiciens sont donc déchirés : certains demeurent déterministes malgré tout, d'autres ont abandonné cette position et vont jusqu'à mettre en doute la valeur du concept classique de causalité.

Il était donc inévitable que Popper - mathématicien et physicien de formation - s'interrogeât lui aussi sur cette question. Le sous-titre de son livre, *Plaidoyer pour l'indéterminisme*, indique d'ailleurs clairement dans quelle direction vont ses préférences. Pour lui, il existe princ-

ipalement deux sortes de déterminismes : « scientifique » et « métaphysique ». Le premier repose sur l'idée que tout événement dans le monde peut être prédit avec exactitude, pourvu que l'on connaisse les lois de la nature ; le second, sur la croyance que tout événement est immuable et prédéterminé, même s'il n'est ni prédictible ni connaissable.

Ces deux formes de déterminisme, Popper les rejette l'une après l'autre en partant du principe suivant : l'exigence déterministe est beaucoup plus forte que l'idée inverse selon laquelle il existe au moins un certain nombre d'événements qui ne sont ni prédictibles ni prédéterminés. Le sens commun est plutôt spontanément indéterministe. C'est donc un déterministe qu'incombe la charge de la preuve. C'est lui qui doit justifier ses convictions par des arguments précis. Or tous les arguments qu'il produit d'habitude en ce sens sont, affirme Popper, aisés à réfuter.

Laplace, par exemple, partait du principe que la mécanique newtonienne impliquait nécessairement que tous les événements du monde physique fussent reliés entre eux par des lois immuables. Il n'en est rien, répond Popper : si la théorie de Newton se présente en effet comme une théorie déterministe, et s'il est exact qu'elle décrit correctement certaines propriétés du monde, il ne s'ensuit pas iniquement que le monde, dans sa totalité, doit ressembler à la théorie.

D'une façon générale, les théories scientifiques ne sont jamais que des « inventions humaines », des « filets créés par nous et destinés à capturer le monde ». Elles ne sont donc pas des photographies de la réalité. Aussi faillibles que notre esprit, elles doivent être considérées comme perpétuellement sujettes à révision. Einstein lui-même, ajoute Popper, avait fini par se convaincre, à la fin de sa vie, de la nécessité d'abandonner le déterminisme scientifique : seule une sorte de respect obligé pour ce vieux tabou l'aurait empêché de

le faire publiquement. Popper, en tout cas, s'attache à montrer que même la théorie de la relativité restreinte tend plutôt à accréditer le point de vue du sens commun selon lequel l'univers est « ouvert », et le futur impossible à prédire avec précision.

Mais ce n'est pas tout. Il n'y a pas que les événements du monde physique qui échappent à la prédiction. Les résultats que nous obtenons au cours du processus de développement de la science sont, eux aussi, imprévisibles. Bref, les possibilités créatrices de l'esprit humain, que ce soit dans le domaine scientifique ou dans le domaine artistique, sont illimitées et indéterminées. Nous débouquons ici sur une théorie chère à Popper, la théorie des « trois mondes ».

On pourrait dire, pour le résumer très vite, que le monde 1 - celui des objets physiques - n'est pas fermé sur lui-même ; qu'il peut se trouver en situation d'interaction avec le monde 2 - celui des représentations psychologiques - et qu'il est aussi causale-

ment ouvert sur le monde 3, celui des créations de l'esprit humain. Le caractère réel et autonome de l'existence du monde 3 confirme donc, lui aussi, le point de vue indéterministe cher à Popper.

On peut être agacé par l'espace d'assurance - parfois hautaine - qui caractérise la démarche de Popper. Son mépris systématique de la philosophie classique - à laquelle il rattache d'ailleurs Wittgenstein - est également quelque chose de désolant. En somme, il faudrait peut-être admettre que Popper n'est pas ce mélange de sage inflexible et de savant incollable qu'on essaye actuellement de faire de lui, surtout en France, où on le découvre avec retard. Je dirais qu'il est, plus simplement, un épistémologue ingénieux et imaginatif : statut moins ambitieux, mais, tout compte fait, plus estimable.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.  
\* L'UNIVERS IRRÉSOLU, de Karl Popper, traduit de l'anglais par Renée Bouveresse. Hermann, 160 p., 130 F.


L'univers encyclopédique Larousse est riche d'aventures, de découvertes, d'émotions, riche de mots, de savoir. Riche de toutes les clés qui ouvrent à chacun d'entre nous, dès l'enfance et à toutes les étapes de notre vie, les portes des mondes qui nous attirent, nous passionnent, nous font rêver. Larousse est un éditeur français qui édite 68 ouvrages encyclopédiques pour désaltérer toutes les soifs de comprendre, tous les besoins d'apprendre. 68 encyclopédies, des univers de mots qui donnent un sens à la vie.

# LAROUSSE. 68 ENCYCLOPÉDIES POUR OUVRIR LE MONDE À TOUT LE MONDE.



C'EST ÇA LE SOUFFLE LAROUSSE

**Bertrand POIROT-DELPECH**



**L'ÉTÉ 36**  
roman

"Parfaitement maître de sa plume, l'auteur touche ici à tous les genres : la satire, la farce, la comédie de mœurs, le chant d'amour, l'intrigue policière"  
Jacqueline Piatier, Le Monde

"Ces deux cent quatre-vingt-quatre pages se lisent en une nuit car elles sont pleines d'intelligence et de drôlerie."  
Iréline Berner, Le Nouvel Observateur

**GALLIMARD** *mf*

● RENCONTRE

Elsa Morante, la divine barbare

[Suite de la page 13.]
« Qui êtes-vous, Elsa Morante ?
- Je suis tout entière dans mes livres. Je n'accorde jamais d'interview. »

Alors Elsa me parlera, avec son sans miroir, à bâtons rompus : pendant trois jours, en quatre heures d'entretiens, jusqu'à ce que son souffle généreux sèche ses lèvres ; elle soulignera en riant souvent, telle une clochette d'argent émaillée de manne toute secouée par la main d'un enfant, rarement elle éludera (mais parfois me dira aussi, sous le sceau du secret) les épisodes de sa vie qui aideront les lecteurs de son œuvre faite de chefs-d'œuvre à vivre dans ses livres comme on pourrait rêver de vivre plus intensément dans d'autres vies.

Ainsi, Elsa Morante, ce Pronst épique, qui jusqu'à présent nous a donné Mensonge et sortilège (1948), l'île d'Arturo (1958), la Storia (1974), Aracoeli (1982), pour rappeler aux lecteurs français, s'ils les ignorent encore (avec dates de parution en Italie), ces milliers de pages romanesques se situant d'emblée au niveau de Don Quichotte, de Robinson Crusoe, de l'Idiot, et apparaissant désormais comme une somme de l'histoire intime et monstrueuse de notre siècle ; des milliers de pages, auxquelles il faut ajouter, entre autres, un recueil de récits, le Châle andalou (1963) et un testament poétique à la tourmentante beauté, très lu en Italie, « surtout par les jeunes », me précise Elsa, dont ce livre, au milieu de son œuvre, semble être le préféré, le Monde sauvé par les gamins (1968), pas encore traduit en français ; ainsi donc, Elsa Morante, qui nous a tant donné déjà, nous prête maintenant sa parole.

« J'aurais bien aimé avoir des enfants »

E.M. - « Comme je ne peux atteindre à la sainteté, trois seules choses ont compté et comptent pour moi : l'amour, les enfants, les chats... Les hommes que j'ai le plus aimés étaient des enfants aux yeux de chat siamois ! Depuis ma petite enfance, ma vie est faite de feux infernaux, de jeux infernaux. A Rome, où je suis née, mon père était instituteur dans une maison de correction, qu'on appelait « la casa dei discoli », la maison des garnements... pauvres enfants enfermés, pas bien méchants pourtant... Et moi, à deux ans et demi, je suis tombée amoureuse d'un de ces « garnements » qui

avait, lui, neuf ans. C'était pour moi le paradis... et l'enfer : en amour, c'est le paradis, et puis on ne sait plus, et on tombe dans l'enfer... »

Un poème du grand poète napolitain Solvatore di Giacomo raconte l'histoire d'une fillette qui, malgré tous les avertissements de sa grand-mère - « Attention Ninette, tous les hommes sont infâmes » - laisse casser les œufs et fait, comme on dit, l'omelette... le paradis, l'enfer... Aucun de mes personnages n'est pris directement dans ma constellation familiale, sauf la grand-mère de Mensonge et sortilège, qui est précisément ma grand-mère maternelle. Elle s'est éteinte comme ça, pleine de silences et de douleurs, et elle ne demandait, assise dans son coin, avec l'accent septentrional, que du pain et de l'eau... J'aurais bien aimé avoir des enfants, je n'ai pas pu... J'aime les enfants. Savez-vous qu'au dernier étage de cette clinique il y a une maternité ? »

J.N.S. - Je suis tenté ici de glisser que, s'il est vrai que la préparation des trousseaux par les femmes enceintes est dans vos livres des moments rituels de grand bonheur (dans l'île d'Arturo, Mensonge et sortilège, le récit la Grand-Mère, et Aracoeli qui brode un trousseau de princesse pour Carina), les hommes portent souvent des jugements éinglants sur les femmes, sur les mères. Le père d'Arturo, par exemple, Wilhelm Gerace : «... les femmes font tout pour que vous ne puissiez jamais oublier l'humiliation d'avoir été conçu par une femme... »

E.M. - C'est un homme un peu spécial... »

J.N.S. - Parce qu'il est homosexuel ?
E.M. - Il est homosexuel, mais pas seulement. Il est les deux. Mais il préfère les garçons. Il prétend ne pas aimer sa mère, mais Nunziatello, pour lui, est une petite mère. Gerace, par ailleurs, devient à la fois les trois modèles auxquels se réfère, pour moi, tout personnage : Achille, qui est la vie naturelle ; Don Quichotte, qui est le rêve ; Hamlet, qui est le désespoir, le refus... Oui, j'adore les mères. Les vraies mères. La guerre puis la molodie m'ont empêchée d'avoir un enfant... Ici, à oui... Je peux voir les enfants, les tout-petits, au dernier étage je leur rends visite de temps en temps ; j'aime beaucoup... Maintenant, ils naissent beaux, lisses, avec de beaux yeux, parce que, hélas, on pratique une espèce de césarienne... Je les aime beaucoup, j'aime beaucoup les mères aussi, les vraies mères... »

J.N.S. - Les mères napolitaines ?

E.M. - Ou les Siciliennes (rires). J'ai un grand amour de la femme simple. Je n'aime pas beaucoup les féministes, parce que je pense que la femme est une créature nécessaire à l'humanité, aux hommes. J'aime beaucoup les femmes comme Nunziatello, de l'île d'Arturo, comme Aracoeli. Pas tellement les dames ou les intellectuelles. C'est peut-être un tort.

« Le jour où j'ai voulu m'éthanasier... »

J.N.S. - C'est le côté sauvage, hors la loi, hors l'histoire, que vous aimez chez ces femmes-là ?

E.M. - Pas seulement. J'ai une créature auprès de moi : elle s'appelle Lucia. C'est vraiment un ange. Elle a toujours travaillé : il y a trente ans qu'elle vit avec moi. Elle est de Ravello (et à Ravello, il y a un hôtel Caruso !) (rires), près de Naples. Son unique défaut, c'est d'arriver toujours en retard. Un seul jour elle est arrivée en avance : le jour où j'ai voulu m'éthanasier. Une sorte d'instinct miraculeux l'a poussée à venir via dell'Oca bien plus tôt que d'habitude. J'avais pris trois sortes de barbituriques, très forts, et à fortes doses ; et j'avais, en plus, ouvert le gaz. Je voulais vraiment mourir, parce que j'étais trop malheureuse, j'étais trop malade, j'étais déses-

pérée... Il faut que je vous dise qu'à soixante ans j'en paraissais trente-cinq ; et puis, tout à coup, Aracoeli, que j'ai écrit immobile à ma table pendant des années, sans jamais sortir, m'a fait vieillir : d'un seul coup, je suis devenue vieille. Lorsque j'ai eu mis le point final à Aracoeli - et je dois dire, à ce propos, que ce n'est pas un livre triste, comme certains critiques l'ont écrit ; désespéré, peut-être ; mais moi, tout au long, j'ai éprouvé une grande joie à l'écrire, - je suis allée voir un film de Woody Allen, en compagnie de deux amis. En sortant de la salle, je n'ai pas vu les trois marches qu'il fallait descendre, et je me suis cassé la jambe. Et c'est là que mes malheurs ont commencé. J'ai beaucoup souffert. Je ne pouvais pas vivre. J'ai très peu maintenant de recommen-

J.N.S. - Ah, non ! Vous avez un autre livre à faire : dans huit ans, je veux le traduire !

E.M. - Oh ! j'espère... (Silence.) Si je me remets à écrire, je suis sauvée. En attendant, peut-être oimerez-vous traduire un petit livre : Alibi. Ce sont des poèmes. J'étais jeune, alors... »

J.N.S. - Elsa, je vais me montrer d'une impolitesse féroce avec vous ! Vous êtes toujours très attentive au signe zodiacal de vos personnages, entre autres ceux d'Aracoeli : quels sont donc, au juste, le jour et le mois de votre naissance à vous ?

E.M. - Mon étoile est le Lion, qui n'est pas très sympathique, car tous les dictateurs sont du Lion, mais moi je ne suis pas un dictateur ! (Rires.) Je suis née sous le signe du Lion, le 18 août 1912. J'ai vu en quatrième de couverture d'Aracoeli, et sur mes autres livres publiés en France, et dans les journaux que vous m'avez apportés, que je suis née en 1918 ! La raison en est simple : quand j'étais jeune, je voulais être plus jeune encore, car je tombais amoureuse, alors... J'étais pourtant assez vieille, mais tout le monde croyait que j'étais jeune. Je ne voulais pas, en ce temps-là, confesser mon âge... Dans une célèbre, grande encyclopédie anglaise, j'ai vu que j'étais née en 1918 au 1916 : mais je suis née en 1912 ! Je suis très vieille !... (Rires.)

J.N.S. - Et du Lion, comme Aracoeli... Vous voulez me réciter un poème de Saba, qui, avec Pasolini et Penna, est le poète italien de vos amis que vous aimez le plus : le Triestin Umberto Saba, qui se réfugiait de temps en temps dans un asile d'aliénés, à Rome, et vous disiez qu'il s'y trouvait vraiment bien, car c'était le seul lieu au monde où il n'y avait pas de vulgarité. Eh bien, j'aimerais que vous me parliez de Caruso !

E.M. - Si vous voulez. Je dois dire avant tout que mon chat Caruso s'appelait comme ça parce qu'en sicilien, je suis de père sicilien, caruso signifie : enfant. Il était très, très petit quand je l'ai acheté : et je ne lui ai pas donné ce nom en l'honneur de Caruso, le chanteur napolitain : car mon Caruso, lui, ne chantait pas !... (rires.) Il avait cependant une voix très forte : Moudou ! Moudou ! (rires) et il m'a complètement détruit la maison parce que je lui avais donné une petite femme siamoise : ils ont fait cent cinquante chatons, oui ! Je les ai tous baptisés d'un nom différent, et tous donnés, tous, parce que Caruso a vécu dix-neuf ans ! (rires). Il est mort quelques jours avant ma mort. Je voulais mourir, pas pour lui, je n'exagérais pas, mais pour toutes les raisons que je vous ai déjà dites... »

J.N.S. - Votre premier récit, celui qu'on donne pour tel et qui est publié dans le Châle andalou, c'est le Voler de lampes... »

E.M. - Ah, c'est un conte. Ce n'est pas une fable : c'est une histoire vraie. A Modène, il y avait un juif qui était très, très pauvre, alors il allait voler l'huile des lampes des morts, et ma grand-mère le voyait de la fenêtre, elle m'a raconté... non, pas ma grand-mère, je ne l'ai

jamais connue... Mais ce personnage est vrai. Avant cette histoire, j'écrivais seulement pour les petits, des fables : et on me les publiait, et on me les payait même ! J'ai commencé à écrire très jeune... »

J.N.S. - A dix-sept ans, vous avez quitté votre famille. Vous êtes allée où ? Comment avez-vous vécu ?

E.M. - Affreusement ! (rires). C'était terrible. Ma vie était très difficile.



J.N.S. - Rebelle à l'enfermement, à la ségrégation, vous qui avez vécu une partie de votre première enfance auprès d'enfants enfermés : et laissez-moi citer l'Adieu autobiographique, le long et admirable poème in memoriam du peintre américain Bill Morrow, le garçon céciste à l'odeur de nid, qui ouvre le Monde sauvé par les gamins. « Nul couloir ni cour pour ces maisons d'arrêt démesurées / Nul mur commun entre une cellule et une autre cellule... » Rebelle, et complice des bâtards, déshérités, forcés de la terre. Des ivrognes aussi, dont vos livres dressent souvent la figure masculine royale et déshue, comme à la fin d'Aracoeli... »

E.M. - Je dois confesser que moi-même, très jeune, j'étais un peu une ivrogresse. J'étais très pauvre, je buvais des saloperies. Je ne peux plus boire du tout, je me suis empoisonnée, intoxiquée, mon estomac ne supporte plus les alcools maintenant. En Amérique aussi, je buvais beaucoup. Mon estomac ne supporte plus les alcools... »

J.N.S. - Vous avez vécu en Amérique ?

E.M. - Non, j'y suis allée trois fois. Je connais New-York et le Sud : le Mexique, surtout, et j'aime beaucoup le Yucatan, le pays des Mayas ; j'y ai vécu trois jours de bonheur, dans les cabanes des paysans, les trois seuls jours de bonheur de ma vie... »

J.N.S. - Et en Espagne, si présente dans Aracoeli ?

E.M. - Je me suis rendue deux fois en Espagne. La première fois, avec un ami américain, que je ne vois plus maintenant : il s'appelle Allan, un ami de Bill. Et la seconde fois, il n'y a pas si longtemps que ça, avec Carlo Cecchi, grand metteur en scène, grand homme de théâtre - et je ne dis pas cela à cause de l'amitié que je lui porte depuis qu'il a dix-huit ans. Il dirige un théâtre du dix-huitième siècle, à Florence : mais il est Napolitain d'esprit et de cœur... »

Dans Aracoeli, je décris exactement un voyage que j'ai fait. Ce village, qui s'appelle El Almendral, il existe réellement. Je me suis rendue à Almería, tout simplement pour avoir mis la main au hasard sur une carte géographique, et mon doigt s'était posé sur Almería. J'ai dit à Carlo : Allons à Almería. Là-bas, j'ai trouvé un chauffeur de taxi d'une rare intelligence. Je lui ai dit : je cherche un village, comme ci et comme ça : le village que j'avais déjà décrit. Alors, il a deviné, et il m'a conduite là, à El Almendral, village des plus misérables, et vide, complètement vide. Tous de pauvres gens, qui avaient dû émigrer à la recherche d'un travail... »

J.N.S. - Vous avez donc imaginé un lieu qui existait vrai-

ment... Et la figurine du petit homme, le falisman qu'Aracoeli donne à son fils ?

E.M. - Dans l'église, vous dites ?

J.N.S. - Non, au-dessus des portes. Ce petit homme qui semble sauter à la corde... »

E.M. (Rires). - Cette figurine existe en Andalousie, elle est très connue. On la voit partout, sur la porte des maisons. Je n'en connais pas la signification. Elle existe. Elle est très importante. Je l'ai vue dans un bistrot, sur un mur. Ça, je l'ai pris tel quel dans la réalité ; mais pas Aracoeli, dont le nom est pourtant répandu en Espagne... »

J.N.S. - Entre la Sicile de vos origines paternelles et l'Espagne, il y a de grands liens historiques et fatals... »

E.M. - Je pense que mon nom est espagnol. En Espagne, un ami à moi a vu une bibliothèque qui s'appelle Morante. Mais j'avais... Mais ce sont là des questions qui n'intéressent pas la presse. Dans ma vie, il y a deux pères, tous les deux Siciliens. Je préfère ne pas en parler. Quant à ma mère, septentrionale, ce fut la plus chaste des femmes... »

J.N.S. - C'est vrai que vous avez appris à lire et à écrire toute seule ?

E.M. - Oui. Toute seule. Ma mère était maîtresse d'école pour les petits, mais elle ne pouvait pas m'apprendre... J'ai commencé à écrire à quatre ans. Mais mon premier poème, je l'ai fait quand je ne savais même pas écrire... »

J.N.S. - A deux ans et demi, quand vous étiez amoureuse du garnement de neuf ans ?

E.M. - Oui, mais ce n'est pas un poème d'amour, c'est un poème de tragédie. Et voici ce qu'il dit :

Un povero galletto  
Che stava alla finestra  
Gli casca giù la testa  
E va e va e va.

Un gallo piccolino  
Che stava alla finestra  
Gli casca giù la testa  
E non vede più e più.

[Un pauvre coquelet  
Qui était à la fenêtre  
Lui tombe en bas la tête  
Et va et va et va.]

Un oco tout petit  
Qui était à la fenêtre  
Lui tombe en bas la tête  
Et plus et plus ne voit.]

Et c'était peut-être une prophétie. Yes... »

« Le départ des juifs dans les trains de déportés... »

J.N.S. - Vous êtes le petit coq ?

E.M. - Je ne sais pas si je suis le petit coq, mais c'est là mon premier poème ! (Rires.)

J.N.S. - Au Testaccio, cette bourgade pauvre de Rome, qui deviendra, trente ans après, le royaume des mauvais garçons de Pasolini - dont il faudrait dire que vous avez marqué de votre forte empreinte, demeurée anonyme jusqu'à présent, selon votre vœu, l'Évangile selon saint Matthieu, - vous viviez comment ?

E.M. - Je suis née à l'hôpital, parce que ma famille était pauvre. Mais mon enfance, jusqu'à neuf-dix ans, s'est passée, oui, au Testaccio. On retrouve le Testaccio dans la Storia ; j'y ai aussi parlé du quartier de San-Lorenzo, à côté du Verano, le cimetière de Rome, que le commandant contemple, dans Aracoeli, du haut de son immeuble à moitié bombardé... Et puis, j'y ai le souvenir du départ des juifs dans les trains de déportés : c'était une chose atroce... »

Je dois dire aussi qu'à l'époque du Testaccio j'avais une marraine de baptême très riche et très noble, la marquise Maria Maraini Guerrieri Gonzaga, qui m'hébergeait dans sa villa de Rome, classée monument historique. Là, les nobles têtes de la capitale me demandaient de réciter des poésies, de jouer des rôles de théâtre, et j'étais follement applaudie. Nous avions, avec les enfants riches et nobles et les enfants des serviteurs, créé un petit théâtre, et nous nous déguisions et nous donnions des

représentations. J'étais adulte, bien nourrie, bien habillée, mais, au milieu de tout ce luxe, je regrettai ma maison du Testaccio... »

« Arturo, c'est moi. Tellement que, moi qui préfère les chats, je me suis mise alors, en écrivant ce livre, à aimer les chiens !... » Arturo, c'est elle ; comme Lamiel, c'est Stendhal ; Madame Bovary, Flaubert.

Il faudrait dire aussi qu'elle aime Céline... Un ange de crèche, aux ailes déployées et colorées, est suspendu à un barreau du lit, juste au-dessus du fichu bleu pastel ; à l'avant-bras gauche d'Elsa, une grosse montre en acier, avec, sur le boîtier, une locomotive crachant ses turbans de fumée, est attachée à sa chaîne... »

Il faudrait dire aussi qu'elle sait que Savinio, quand on eut enfin joué sa musique, est mort de joie, et que les Chinois représentent la Locandiera de Goldoni, le grand Vénitien, avec, comme décor, le Vésuve ! Qu'un jeune Napolitain, et pauvre, balayeur de métier, ne comme ça, « d'un coup de passion entre un homme et une femme », vient la visiter chaque dimanche : il s'appelle Tonino Richezza ! Qu'elle fume des Noni Pole, paquets bleu et blanc, avec un fume-cigarette iroquois.

Il faudrait parler de Lucia, la belle et fidèle servante au grand cœur, aux yeux de jais, qui ressemble à ces volages noirs ensoleillés de citron dévalant les pentes croulées de Ravello ; et du petit Libyen, un vrai guaglione, dont la tête est traitée au cobalt - « On a dû lui couper ses belles boucles noires, mais elles repoussent... » - et qui dit en courant vers Elsa : « Je te dessine un chat, aujourd'hui. » Et qui revient avec un pistolet, et la vise à la tête. « Il m'appelle capitaine ! Allez savoir pourquoi !... »

Il faudrait dire alors la bienheureuse anarchie de l'enfance, et que le miroir qu'Elsa Morante promène le long du chemin est un miroir ensorcelé. Et elle rit dans son fauteuil, immobile, cherchant d'une main caressante et angouïssée le doux pelage d'un chat, l'Enfer de Dante sur ses genoux, touchée aux jambes, à la tête et au cœur, devant la baie vitrée qui désoûpe un carré d'herbe et le tronc du magnolia. La douce grêle rousse de la divine barbare ouvre encore deux grandes lèvres comme une blessure ardente. Et je comprends les hommes qui l'ont tant aimée.

JEAN-NOËL SCHIFANO.

Copyright Jean-Noël Schifano. [Le « portrait-entretien » d'Elsa Morante par Jean-Noël Schifano et Francesca Piloti est diffusé jeudi 22 novembre à 22 h 30 sur France-Culture dans l'émission « Nuits magiques ».]

★ Jean-Noël Schifano a publié chez Gallimard des CHRONIQUES NAPOLITAINES (Le Monde des livres du 29 juin). Il est le traducteur de Selaïs et d'Umberto Eco (Le Nom de la rose).

IL FAUT PRENDRE SON TEMPS...
A propos de la parution d'un des titres de la collection Joël Cuénot : Les sentiers imaginaires, un journaliste a écrit : « Il ne faut surtout pas feuilleter ce livre-album à l'envers ou distraitement. Il faut prendre son temps, le lire et le contempler dans l'ordre... car le voyage a un sens. » Cette réflexion peu, sans aucun doute, convenir à tous les titres de la collection, tant il est vrai que la signification des images n'apparaît qu'à la lecture du texte. Livres d'images, mais aussi livres de textes, ils sont un peu, et tout à la fois, corps vivants à multiples facettes, riches d'émotions qui cherchent d'autres cœurs à habiter.

NICOLAS BACIU
L'Europe de l'Est trahie et vendue
LES ERREURS TRAGIQUES DE CHURCHILL ET ROOSEVELT
LES DOCUMENTS SECRETS ACCUSENT
PAR QUI ? QUAND ? COMMENT ? L'ENQUÊTE
DE L'EST-ET-ELLE VENDUE A STALINE ?

LA PENSEE UNIVERSELLE
4, rue Charlemaque - 75004 Paris - 874021

MEXIQUE
PAYS-BAS
La nuit des p...
A...
U...
L'Europe de l'Est trahie et vendue

A TRAVERS LE MONDE

ARLES

Honneur aux traducteurs littéraires !

ATLAS est né. Engendré par l'Association des traducteurs littéraires de France (ATLF), ce futur géant désigne les Assises de la traduction littéraire en Arles...

Près de trois cents traducteurs s'étaient fait inscrire, d'autres étaient venus spontanément... et les trois journées de ces rencontres furent très largement suivies par un public attentif et concerné.

En si peu de temps, un bon nombre de problèmes - sociaux, techniques, esthétiques, informatifs même - furent abordés par les participants après que Céline Zine (2) eut brillamment défini sa fonction dans la première communication des assises...

Une matinée passionnante - l'épithète, pourrait-on dire - fut celle consacrée aux « travaux pratiques » par les traducteurs étrangers de Nathalie Sarraute. Malheureusement, elle ne put venir en Arles écouter de toutes ses oreilles...

Signalons aussi qu'à cette occasion la revue du département ardéchois voisin, l'Arc, publia dans son dernier numéro, consacré à Nathalie Sarraute, une série d'articles (Jean-Yves Tadié, Simone Benmussa, J.-M. G. La Clézio) ainsi qu'une passionnante « conversation biographique » avec Marc Saporta...

Les communications de ce colloque-là ne resteront pas, on l'espère, lettre morte. M. Jean Gattagno a annoncé, en effet, qu'outre les efforts de la direction du livre pour faciliter les traductions et combler les lacunes des grands auteurs...

Il est important aussi de constater que les Arlésiens n'étaient pas exclus d'ATLAS, comme en témoigne la remise du prix ATLAS-Junior, destiné à récompenser des lycéens de la ville d'Arles pour un essai de traduction (anglais, allemand, espagnol ou italien) soumis à un jury de professeurs et de traducteurs...

NICOLE ZAND.

- (1) Prix Valéry-Larbaud, il vient d'être édité - avec l'autorisation des éditions Gallimard - un petit texte de Larbaud oublié dans la Pléiade: De la traduction, extrait de Soyuz l'impérator de saint Jérôme (Actes Sud, 49 F).

LA MÉMOIRE D'UN TRADUCTEUR ARLÉSIEN EXCEPTIONNEL, AMÉDÉE PICHOT, a été opportunément rappelée à l'occasion de ces assises, grâce à une exposition organisée par la Bibliothèque municipale et la librairie Actes Sud...

MEXIQUE

La nuit des poètes de Tepoztlán

À la fin du mois d'octobre a eu lieu à Tepoztlán (Mexique), dans la couverte du village qui fut l'ancien quartier général de Zapata, et où, dit-on, Che Guevara s'entraîna avant de débarquer à Cuba, une nuit de la poésie très originale.

Les organisateurs de cette manifestation avaient choisi Tepoztlán, une des anciennes capitales de la poésie préhispanique, où naquit Quetzalcoatl - le Serpent à plumes - avec l'idée de créer un « livre immédiat ». Des centaines de livres vierges furent donc distribués aux participants...

Un recueil résumant les créations de cette Nuit des poètes de Tepoztlán sera publié en mars 1985, simultanément au Mexique et en France aux éditions Tribu (Serge Pey, Centre d'édition et d'action poétique Tribu, B.P. 3044, 31024 Toulouse Cedex).

PAYS-BAS

La Hollande et la culture française

UNE manifestation multiculturelle, intitulée « La France aux Pays-Bas », aura lieu en 1985 et 1986, dans le dessein de renforcer les liens qui unissent les cultures française et néerlandaise, sérieusement affaiblies pour une grande part à cause des changements survenus dans le système d'enseignement néerlandais...

Un programme comprenant une vingtaine d'activités culturelles a été établi, avec toute une série d'expositions, de concours, de représentations théâtrales: une exposition sur « L'architecture française aux Pays-Bas - et vice versa »; « La Corbusier et l'architecture néerlandaise »; « Monet aux Pays-Bas »...

VIENNE

Les juifs et les Habsbourg

« Le monde d'hier. Souvenirs et prémonitions. Idéologies et courants culturels 1815-1945. Les juifs dans le monarchie des Habsbourg. » Sous ce titre multiple, a été tenu à Vienne, du 19 au 22 novembre, un symposium international évoquant le rôle capital que jouèrent les juifs dans l'Empire austro-hongrois...

La capitale autrichienne comptait, avant la seconde guerre mondiale, quelque cent quatre-vingt mille juifs. C'était la troisième communauté juive d'Europe, après celles de Varsovie et de Budapest; aujourd'hui, il reste seulement neuf mille juifs à Vienne. Le lundi 19 novembre, le premier lycée juif dans un pays de langue allemande depuis la guerre a été inauguré en présence du président de la République autrichienne, M. Kirchschiager...

Organisé par le Congrès juif mondial, l'Institut des affaires juives de Londres (JIA), l'Institut pour la recherche juive de New-York (YIVO) et la ville de Vienne, le congrès abordait divers problèmes: l'utopie de l'assimilation au dix-neuvième siècle, la nature du mouvement juif et le rôle de ses chefs assimilés (Herz, Nordau, Birnbaum), le phénomène Theodor Herzl, les caractères spécifiques de l'antisémitisme autrichien et viennois, les pionniers juifs dans l'étude des phénomènes psychiques au dix-neuvième siècle, les hommes de lettres yiddish et la recherche du modernisme, la signification dans le développement de la littérature moderne, du mouvement Juune Vienna et du Groupe de Prague, l'école juive de Vienne avant la première guerre mondiale, etc.

En même temps se tient à Vienne, au Künstlerhaus, jusqu'au 29 novembre, une remarquable exposition de photographies intitulée « Le Monde perdu », et réunissant des documents exceptionnels sur les communautés juives dans l'Empire austro-hongrois, un ensemble sur le quartier de Leopoldstadt ainsi qu'une série de extraordinaires photos de Roman Vishniac (que les Editions du Seuil viennent de publier dans un album intitulé Le Monde oublié). (Renseignements sur le symposium: JIA, Mr. Michael May, 11 Hartford Street, London W1Y 7DX.)

« L'EXPOSITION « LE MONDE OUBLIÉ », groupant les photographies de Roman Vishniac dans les communautés juives d'Europe de l'Est, à la veille de la seconde guerre mondiale, et qui était présentée à la BPI (Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou), se poursuit jusqu'au 2 janvier au Centre Raschi (30, boulevard du Fort-Royal, 75005 Paris. De 10 heures à 22 heures du lundi au jeudi; de 10 heures à 14 heures le vendredi. Fermé le samedi. De 14 heures à 18 heures le dimanche.)

« UN RENDEZ-VOUS AVEC LA CULTURE TCHÈQUE D'AUJOURD'HUI est présenté jusqu'au 5 janvier, à 18 h 30, au Petit Odéon - salle Roger-Silin, - avec des lectures d'humour et de poésie; soirée Jiri Kolar (jeudi 22); soirée Pavel Kohout (samedi 24 novembre). En outre, une pièce de Jitka Kohout, Adici, sera créée, en langue française, du 3 décembre au 5 janvier, dans une traduction d'Henri Christophe et une mise en scène de Viviane Théophilides.

« A MOSCOU, L'ORDRE DE LÉNINE a été décerné à l'écrivain soviétique Valentin Raspoutine, l'auteur de l'Adieu à l'ère (Laffont), Matouchka (Laffont), Vis et souviens-toi (L'Age d'homme).

Agé de quarante-sept ans, Valentin Raspoutine vit à Irkoutsk, en Sibirie. Dans le passé, il avait été considéré avec une certaine méfiance par les autorités pour avoir critiqué la manière dont les communautés rurales sont traitées.

Son activité d'écrivain avait considérablement été réduite depuis cinq ans, après qu'il eut été agressé à plusieurs reprises par des « hooligans »...

LETTRES ÉTRANGÈRES

Les fables animales de Miguel Torga

On trouve dans les extraits du Journal de Torga parus en français (1), des quelques lignes que l'on ne peut s'empêcher d'évoquer à son propos: « Coimbra, 21 juillet 1963. Je ne sais pas comment j'ai eu le courage de lui montrer l'envers de mon dépit, en lui faisant cette réponse. - En France nous ne connaissons que peu ou pas des littératures portugaises. - C'est bien fait ! »

Autour d'une cinquantaine de volumes de poésie, de prose, de théâtre et de journal, plusieurs fois proposé pour le prix Nobel, Torga a été censuré et emprisonné pour des raisons politiques. Mais, là encore, manque de chance: un exilé intérieur du régime salazariste, même lorsqu'il est le plus grand écrivain vivant de son pays, intéresse moins les Français que les sous-produits de la dissonance ou les fonds de tiroir des persécutions sud-américaines.

Alors, lorsqu'il lit ces merveilles de nouvelles publiées par un « petit » éditeur, traducteur et éditeur Claire Cayron - on lui doit la traduction des deux autres ouvrages de Torga parus en français, - on s'envie de dire à ceux qui ignorent ce livre: « C'est bien fait ! »

L'arche qui donne son nom à ce recueil est bien sûr celle de Noé et les nouvelles sont essentiellement animales, trois ou quatre seulement ayant pour sujet des hommes ou des femmes. Mais ces êtres humains et ces animaux ont en commun d'être embarqués sur le même bateau: le vie - et plus spécialement la vie dans la province portugaise du Trás-Os-Montes - et d'avoir détesté les uns sur les autres à force de jolies et de misères partagées. Ainsi les animaux parlent, parlent et agissent en conséquence, et les humains sont saisis dans ce qu'ils ont de plus animal (accouchement ou folie meurtrière).

En fait si animaux et humains peuvent ainsi se rejoindre, c'est surtout grâce à l'équilibre tendresse que Torga leur porte. De là l'originalité de ses fables animales qui ne sont pas des manières détournées de parler des hommes; il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'une animalité-miroir. La compassion avec laquelle Torga se penche sur tout ce qui respire fait qu'il « humanise » sans qu'il s'agisse d'un effet narratif.

Ce ne sont pas des « nouvelles à effets », mais plutôt des nouvelles à la Tchekov, ce que j'appellerais des nouvelles d'atmosphère significative, dans lesquelles les personnages sont tous par quelque chose qui les dépasse et qui semble parfois dépasser le narrateur lui-même. Ainsi, et pour ne donner qu'un seul exemple, nous assistons, en quelques pages, à la brillante carrière de Tonorio le Coq qui, après avoir éliminé son prédécesseur, jout des multiples avantages qu'offre la situation de coq dans un poulailler. Le problème est que cette carrière sera aussi brève que brillante et que le chant si cristallin et si pur de son fils « précipitera sa mutation tragique en coq au vin ». Si transit... Et il ne se sera aperçu de rien.

Car, et c'est là où le mot tendresse prend tout son poids, tous ces animaux vont à la mort sans y rien comprendre et l'on sent combien Torga en est bouleversé. C'est au lecteur ensuite, s'il le veut, de franchir l'espace entre le monde animal et le nôtre; Torga, tout à son émotion première, ne se permet même pas de le suggérer.

« Quoi ? Était-ce possible ? ! Ce diable de femme aurait le cœur de lui couper le cou ? ! Il en était encore à raisonner en théorie, que déjà elle l'empoignait. Coconio ! Son fils encore lui. Ce meudrit fils, que la patronne n'avait pas plumé avec les autres. »

JACQUES BONNET.

\* ARCHE, de Miguel Torga, traduit du portugais par Claire Cayron, éd. de l'Équinoxe, 133 p., 59 F.

(1) En franchise intérieure, Aubier-Montaigne, 1982.

Robert de la Croix

Histoires Extraordinaires de l'Exploration

Un fantastique roman d'aventures vécues qui se déroulent du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Les héros s'appellent Christophe Colomb, Verrazano, Cavalier de la Salle, Shackleton, Nansen, Peary et d'autres encore dont ce livre dévoile la véritable personnalité, dépouillée de sa légende.

PRESSES DE LA CITÉ

PRIX RENAUDOT

Annie ERNAUX



La place

GALLIMARD nrf

MEDITATIONS SUR LES 22 ARCANES MAJEURS DU TAROT

Nouvelle édition revue et augmentée. « Une analyse parfaite des raisons du drame algérien » Henri AMOUREUX éd. de l'Équinoxe, 133 p., 59 F.

POUR VRAIMENT COMPRENDRE ET APPRÉCIER L'ANNIVERSAIRE DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1984

LA GUERRE D'ALGERIE

GENESE ET ENGRENAGE D'UNE TRAGÉDIE



« Une analyse parfaite des raisons du drame algérien » Henri AMOUREUX éd. de l'Équinoxe, 133 p., 59 F.

## ● LE FEUILLETON

« Métamorphoses de la reine », de Pierrette Fleutiaux

# Il était une fois un maître du fantastique...

Par Bertrand POIROT-DELPECH

**N**OUS Français, il nous manque une case ; ou plutôt, nous en avons une de trop. La cartésienne. A cause d'elle, nous sommes malhabiles à suggérer et saisir les dimensions déraisonnables de l'univers, les machineries folles qui grouillent sous le réel et la grammaire. Il n'y a de fantastique dans notre littérature qu'importé ; de l'englo-saxon, via Poe et Carroll, ou du germanique, via Hoffmann et Kafka. Nos maîtres récents du genre y sont venus par imprégnation, et sans l'appropriation tout à fait : Caillois, Brion, par exemple.

Pierrette Fleutiaux est un produit de l'anglais, qu'elle enseigne ; mais non de l'Université, dont elle est agrégée. Contrairement à nombre de ses pairs, elle vomit la théorie, au sens où, dans les contes, on crache des serpents. On l'a vu dès son premier livre, *Histoire de la chauve-souris* (Julliard, 1975) ; les métaphores de l'engloise y prenaient en compte le freudisme sans s'y tenir strictement. De même, *Histoire d'un tableau* (Julliard, 1977) intégrait ce qu'on a dit de la peinture abstraite ou de l'infini des physiciens, sans s'y cantonner. Tel est le propre de la littérature fantastique : eu-delà des explications connues, retrouver le névrosé du chercheur sans but, du chasseur de hasards.

LES contes dits de l'enfance offrent à ces aventures un terrain sans limites. C'est même, à soi seul, un mystère. Ou'est-ce qui fait que les histoires de Grimm ou de Perrault nous accompagnent la vie durant ? L'âge tendra où elles nous sont révélées ne suffit pas à expliquer cette persistance. Il faut croire que personnages et actions s'enracinent au tréfonds de l'inconscient individuel et collectif. D'où le désir, présent dès la première lecture et jamais éteint, de récrire la récit à sa convenance.

C'est à cette envie de retoucher une matière magique parce que inépuisable que cède Pierrette Fleutiaux, avec *Métamorphoses de la reine*. Comme l'indique le titre, l'auteur s'attache à détailler les figures de l'âme féminine que ses prédécesseurs mâles avaient tendance à laisser, non sans gros lapsus, dans la vague, l'attente, la ténacité.

Prenez la femme de l'ogre. Elle n'occupe que quelques lignes du *Peut Poucet*. Or elle tient une place essentielle, puisqu'elle sert de charnière unique entre la cruauté des siens, qu'elle comprend sans la partager de naissance, et l'innocence

venue d'ailleurs. Comment « vit-elle », dirait-on aujourd'hui, cette contradiction pour le moins inconfortable ?

Pierrette Fleutiaux a l'idée excitante pour l'esprit et irrésistiblement drôle — les deux vont ensemble, chez elle, autre rareté — d'imaginer une épouse de l'ogre... végétarienne : à la fois attendrie et révoltée par ses sept petites ogresses broyeuses de gibier vivant, aux quenottes sanguinolentes. La pauvre s'isole pour régurgiter les menus carnis de la famille, elle se mitonne en cachette des décoctions de légumes.

La fossé entre l'instinct de ses filles et le sien apparaît avec une cocasserie vertigineuse lorsqu'elle leur raconte le *Cheperon rouge*, et que les gamines exigent une héroïne plus frianda de chair fraîche que le loup même. Je vous laisse découvrir, comme on dit, l'ingéniosité avec laquelle l'auteur boucle sa version des « faits » : pourquoi le petit Poucet préfère les crocs d'ogre à ceux des fauves, et comment il se tirera de ce mauvais pas, les bottes de la volupté aidant...

**A**UTRE trouvaille : l'inversion des sexes dans *Cendrillon*. La souillon befousée par ses sœurs devient un garçon, *Cendron*. La fée le change en cow-boy à Cadillac. C'est un talkie-walkie qui rappelle l'heure fatidique de minuit et servira de cheusson de vair (ou de verre, selon Perrault). Même intervention avec *Blanche-Neige*, où les sept nains sont remplacés par des géants.

A mesure qu'on avance dans le recueil, les contes originaux se mêlent davantage. Les personnages se croisent de l'un à l'autre. Les diverses incarnations de la reine, comme énoncé, tiennent la vedette ; à commencer par celle qui, dans *Blanche-Neige*, devient sorcière bien injustement, et qui, ici, conserve sa beauté.

Qu'il s'agisse de la *Reine au bois dormant* ou du *Palais de la reine*, la souveraine de la tradition ne se contente plus de régner sur des Intendants livides et des ministres gras. Elle emband partager le bonheur simple que connaissent valets et manants. A qui bon un pouvoir d'où sont exclus le corps et l'esprit ? Per terre, à même sa jupa, elle mêle ses jambes à celles d'un étudiant, d'un chasseur. Le plaisir, qui n'avait cours jusque-là, que sous le masque du sommeil ou de baisers sauveurs, commence à voler, comme une plume, sous les voûtes des palais noirs et humides...

J'AI dit que Pierrette Fleutiaux se moquait des théories et des théoriciens. Dans un des textes, certaines « notules », d'une ironie cinglante, ruinent la prétention des glossateurs à

fixer une fois pour toutes les legs du passé. L'auteur est bien décidée à conserver aux sens tout le jeu désirable, dans les acceptions mécanique et ludique du mot.

Elle prêche d'exemple. On reforme *Métamorphoses de la reine* sans idée supplémentaire sur l'inconscient, la libido ou la féminité « chez Perrault », comme disent les théoriciens, mais avec un lot accru d'images violentes, de pressentiments troubles. Le souterrain à quoi ressemble notre mémoire des contes enfantins s'enrichit de galeries nouvelles. Telle pierre parle par monosyllabes acquiescentes à la façon des psychanalystes, telle reine mêle les magécines aux oracles des fées ; mais l'anachronisme n'est qu'un clin d'œil parmi d'autres. L'auteur a mieux à faire qu'à moderniser l'héritage. Loin d'éclaircir les symboles de Perrault, elle en ajoute de nouveaux. Certaines brumes se dissipent pour mieux s'épaissir plus loin.

**C**E travail sur les plus lourds mystères de la vie individuelle et collective n'est possible qu'avec une écriture alliant la netteté à l'imprécision, la détermination narrative au vague poétique.

Pierrette Fleutiaux réunit ces deux qualités rarement conjuguées. Son secret, qu'un ne saurait corner sans tomber dans le sottise explicative dont elle se moque, tient peut-être à l'effacement des frontières entre le corps et l'espace, entre la pensée et la matière. La fraîcheur d'une douche change la peau, pour de bon, en maçonnerie de puits. Les palais font mieux que symboliser l'enveloppe charnelle de la reine : ils se tendent de muqueuses, de visières nacrées. Certains propos se font caillou ou bois, certains objets se font sons. Les regards tissent des voiles sinués autour des fosses. Hier crapauds ou perles, les paroles se changent ici en lasso, lemas, piques, ronces. Les secrets, selon leur densité et leur usage, viennent entre le fil, la soierie souillée, la bulle, une grande éponge souple.

Le silence lui-même a son équivalent : ce vers quoi tend le bruissement d'une rame à la surface d'un étang embrumé. La pensée ? On la croit pierre, ferraille, arme, rêve de conquête par-delà l'encre noire de l'horizon ; et ce n'est peut-être que la plume à l'oreille d'une danseuse, voletante, fuyant à l'approche de notre souffle...

A force d'intelligence joueuse, de violence sensuelle et de confusion suggestive entre les mots et les choses, Pierrette Fleutiaux mérite qu'on dise désormais d'elle : il était une fois un maître du fantastique.

\* MÉTAMORPHOSES DE LA REINE, de Pierrette Fleutiaux. Gallimard, 218 p., 76 F.

## ● ENQUÊTE

# LES FRANÇAIS ET LA LECTURE

## Dans les entreprises : un droit des travailleurs

Pour beaucoup d'ouvriers, c'est à l'usine que se fait la première rencontre avec le livre.

LES premières bibliothèques d'entreprise (on disait à l'époque usine ou manufacture) sont dues au bon vouloir philanthropique de quelques patrons du siècle dernier. De leur côté, les travailleurs utilisaient la loi de 1884 pour ouvrir des bibliothèques au sein des syndicats et des bourses du travail. Au début du siècle, c'est le service le plus répandu, avant le bureau de placement et les institutions de secours. La symbiose, c'est-à-dire la création de bibliothèques par et pour les travailleurs sur les lieux mêmes de leur activité, intervien-

dra après l'ordonnance de février 1945, qui fait obligation aux entreprises d'affecter un certain pourcentage de leur masse salariale à un comité d'établissement chargé de gérer les œuvres sociales et la culture.

A l'approche de leurs quarante ans, les bibliothèques d'entreprise (BE) sont fort mal connues : on ne dispose à leur sujet d'aucune statistique nationale. L'Association des bibliothécaires de France (ABF), qui a ouvert en 1975 une sous-section pour les BE, en recense huit cents, mais ce chiffre

n'est pas exhaustif, et, selon certaines estimations, il y en aurait trois mille. Ignorance d'autant plus coupable qu'au vu des différents sondages effectués par l'ABF les bibliothèques d'entreprise toucheraient entre 20 et 50 % de populations auxquelles elles s'adressent — surtout des ouvriers traditionnellement absents des lieux culturels.

Ce taux élevé de fréquentation se retrouve quelle que soit la taille des bibliothèques. Or celle-ci varie considérablement d'un endroit à l'autre, puisque le budget des BE dépend à la fois de la masse salariale de l'entreprise, du pourcentage affecté au CE (de 0,5 % dans le commerce à 5 % dans l'aéronautique) et de l'importance accordée à la bibliothèque (en moyenne 2 % des ressources du CE, mais la fourchette va de 0,5 % à 10 %). A partir de là, toutes les formules sont possibles, de la minibiблиотеque ouverte trois heures par semaine par des bénévoles, jusqu'aux mastodontes comme celle de Michelin à Clermont-Ferrand : quarante-cinq mille titres disponibles, un bâtiment central ouvert six jours sur sept et des biblobus qui s'arrêtent aux portes de l'entreprise et dans les cités-dortoirs.

Après mai 68, les bibliothèques d'entreprise ont connu un essor remarquable. L'idée nouvelle, qu'il fallait proposer aux travailleurs un peu plus que les colonies de vacances ou l'arbre de Noël, a, en outre, bénéficié de la concurrence syndicale. Longtemps, la CGT, qui, dès 1945, a produit des textes théoriques sur la lecture et l'entreprise (dans le style : « Il faut donner aux travailleurs les outils de leur émancipation »), a occupé seule le terrain. L'émergence de la CFDT, dont le programme est sensiblement différent (« Aidez les travailleurs à créer leur propre développement culturel »), a fait de la BE un enjeu politique. Toutefois, si, à une époque, on a pu parler de « bibliothèques syndicales », les choses ont bien changé. Partout, c'est lui qui donne le ton culturel et politique. Mais il est réélu tous les deux ans. Face à cette relative précarité, l'idée s'est imposée de faire des BE de véritables bibliothèques de lecture publique, dotées de fonds riches et diversifiés (tout cela sur

une surface qui excède rarement 100 mètres carrés, d'où, très souvent, l'étroitesse des allées).

Le personnel s'est professionnalisé. Au-delà de mille ou deux mille travailleurs, un engage maintenant des bibliothécaires diplômés. Des associations familiales avec le monde du travail (Culture et Liberté, Travail et Culture...) organisent des stages où bibliothécaires bénévoles et professionnels confrontent leurs expériences et réfléchissent à des projets d'animation.

Convaincus de leur rôle dans le développement de la lecture (« On a démythifié le livre », « Nous touchons les publics les plus défavorisés »), les bibliothécaires d'entreprise souhaitent voir leurs efforts mieux reconnus. Une revendication qui tombe au moment où se pose, pour certains d'entre eux, un problème de survie : la diminution des effectifs entraîne une baisse continue de la masse salariale et donc des ressources des comités d'entreprise.

DANIEL GARCIA.

**ANNE BRAGANCE**



Virginia Woolf  
ou  
la dame sur le piédestal  
des femmes

LA SEMAINE PROCHAINE  
DANS « LE MONDE DES LIVRES »

- Alain Borer, le fou de Rimbaud
- Un entretien avec Pierre Nora sur la mémoire de la France

**Les clients de la SNECMA**

LA SNECMA fabricant des moteurs d'avion, on n'est pas étonné de trouver un gros rayon aéronautique dans la bibliothèque de son usine de Corbeil (Essonne). Pourtant, les livres scientifiques et techniques n'occupent pas au « hit-parade » des emprunts la meilleure place : 6 % seulement, ce qui toutefois est nettement mieux que le pourcentage obtenu par les livres d'art ou ceux sur les sciences humaines. Sur les 13 000 livres empruntés l'an dernier, on compte 20 % de BD et 37 % de romans.

Ouverte de 12 heures à 16 heures, la bibliothèque voit passer chaque jour une centaine de personnes (1 000 inscrits pour 5 000 salariés) et un tiers de ces visiteurs repartent avec un livre sous le bras. Chacun peut y trouver son bonheur : avec 15 000 titres disponibles et une large sélection de périodiques, les rayonnages font sérieux. Les livres sont classés correctement et les fichiers tenus à jour. Aucune des deux bibliothécaires n'a de diplôme, mais la plus ancienne dans la maison a appris le métier sur le tas auprès d'une professionnelle.

Pour un budget de CE de 3,2 millions de francs en 1983, la bibliothèque a disposé de 523 000 francs. Une fois enlevés les deux salaires, il ne reste pas des sommes considérables pour les acquisitions, mais pour cette tâche nos deux bibliothécaires ont carte blanche.

Quand on sait que l'association Culture et Liberté, chez qui l'une des deux bibliothécaires va suivre un stage, est très proche de la CFDT, on a trouvé la « couleur syndicale » de la bibliothèque. Mais on doit à l'honnêteté de constater qu'elle ne se décèle ni dans le fonds, ni dans le secteur des périodiques.

Pendant notre courte visite, à l'approche de la fermeture, il y avait trois lecteurs : un employé en cravate tricotée qui cherchait une carte de la Louisiane, un ouvrier en bleu de chauffe plongé dans la lecture du *Journal officiel*, et un jeune amateur de bandes dessinées. Le pluralisme s'impose.

D. G.









# RADIO-TÉLÉVISION

## LA GRÈVE ET LE BUDGET DE 1985

### M. Jean Cluzel dénonce le « manque de rigueur » du service public

A l'appel de différents syndicats - le puissant SURT-CFDT, la CFTC, la CGT à TDF, l'INA et TF 1, la SNJ à Radio-France... - une grève de vingt-quatre heures doit affecter, vendredi 23 novembre, le service public de la radiotélévision et les programmes de Canal Plus et Télé-Montecarlo. Un programme minimum sera vraisemblablement mis en place. Les organisations de personnel protestent notamment « contre le blocage des effectifs qui conduit à la remise en cause des objectifs de développement du service public » (CFDT). Les nouvelles tâches des organismes de l'audiovisuel - télévision du matin, diffusion de Canal Plus, décentralisation de FR 3 et de Radio-France notamment - impliquent, selon les syndicats, un renforcement des effectifs (voir tableau 1).

M. Jean Cluzel, sénateur (Union centriste) de l'Allier, vice-président de la commission des finances du Sénat, ne partage pas ce point de vue. Dans son rapport sur le budget pour 1985 de l'audiovisuel public, il estime au contraire que l'application de la convention nationale unique des personnels entraîne un surcoût et démontre la croissance des frais de personnel dans les chaînes. Il déclare, cette année comme les précédentes, que le service public « se dégrade », que sa gestion « manque de rigueur ».

Il attire l'attention des parlementaires et du gouvernement sur deux points. D'une part, la « création de fiction » n'est pas suffisante. « Entre 1981 et 1984, le budget de l'audiovisuel s'est accru de 60 % (6,3 milliards de francs en 1981, 10,1 en 1984), tandis que les prix augmentaient de 31 %. En revanche, la création de fiction est restée pratiquement stable (1) ». Le sénateur observe d'autre part que l'Etat « se désengage » et que les recettes de publicité s'accroissent (tableau 2). Selon lui, après « corrections », c'est

près de 30 % de recettes qu'il faut compter, ce qui « menace » la presse écrite.

Le sénateur conclut sévèrement : « Nous consacrons le maximum d'argent pour le minimum de choix. Les rédactions ont le maximum de journalistes pour le minimum d'objectifs. Le service public dispose d'un maximum de bureautique pour un minimum d'harmonisation des programmes. Enfin, nous consacrons le maximum de budget pour le minimum de création. »

(1) Emissions de fiction : 735 millions de francs en 1982, 848 en 1984, 459 heures en 1982, 500 en 1984. Sources : Service juridique et technique de l'audiovisuel.

### LES EFFECTIFS DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

	Autorisé en 1984	Réel en 30 juin 1984	Autorisé en 1985
TF 1	1 444	1 489	1 420
Antenne 2	1 354	1 330	1 335
FR 3	3 373	3 276	3 374
Radio-France	2 965	2 905	2 969
Radio-France internationale	359	362	375
Société de radio télévision française d'outre-mer	834	800	771
Etablissement public de diffusion	3 754	3 818	3 822
Institut national de la communication audiovisuelle (INA)	949	947	951
Société française de production (SFP)	2 561	2 537	2 549
Société France Média International	—	27	27
Groupeement informatique de l'audiovisuel	178	175	178
<b>Total</b>	<b>17 771</b>	<b>17 666</b>	<b>17 771</b>

(Source : documents budgétaires soumis aux parlementaires.)

### ...ET SES RESSOURCES

HORS TVA EN MILLIONS DE FRANCS	1981	1982	1983	1984	1985
Redevance	4 096,6	5 073,6	5 884	6 266,3	6 769,2
Publicité (1)	1 613	2 025	2 438	2 612,6	2 965,7
Autres recettes	568,3	765,3	985	954,3	1 082,3
Dotations en capital et emprunt	—	—	248,5	307,2	430
<b>TOTAL</b>	<b>6 277,9</b>	<b>7 863,9</b>	<b>9 475,5</b>	<b>10 139,9</b>	<b>11 241</b>
Variation d'une année sur l'autre	+ 13,8 %	+ 25,4 %	+ 20,5 %	+ 7 %	+ 10,8 %

(1) 25,7 % des recettes de 1981 à 1984 ; 26,4 % en 1985. Source : sénateur Cluzel.

## PROCÈS CONTRE CANAL PLUS

### Les sociétés d'auteurs à l'assaut de l'audiovisuel

Canal Plus se débat encore avec des difficultés de décodage et de prix de péritélévision que déjà sa toute jeune existence suscite un nouveau front de mécontents. Cette fois, il ne s'agit plus des usagers ou des politiques mais des créateurs. La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) attaque la quatrième chaîne en justice, la Société civile des auteurs multimédias (SCAM) et la Société des réalisateurs de films (SRF) mobilisent leurs troupes et font signer des pétitions. Moitié de cette levée de bouilliers : Canal Plus refuse de rémunérer les créateurs en abandonnant aux sociétés d'auteurs un pourcentage de ses recettes.

« Injustice choquante et inacceptable », écrit André Roussin, président de la SACD. Les trois chaînes publiques ne versent-elles pas des droits aux créateurs à hauteur de 4,5 % de leurs ressources ? Canal Plus n'a-t-il pas accepté de verser des droits à la SACEM pour les compositeurs de musique ? Comment tolérer que la quatrième chaîne, qui achète déjà la quasi-totalité de ses séries et de ses feuilletons à l'étranger, refuse de prendre en compte les scénaristes et les réalisateurs de longs métrages alors qu'elle se prétend « la chaîne du cinéma » ?

Canal Plus se réfugie derrière la loi de 1957, confirmée par la nouvelle loi sur les droits des créateurs en discussion au Parlement « le Monde » du 26 juin. La loi de 1957 fait du producteur de films cinématographiques le cessionnaire exclusif des droits des auteurs. Lui seul est autorisé à vendre un film à une chaîne de télévision et à verser aux auteurs les rémunérations proportionnelles correspondant à ses diffusions.

Ce système, comparable à ceux qui existent dans les pays étrangers, connaît, toutefois, deux exceptions. Il ne concerne pas les compositeurs de musique, qui, dans l'incapacité de contrôler efficacement la diffusion des disques à la radio ou dans les discothèques, ont choisi une rémunération forfaitaire sur les recettes des diffuseurs, perçue et répartie par la SACEM. La télévision a adopté un système comparable : pour des raisons d'économie, elle passe avec ses auteurs un contrat pour une seule diffusion et abandonne les droits d'exploitation aux sociétés d'auteurs. Celles-ci se sont engouffrées dans la brèche et, après avoir rassemblé scénaristes et réalisateurs de télévision, ont peu à peu, gagné des adhérents chez leurs homologues du cinéma.

Situation inextricable : combien parmi tous les auteurs qui signent aujourd'hui des pétitions contre Canal Plus ont-ils abandonné leurs droits aux producteurs de films tout en les confiant à la SACD ? « Nous sommes d'accord pour rémunérer les auteurs de télévision, explique

M. René Bonnel, responsable des achats de Canal Plus, mais nous ne voulons pas payer deux fois pour les films. La chaîne s'est engagée à consacrer 25 % de ses recettes au cinéma. Les auteurs sont donc, par l'intermédiaire des achats de films, directement intéressés aux recettes de Canal Plus. La négociation de la répartition de ces ressources concerne directement les producteurs et les sociétés d'auteurs. »

Ces négociations ont eu lieu pendant plusieurs semaines entre la SACD et la chambre syndicale des producteurs. Un accord était en vue la semaine dernière. Les producteurs restaient les détenteurs exclusifs des droits, mais associaient la société d'auteurs à la répartition des ressources provenant de la vente à Canal Plus, au câble ou au satellite. On constituait une société commune, accueillant définitivement l'alliance des producteurs et des auteurs face au développement des nouveaux médias. Mais, brusquement, le jour de la signature d'un accord de principe, la SACD rompt les négociations et attaque Canal Plus. Les producteurs, eux, se soldaient avec la quatrième chaîne et mettent en garde les sociétés d'auteurs contre une attitude qui menace l'avenir des industries de programmes.

Car, au-delà de Canal Plus, l'enjeu d'une telle affaire est bien là, et le raidissement de la SACD, de la SRF ou de la SCAM concerne tout l'avenir des nouveaux médias. Sur ce marché en explosion, les sociétés d'auteurs comptent bien percevoir des droits sur tous les diffuseurs et régler ainsi la rémunération de la création sur le prix payé par le public.

Les sociétés d'auteurs se sentent très menacées par certains aspects du projet de loi complétant le texte de 1957. Le gouvernement veut unifier sous la catégorie « œuvre audiovisuelle » les régimes du cinéma et de la télévision, et confirme le producteur comme cessionnaire des droits. Les chaînes publiques de télévision ne vont-elles pas, suivant l'exemple de Canal Plus, dénoncer leur accord avec les sociétés d'auteurs et retrouver toute leur liberté de négociation pour vendre leurs émissions à l'étranger ou sur les nouveaux réseaux ? Les sociétés d'auteurs se trouveraient alors privés de la plus grande partie de leurs ressources.

L'existence de Canal Plus a une fois de plus agité comme révélateur des contradictions de l'audiovisuel français. Deux logiques s'affrontent. D'un côté, celle de l'entreprise qui fait du producteur le responsable unique du risque artistique et financier de toute œuvre audiovisuelle et lui donne en contrepartie toute latitude pour se battre sur un marché international très concurrentiel. De l'autre côté, les sociétés d'auteurs plaident pour une assurance mini-

mum de la création contre les risques de l'entreprise.

L'ensemble du secteur, s'il veut promouvoir l'initiative privée, relancer le dynamisme commercial du secteur public, doit repenser l'ensemble de son économie. Négociation délicate, car il faut se dégager progressivement de schémas hérités du service public, mal adaptés aux nouveaux enjeux.

**JEAN-FRANÇOIS LACAN.**

### CONTRE LES PIRATES

Quelques astucieux bricoleurs ont, semble-t-il, réussi à pirater les émissions codées de Canal Plus pour les offrir gratuitement à leurs voisins. Ils utilisent pour cela un magnétoscope qui enregistre les émissions après décodage. Le signal, pris à la sortie du magnétoscope est ensuite réinjecté sur l'antenne collective de l'immeuble ou transmis par un câble à un appartement voisin.

Ces installations-pirates ont été repérées à la Villeneuve de Granoble. Un tel système est en effet déjà utilisé pour diffuser collectivement des cassettes vidéo louées dans les vidéo-clubs. Toutefois, les effets de ce piratage restent très limités : le système est particulièrement contraignant pour son opérateur principal qui se voit obligé d'enregistrer et de rediffuser les émissions. La qualité des images enregistrées sur cassette est nettement inférieure à celle de l'émission originale et se détériore rapidement sur les antennes collectives alimentant un grand nombre d'appartements.

Les responsables de Canal Plus ont néanmoins réagi avec vigueur à ces premières tentatives, les rappelant que le décodage est strictement réservé à un usage personnel et que le responsable du piratage risque la confiscation de l'appareil. De plus, la reproduction d'émissions de Canal Plus, comme celle de vidéocassettes, est une atteinte aux droits des auteurs, ces droits ayant été négociés pour les seuls abonnés. Le responsable de telles installations peut donc être poursuivi pour contrefaçon et les bénéficiaires des émissions piratées pour complicité.

Canal Plus doit se battre sur un deuxième front puisque la revue Radio-plans doit publier dans son numéro de décembre des conseils pour fabriquer un décodeur. Les responsables de la chaîne ont demandé en référé, le saisie du numéro, en invoquant l'incitation au piratage. Le tribunal de Paris devrait rendre son ordonnance ce 22 novembre.

**J.-F. L.**

## Jeudi 22 novembre

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 35 Série : la Distée. De Jean Cosmos. Réal. J.-P. Marchand. Louis entre à l'école normale pour apprendre le métier d'instituteur. Etudiant irréprochable, il se heurte cependant à l'intransigeance d'un directeur. Le climat des écoles à la fin du siècle dernier, avec l'absence des d'ailleurs, l'odeur fade des petits déjeuners, les matras tout puissants à la personnalité forte : le meilleur épisode de cette saga sur la passion d'apprendre et d'enseigner.
- 21 h 30 Les joués de l'information : Élection spéciale. Animée par Anne Siccardi. Les illusions perdues. Qu'est-ce qui fait rêver les Français depuis cinquante ans ? Ce qu'ils refusent ou ce qui les motive. Avec M.M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, François Léotard, secrétaire général du Parti républicain.
- 22 h 46 Journal.
- 23 h 5 C'est à lire.
- 23 h 10 Le jazz et vous. Série de J. Diény.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20 h 30 Feuilletton : le Fureur des anges. Nouvelle série américaine en quatre épisodes. Aventures et mésaventures d'une avocate aux prises avec des problèmes de carrière et de couple.
- 21 h 30 Magazine : Carte de presse. De M. Thonouze et H. Chavallier. « Camaraderie » - une enquête de Michel Honorin. Nouveau magazine d'information programmé le troisième jeudi de chaque mois. Au sommaire de ce numéro, la radioscopie du travail d'espion, réalisée à partir du témoignage d'un ancien agent des services secrets roumains.
- 22 h 40 Histoires courtes : la Vago.
- 23 h 15 Journal.
- 23 h 30 Bonssoir les clips.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 Histoire d'un jour : proclamation de l'état d'Israël. Scène proposée par Ph. Alfonsi et M. Dugowson. Le 22 octobre 1948 marque la fin de la première guerre israélo-arabe. Le 14 mai de la même année, David ben Gourion, chef de l'exécutif de l'Agence juive, proclame à Tel-Aviv l'indépendance de l'Etat d'Israël, ratifiée

les États-Unis et l'URSS. De quoi parle-t-on ce jour-là ? Des témoignages de journalistes. David Amiel, Roger Colombani et Roger Ponssegué. Une émission en dispositif travaillé : une salle de rédaction à deux étages où s'entrecroisent invités et invités, présents et passés, images et témoignages.



- 22 h 10 Journal.
- 22 h 35 Les cinq minutes de Musée Dalbray.
- 22 h 40 Prélude à la nuit.

### FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5. Drôles d'histoires ; 17 h 10, l'Entraînement ; 17 h 40, Les belles brasseries alsaciennes de Paris ; 18 h 10, Série : Dynastie ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilletton : Fonceoverta ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

### CANAL PLUS

- 20 h 30, Rien ne va plus, film de J.-M. Ribes (comédie) ; 22 h 10, Identification d'une femme, film de M. Antonioni (drame psychologique) ; 1 h 5, Clémentine tango, film de C. Roboll (comédie de mœurs) ; 2 h 45, Barman.

### FRANCE-CULTURE

- 20 h 30 « Bénévoles chapeliers », de Boccaino. Avec F. Fabian, J. Monod, B. Hervé.
- 21 h 30 Musique : Vocaleuse (opéra 84).
- 22 h 30 Nuits magiques : Knut Victor.

### FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert : « Un ro in Ascolto » de Berio, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et l'Ensemble vocal, dir. Lorin Maazel.
- 23 h Les soirées de Franco-Musique.

## Vendredi 23 novembre

A la suite du préavis de grève générale de vingt-quatre heures déposé par les syndicats, en particulier le SURT-CFDT (majoritaire), pour la journée du 23 novembre, les programmes de télévision et de Radio-France risquent d'être perturbés. Un programme minimum sera assuré. Journaux à la mi-journée sur TF 1 et A 2, informations régionales à 19 h 15 sur FR 3 et journée de 20 heures. Puis programme unique (environ 90 minutes) à 20 h 35.

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 11 h 20 TF 1 Vision plus.
- 11 h 50 La une chez vous.
- 12 h Feuilletton : Paul et Virginie.
- 12 h 30 La bouteille à la mer.
- 13 h Journal.
- 13 h 45 A pleine vie.
- 17 h 55 Mini journal pour les jeunes.
- 18 h 10 Le village dans les nuages.
- 18 h 30 Série : Danse avec moi.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 40 Cooricooboy.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Variétés : Show rose.
- 21 h 50 Feuilletton : l'Année noire. D'après le roman de C. Castellani, mise en scène de T. Giorani, avec G. Desailly, G. Masta. Deuxième épisode des mésaventures d'un policier dans l'Italie fasciste. Spada, victime d'un attentat, hospitalisé et sauvé par miracle, soupçonne son entourage. Furtieux, il s'occupe le droit d'interroger personnellement Pagazza.
- 22 h 50 Documentaire : Photographie et société. De Terri Wehr-Dunich. Images de la réalité ou la photographie manipulée. Portrait d'une des plus grandes photographes du siècle : Gisèle Freund, âgée de soixante-trois ans, jeune étudiante en sociologie en 1933 en Allemagne nazie, grand reporter et historienne de la photographie. Documents d'époque, quelques clichés parmi les plus célèbres de l'histoire de la photographie.
- 23 h 25 Journal.
- 23 h 45 C'est à lire.
- 23 h 50 Clignotant.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 10 h 30 ANTOIPE.
- 12 h Journal et météo.
- 12 h 10 Jeu : L'académisme des neufs.
- 12 h 45 Journal.
- 13 h 30 Feuilletton : Les amours des années 80.
- 13 h 45 Aujourd'hui la vie.
- 14 h 50 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
- 15 h 40 La télévision des télé-spectateurs.
- 16 h Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question. Madame Curie (diffusé le 15 novembre).
- 17 h 15 hiniéraires, de Sophie Richard. Kenya : le vent de la mousson.
- 17 h 45 Récré A 2.
- La Pimpa : Letitia et Litrel : il était une fois le cirque : les maîtres de l'univers.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 40 Le théâtre de Boulevard.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Série : AR0 Béatrices. Réal. J. Besnard. Avec N. Courcel, D. Cecaldi, C. Piépin. Au moment où Béatrice conclut l'achat d'une maison de nativité, elle apprend qu'une étrange officine vient de naître : une sorte de bureau de poste permettant aux vivants de correspondre avec les morts. Scandale financier à Barcelone, chasseuse de sorces, déviances de micro, enquête. Un scénario un peu mince pour une comédie très légère... mais bien jouée.
- 21 h 35 Apostrophes. Magazine littéraire de B. Pivot. Sur le thème « Les lauriers sont coupés », sont invités : Christian Giudicelli (le Point de vue), Didier Martès (l'Amour dérangé), Michèle Perrelle (Les Comédiens de Bassano), Jacques-François Roland (Un dimanche inoubliable près des cascades), Dominique Bone (Argentine), Bertrand Visage (Tous les soleils).
- 22 h 50 Journal.
- 23 h Ciné-club : Rendez-vous du juillet. Film français de J. Becker (1949), avec D. Gein, B. Lajarrige, M. Ronet, P. Trabaud, N. Courcel, B. Anber, P. Mareuil (N.).

Entre l'idéalisme et l'arrivisme, des garçons et des filles fréquentant Saint-Germain-des-Près cherchent leur voie dans la société d'après-guerre. Cette chronique d'une génération et d'une époque a vieilli par certains côtés, mais reste une sorte de document nostalgique.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 17 h Télévision régionale, programmes autonomes des douze régions.
- 19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
- 20 h 5 Les Joués.
- 20 h 0 D'accord, pas d'accord (INC).
- 20 h 5 Vendredi : Sahel 84. Les camions de l'opéra. Magazine d'information d'André Campana. (Lire notre article.)
- 21 h 3 Journal.
- 21 h 5 Espace francophone. De l'éton dans les Caraïbes.
- 22 h 50 Les cinq minutes d'écologie mentale de Musée Dalbray. Avant cure c'est pas l'heure. Réal. J. Barriet. « Noanod's Stravinsky, chorégraphe J. Kilton.

### CANAL P/S

- 7 h, 7/9 M. mixte ; 8 h 40, Hécate, film de D. Schmid (drame psychologique) ; 10 h 25, Document : Les chemins de la coccaïne ; 11 h 20, Chronique policière ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Jeu ; (et à 18 h 40) ; 14 h, Denton, film de R. Corman (nouveau) ; 18 h, Surtoot l'après-midi ; 19 h 15, Tous Soins ; (et à 23 h 25) ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, l'Anastasia ; 22 h, El, film de L. Banaud (drame psychologique) ; 15 h, Rage, film de D. Cronenberg (suspense) ; 1 h 40, Identification d'une femme, film de M. Antonioni (drame psychologique) ; 3 h Concert : Paul McCartney ; 4 h 21 La Bête, film de V. Borowczyk (érotique).

### FRANCE-CULTURE

- 7 h Le goût du jour ; 15 Les enjeux internationaux.
- 8 h 30 Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux ; (et à 10 h 50) port ou résurrection de l'international.
- 9 h 5 Minutes de musique change : nouvelles pratiques communautaires ; 10 h, Musique ; miroirs (et à 17 h).
- 11 h 10 L'école hors ; 11 h 25, L'Esprit de la terre, film de A. Wajda (film) ; 16 h 25, L'Esprit de la terre, film de R. Corman (nouveau) ; 18 h, Surtoot l'après-midi ; 19 h 15, Tous Soins ; (et à 23 h 25) ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, l'Anastasia ; 22 h, El, film de L. Banaud (drame psychologique) ; 15 h, Rage, film de D. Cronenberg (suspense) ; 1 h 40, Identification d'une femme, film de M. Antonioni (drame psychologique) ; 3 h Concert : Paul McCartney ; 4 h 21 La Bête, film de V. Borowczyk (érotique).
- 21 h 30 Black and blue : Le jeu et les dérivés, avec Tony Carano.
- 22 h 30 Nuits magiques : S.K.

### FRANCE-MUSIQUE

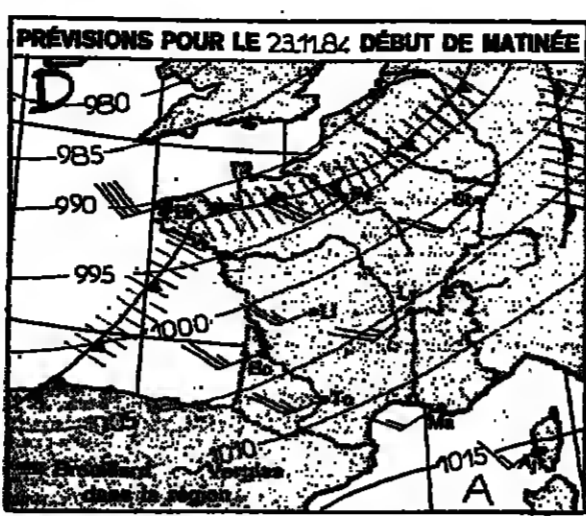
- 2 h Les nuits de Franco-Musique : Friedrich Gulda.
- 7 h 10 Actualité de disque, 9 h : le concert de musiciens ; Le malentendu ; 11 h 5 Concert : l'œuvre de Viravali ; et Bach ; 13 h 32 Les chants de la vigne ; 14 h 2 Reprises contemporaines : Mandolini, Feldman ; 15 h Les enfants de Bach, Marais, de Lussu, Haydn, Puccini ; Livret à moi-même ; Lot de Colonne ; Le triomphe de l'Art ; 17 h Histoires de la musique ; 18 h L'Ingrès ; vers 11 h 30, actualité lyrique ; 19 h 15 Les temps de jazz ; Falcón « Tout Duko » ; Interbède ; Le clavier bien tempéré h Assand ; 20 h 30 Concert : « Requiem » de Mozart, in survivant symphonique de Sarrebruck, dir. B. Klein, J. Beckmann, D. Soffel.
- 22 h 34 Les soirées de Franco-Musique : œuvres de Sibelius ; vers 23 h 05, Ex libris ; 1 h, musique traditionnelle de la Maroc.

INFORMATIONS « SERVICES »

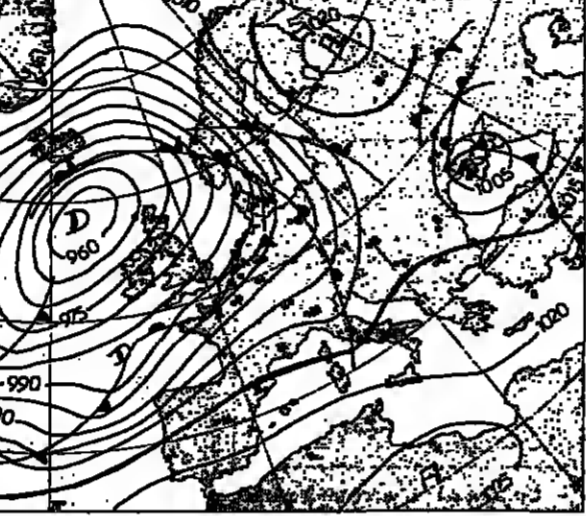
MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 novembre à 0 heures et le vendredi 23 novembre à minuit.



PRÉVISIONS POUR LE 23 NOVEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Vendredi, le matin, le temps sera très nuageux à couvert au nord d'une ligne Agen-Genève...

La pression atmosphérique redécroît au niveau de la mer était, à Paris, le 22 novembre, à 7 heures, de 1002 millibars...

et 9; Dijon, 10 et 5; Grenoble-St-M.-H., 8 et 4; Grenoble-St-Genois, 8 et 4; Lille, 11 et 8; Lyon, 10 et 6; Marseille-Marianna, 13 et 7; Nancy, 12 et 4; Nantes, 15 et 12; Nice-Côte d'Azur, 16 et 8; Paris-Montsouris, 14 et 8; Paris-Orly, 13 et 9; Pau, 17 et 10; Perpignan, 19 et 7; Rennes, 12 et 14; Strasbourg, 11 et 5; Tours, 13 et 11; Toulouse, 16 et 7; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

JOURNAL OFFICIEL - MOTS CROISÉS

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 22 novembre:

UN DÉCRET
Relatif à la situation des praticiens à plein temps des établissements d'hospitalisation publics à l'égard du régime de retraite complémentaire des assurances sociales en faveur des agents titulaires de l'Etat et des collectivités publiques.

UN ARRÊTÉ
Portant création d'un brevet professionnel Vêtement, mesure et création, option Flou et Tailleux.

PARIS EN VISITES

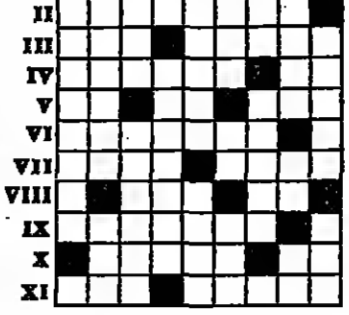
SAMEDI 24 NOVEMBRE
La Cour des comptes, 10 h 30, 13, rue Cambon, M. Oswald.
Le château de Vincennes présenté aux jeunes, 14 h 30, entrée principale, M. Vermeersch.

EN BREF

ASSURANCES
LE CACHET DE LA POSTE NE FAIT PAS FOI. En matière de résiliation de contrat, l'assuré doit faire en sorte que la société d'assurance reçoive la demande de résiliation au plus tard la veille du jour où commence le délai de préavis.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3847



HORIZONTALLEMENT

1. N'est vraiment complet que lorsqu'il est partagé. Pas roulant quand il émane d'un rigolo. II. Près la volée ou en administrant une...

VERTICALEMENT

1. Flamme qui ne fait pas long feu. 2. Centre de formation pour enfants. On peut en ingurgier un sans se croire obligé d'en émettre un autre...

Solution du problème n° 3846

Horizontalement
I. Plombier. - II. Le Nain. OV. - III. Asc. Me. - IV. Girondo. - V. Ino. Atys. - VI. Aeschne. - VII. Tric. Sof. - VIII. Tric. Ru. - IX. Censure. - X. Do. Essaim. - XI. Eu. Sue. Ne.

Verticalement
1. Plagiats. Dé. - 2. Lésiner. Cou. - 3. Onérosité. - 4. Ma. Cerne. - 5. Bien. Issu. - 6. In. Danseuse. - 7. Météo. RA. - 8. Roi. Frein. - 9. Verseau. Me.

GUY BROUTY.

Table with 2 columns: Category (OFFRES D'EMPLOI, DEMANDES D'EMPLOI, etc.) and Price/Value.

ANNONCES CLASSEES

Table with 2 columns: Category (ANNONCES ENCADRÉES, OFFRES D'EMPLOI, etc.) and Price/Value.

L'immobilier

appartements ventes

- 1er arrdt: M. PYRAMIDES 3 p. p. bail, bureau. V. 1/2 rue Montpensier, 690.000 F.
6e arrdt: ST-GERMAIN-DES-PRÉS: Beau 2 p. de caractère, original en r.-de-ch., sur cour ancienne pavée.
NOTAIRE 501-54-30 LE MATIN.

locations non meublées offres

- Paris: VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION?
Région parisienne: BOULOGNE possédant dans imm. neuf, 2e et 5e ét. 8 p. ch. + park. 5.300 F et 5.600 F ch. comm. Tél. min. 886000 022-89-82.

bureaux

- Locations: VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services - 855-17-50.
GARE DE LYON: PETIT IMM. INDÉPENDANT 10 BUREAUX RENOVÉS

fonds de commerce

- Ventes: URGENT A vendre 8 QUEYRAS Alt. 1 600 m près St-Vrain. Ski fond et ski alpin, toutes raisons familiales.
R. R. ST-DOMINIQUE: Bar, brasserie, tabac, Loto plus, jeux, T. bonne affaire URGENT - 834-13-18.

DEMANDES D'EMPLOIS

- H. 82 a. ch. poste conducteur de taxi. 2 éch. b.éc. ou trava. publics. Libre de suite. Tél. 831-28-32.
Plusieurs éléments mots cherche travail d'assistance pour auteur. Ecr. à n° 1.894 à Monde Pub. services ANNONCES CLASSEES, 8, rue des Ternes, 75008 Paris.
J.H. 30 ans, docteur étranger, sc. pol. rélat. intern. Paris, expér. marketing, rédaction, relat. humaines, arab. fr. et courants, disponible de suite, cherche emploi stable dans dom. correspondants. Ecr. à M. Chabot, 1, rue du Roule, 75002 PARIS.

MARCHE DES NOTAIRES

- SAINT-MANDE: FACE BOIS ET ZOO: 2e ét. sur balcon, terrasse triple exposé, 2 chbres, 11 ch. plain soleil, libre. Tél. 555-07-84.
NOGENT S/MARNE: petite vend beau studio 6 p. de. seu., vue, parking. 354-13-78.
HERMANVILLE S/MER: (CALVADOS) FRONT DE MER dans une magnifique demeure angl.-normande Programme assuré suite différ. suite SABAIS 20 % sur surfaces. VILLAS loyer élevé accepté. 824-01-34.
STUDIOS, 2 ET 3 P.: habitables de suite. Visites samedi et dimanche. RÉSIDENCE « LA GAILLARDIE » S.O. 22, rue Richer, 75009 PARIS T. (1) 824-08-09 matin.

locations non meublées demandes

- Paris: Pour dirigeants et employés très IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE rech. Paris et environs. STUDIOS, APPTS très surfaces, VILLAS loyer élevé accepté. 824-01-34.
Région parisienne: Pour site européenne, cherche villa, pavillon pour CADRES 888-89-88 - 283-87-02.

propriétés

- A vendre libre de petite ville de Touraine 20 km de Bourgueil, belle maison neuve, sur parc 5 000 m² R-de-ch.; entrée gd séjour carrelé, cheminée, escalier chêne, cuisine équipée, bureau, w.c., cave gd garage (2 voit.), chauffeur. Proche d'un lac, à la voile, tennis, piscine. Prix: 760.000 F. M. Lacorne, notaire à Savigné-s/Laithon, 47200. Téléphone: (47) 24-60-03.
88 PORTETS, 28 km Bordeaux bord de la Garonne, propriété carterisée, ch. sur. 500 m² + dépendance. Px 800.000 F. T. 878-18/20 h (89) 87-32-02. Part. vd très beau mas provençal, parc, piscine, 14 ha près de la mer. 15 Au. Tél. (42) 57-85-83.
ACHÈTE PROPRIÉTAIRE BOLOGNE ou RÉGION LIMOUSINE Ecr. n° 202885 à ORLÉANS 138, rue Chartraine, 45000 Orléans. Tél. 82522 NUILLY-SUR-SEINE.
viagers: 88.000 est + 8.400/mois couverts par loyer 2.500 F; 2 p. a/vardure 3 p. ét., sol., terrasse, park., imm. récent, près M. Dancoy, 265-18-00.

INFORMATIS

INGÉNIEURS-SYSTÈME: PROCÉDÉS INDUSTRIELS INFORMATISÉS - SOLAR 26, r. Daubenton (P4) 337-98-22

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ ÉTUDES ET CONSEIL Paris-19 C.A. 25 M.F. COMPTABLE: S.T.S. ou équivalent, 2-3 ans exp. minimum pour comptabilité générale clients et fournisseurs, connaissances micro-informatique appréciées. Adm. lettre + C.V. + prêt. à: EUROGESTION sous référence PM, 17, rue Lagrange, 75005 Paris qui transmettra.

immobilier

ST-OUEN bd BIRON: à vendre ou à louer en totalité immeuble cotée 270 m au sol + 2 ét. de bureaux, 2 entrées camion. ATTIAZ 767-48-41.
immobilier information: ANCIENS, NEUFS DU STUDIO AU 5 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appel ou lettre Centre d'information FNAIM de Paris-16-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 Paris. Tél. 227-44-44.
VERRES (21) 3 couples ch. 1 autre pour réaliser ensemble 4 maisons, lumineuses, chauffées, prêt conv. Px 1.000.000 F. ZEMACCA 848-01-38.

automobiles

de 5 à 7 CV: VEND - Fiat 900 E - 5 CV - 8 places. 1981 - 54.000 km. Tél. (31) 420-38-28.
Vend Fiat 800E, 8 CV, 8 places. 1981 - 54.000 km. Tél. (31) 420-38-20.
AUSTIN ROVER FRANCE Importateur, vend voitures de direction: JAGUAR SOVEREIGN: 4-2 1988 - 25000 K, 5-3 1988 - 15000 K, JAGUAR COUPE XJS: 5-3 1988 - 8000 K. Demander M. BAUVAIS ou GARGOULES (31) 962-08-22 Télax: 897-888 et 887-875 AMSTIN ROVER FRANCE Rue André-Crozet 93102 ARGENTEUIL Cedex.

# LE CARNET DU Monde

### Fiançailles

— Brasília, Rio-de-Janeiro.  
M. le ministre de l'aéronautique et M. Delio Jardim de Mattos, M. Stella Jardim de Mattos, M. Mauro Brandão, M. et M. Joseph Hatchuel, ont le plaisir de faire part de fiançailles de leurs enfants,  
**Andria et Claude.**

### Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de  
**M<sup>lle</sup> Suzanne KURAL**  
fille du docteur C. Kural et de M<sup>lle</sup> Hédié Rist, avec  
**M. Philippe MENASCHE,**  
fils de M. Jean Menasché et de M<sup>lle</sup> Nicole Hayen, qui a été célébré, dans l'intimité, le 9 novembre 1984.  
20, rue de Montmorency, 75003 Paris.

### Décès

— M<sup>me</sup> Edmond Baquet, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Jean Baquet, M. et M<sup>me</sup> Robert Legrand Et M. et M<sup>me</sup> Guy Hébert, Ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Ses sœurs, Beaux-frères et belles-sœurs, Ses neveux et nièces, Sa famille, ont la douleur de faire part de rappel à Dieu de  
**M. Edmond BAQUET,**  
piéusement décédé le 17 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4<sup>e</sup>, le vendredi 23 novembre, à 10 h 30, et l'inhumation le même jour dans le caveau de famille du cimetière du Père-Lachaise.  
11, rue de l'Arsenal, Paris-4<sup>e</sup>.

— M. et M<sup>me</sup> Raymond Baras, leurs enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Simone Beaufils, Les familles Baras, Lebon, Meunier et Clausen, ont la douleur de faire part de décès de  
**Elisabeth BARAS,**  
survenue à Paris le 9 novembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu le 19 novembre, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), dans l'intimité familiale.  
Cet avis tient lieu de faire-part.  
3 bis, rue Sylvain-Codinet, 77300 Fontainebleau.

— Nous apprenons le décès de  
**M<sup>me</sup> Charles BEART,**  
née Marguerite Veyssiére, survenue le 14 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Baubigny, 21340 Noyat.  
Domaine de Nianing (Sénégal).

— M<sup>me</sup> Alain Benoit, leur famille, profondément touchés par la perte du docteur **Alain BENOIT,** prient ceux qui s'associent à leur douleur de la respecter par leur discrétion.  
91 Corbeil-Evelles.

— Suzanne CHARLOT, née Dargatz, nous a quittés le 14 novembre 1984.

De la part de Martine Charlot, sa fille, Sa famille, Ses amis.  
— Il adoucit la mort pour jamais. Le Seigneur, l'Eternel, essuiera les larmes de tous les visages.  
Escale, XXV, 3, 25, rue de la République, 94320 Charançon.

— On nous prie d'annoncer le décès de  
**Bernard DAILLENCOURT,**  
cédant, survenue à Paris, le 31 octobre 1984, à l'âge de soixante ans.

Une cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Jacques-Haut-Pas, Paris-5<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière de Sannois (Val-d'Oise).  
De la part de Monique et Elsa Dailencourt, Claude-Lydie Dailencourt, 76, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris, 10, rue Quatrefoies, 75005 Paris.

— Danièle Danger, psychologue consultant, a la douleur de faire part de décès de sa mère,  
**M<sup>me</sup> Denise DANGER,**  
née Guisot, veuve de  
**M. Raymond DANGER,**  
ancien président du Conseil national de l'Ordre des géomètres experts, survenue le 14 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 20 novembre, en l'église Saint-Germain-de-Charonne à Paris.  
68, boulevard Souk, 75012 Paris.

— M. et M<sup>me</sup> Jean Delbès, M. et M<sup>me</sup> Pierre Delbès, M. et M<sup>me</sup> Claude Ransardier, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part de décès de  
**M<sup>me</sup> Victor DELBÈS,**  
née Jeanne Saloua, leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenue le 16 novembre 1984, dans sa quatre-vingt-neufième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Virolay (78), le 19 novembre 1984.  
Bât. 4, résidence Saint-Marc, 6 bis, avenue de la Victoire, 13100 Aix-en-Provence, 4, parc de la Berengère, 92210 Saint-Cloud, 3, place du Panthéon, 75005 Paris.

— Le président Et le conseil d'administration, Les membres de la direction générale, Ses collègues et amis de la société des Pompes funèbres générales, Le président Et le conseil d'administration de l'Institut français de thanatologie (IFT), Le président Et le conseil d'administration de la Fédération nationale des pompes funèbres (FNPF), Le président Et le conseil d'administration de l'Association européenne de thanatologie (AET), Le président Et le conseil d'administration de la Fédération internationale des associations de thanatologues (FIAT-IFTA), ont la douleur de faire part de décès de  
**M. Jean-Pierre DRAULT,**  
directeur de la documentation générale des Pompes funèbres générales, secrétaire général de l'IFT, délégué de la FNPF, secrétaire général de l'AET, directeur adjoint de la FIAT-IFTA, survenue à Paris le 19 novembre 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Ambroise, 71 bis, boulevard Voltaire, Paris-11<sup>e</sup> (M<sup>me</sup> Saint-Ambroise), où l'on se réunira.  
PFG, 66, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris, FNPF, 17, rue Froment, 75011 Paris, M. et M<sup>me</sup> Claude-Foucher, 18, rue Eugène-Decout, 17000 La Rochelle.

ont la tristesse de faire part de décès, à l'âge de quarante-deux ans, de  
**M. Jean-Pierre DRAULT,**  
directeur de la documentation générale des Pompes funèbres générales, secrétaire général de l'IFT, délégué de la FNPF, secrétaire général de l'AET, directeur adjoint de la FIAT-IFTA, survenue à Paris le 19 novembre 1984.

— M<sup>me</sup> Yolande Tobelem, M<sup>me</sup> Viviane Tobelem, M. et M<sup>me</sup> Jacques Séban, M. et M<sup>me</sup> Robert Séban, M. et M<sup>me</sup> Georges Séban, M. et M<sup>me</sup> Paul Séban, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part de décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,  
**M<sup>me</sup> Hermance SERAN,**  
née Parisien, survenue le 17 novembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu le 21 novembre dans la plus stricte intimité.  
120, avenue Félix-Faure, 75015 Paris.

— Jean Weinfeld, Ses fils Michel et André, Et toute sa famille, ont la grande tristesse de faire part à leurs amis du décès de  
**Nina WEINFELD,**  
le 17 novembre 1984.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Rémy-lès-Chevreux.  
— On nous prie d'annoncer le décès de  
**M. Donald WORMSER,**  
survenue le 8 novembre à Paris.

De la part de M<sup>me</sup> Donald Wormser, son épouse, M. Roger Wormser, son frère, Et de toute la famille.  
Les obsèques ont eu lieu le 13 novembre dans l'intimité.

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

De la part de M<sup>me</sup> Henri Prieur, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Claude Degrasat, leurs enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Claude Prieur, leurs enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre Duxat et Olivier, Brune, Sandrine Tricon, M. et M<sup>me</sup> Maurice Prieur et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Maurice Papis, leurs enfants et petits-enfants, Des familles Debournaud et Olivier, ses cousins.

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Raymond, Paris-17<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation dans le caveau familial à Tournauc-en-Brie (Seine-et-Marne).  
52, rue Remoquin, 75017 Paris.

Limoges, Reims, Vaucluse, Saint-Yrieix-La-Perche.  
— M<sup>me</sup> Yolande Tobelem, M<sup>me</sup> Viviane Tobelem, M. et M<sup>me</sup> Jacques Séban, M. et M<sup>me</sup> Robert Séban, M. et M<sup>me</sup> Georges Séban, M. et M<sup>me</sup> Paul Séban, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part de décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,  
**M<sup>me</sup> Hermance SERAN,**  
née Parisien, survenue le 17 novembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu le 21 novembre dans la plus stricte intimité.  
120, avenue Félix-Faure, 75015 Paris.

— Jean Weinfeld, Ses fils Michel et André, Et toute sa famille, ont la grande tristesse de faire part à leurs amis du décès de  
**Nina WEINFELD,**  
le 17 novembre 1984.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Rémy-lès-Chevreux.  
— On nous prie d'annoncer le décès de  
**M. Donald WORMSER,**  
survenue le 8 novembre à Paris.

De la part de M<sup>me</sup> Donald Wormser, son épouse, M. Roger Wormser, son frère, Et de toute la famille.  
Les obsèques ont eu lieu le 13 novembre dans l'intimité.

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— M<sup>me</sup> la Maréchale Leclerc de Hauteclocque, Et les anciens de la 2<sup>e</sup> DB font part de la messe qui sera célébrée le dimanche 2 décembre 1984, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du  
**général LECLERC de HAUTECLOCQUE,**  
maréchal de France, et de ses onze compagnons,  
capitaine de vaisseau **FRICHEMENT,** colonel **FOUCHET,** colonel du **GARREAU,** colonel **FIESCHI,** colonel **CLEMENTIN,** commandant **MEYRAND,** sous-lieutenant **MIRON de FESPINAY,** lieutenant **DELLUC,** lieutenant **FILLEBOUE,** adjudant **GUILLOU,** sergent-chef **LAMOTTE.**

— Le 25 novembre, vingt-cinquième anniversaire de la mort de  
**Jean GREMILLON,**  
auteur de films, ancien président de la Cinéma-thèque française.  
Sa famille, ses proches, ses amis, ensemble ou dispersés, seront unis dans la même pensée.

— Le Centre Thomas-More propose une session d'étude, les 24-25 novembre 1984, sur : « L'Épiscopat français dans le temps de l'après-concile », avec Brigitte Vassor-Roussel, Ph. D. en science politique de Yale (États-Unis) et chercheur à l'Institut d'études politiques de Grenoble. Une session d'approche sociologique qui utilisera, avec d'autres documents, un enquête menée en 1979-1980 auprès des évêques.  
Au Centre Thomas-More, La Tourrette, BP 105, 69210 L'Arbresle, (74) 01-01-03.

— Colloque au Centre de Sévres. — A l'occasion de ses dix années d'existence, le Centre de Sévres (centre de formation) organise un colloque public, le vendredi 23 novembre, de 18 h à 20 h et le samedi 24 novembre, de 10 h à 18 h, sur le thème : « Éclatement des savoirs et nouvelles cohérences », avec l'intervention de sociologues, philosophes, écrivains et théologiens.  
Entrée libre. Renseignements au secrétariat du Centre, 35, rue de Sévres, Paris-6<sup>e</sup>; 344-59-91.

— Colloque au Centre de Sévres. — A l'occasion de ses dix années d'existence, le Centre de Sévres (centre de formation) organise un colloque public, le vendredi 23 novembre, de 18 h à 20 h et le samedi 24 novembre, de 10 h à 18 h, sur le thème : « Éclatement des savoirs et nouvelles cohérences », avec l'intervention de sociologues, philosophes, écrivains et théologiens.  
Entrée libre. Renseignements au secrétariat du Centre, 35, rue de Sévres, Paris-6<sup>e</sup>; 344-59-91.

— Colloque au Centre de Sévres. — A l'occasion de ses dix années d'existence, le Centre de Sévres (centre de formation) organise un colloque public, le vendredi 23 novembre, de 18 h à 20 h et le samedi 24 novembre, de 10 h à 18 h, sur le thème : « Éclatement des savoirs et nouvelles cohérences », avec l'intervention de sociologues, philosophes, écrivains et théologiens.  
Entrée libre. Renseignements au secrétariat du Centre, 35, rue de Sévres, Paris-6<sup>e</sup>; 344-59-91.

— Colloque au Centre de Sévres. — A l'occasion de ses dix années d'existence, le Centre de Sévres (centre de formation) organise un colloque public, le vendredi 23 novembre, de 18 h à 20 h et le samedi 24 novembre, de 10 h à 18 h, sur le thème : « Éclatement des savoirs et nouvelles cohérences », avec l'intervention de sociologues, philosophes, écrivains et théologiens.  
Entrée libre. Renseignements au secrétariat du Centre, 35, rue de Sévres, Paris-6<sup>e</sup>; 344-59-91.

— Colloque au Centre de Sévres. — A l'occasion de ses dix années d'existence, le Centre de Sévres (centre de formation) organise un colloque public, le vendredi 23 novembre, de 18 h à 20 h et le samedi 24 novembre, de 10 h à 18 h, sur le thème : « Éclatement des savoirs et nouvelles cohérences », avec l'intervention de sociologues, philosophes, écrivains et théologiens.  
Entrée libre. Renseignements au secrétariat du Centre, 35, rue de Sévres, Paris-6<sup>e</sup>; 344-59-91.

— Colloque au Centre de Sévres. — A l'occasion de ses dix années d'existence, le Centre de Sévres (centre de formation) organise un colloque public, le vendredi 23 novembre, de 18 h à 20 h et le samedi 24 novembre, de 10 h à 18 h, sur le thème : « Éclatement des savoirs et nouvelles cohérences », avec l'intervention de sociologues, philosophes, écrivains et théologiens.  
Entrée libre. Renseignements au secrétariat du Centre, 35, rue de Sévres, Paris-6<sup>e</sup>; 344-59-91.

— Colloque au Centre de Sévres. — A l'occasion de ses dix années d'existence, le Centre de Sévres (centre de formation) organise un colloque public, le vendredi 23 novembre, de 18 h à 20 h et le samedi 24 novembre, de 10 h à 18 h, sur le thème : « Éclatement des savoirs et nouvelles cohérences », avec l'intervention de sociologues, philosophes, écrivains et théologiens.  
Entrée libre. Renseignements au secrétariat du Centre, 35, rue de Sévres, Paris-6<sup>e</sup>; 344-59-91.

— Colloque au Centre de Sévres. — A l'occasion de ses dix années d'existence, le Centre de Sévres (centre de formation) organise un colloque public, le vendredi 23 novembre, de 18 h à 20 h et le samedi 24 novembre, de 10 h à 18 h, sur le thème : « Éclatement des savoirs et nouvelles cohérences », avec l'intervention de sociologues, philosophes, écrivains et théologiens.  
Entrée libre. Renseignements au secrétariat du Centre, 35, rue de Sévres, Paris-6<sup>e</sup>; 344-59-91.

— Colloque au Centre de Sévres. — A l'occasion de ses dix années d'existence, le Centre de Sévres (centre de formation) organise un colloque public, le vendredi 23 novembre, de 18 h à 20 h et le samedi 24 novembre, de 10 h à 18 h, sur le thème : « Éclatement des savoirs et nouvelles cohérences », avec l'intervention de sociologues, philosophes, écrivains et théologiens.  
Entrée libre. Renseignements au secrétariat du Centre, 35, rue de Sévres, Paris-6<sup>e</sup>; 344-59-91.

— Colloque au Centre de Sévres. — A l'occasion de ses dix années d'existence, le Centre de Sévres (centre de formation) organise un colloque public, le vendredi 23 novembre, de 18 h à 20 h et le samedi 24 novembre, de 10 h à 18 h, sur le thème : « Éclatement des savoirs et nouvelles cohérences », avec l'intervention de sociologues, philosophes, écrivains et théologiens.  
Entrée libre. Renseignements au secrétariat du Centre, 35, rue de Sévres, Paris-6<sup>e</sup>; 344-59-91.

— Colloque au Centre de Sévres. — A l'occasion de ses dix années d'existence, le Centre de Sévres (centre de formation) organise un colloque public, le vendredi 23 novembre, de 18 h à 20 h et le samedi 24 novembre, de 10 h à 18 h, sur le thème : « Éclatement des savoirs et nouvelles cohérences », avec l'intervention de sociologues, philosophes, écrivains et théologiens.  
Entrée libre. Renseignements au secrétariat du Centre, 35, rue de Sévres, Paris-6<sup>e</sup>; 344-59-91.

— Colloque au Centre de Sévres. — A l'occasion de ses dix années d'existence, le Centre de Sévres (centre de formation) organise un colloque public, le vendredi 23 novembre, de 18 h à 20 h et le samedi 24 novembre, de 10 h à 18 h, sur le thème : « Éclatement des savoirs et nouvelles cohérences », avec l'intervention de sociologues, philosophes, écrivains et théologiens.  
Entrée libre. Renseignements au secrétariat du Centre, 35, rue de Sévres, Paris-6<sup>e</sup>; 344-59-91.

— Colloque au Centre de Sévres. — A l'occasion de ses dix années d'existence, le Centre de Sévres (centre de formation) organise un colloque public, le vendredi 23 novembre, de 18 h à 20 h et le samedi 24 novembre, de 10 h à 18 h, sur le thème : « Éclatement des savoirs et nouvelles cohérences », avec l'intervention de sociologues, philosophes, écrivains et théologiens.  
Entrée libre. Renseignements au secrétariat du Centre, 35, rue de Sévres, Paris-6<sup>e</sup>; 344-59-91.

— DOCTORAT D'ÉTAT — Université Paris-II, vendredi 23 novembre, à 16 heures (et non samedi 24 novembre, comme indiqué dans nos éditions du 17 novembre), salle des Commissions, M. Bénédicte Boussia : — Le CNUCED et la nouvelle école économique internationale.

— DOCTORAT D'ÉTAT — Université Paris-II, vendredi 23 novembre, à 16 heures (et non samedi 24 novembre, comme indiqué dans nos éditions du 17 novembre), salle des Commissions, M. Bénédicte Boussia : — Le CNUCED et la nouvelle école économique internationale.

— DOCTORAT D'ÉTAT — Université Paris-II, vendredi 23 novembre, à 16 heures (et non samedi 24 novembre, comme indiqué dans nos éditions du 17 novembre), salle des Commissions, M. Bénédicte Boussia : — Le CNUCED et la nouvelle école économique internationale.

— DOCTORAT D'ÉTAT — Université Paris-II, vendredi 23 novembre, à 16 heures (et non samedi 24 novembre, comme indiqué dans nos éditions du 17 novembre), salle des Commissions, M. Bénédicte Boussia : — Le CNUCED et la nouvelle école économique internationale.

— DOCTORAT D'ÉTAT — Université Paris-II, vendredi 23 novembre, à 16 heures (et non samedi 24 novembre, comme indiqué dans nos éditions du 17 novembre), salle des Commissions, M. Bénédicte Boussia : — Le CNUCED et la nouvelle école économique internationale

SOCIAL

SELON UN RAPPORT DE L'OCDE

La gravité du chômage des jeunes en France ne s'explique pas seulement par les conséquences de la crise

Des pays occidentaux, la France est celle où, depuis longtemps, il y a eu des plus grandes proportions de moins de vingt-cinq ans parmi les chômeurs (44,9 % au moins d'octobre) et, plus encore, où il y a l'un des plus forts pourcentages de demandeurs d'emploi de cet âge, comparés à la population active jeune (24,75 %). Seules la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne connaissent des situations comparables.

Sévère mais également très étayé, le rapport de l'OCDE souligne que la précarité dans l'emploi (le monde des 21 et 22 août) condamne les jeunes à l'instabilité et les prive de perspectives d'avenir. Au pis, ils seront donc chômeurs et on retrouvera parmi eux ceux qui ont un faible niveau de diplôme ou pas de diplôme du tout (44 %) et les jeunes filles auxquelles les connaissances scolaires n'apportent pas d'amélioration (34 % sans diplôme, 24 % ont le BEPC, 32 % un CAP ou un BEP, 9 % ont le baccalauréat).

L'enseignement en cause

Le principal problème des marchés du travail des pays de l'OCDE, aujourd'hui, ce n'est pas la rigidité mais la segmentation. Indiquent les experts qui observent sur le marché français trois secteurs: le premier, celui de la « sécurité » rassemble des catégories déterminées, qualifiées, fortes et protégées; le deuxième comprend des travailleurs âgés aux qualifications dépassées qui deviennent des chômeurs de longue durée ou des préretraités; le troisième, dit de « fluidité », regroupe les faibles et les désavantagés, qui supportent une part excessive des coûts de l'injustement aux mutations structurelles.

Un groupe de travail de l'OCDE qui vient de publier son rapport intitulé « l'emploi des jeunes en France » constate: « L'évolution qui a connue la France est l'une des plus décevantes. La gravité du chômage des jeunes en France n'est pas seulement la conséquence de la crise économique. Selon les experts, cette situation s'expliquerait par une forte segmentation de la société » cloisonnée en classes et catégories, par la disparition progressive des anciens emplois de débottants traditionnels réservés aux jeunes, laquelle aboutit, en outre, à une « discrimination pure et simple » à l'égard des jeunes filles, et, enfin, par le système d'enseignement et de formation professionnelle, à propos duquel l'OCDE ne ménage pas ses critiques.

Par son mécanisme d'expulsion, le système éducatif aggraverait même la situation des « exclus » en frappant « ceux qui sont défavorisés par leur héritage social ».

reconnait qu'il « veut donner un contenu en emploi, sans riches que possible aux faibles tous de croissance prévus ». Mais, s'agissant d'une difficulté majeure et durable, toutes les solutions ne valent que comme un pis aller, tandis que, pour rendre au minimum la situation supportable, il faudrait « rechercher entre les secteurs public et privé afin d'éviter l'apparition de nouveaux types de coopération de distorsions de compétitivité et d'avoir à admettre l'existence de poches de faible productivité ».

Outre la réduction du temps de travail, le partage du travail, les contrats de solidarité, les initiatives en faveur de la micro-économie, déjà explorées, il deviendra nécessaire de développer d'autres politiques. Le rapport parle ainsi de mesures fiscales spécifiques, d'emplois locaux aidés par l'utilisation des indemnités de chômage ou de recours aux activités marginales. Il imagine la « création d'une force de travail auxiliaire » et préconise des formes qui ne sont pas très éloignées de l'OC (travaux d'utilité collective) en affirmant que, pour lutter contre le chômage des jeunes, il y a « en outre » deux méthodes à mener de front: la création d'emplois spécifiques et la réduction du coût total de l'emploi ou la fourniture de formation.

Inadéquation

Au passage, cependant, et une autre étude de l'OCDE à l'appui, les experts réfutent l'argument selon lequel l'abaisssement du salaire minimum des jeunes aurait un effet sur leur embauche. Ils pensent au contraire, que la raison majeure est celle de l'« inadéquation » du « fossé grandissant entre l'emploi et l'école ».

D'« élitiste », le système éducatif est devenu « moins que satisfaisant » dans son rendement, que ce soit pour l'enseignement général ou pour la formation professionnelle. Non seulement le taux d'abandon

est élevé (24,5 % en cours de scolarité en France contre 14 % en Allemagne de l'Ouest), mais les diplômés sont dévalués (15,8 % des bacheliers étaient ouvriers en 1975, contre 4,1 % en 1982; 37 % des bacheliers étaient employés de bureau en 1975 contre 7,7 % en 1982), y compris pour l'enseignement technique ou l'apprentissage qui est demeuré un « parent pauvre ». En outre, l'inadéquation des formations et des qualifications est patente. Plus d'un tiers des apprentis acceptent un autre emploi quatre ans après leur formation. Le quart des ouvriers de moins de vingt-cinq ans ayant un CAP et occupant un emploi d'OS ou de manoeuvre est passé de 29,6 % en 1962 à 41,3 % en 1975...

Le système scolaire, le « traditionalisme de l'enseignement » qui est à l'origine de la « résistance au changement », la médiocrité des équipements des lycées techniques et les réticences des employeurs qui s'en remettent au service public sont tour à tour mis en cause par le groupe de travail, qui propose une « formation plus générale » avec moins d'enseignement magistral. Les experts s'interrogent sur la possibilité de créer un « système scolaire unifié » en observant que, comme aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, où l'un n'a mis en place un « système dualiste », la « sévérité de sélection par l'échec est en partie responsable du degré de tension de ces sociétés ».

Craignant une « polarisation sociale dangereuse », les experts de l'OCDE terminent d'ailleurs leur examen par une série de recommandations qui, pour l'essentiel, visent l'enseignement, « plus équilibré », « plus autonome » et plus technique, « plus ouvert à la spécialisation étroite », et considèrent comme « des plus complexes » le processus de formation professionnelle, étant entendu qu'il n'y a pas de solution bon marché au problème.

ALAIN LEBEAUBE.

LE XV<sup>e</sup> CONGRÈS CONFÉDÉRAL DE FO

Unanimité renforcée autour de M. Bergeron mais désaccords sur une action interprofessionnelle

« Je n'ai pas perdu de désaccords entre nous et je m'en réjouis », a déclaré M. André Bergeron, le 21 novembre, dans sa langue maternelle à la centaine d'intervenants sur son rapport d'activité lors du XV<sup>e</sup> Congrès confédéral au parc Floral de Vincennes. Absence de désaccords? Joli euphémisme...

A travers le vote sur le rapport d'activité, dont les résultats ont été connus le 22 novembre, le secrétaire général de FO a été massivement plébiscité, pluviant son record de 1969 (94 %). Sur 26 499 inscrits et 26 219 exprimés, il y a eu 25 884 voix pour, soit 98,72 %, 0,12 % contre et 0,41 % d'abstentions... L'unanimité à FO atteint de telles proportions qu'il est même supérieur à celui de la CGT. Lors du dernier congrès de la CGT, en juin 1982, le rapport d'activité n'avait obtenu que... 97,34 % des suffrages.

Une telle situation est aussi peu aisée pour une organisation syndicale que la personnalisation à outrance, à propos de laquelle M. Bergeron a reconnu qu'il mesurait « les dangers que cela représente pour l'avenir ». Mais si, sur le fond, les délégués de FO (1) sont en parfaite communion avec leur confédération, des désaccords tactiques subsistent, en particulier sur l'éventualité d'une action interprofessionnelle demandée par de nombreux délégués (venant surtout du secteur public, de la chimie et du bâtiment).

Comme on pouvait s'y attendre, M. Bergeron a adopté sur ce point une attitude d'extrême prudence, se refusant, comme en 1977, contre la politique économique de M. Barre, à lancer en congrès un mot d'ordre de grève nationale de vingt-quatre heures. Il en avait alors pris l'initiative, allant au-devant de sa base. Il n'attend pas, cette fois, se laisser forcer la main: « Il est certain, a-t-il souligné en ne suscitant alors que de faibles applaudissements, que nous ne pourrions pas rester éternellement dans le même sabot, l'arme au pied. Il faut agir avec un grand sens des responsabilités. Attention à ne pas fixer de date ou de modalités trop précises, car je ne sens pas aujourd'hui la volonté réelle d'engagement, notamment des salariés du privé. Quand nous déciderons une initiative de cette sorte, il faut que nous l'ayons soigneusement préparée. Il faudra que nous ayons un minimum de certitudes que nous allons gagner. »

La crainte de l'échec

Le secrétaire général a donc demandé à ses militants de bien réfléchir, tout en se déclarant prêt à accepter une résolution qui préconiserait le principe d'une action interprofessionnelle. Cette prudence s'explique par plusieurs raisons. Tout d'abord, M. Bergeron n'a pas le sentiment que les salariés sont décidés à faire grève — les interventions où des conflits d'entreprises ont été évoqués ont été rarissimes, —

et il redoute donc un échec. Ce sentiment se retrouve au bureau confédéral et dans de nombreux unions départementales, un responsable de la Seine-et-Marne ayant lancé: « Il ne faut pas gâcher par une grève qui serait ratée toute l'industrie que nous avons aujourd'hui! ».

Il est également révélateur que le dirigeant d'une fédération commerciale de la métallurgie, M. Michel Huc, ait passé sous silence l'idée d'une action interprofessionnelle (à laquelle il est opposé), tout en condamnant une « politique déflationniste qui conduit à l'appauvrissement de l'ensemble des salariés ». Comme l'a souligné M. Hubert Bouchet, secrétaire général de l'Union des cadres et ingénieurs, « sans exclure la grève, nécessaire quand le reste a échoué, FO sait qu'il en va de la grève comme de la guerre, elle n'est jamais décidée par plaisir ».

Même M. Simon, de la fédération des employés et cadres, a reconnu que le pouvoir d'achat (du reste relativement peu abondant en tant que tel au congrès), ne pourrait être à lui seul mobilisateur, en préconisant une action sur la défense de la protection sociale.

Indéniablement M. Bergeron mesure les risques politiques d'une grève nationale lancée par une confédération au sein de laquelle la tradition socialiste reste dominante. Il ne s'agit ni de se faire récupérer par l'opposition ni de se faire accompagner par la CGT. La centrale de M. Krasucki qui tient son comité confédéral national devrait justement annoncer le 23 novembre, un temps fort national avec manifestation le 3 décembre sur la flexibilité de l'emploi et une quinzaine d'actions et de débats début décembre afin d'aboutir à une mobilisation plus globale. Que FO saute le pas... et la CGT embrayera. Les débats au sein de la commission qui prépare la résolution générale montrent cependant que la modération de M. Bergeron, qui a menagé le gouvernement (sauf sur les fonctionnaires) et vivement attaqué le patronat sur l'assurance-chômage (recueillant un tonnerre d'applaudissements, ce répétant qu'il n'y aura plus de « concessions ») n'est pas complètement partagé. Nombre de militants restent un cran au-dessus de leur secrétaire général souhaitant pour le moins l'adoption d'un texte appelant « les salariés à réagir par tous les moyens y compris la grève contre cette politique antisociale et pour imposer le maintien du pouvoir d'achat ». Petit bras de fer sur fond d'unanimité renforcée.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Il y a en définitive 3566 délégués à 36,90 % de vivement, 12,07 % du secteur nationalisé, 51,62 % de la fonction publique et assimilée. M. Bergeron a indiqué que le secteur privé était sous-évalué à Vincennes puisqu'il représente plus de 50 % des adhérents. On compte aussi parmi les délégués 21 % de femmes et 55 % de militants qui ont adhéré depuis 1970.

AGRICULTURE

Le revenu moyen de 1984 (+ 1,5 %) a été « dopé » par la croissance des livraisons

Contrairement aux estimations d'une baisse moyenne de 4 % faites en septembre par l'assemblée permanente des chambres d'agriculture, le revenu brut agricole moyen pourrait augmenter en 1984 de 1,5 %, en pouvoir d'achat (francs constants). C'est ce qui ressort des travaux de la commission des comptes de l'agriculture de la nation, qui s'est réunie le 21 novembre à Paris.

Ce compte prévisionnel pour l'année en cours doit être pris avec les réserves d'usage. Il s'agit d'une estimation arrêtée au 7 novembre. Les indicateurs qui en découlent permettent de situer l'activité de la branche agricole au plan macro-économique, mais ils masquent les disparités au sein des différents systèmes de production. En fait, les revenus devraient augmenter sensiblement en cultures céréalières, industrielles, en horticulture et en viticulture à appellation d'origine. Ils devraient être stables dans le secteur laitier et en diminution chez les producteurs de viande bovine.

Ces réserves faites, le revenu moyen augmenté de 1,5 %, ce qui porterait à 2,4 % la progression moyenne annuelle intervenue au cours des quatre dernières années, soit + 10 % en valeur réelle pour quatre ans contre une baisse de 10 % également pour les quatre années précédentes (1).

L'année agricole 1984 est caractérisée par une progression importante des livraisons en volume

(5,5 %) (2), due surtout aux records enregistrés dans les céréales (+ 30 % en blé, + 27 % en orge mais moins 5 % en maïs), par une faible progression des prix des livraisons, 2,7 % seulement, due à l'abondance des matières premières sur des marchés peu porteurs; par une croissance forte des prix des moyens de production, appelés consommations intermédiaires, + 7,7 %; enfin par un léger accroissement de volume de l'utilisation de ces consommations intermédiaires, + 1 % seulement. Il en résulte que la productivité de l'agriculture continue de s'améliorer puisque, en quatre ans, les livraisons ont augmenté de 10,3 % et les consommations intermédiaires de 4,4 % seulement. Mais c'est la forte croissance des livraisons, qui s'apparentent dans le cas des bovins à une décapitalisation, qui évite à l'agriculture d'être « dans le rouge » en 1984. Les organisations agricoles (APCA, FNSEA, CNJA, CNMCCA) font remarquer d'ailleurs que ce sont ces obtusages qui gonflent le revenu.

D'après les prévisions des comptes nationaux, l'agriculture française a produit cette année pour un montant de 273,4 milliards (+ 8,3 % sur 1983). Elle a acheté, pour ce faire, des moyens de production pour un montant de 123,5 milliards (+ 8,7 %). La valeur ajoutée brute s'élève donc à 149,8 milliards de francs (+ 8 %). Les subventions d'exploitations, d'un montant de 6 milliards de francs augmentent de 15,3 %, baisse imputable aux primes de cessation d'activités laitière et aux indemnités après les calamités agricoles de 1983.

La diversification industrielle dans le Trégor. Un groupe de travail interministériel a été créé pour étudier les moyens de diversifier l'industrie dans la région du Trégor, dans les Côtes-du-Nord, où l'industrie du téléphone, qui rencontre des difficultés, est amenée à réduire ses effectifs. Les sociétés COE, Thomson, Matra, SAT et CGCT seront associées aux travaux de ce groupe.

Budget de Japon pour 1985: + 3,6 %. - Au Japon, le budget de l'Etat pourrait augmenter d'environ 3 % pour l'année budgétaire 1985 qui commencera en avril. Dans le budget 1984, le plus austère depuis

Côté ressources, on trouve encore les indemnités d'assurances (4 milliards, + 8 %) et les prestations sociales (14,7 milliards, + 6 %) qui progressent moins vite que les cotisations retrouvées au chapitre des charges (11,7 milliards, + 9,2 %). Les autres charges — salaires, impôts, fermages, primes d'assurances, — s'élèvent à 53,1 milliards de francs.

Il en résulte un revenu brut de 109,5 milliards de francs, en augmentation de 7,2 % sur 1983, à partager par l'ensemble des exploitations, dont le nombre a diminué, estimé-on, de 1,9 %, soit un revenu moyen en hausse en francs courants de 9,3 %. Corrigé, pour tenir compte de l'inflation, par le prix du produit intérieur brut marchand (estimé à 7,7 %), le revenu brut moyen devrait en conséquence augmenter de 1,5 %, en francs constants.

Par ailleurs, le ministère de l'agriculture estime que le solde du commerce extérieur agro-alimentaire pourrait atteindre 26 à 27 milliards de francs en 1984, contre 25,4 milliards de francs en 1983. Pour les neuf premiers mois de l'année ce solde était en progression de 4 % par rapport à la période correspondante de 1983.

J. G.

(1) Le revenu brut moyen a progressé de 3,5 % en 1981, de 8,1 % en 1982 et a diminué de 3,1 % en 1983.

(2) En volume les livraisons de l'agriculture ont évolué comme suit: - 0,1 % en 1983; + 4,2 % en 1982; + 0,4 % en 1981.

vingt-neuf ans, à la suite d'une baisse des recettes (les impôts sur le revenu et les impôts locaux ont été réduits), les dépenses publiques n'avaient augmenté que de 0,5 %.

Les recettes de l'Etat en 1985 devraient s'établir à 214 milliards de dollars et les dépenses à 226 milliards de dollars, soit un déficit d'environ 12 milliards de dollars.

RECTIFICATION. - Dans l'article concernant le quinzième congrès de FO dans le Monde du 22 novembre, en page 29, il fallait lire dans l'avant-dernier paragraphe: « de nombreux militants ont vivement attaqué la CFDT... » et non le CNPF.

ÉNERGIE

APRÈS DEUX SEMAINES D'ACCALMIE

Les pressions à la baisse des prix du pétrole ont repris

Après une brève embellie consécutive à la décision de l'OPEP, annoncée le 31 octobre à Genève, de réduire son plafond de production pour redresser les cours du pétrole, le marché libre du brut donne à nouveau depuis une semaine des signes de faiblesse. Les cours au baril ont diminué de 0,50 à 0,70 dollars par baril, retombant à des niveaux nettement inférieurs aux cours officiels. Plus inquiétant pour l'OPEP, les cotations à termes indiquent une tendance à la baisse: le brut « Brent » de la mer du Nord est ainsi actuellement venu, 27,50 dollars par baril pour une livraison en décembre et 27 dollars seulement pour une livraison en mars 1985.

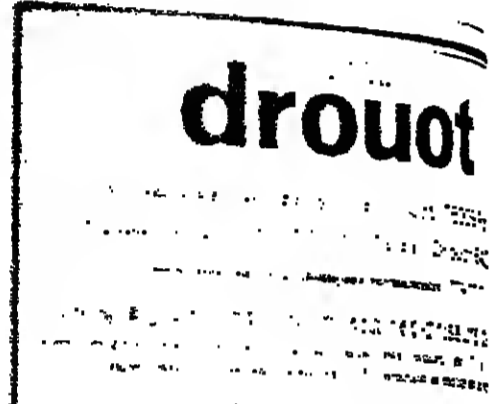
Cette faiblesse du marché traduit, d'une part, le niveau anormalement bas de la demande en cette saison et, d'autre part, l'incrédulité des opérateurs vis-à-vis du plan adopté par l'OPEP. La réduction de production, annoncée de façon spectaculaire afin de s'opposer à la baisse des prix officiels, après que la Norvège, la Grande-Bretagne et le Nigeria ont réduit leurs tarifs officiels, ne s'est pas réellement faite sentir sur le marché, estiment les spécialistes.

En effet, les réductions opérées par certains pays (Arabie saoudite, Koweït) ont été compensées par la hausse de la production d'autres producteurs comme l'Iran, qui, selon le Financial Times, dépasserait actuel-

lement son nouveau quota de production (2,3 millions de barils/jour), si bien que la production globale de l'OPEP serait encore supérieure au plafond de 16 millions de barils/jour, fixé fin octobre.

Les Soviétiques, non-membres de l'OPEP, qui avaient observé jusqu'ici une relative prudence dans leurs livraisons aux pays occidentaux, s'approprieraient, de plus, à mettre sur le marché en décembre d'importantes quantités de brut, ce qui pourrait avoir pour effet de réduire les cours des bruts soviétiques. Enfin, de nombreuses informations font état de pratiques renouvelées de rabais plus ou moins dissimulés par les Etats producteurs. Ainsi l'Émirat d'Abou-Dhabi s'est offert aux compagnies opérant sur son territoire des abattements fiscaux équivalant à un rabais de 1,80 dollar par baril sur ses prix afin d'encourager les enrôlements de ces compagnies.

L'Arabie saoudite aurait également revu la composition de son mélange de brut de différentes qualités dans un sens favorable aux acheteurs. Enfin, selon la revue spécialisée Petroleum Intelligence Weekly, de vives pressions s'exerceraient à nouveau sur les compagnies nationales britannique et norvégienne pour que celles-ci baissent encore leurs prix officiels pour le mois de décembre.



# AFFAIRES

## LA FILIÈRE ÉLECTRONIQUE AU CONSEIL DES MINISTRES

### « Premiers résultats positifs »

Le verre est-il à moitié plein ou à moitié vide ? En présentant une communication sur l'état de la « filière électronique » française en conseil des ministres le 21 novembre, M. Cresson et M. Moxandese ont naturellement insisté sur le plein : les efforts accomplis depuis 1981 ont permis de consolider les « points forts » de la filière — électronique professionnelle et télécommunication — tandis que des résultats significatifs ont été obtenus dans les composants électroniques et l'informatique.

La communication gouvernementale comprend peu de chiffres : il ne s'agit pas d'un bilan exhaustif (qui reste à faire) du programme d'action filière électronique (PAFE) de quatre ans lancé par M. Chevènement en été 1982 (*le Monde* du 30 juillet 1982).

Les concours publics, selon le ministre du redéploiement industriel et le ministre délégué chargé des PTT, ont été de 9,5 milliards de francs en 1983 (en réalité de 11,9 milliards en comptant les titres et prêts participatifs) et de 11 milliards en 1984, c'est-à-dire un peu inférieurs à ceux prévus dans le PAFE : 12 milliards de francs (de 1982) par an pendant cinq ans. Toutefois, cette aide a permis d'atteindre en partie l'objectif : éviter la dégradation de l'industrie française, qui, si l'on prolongeait les tendances passées, paraissait inéluctable à tous points de vue (niveau technologique, emploi, résultats commerciaux, part du marché mondial).

La réduction du déficit commercial du secteur, qui est passé de 13 milliards de francs en 1982 à 6 milliards cette année, est à cet égard significative d'un début de « redressement ». La production nationale (en y incluant les filiales des groupes étrangers) a crû de 8 % par an en volume contre 3 % avant 1981.

Deus, selon le gouvernement, aux aides publiques et aux restructurations permises par la nationalisation de Thomson, CGE, Bull, et à la prise de contrôle de Matra et de la CGCT, ces résultats globaux s'expliquent par une consolidation des positions de l'électronique professionnelle (essentiellement militaire) et des télécommunications, où, malgré une inquiétude sur les prises de commandes, les exportations s'établissent à 3,3 milliards de francs à la fin de 1984 contre 2,95 milliards fin 1983, 1,82 milliard fin 1982 et 1,24 milliard fin 1981. Mais ils s'expliquent aussi par des résultats encourageants dans l'informatique grâce à Bull, et surtout dans les composants, en particulier dans les circuits intégrés où l'on a assisté à un « réveil industriel » de Thomson et de Matra. Le plan lancé en 1978 dans ce secteur est passé à la « vitesse supérieure » grâce à des aides publiques de 1,16 milliard de francs en 1983 et 1,2 milliard en 1984.

Autre point positif : l'objectif en matière de formation a été dépassé : 1100 techniciens par an et de 2500 ingénieurs. Les ministres devaient ensuite insister sur « la nécessité de poursuivre l'effort », tant les résultats acquis restent fragiles.

Mais le verre est aussi à moitié vide, et le gouvernement ne l'ignore pas. L'histoire de cette « communication » ministérielle a été préparée au printemps dernier par M. Fabius, alors ministre de l'Industrie. Il souhaitait, à l'époque, en rappelant l'enjeu de l'électronique et en insistant sur le rôle de la filière électronique, que l'État décide, à l'occasion du budget 1985, d'un engagement pluriannuel pour la filière électronique, comme l'avait souhaité M. Chevènement, engagement qui a toujours refusé le Trésor, coincé dans ses habitudes budgétaires.

Aujourd'hui, M. Fabius a demandé à ses ministres de « ressortir » un bilan (où l'on a gommé les lacunes) pour des raisons qui sont plus politiques : il s'agit d'occuper le terrain face à l'opposition, en montrant que le gouvernement s'occupe de « sujets sérieux » d'une part et que, d'autre part, les grandes ambi-

tions de l'État de grâce ne sont pas abandonnées. Tout n'est pas positif dans le bilan de la filière. Il suffit de rappeler que celle-ci perd des emplois : l'évolution qui certes n'est pas unique en Europe, mais qui souligne que ce qui a été fait est insuffisant. Il suffit de rappeler aussi que Thomson, Bull, CGCT enregistrent des pertes et que les résultats de la CGE inquiètent (pour le moins) : cela constitue une exception quasi mondiale dans cette industrie.

La réalité est que le verre n'est ni à moitié vide ni à moitié plein : il est trop petit. Quelques chiffres suffisent : le leader français dans l'électronique grand public Thomson détiendrait 3 % du marché mondial, contre 15 % pour Matsushita, le numéro 1 mondial. Dans les circuits intégrés, Thomson détiendrait 0,7 % de ce même marché mondial contre 11 % pour Texas Instruments. Dans les télécommunications, dans les télécommunications, la CGE (avec les activités reprises de Thomson) « pèse » 3,3 % contre 18 % pour ATT. Dans l'informatique Bull « pèse » 1,8 % contre 38 % pour IBM.

De taille insuffisante dans cette industrie mondiale, les groupes français devraient lier des accords internationaux, beaucoup plus qu'ils ne l'ont pas fait, leurs dirigeants étant par trop « solitaires ». Le conseil des ministres les a d'ailleurs encouragés sur cette voie.

Or, trop petits à l'échelle mondiale, les groupes français sont aussi trop puissants et trop « monopolistes » à l'échelle française : ils traitent 79 % des concours publics sans toujours répondre aux espoirs que l'on fonde sur eux. Toute la difficulté est là : il faut aider (beaucoup) plus les grands groupes, pour leur permettre de s'internationaliser, mais, en France, il faut aider aussi les PMI qui sont seules capables de créer des produits nouveaux et des emplois. Le gouvernement de gauche, sans doute parce qu'il n'a pas encore véritablement pris conscience de l'enjeu, n'a toujours pas résolu cette contradiction fondamentale de la filière électronique française depuis vingt ans.

ERIC LE BOUCHER.

## LE REPRENEUR D'ENTREPRISES DEVIENT CRÉATEUR

### M. Tapie tous azimuts

Reprise de « canards boiteux » ? voyez Bernard Tapie... Jusqu'à présent, le réflexe fonctionnait à merveille. A tel point que lorsqu'il avait annoncé officiellement — c'était le 23 septembre à Marseille — qu'il allait « mettre les pouces » à la fin de cette année, rares étaient ceux qui s'avouaient convaincus par les propos de cet infatigable chef d'entreprise toujours à l'affût d'affaires en difficulté.

Et pourtant... installé dans son grand bureau parisien de l'avenue de Friedland, il ménage ses effets. « Au point où nous en sommes, le score que nous avons à accomplir dépasse le cadre des seules entreprises à reprendre », dit-il en dressant la liste des cinq secteurs d'activité où il est préaant (agro-alimentaire, pesage, sports, mode et audiovisuel) complétés par un nouveau domaine — l'électricité — avec la récente reprise des Piles Wonder.

« De plus, depuis sept ans qu'on me reproche d'être un « canard boiteux », je pense créer deux mille à trois mille emplois nouveaux par an, soit environ cinq mille en deux ans... Dont une opération portant sur environ deux mille emplois réservés à des femmes, dans le secteur de la cosmétique et de la nutrition... »

A quelle date ? « On va démarrer au printemps 1985 ». D'ici là, le groupe Tapie aura clos au mois de décembre.

comme il s'y est engagé, la longue liste des entreprises tombées dans son escarcelle. Avec le secret espoir, toutefois, d'« entrer dans Boussac avant la fin de l'année » en dépit de l'initiative du groupe Ferrel et de la banque Louis-Dreyfus venue lui couper l'herbe sous les pieds. (*le Monde* du 21 novembre). Mais, en attendant il faut expédier les affaires courantes. Quelques jours après l'annonce qu'il nous a accordés, M. Bernard Tapie effectuait, par exemple, un aller-retour dans la journée à Nevers (Nièvre) pour établir le diagnostic de Look, spécialiste de la fixation de ski, accroché à son tableau de chasse depuis quatorze mois.

Chiffre d'affaires 1984 : 157 millions de francs contre 130 millions l'année précédente ; bénéfice net : 9,2 millions de francs (et 2,4 millions de dollars pour les filiales consolidées) après une perte de 53 millions en 1983. Production : 625 000 fixations de ski alpin, 170 000 de ski de fond, 150 000 bâtons de ski et 10 000 pédales de sécurité pour vélo.

Levant les yeux sur son auditoire, composé du personnel de l'usine et des invités, au premier rang desquels figure M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget et maire de Nevers, M. Tapie interrompait la litane de chiffres pour annoncer une augmentation de la production de Look de 40 % en un an « avec quatre-vingt permanents en moins », c'est-à-dire celles qu'il a fallu licencier. Mais il s'engage à la reprendre au fur et à mesure que le permettront la production et la diversification, avec trois axes pour l'instant : la fabrication de bâtons de ski, l'assemblage de cycles haut de gamme (au prix d'environ 15000 F l'unité) et, surtout, la mise au point d'un clapet destiné aux automobiles et qui doit permettre au passager accidenté de se trouver délivré — en quinze secondes — de sa ceinture de sécurité.

Visiblement, le ministre était satisfait. « Actuellement, il faut oser ; et ceux qui osent sont assurés de mon soutien et de celui du gouvernement. » Le message est passé. Retour sur Paris. D'autres dossiers attendent.

SERGE MARTI.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SEX MOIS	
	+ base	+ haut	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.
SE-U.....	9,1225	9,1320	+ 123	+ 133	+ 200	+ 225	+ 340	+ 440
Sam.....	6,9954	7,0017	- 20	- 11	40	5	130	38
Ym (100).....	3,7985	3,7531	+ 136	+ 143	+ 264	+ 282	+ 768	+ 811
Dfl.....	3,0656	3,1741	+ 135	+ 163	+ 254	+ 284	+ 698	+ 792
Flora.....	2,7172	2,7188	+ 115	+ 121	+ 221	+ 233	+ 587	+ 626
F.B. (100).....	15,2132	15,2225	+ 15	+ 57	+ 4	+ 96	+ 42	+ 250
F.S.....	3,6974	3,6999	+ 191	+ 205	+ 333	+ 353	+ 959	+ 1017
L (1 000).....	4,9312	4,9352	- 192	- 174	- 407	- 375	- 1137	- 1048
E.....	11,3334	11,3457	+ 79	+ 110	+ 175	+ 234	+ 422	+ 592

## TAUX DES EUROMONNAIES

	8 7/8	9 1/8	9	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
SE-U.....	8 7/8	9 1/8	9	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Dfl.....	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
F.B. (100).....	11	11 1/2	10 7/16	10 13/16	10 13/16	10 13/16	10 13/16	10 13/16	10 13/16	10 13/16	10 13/16	10 13/16	10 13/16	10 13/16	10 13/16	10 13/16	10 13/16	10 13/16
F.S.....	1 1/8	1 1/8	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 9/16	4 9/16	4 9/16	4 9/16	4 9/16	4 9/16	4 9/16	4 9/16	4 9/16	4 9/16	4 9/16	4 9/16	4 9/16
L (1 000).....	15	16	14 7/8	15 3/16	15 3/16	15 3/16	15 3/16	15 3/16	15 3/16	15 3/16	15 3/16	15 3/16	15 3/16	15 3/16	15 3/16	15 3/16	15 3/16	15 3/16
E.....	9 3/4	10	9 3/4	9 7/8	9 7/8	9 7/8	9 7/8	9 7/8	9 7/8	9 7/8	9 7/8	9 7/8	9 7/8	9 7/8	9 7/8	9 7/8	9 7/8	9 7/8
F.Franç.....	10 7/8	11 1/8	10 5/8	10 7/8	10 7/8	10 7/8	10 7/8	10 7/8	10 7/8	10 7/8	10 7/8	10 7/8	10 7/8	10 7/8	10 7/8	10 7/8	10 7/8	10 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# ÉTRANGER

En Italie

## SUCCÈS DE LA GRÈVE GÉNÉRALE DESTINÉE À SOUTENIR LA RÉFORME FISCALE

De notre correspondant

Rome. — Une grève générale de quatre heures a eu lieu mercredi 21 novembre en Italie. Pour les syndicats, elle représente un double succès. D'abord, parce qu'elle a été largement suivie (de 60 % à 85 % des adhérents des grandes confédérations qui y ont pris part), ensuite parce qu'elle constituait un premier pas vers une reprise de la lettre commune, ce qui ne s'était pas produit depuis le 27 mai 1983.

Cette grève générale était originale par ses objectifs et, notamment, le premier, pour le moins inhabituel : appuyer l'action du gouvernement en matière d'égalité fiscale (approbation des mesures décidées par le ministre des finances M. Visentini). Les syndicats demandaient en outre un allègement de la pression fiscale sur les salariés et protestaient, d'autre part, contre le refus du patronat de payer un point de l'échelle mobile des salaires, ce qui, à leurs yeux, met en cause le principe lui-même.

Comme devaient le préciser les dirigeants syndicaux prenant la parole dans les principales villes d'Italie, les mesures fiscales du ministre des finances, actuellement en cours d'examen au Parlement, qui reviennent essentiellement à taxer de manière plus efficace les professions indépendantes, à commencer par les commerçants, ne sont qu'un aspect de la plate-forme de réformes demandées. « Mais si elles étaient rejetées les autres objectifs du gouvernement perdraient tout crédit », a déclaré M. Marini, de la CISL. Pour M. Trentin, secrétaire de la CGIL, « cette grève n'est pas une réaction corporatiste contre d'autres catégories sociales, ni une action de soutien du gouvernement, mais le premier acte de revendication de réforme de la politique fiscale ».

Alors que les salariés sont imposés à la source, ce qui exclut toute possibilité de fraude, les travailleurs indépendants et les commerçants bénéficient de systèmes leur permettant de déclarer des revenus souvent exagérément faibles. L'Etat enregistre un déficit de 100 000 milliards de lire (dont plus de la moitié servira à payer les intérêts), tout l'effort du gouvernement porte sur une lutte contre la fraude fiscale.

PHILIPPE PONIS.

## TRANSPORTS

### LA MOSELLE RÉNOVE SES TRANSPORTS PUBLICS

(De notre correspondant.)

Metz. — Le département de la Moselle et l'Etat ont signé, mercredi 21 novembre, à Metz, un contrat de développement des transports publics non urbains de trois ans, le premier en Lorraine visant à donner un nouveau souffle à six cent soixante-trois entreprises (mille sept cents salariés) de ce secteur d'activités. Le département consacrerait 9 millions de francs par an pour lancer des actions destinées non seulement à mettre fin à la dégradation du réseau existant, mais aussi pour drainer une nouvelle clientèle vers les autobus.

Ainsi, dès le début de l'année 1985, une nouvelle réduction de 25 % sera accordée pour les abonnements. L'instauration de tarifs réduits analogues est également envisagée pour les familles nombreuses, les personnes âgées et les handicapés. Ces réductions seront compensées par le département aux entreprises. Celles-ci devront toutefois avoir conclu, avec l'exécutif départemental une convention définissant à la fois les obligations des transporteurs (horaires des lignes exploitées, renouvellement du matériel) et les engagements financiers du département.

L'Etat, de son côté, apportera au titre de ce contrat une subvention forfaitaire de 10,06 millions de francs. Cette aide est destinée à soutenir la mise en place du plan global de développement des transports collectifs, adopté par la Moselle.

« A une époque où le taux de chômage en Moselle frise l'insupportable, explique M. Julien Schwartz, président (RPR) du conseil général de Moselle, l'Assemblée départementale se devait de tout mettre en œuvre pour essayer de réduire, par des moyens de locomotion plus appropriés, le handicap lié à des problèmes de transports ; car une meilleure mobilité des hommes permet très souvent une plus rapide réinsertion professionnelle ».

JEAN-LOUIS THIS.

# CONJONCTURE

Le conseil des ministres

## adopte la loi de finances rectificative

### Le déficit s'alourdit de 18,6 milliards de francs

La loi de finances rectificative, que le gouvernement a adoptée mercredi 21 novembre, fixe à 144,4 milliards de francs le déficit du budget de l'Etat en 1984 contre 125,8 milliards initialement prévus. Du coup, le déficit passe de 3 % à 3,3 % du produit intérieur brut (PIB).

Cet alourdissement du déficit s'explique de trois façons. D'une part, la charge des intérêts s'est alourdie plus que prévu (de 14,5 milliards). A ce chiffre, il faut ajouter 5,3 milliards de francs de charges supplémentaires entraînées par les bonifications d'intérêt et les garanties accordées par l'Etat. En tout, 19,8 milliards de francs supplémentaires.

De plus, l'Etat a encaissé moins de recettes fiscales que prévu (10,2 milliards de francs).

Enfin, 8 milliards de francs de dépenses nouvelles sont venus s'ajouter à celles qui avaient été prévues dans le budget initial, et notamment : 1,6 milliard de contribution à la CEE ; 1 milliard de dotation en capital aux pôles de croissance (dont 400 millions à la Lorraine) ; 750 millions pour les opérations

militaires extérieures (Tehad et Liban) ; 1,6 milliard pour la revalorisation des traitements des fonctionnaires ; 1,4 milliard pour la revalorisation des dotations aux collectivités locales ; 1,2 milliard de compensation à la Sécurité sociale.

Ces 37,8 milliards de francs d'alourdissement des dépenses et charges et de moindres rentrées fiscales ont été partiellement compensés par des annulations de crédits, des recettes nouvelles (ou a de nouveau prévu 3 milliards sur la CACOM, Caisse d'amortissement créée en 1958 pour prêter à faible taux d'intérêt au logement par l'intermédiaire du Crédit foncier), des débudgétisations (les entreprises ont remboursé 4 milliards de francs au Fonds de développement économique et social), etc.

Au total, le déficit s'accroît de 18,6 milliards de francs.

## LA COLLECTE D'ÉPARGNE NOUVELLE S'EST REDRESSÉE AU TROISIÈME TRIMESTRE 1984

La collecte d'épargne nouvelle s'est sensiblement redressée au troisième trimestre 1984, sous l'effet notamment du relèvement du plafond du livret A (de 58 000 F à 68 000 F) intervenu le 15 juin, indique la Caisse des dépôts et consignations.

La remontée de la collecte d'épargne liquide dans les réseaux Ecu-reuil et PTT tient également à des facteurs saisonniers, les mois d'été étant traditionnellement favorables au mouvement de reprise tendu à se freiner depuis le début de l'automne.

A fin septembre, les livrets A ont retrouvé leur niveau de début d'année (+ 7,4 milliards de francs au troisième trimestre), combant ainsi le recul subi au premier semestre. La collecte des LEP (+ 1,4 milliard) et des CODEVI (0,3 milliard), ainsi que des plans d'épargne-logement, ne progressent que lentement.

PRECISION. — A propos de la Cellulose de Strasbourg, la Société de participation des producteurs de papiers et cartons, après l'article paru dans *le Monde* du 21 novembre, tient à préciser sa position : « Si les papeteries sont soucieuses de l'avenir de la Cellulose de Strasbourg, ils n'ont pris ce jour aucune décision quant à l'apport en capital dans ladite société. Ils suivent néanmoins les études en cours et prendront leur décision une fois l'étude de la SOGEE réalisée en accord avec les divers partenaires ».

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



### COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

En application des dispositions de l'article 4 de la loi 84 537 du 23 octobre 1984 visant à garantir la liberté de la presse et son pluralisme, à assurer la transparence financière des entreprises de presse et à favoriser leur développement, les actions de la société MMB doivent obligatoirement revêtir la forme nominative.

Les actionnaires au porteur de la société sont invités à procéder à cette formalité dans un délai de six mois à compter de ce jour.

A l'expiration de ce délai de six mois, il sera fait application des dispositions des sixième et septième alinéas du 1 de l'article 94 de la loi de finances pour 1982 (n° 81 1160 du 30 décembre 1981).

La centralisation des dossiers de mise au nominatif est assurée par Matra participations, 9, rue Beaumont, 75008 Paris, qui assure le service titres de la société.

Des informations détaillées, ainsi que données au cours d'une prochaine réunion de presse.

D'ores et déjà, la COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ dément certaines informations fausses, sans cesse démenties d'apport à la BANQUE PARISIENNE DE CRÉDIT de sociétés bancaires du Groupe SUEZ. En revanche, la Compagnie confirme que la BANQUE PARISIENNE DE CRÉDIT aurait au sein du Groupe une vocation privilégiée de banque au service des P.M.E.

**R. RENAUDIN**  
DES CHAMPAGNES  
DE NOBLESSE

BRUT  
RESERVE

DOMAINE DES CONARONS  
MOULSIY PRÈS ÉPERNAY  
TÉL. : (26) 54-03-41

**France Garantie**

SICAV

Situation au 28 septembre 1984

Valeur liquidative 277,85 F

Rappel du dividende brut attribué en 1984 (net 27,00 + avoir 1,70) 28,70 F

Rappel de la valeur liquidative au 30/9/83 289,90 F

مكتبة النجف



CONJONCTURE

Le conseil des ministres adopte la loi de finances...

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MMB



MERCI, MONSIEUR PASTEUR.

Les célèbres découvertes bactériologiques de Pasteur sont le fondement de la médecine moderne. Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'il découvrit à l'âge de 26 ans, en préparant sa thèse de doctorat, le caractère dissymétrique de certains cristaux, ouvrant ainsi une voie entièrement nouvelle à l'étude des structures chimiques. Cette science, la stéréochimie, a permis

par exemple à notre société, après 15 ans de recherches et d'expérimentation sur les alliages, de breveter un système unique de traitement des cristaux pour les aubages de turbines de moteurs à réaction. Pasteur, qui portait un vif intérêt aux applications pratiques de la science, eût aimé savoir que ses travaux nous ont permis de fabriquer le plus performant des moteurs d'avion.

United Technologies (Hartford, Connecticut, U.S.A.) comprend Pratt & Whitney, Otis, Carrier, Sikorsky, Moestek, Hamilton Standard, Inmont, etc. En France, les activités du groupe sont représentées en particulier par les ascenseurs Ascinter Otis; les appareils de climatisation et de réfrigération Carrier et Frigiking; les isolants et les câbles UDD-FIM et Samica; et les peintures et encres Inmont.



# CONJONCTURE

## Le boulet industriel

(Suite de la première page.)

Que d'erreurs seront sans doute commises avant de sortir cette région du pétrin ! Un jeune industriel, qui a pris le parti d'installer à Thionville une entreprise de haute technologie, nous disait : « Gare aux subventions ! Certains patrons les empochent, puis déposent leur bilan... »

Quelles leçons peuvent nous apporter les économies les plus dynamiques, Etats-Unis et Japon, dans le domaine des restructurations ?

Ce n'est un mystère pour personne que les républicains américains estiment que les entreprises sont assez grandes pour opérer les mutations nécessaires, le gouvernement devant se contenter de préserver les équilibres économiques.

L'opinion suit fort bien le courant. Lors d'un sondage dans le New-Hampshire, les électeurs ont fait savoir, dans la proportion de 80 %, qu'ils ne voulaient pas d'intervention de l'Etat contre le chômage, si cela devait conduire à augmenter les impôts. Cela dit, des entorses aux grands principes libéraux ont tout de même été remarquées, lorsque l'administration américaine a dû nationaliser le Continental Illinois Bank pour éviter sa déconfiture.

### Les « masses critiques »

Toute la philosophie du gouvernement tend sans doute vers une politique offensive plutôt que défensive : encourager le processus d'innovation, notamment en réduisant les risques financiers et les cheminement

bureaucratiques de ceux qui veulent monter une affaire. Mais, là aussi, on sait fort bien oublier le libéralisme pur et dur au nom d'une meilleure compétitivité industrielle. C'est ainsi qu'a été adoptée l'unanimité une loi protégeant les entreprises contre la loi anti-trust lorsqu'il s'agit de recherches en commun. Jean-Charles Lévy, d'IBM, disait récemment, lors du colloque cité plus haut, que dans le domaine de la recherche fondamentale concernant des semi-conducteurs et pour le développement de la micro-electronique, un « pool » de dix-huit participants fonctionnait dans le but de réaliser une « masse critique » de compétences.

Il était temps que l'industrie américaine se réveille. Après le premier choc pétrolier, la productivité s'était effondrée pour atteindre 0,8 % par an (contre 3 % entre 1948 et 1967) et même un taux négatif de - 0,1 % pendant les dernières années. Depuis 1983, il n'est plus question que de réduire des coûts et de ramener l'efficacité, et tout « s'organise » dans ce sens : diminution du militantisme syndical, politique restrictive de salaires, si bien que les estimations concernant l'augmentation de la productivité vont de 1,5 à 2,5 % par an jusqu'à la fin des années 80 selon le rapport de l'European Management Forum (1).

Au Japon, les restructurations ont fait moins de vagues qu'aux Etats-

Unis, et surtout en Europe. Selon M. Jacques Machizaud, président d'honneur de Roussel-Uclaf, qui connaît fort bien le marché nippon, les branches « sinistrées » ont été essentiellement l'aluminium, la construction navale, les cimenteries, le charbon et le textile, soit le tiers du poids des industries de base. En 1973, le MITI (ministère de l'Industrie et du Commerce International) commandait une étude exhaustive sur la capacité industrielle du Japon, et une loi de 1978 décidait la suppression des excédents de capacité en cinq ans. En décembre 1982, cette loi était prorogée pour cinq ans. Il ne s'agissait pas de directives contraignantes pour la rétroité en bon ordre des secteurs vieillissants de telle branche et la revitalisation de autres : le MITI servait essentiellement de canal d'information à certains hommes politiques, experts privés et industriels.

### Une reconversion permanente

Les directives générales sont lancées, mais l'initiative de leur application vient du secteur privé. Le régime de subventions à fonds perdus n'existe pas : ce sont, en fait, les industries fortes qui sont encouragées. Nombre de celles qui ne peuvent se maintenir au Japon sont envoyées exercer leurs talents dans un pays du Sud-Est asiatique où les coûts de production sont plus bas.

Autres particularités : il n'y a pratiquement pas d'enseignement technique en dehors des entreprises, si bien que l'adéquation est bonne entre les ressources et les besoins de main-d'œuvre : la résorption des sureffectifs est négociée très longtemps à l'avance entre les dirigeants et les représentants des travailleurs et ensuite l'« exécution » s'accomplit très vite; des réductions de salaires ou plus exactement de « bonus » peuvent accompagner la restructuration d'une firme.

La clé de la réussite réside dans le fait qu'on n'attend jamais le point fort de la crise pour redéployer l'industrie. Au Japon, la reconversion est permanente. Ne nous berçons pas toutefois d'illusions : ces réorganisations mettent en évidence, comme l'écrivait Théo Bowman (4), les insuffisances et la rigidité du système d'emploi à vie. La restructuration implique que les travailleurs sont prêts à accepter d'être déplacés même très loin, et si besoin est, dans des secteurs tout à fait différents.

Il serait aussi stupide de vouloir plaquer le « modèle japonais » sur l'économie française que de fermer les yeux devant certaines initiatives de l'empire du Soleil-Levant. Ainsi doit-on insister sur le rôle prédominant du réseau interentreprises-fournisseurs-clients, qui permet des restructurations et des adaptations très rapides. Cette disposition opératoire est à rapprocher de celle dont

nous avons parlé plus haut pour la recherche aux Etats-Unis.

Ce « maillage », dont parlent aussi Georges Archer et Hervé Sericx dans leur ouvrage *L'Entreprise du troisième type* (5), rejoint curieusement une idée défendue également par Philippe Herzog, membre du comité central du Parti communiste français, dans son livre *L'Economie nouvelle à bras-le-corps* (6). « Nous avançons, écrit-il, le principe de coopération entre les entreprises (et avec les banques) ». A plusieurs, les entreprises peuvent répartir l'effort de recherche, d'investissement, de formation pour fournir ensemble une vaste gamme de produits. « Ou l'on retrouve l'idée... de cartel, mais pour la bonne cause, celle de la sauvegarde de l'emploi. »

La boucle est bouclée. Sous certains angles, les nouveaux critères de gestion n'ont plus de drapage idéologique. Le moins commode est de les appliquer à l'ancien tissu industriel, c'est-à-dire de « couler le vin nouveau dans les vieilles outres ».

PIERRE DROUIN

(4) *Le Monde diplomatique*, novembre 1984.  
(5) Editions du Seuil, 1984.  
(6) Editions Messidor/Editions sociales, 2<sup>e</sup> édition, 1984.

**isa** INSTITUT SUPERIEUR DES AFFAIRES  
78350 JOUVEN-JOSAS - TEL. (3) 96680 00 POSTE 476 00  
(3) 966 24 28 LIGNE SPECIALE TELESELECTION  
CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES AFFAIRES (M.C.-I.S.A.-O.C.F.)  
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

En vue de la rentrée de septembre 1985  
date limite de dépôt des dossiers de  
candidature pour la première session :  
vendredi 30 novembre 1984.

**Meyrowitz**  
OPTICIEN

POUR UNE CERTAINE ÉLITE:  
LES LUNETTES EN ÉCAILLE

MEYROWITZ OPTICIEN, L'AUTRE FAÇON DE VOIR  
5 RUE DE CASTIGLIONE 75001 PARIS. TEL. 261.40.67

Centrale Méditerranéenne d'Exportation  
exporte en ALGERIE

Véhicules aménagés toutes marques : tract, boucheries, atelier, magasin, laboratoires, équipement spécial, etc.  
Véhicules de tourisme et utilitaires, équipement industriel, pièces de rechange.  
Expédition assurée.

CME 146, boulevard de Charonne, 75020 PARIS  
Tél. : (1) 349-09-42 - Téléc. 211 088 F

HOSPICES DE BEAULIEU  
VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
par le ministère de M<sup>e</sup> CHAUSSEIN  
Commissaire-priseur à Villefranche  
LE 9 DÉCEMBRE 1984  
EN 57 LOTS

**1 063 PIÈCES  
de 215 Litres  
DE VINS FINS 1984**  
Appellations d'origine contrôlée  
BEAULIEU-VILLAGES  
et BROUILLY...

Rens. et catalogues sur demande  
à la direction des Hospices  
69430 Senejeu - Tél. : (74) 04.54.75.

Vente aux enchères, le mercredi 5 décembre  
à 14 h, au Tribunal de Beauneville (54)

**2 STUDIOS  
3 APPARTEMENTS DE 2 p.  
à CHAMONIX MT-BLANC**  
M. à P. : 85 000 à 160 000 F  
Frais en sus

Rens. : SCP Fallois, Cédex, Bienne, Tél. : (50)  
97.21.81 - M<sup>e</sup> Ballaoué - Tél. : (50) 97.21.34,  
avocats à Beauneville (74).

**OFFICIERS MINISTÉRIELS  
VENTES PAR ADJUDICATION**  
Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

VENTE au Palais de Justice de Paris, le JEUDI 6 DÉCEMBRE 1984 à 14 h  
EN UN SEUL LOT

**UN LOGEMENT de 2 P. Princ. en DUPLEX**  
(Rez-de-cha. et 1<sup>er</sup> étg.) dans bdt. D d'un immeuble sis  
**117, RUE N.-D.-DES-CHAMPS - PARIS-6<sup>e</sup>**  
MISE A PRIX : 100 000 F S'adr. à M<sup>e</sup> PAQUET, avocat à Paris-7-  
27, bd Raspail - 544-52-85

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE AU PALAIS DE JUSTICE DE BOIGNY  
le MARDI 11 DÉCEMBRE 1984, à 13 h 30, EN UN LOT

**UN TENEMENT D'IMMEUBLES à DRANCY (93)**  
à usage COMMERCIAL et d'HABITATION  
M. à P. : 125 000 F S'adr. SCP CASTINEAU, MALANGEAU  
et BOITTELLE-COUSSEAU, avocats associés  
à PARIS-1<sup>er</sup>, 29, rue des Pyramides. Tél. : 260-46-79 - Ts avocats près des Trib.  
de grande instance, Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil, Sceaux pour visiter.

Vente par liquidation de biens au Palais de Justice de PARIS le  
jeudi 6 Décembre 1984 à 14 heures - En cinq lots

**4 APPARTEMENTS et 1 EMBL. de PARKING**  
dép. ena. Imm. Allée de l'Orangerie n° 2 à 18, Allée des Jouffoilles n° 1 à 11,  
Allée des Pommiers n° 1 à 17 et Allée du Lac n° 72 à 78  
à LIVRY-GARGAN (Seine-Saint-Denis)

MISES A PRIX : 1<sup>er</sup> Lot, 150.000 F - 2<sup>e</sup> Lot, 180.000 F - 3<sup>e</sup> Lot, 200.000 F  
4<sup>e</sup> Lot, 75.000 F - 5<sup>e</sup> Lot, 3.000 F S'adr. M<sup>e</sup> R. LEOPOLD-COUTURIER,  
avocat, 14, rue d'Anjou; M<sup>e</sup> PHILIPPOT, syndic, 169, rue Saint-Jacques; tous  
avocats pr. Trib. Gde Inst. PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL et NANTERRE.  
Sur lieux pour visiter lundi 5 décembre 1984 de 10 h à 11 h.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS  
le jeudi 6 décembre 1984 à 14 h

**APPARTEMENT 6 PIÈCES PRINC.**  
entrée, cuisine, s. de bns, s. d'au, w.c., lavabo, lingerie, dép., balcon,  
au 1<sup>er</sup> étage du « Méribien de PARIS -  
7, rue Emile-Dubois, PARIS-14<sup>e</sup>  
MISE A PRIX : 500 000 F  
S'adresser à M<sup>e</sup> Robert LE MAILLOT, avocat, 11, rue de Rome, PARIS-8<sup>e</sup>,  
Tél. : 387-48-66 - M<sup>e</sup> Alexis SCHAFER, avocat, 4, rue Brunel, PARIS-17<sup>e</sup>,  
Tél. : 380-88-88.

Vente Palais de Justice PARIS - Jeudi 6 Décembre 1984 à 14 heures  
à PARIS-17<sup>e</sup> 26, rue Truffaut.  
En 19 lots.

**APPARTEMENT en DUPLEX - LIBRE - Mise à Prix : 150.000 F.**  
18 CAVES - Mise à Prix : 300 F chacune.

M<sup>e</sup> Yves TOURAILLE, avocat à PARIS-9<sup>e</sup>, 48, rue de Cléry - 874-45-85.  
M<sup>e</sup> J.-Y. GUILLEMONAT, syndic à PARIS-43, rue de Richelieu.  
Visites : 22, 27, 30 novembre et 4 décembre 1984 de 11 heures à 12 heures.

Vente au Palais de Justice de BOIGNY, Mardi 4 Décembre 1984, 13 h 30

**PROPRIÉTÉ - VILLEMOMBLE (93)** 18, rue de la  
GARENNE.  
Sous-sol : 1 pcc, s. de b., w.c., cuisine, R.-de-Ch. : entrée double, séjour, cuisine,  
1 px. GRENIER, JARDIN cont. 250 m<sup>2</sup>.

**M. à P. : 200.000 F** - S'adresser : M<sup>e</sup> BOISSEL  
Avocat PARIS-14, rue Sainte-Anne - Tél. : 261-01-09.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de Créteil  
le JEUDI 6 DÉCEMBRE 1984, à 9 h 30

**UN APPARTEMENT de 5 P. à CHOISY-LE-ROI (94)**  
7 à 13, rue de l'Insurrection-Parisienne - 4<sup>e</sup> ét., bdt. D.

**MISE A PRIX : 150 000 F**  
S'adr. M<sup>e</sup> Guy BOUDRIOT, avocat à PARIS-9<sup>e</sup>, 55, bd Malachertes  
Téléphone : 522-04-36

VENTE au PALAIS DE JUSTICE d'EVRY (91), rue des Mazures à EVRY (ESSONNE)  
le MARDI 4 DÉCEMBRE 1984 à 14 h.

**UNE MAISON à VILLEMORIS-SUR-ORGE (Essonne)**  
28, route de Longpont, cadastrée pour 200 m<sup>2</sup> et pour 998 m<sup>2</sup>

**MISE A PRIX : 150 000 F**  
Consignation préalable pour enchérir. Renseignements M<sup>e</sup> TRUXILLO et  
AKOÛN, avocats-associés à EVRY (91), 4, bd de l'Europe, Tél. : 079-39-45.

Vente Palais de Justice de PARIS - Jeudi 6 Décembre 1984 à 14 heures

**APPARTEMENT 5 PIÈCES PRINC.**  
Chambre de services et cave, Loué 9 ans du 1<sup>er</sup> janvier 1978  
2.000 F par mois en principe indexé

**PARIS-16<sup>e</sup>**  
22, avenue de  
Préfontaine-Goncourt.  
MISE A PRIX : 400.000 F

M<sup>e</sup> Yves TOURAILLE, avocat à PARIS-9<sup>e</sup>, 48, rue de Cléry - 874-45-85.  
M<sup>e</sup> Alexis PERNOT, syndic à PARIS, 144, rue de Rivoli.  
Visites : 22, 23, 29, 30 novembre, 4 et 5 décembre 1984 de 10 h à 12 h.

Vente sur saisie Palais de Justice de Pontoise (95), jeudi 6 décembre 1984 à 14 h

**APPARTEMENT type 4 B et cave, M. à P. : 70 000 F**  
à FRANCONVILLE (95)  
25 000 F (en sus, encaisse)  
Renseignements M<sup>e</sup> BUISSON AVOCAT  
29, rue Pierre-Budin à Pontoise (95)  
Tél. : 032-31-62.

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de Créteil  
le JEUDI 29 NOVEMBRE 1984, à 14 h - EN UN LOT

**2 APPARTEMENTS à VINCENNES (94)**  
123, avenue de la République, au 4<sup>e</sup> étage

**MISE A PRIX : 100 000 F**  
S'adr. M<sup>e</sup> Guy BOUDRIOT, avocat,  
55, bd Malachertes, PARIS-9<sup>e</sup> - 522-04-36

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice à PARIS  
le JEUDI 29 NOVEMBRE 1984, à 14 h - EN UN LOT

**2 LOCAUX COMMERCIAUX à us. de RESTAURANT**  
au rez-de-chaussée, avec UNE CAVE, dans un immeuble

**27, RUE PIERRE-LEROUX PARIS-7<sup>e</sup>**  
M. à P. : 150 000 F - S'adr. M<sup>e</sup> LÉOPOLD-COUTURIER  
avocat à PARIS-9<sup>e</sup>, 14, rue d'Anjou. Tél. : 265-92-75 - tous avocats près  
Tribunal de Grande instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil.  
Sur les lieux pour visiter, M<sup>e</sup> PINOT, bnisier, Paris, 12, rue Bayen

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS  
le jeudi 6 décembre 1984 à 14 h

**APPARTEMENT 6 PIÈCES PRINC.**  
entrée, cuisine, s. de bns, s. d'au, w.c., lavabo, lingerie, dép., balcon,  
au 1<sup>er</sup> étage du « Méribien de PARIS -  
7, rue Emile-Dubois, PARIS-14<sup>e</sup>

**MISE A PRIX : 500 000 F**  
S'adresser à M<sup>e</sup> Robert LE MAILLOT, avocat, 11, rue de Rome, PARIS-8<sup>e</sup>,  
Tél. : 387-48-66 - M<sup>e</sup> Alexis SCHAFER, avocat, 4, rue Brunel, PARIS-17<sup>e</sup>,  
Tél. : 380-88-88.

LA VILLE DE PARIS  
vend LIBRES aux enchères publiques  
le MARDI 4 DÉCEMBRE à 14 h 30 à la Chambre des Notaires de PARIS

**5 APPARTEMENTS - 2 STUDIOS - 1 CHAMBRE**  
dont 2 APPARTEMENTS 3/4 P. 89 m<sup>2</sup> env.  
1 APPARTEMENT av. vue sur CHAMP de COURSES  
à PARIS-16<sup>e</sup> entre

**LE BOULEVARD SUCHET  
et LE CHAMP de COURSES d'AUTEUIL**

M<sup>e</sup> Yves BONNEL, notaire, 78, bd Malachertes, PARIS-9<sup>e</sup> - 294-16-08.

Cabinet de la Sic d'Avocats Jean CORNELOUP, Philippe HERDNER, René de  
LAGUERENNE, Jean-François POTIER, Alain TANTON, 4, rue du  
Bouillet à BOURGES (Cher) - Tél. : (48) 24-05-25 - 24-02-49 - 24-42-34 et  
Etude de M<sup>e</sup> Yves GUILLOU, syndic-liquidateur, 23, avenue du 11-Novembre  
à BOURGES - Tél. : (48) 24-72-02.

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**  
à la barre du Trib. de Gde Inst. de BOURGES, au Palais de Justice de ladite  
ville, le MERCREDI 12 DÉCEMBRE 1984, à 9 heures

**DIVERS LOCAUX à usage COMMERCIAL à VIERZON**  
11 bis, rue Voltaire, 9 et 9A, rue Marceau-Rollinat

1) LOCAL de 129 m<sup>2</sup> - MISE A PRIX : 258.000 F  
2) LOCAL de 56 m<sup>2</sup> - MISE A PRIX : 112.000 F  
3) LOCAL de 61 m<sup>2</sup> - MISE A PRIX : 122.000 F  
4) LOCAL de 26 m<sup>2</sup> - MISE A PRIX : 52.000 F  
5) LOCAL de 13 m<sup>2</sup> - MISE A PRIX : 26.000 F  
6) LOCAL 79 m<sup>2</sup> avec TERRASSE de 111 m<sup>2</sup> - MISE A PRIX : 360.000 F

AVEC FACULTÉ DE RÉUNION. En cas de non-enchère sur ces mises à prix,  
celles-ci pourront être réduites de moitié. Obligation, pour l'adjudicataire du  
lot, d'acquiescer le fonds de commerce de BAR-RESTAURANT avec licence  
pour le prix de 58.900 F.

Cabinet de M<sup>e</sup> Maurice LEROY, avocat, 17 bis, place du Palais, AVIGNON  
84000. Tél. : (90) 56-33-09. VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES après  
LIQUIDATION DE BIENS, devant le Trib. de Gde Inst. d'AVIGNON  
le JEUDI 13 DÉCEMBRE 1984, à 9 h, EN DEUX LOTS

**L'USINE de PRODUCTION de CHAUFFE-EAU  
ÉLECTRIQUES et CHAUDIÈRES HÉRAUD (MARQUE ERO)**

1<sup>er</sup> Lot : **UN FONDS DE COMMERCE** de construction métallique, chaudron-  
nerie, charpentes métalliques,  
fabrication de tous appareils électro-mécaniques et sanitaires ayant siège  
84, Usine de la Malaurière à SORGUES

et les terrains et bâtiments dans lesquels est exploitée l'usine CONT. TOT. de  
12 ha 92 a 40 ca, dont 40.000 m<sup>2</sup> couverts environ.

**MISE A PRIX : 3.000.000 de francs**

2<sup>e</sup> Lot : **UN IMMEUBLE à usage INDUSTRIEL à VITRY-SUR-SEINE (94)**  
102, boulevard de Stalingrad, cad. sect. AE, n° 40 pour 31 a 82 ca.

**MISE A PRIX : 1.000.000 de francs**

CLAUDE D'ARLOTTEMENT, après l'adjudication du 2<sup>e</sup> lot, celui-ci sera  
immédiatement remis en vente, après réunion avec le 1<sup>er</sup> lot, sur une mise à prix  
égale à la somme du prix d'adjudication du 1<sup>er</sup> lot et du 2<sup>e</sup> lot. En cas de carence  
d'enchère sur cette remise en vente, les adjudicataires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> lots vendus  
séparément resteront adjudicataires sur les prix par eux offerts.

S'adr. à l'étude de M<sup>e</sup> Joseph RIBERT, 22, rue de Postmarin à AVIGNON -  
Tél. : (90) 85-08-11 et à M<sup>e</sup> Maurice LEROY sus-cité.

Vente après L.B au Palais de Justice de Paris, le jeudi 6 décembre 84 à 14 h.  
en un seul lot

**UN APPARTEMENT sis à PARIS-8<sup>e</sup>**  
dans un immeuble

25, rue de la Bienfaisance, savoir  
situé au 1<sup>er</sup> étage, porte face, composé de : entrée, 4 pièces principales, vestiaire,  
2 cabinets de toilette avec w.c., OCCUPÉ - 3 CAVES portants les numéros 1, 2  
et 3 - Au rez-de-chaussée dans la cour, jouissance exclusive d'un emplacement de  
voiture automobile

**MISE A PRIX : 300 000 F**

S'adresser à M<sup>e</sup> J. LYONNET DU MOUTIER, avocat, avocat,  
182, rue de Rivoli à Paris-1<sup>er</sup>. Tél. : 260-48-09. M<sup>e</sup> J.-M. GARNIER, syndic,  
demeurant à Paris-9<sup>e</sup>, boulevard Saint-Germain, n° 63 - Au Greffe des Créés du  
Trib. de Gde Inst. de PARIS, bd du Palais, en la Cité, où le cahier des charges est  
déposé, et sur les lieux pour visiter.

مکان الریح

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant 21 NOVEMBRE

PARIS 21 novembre Amélioration Engourdie ces deux premiers jours, la Bourse de Paris a donné l'impression, mercredi, d'avoir retrouvé une certaine mobilité. Les cours ont progressé, et très modestement, et surtout, en raison de la diminution des ordres de ventes. Mais l'événement méritait néanmoins d'être signalé, puisqu'il a clôturé l'indicateur institutionnel enregistré avec une avance de 0,6 % environ.

C'était jour de réponse des primes. Mais assez peu parmi ces dernières ont été levées. Les quantités de papier revenues sur le marché ont donc été très limitées. Les professionnels attribuaient cette amélioration, surtout, au facteur technique. Mais la Bourse a également réagi au meilleur comportement de Wall Street. En revanche, l'annonce d'un déficit commercial de 3,4 milliards de francs en octobre n'a produit aucun effet particulier. Autour de la corbeille et dans les travers l'on jugeait très plausibles l'argument donné au ministère du commerce extérieur et fondé sur l'augmentation des achats à l'étranger de biens d'équipement industriels. Ce qui serait le signe d'une reprise des investissements.

De toute façon, les opérateurs ne seront pas bouclés. Le mot d'ordre reste la prudence.

La fermeté du dollar a favorisé une remontée de la devise-titre, qui s'est échangée entre 10,12 F et 10,16 F contre 10,03 F-10,15 F.

Relative stabilité de l'or à Londres : 342,75 dollars l'once contre 342,65 dollars.

A Paris, le lingot a progressé de 700 F à 101.800 F (après 101.550 F). Nouvel effrètement du napoléon : 601 F (-1 F).

Le volume des transactions a augmenté : 13,80 millions de francs contre 11,14 millions.

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Pour la seconde séance consécutive, les cours ont monté, mercredi, à Wall Street, mais surtout dans la dernière heure de transactions. Cette fois, l'indice des Industriels, qui avait, de nouveau, franchi la barre des 1.200, a réussi à se maintenir au-dessus de 1.200, et à s'inscrire à 1.201,52 (+6,41 points).

Le bilan de la journée a été satisfaisant, mais sans plus. Sur 1.949 valeurs traitées, 784 ont progressé, 662 ont baissé et 503 n'ont pas varié. Pour tout dire, le marché n'avait pas la grande forme, comme en témoignent, du reste, la volatilité des cours et la consommation. En fait, le mouvement de hausse a été essentiellement dû aux importants achats effectués en fin de séance par une grande firme couvrage. Ajoutons que les opérateurs continuent à tabler sur un abaissement du taux d'escompte. Cet abaissement est effectivement attendu à 8 1/2 %, contre 9 %. Mais l'annonce ou fut faite après la séance.

Rappelons que Wall Street sera fermé, jeudi 22 novembre, pour le Thanksgiving Day.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various stocks and their price changes.

SECONDE MARCHÉ

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various international and foreign market values.

SICAV 21/11

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various SICAV (mutual funds) values.

Étrangers

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various foreign market values.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE. - Le premier holding financier belge procédera, du 4 au 19 décembre, à une augmentation de son capital comprise entre 3,33 et 4,04 milliards de francs belges (55 à 57,3 milliards de dollars).

Les actionnaires se verront proposer une nouvelle part de réserve au prix de 1.550 FB par cent parts détenues. Une nouvelle augmentation de capital d'un montant de 62,3 millions de francs belges (un peu plus d'un million de dollars) sera réservée à un personnel de l'établissement et aux cadres des sociétés affiliées. Au moyen de cette opération, la Société générale de Belgique compte porter ses fonds propres à 40 milliards de francs belges (60 milliards de dollars) avec un capital proche de 24 milliards de francs belges (400 millions de dollars).

Le gouvernement de la société, M. René Lamy, a indiqué que cette augmentation de capital permettrait d'apurer les dettes à court et moyen terme, qui se montent à 4,9 milliards de francs belges, et faciliterait la diversification d'activités du groupe.

GUY DEGRENNE. - Le bénéfice consolidé pour le premier semestre s'élève à 10,15 millions de francs. La société a annoncé des ventes d'éléments de comparaison. Mais l'on se réfère au résultat de 1983 (26 millions), ce bénéfice est en baisse. Le communiqué précise, du reste, que les six premiers mois ont été marqués par la conjonction de facteurs défavorables : baisse de la consommation des ménages, réglementation rigoureuse des prix, hausse des coûts. Mais, ajoute encore ce communiqué, le second semestre est traditionnellement meilleur en raison du caractère saisonnier des ventes. Toutefois, le bénéfice net consolidé, pour l'exercice entier, devrait être inférieur de 10 % au précédent.

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Indicateur, Valeur, Différence. Lists various market indices and their daily values.

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Table with columns: Taux, Valeur, Différence. Lists various market interest rates.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with columns: Taux, Valeur, Différence. Lists the Tokyo dollar exchange rate.

Règlement mensuel

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various market values for the monthly settlement.

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentage, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various market values and their percentage changes.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various exchange rates.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Différence. Lists various gold market values.

# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- ÉTRANGER**
- 2. **DIPLOMATIE**
  - Le projet d'une rencontre Shultz-Gromyko en janvier.
  - 2-3. **PROCHE-ORIENT**
  - La réunion du « Parlement » palestinien à Amman.
  - 3. **AFRIQUE**
  - Le conflit du Tchad.
  - 4. **Océanie**
  - 4-5. **AMÉRIQUES**
  - ARGENTINE : « Un an de démocratie », par Jacques Després.
  - 6. **ASIE**
  - 6. **EUROPE**
- POLITIQUE**
- 8. Les travaux de l'Assemblée nationale.
  - 9. La PS entre deux décors.
  - Le renouvellement du comité central du RPR.
  - Un colloque sur l'avenir du référendum en France.
  - 11. Le communiqué officiel du conseil des ministres.
- SOCIÉTÉ**
- 12. La « nouvelle pauvreté » à Paris.
  - Les partis politiques et l'insécurité.
  - 25. **TROIS AFFAIRES MÉDICALES.**
  - SPORTS.
  - ÉCHECS.

**89 FM à Paris**  
**Allô « le Monde »**  
 232-14-14  
 Jeudi 22, 19 h 30  
 (appels possibles dès 19 h)

**ÉNERGIE ÉNERGIES**  
 VÉRONIQUE MAURUS et BRUNO DETHOMAS répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs

- LE MONDE DES LIVRES**
- 13 et 22. **RENCONTRE** : Elia Morante, la divine baronne.
  - 13 et 19. **HISTOIRE** : le destin de Pierre Mendès France.
  - 14-15. **A LA VITRINE DU LIBRAIRE.**
  - 16. **LA VIE LITTÉRAIRE.**
  - 17. **PORTRAIT** : la violence calme de Roger Giroux.
  - 19 à 21. **PHILOSOPHIE** : Bernard Etienne; Emmanuel Lévinas et Alain Finkielkraut; Barry Lévy et Sartre; Karl Popper.
  - 23. **A TRAVERS LE MONDE.**
  - 24. **LE FEUILLETON** : Mécanismes de la reine, de Pierrette Floutoux.

- CULTURE**
- 26. **VARIÉTÉS** : Thierry La Luron.
- ÉCONOMIE**
- 31. **SOCIAL** : La gravité du chômage des jeunes en France ne s'explique pas seulement par les conséquences de la crise, selon un rapport de l'OCDE.
  - Le XIV<sup>e</sup> congrès confédéral de FO.
  - 32. **TRANSPORTS** : la Moselle rénove ses transports publics.

**RADIO-TELEVISION (27-28)**  
**INFORMATIONS « SERVICES » (29)**  
 Météorologie; Mots croisés; Journal officiel.  
 Annonces classées (29); Carnet (30); Loterie, Loto, Tactac (30); Programmes des spectacles (28); Marchés financiers (35).

Le numéro du « Monde » daté 22 novembre 1984 a été tiré à 458 382 exemplaires

**SUPER PRIX HALOGÈNES\***  
 plus de 100 modèles.

**690 F**

**REGALI** CABAUX  
 5 adresses à PARIS :

- 8<sup>e</sup> : 97, bd Beaumarchais, tél. 245.93.55.
- 16<sup>e</sup> : 45, av. Victor-Hugo, tél. 501.26.01.
- 17<sup>e</sup> : 54, av. des Ternes, tél. 572.81.45.
- 15<sup>e</sup> : Centre Beaumarchais : avenue 2, tél. 575.29.29.
- 8<sup>e</sup> : 62, bd Beaumarchais, tél. 245.40.29.

## La reprise paraît s'essouffler aux Etats-Unis

### Le taux de l'escompte est ramené à 8,5 %

Alors que la vigueur de l'expansion économique et la création de nombreux emplois qu'elle a permis ont été les meilleurs arguments électoraux de M. Ronald Reagan, les signes se multiplient, celui-ci à peine réinstallé dans son fauteuil présidentiel, d'un ralentissement marqué de l'activité.

Certains économistes d'entreprise vont même jusqu'à prévoir que les Etats-Unis sont déjà entrés dans une phase dite de « récession de croissance » (*growth recession*) expression décrivant la situation d'un pays dont le taux de croissance est insuffisant pour faire baisser le chômage.

Cette opinion pessimiste est minoritaire, mais ce qui se passe actuellement de l'autre côté de l'Atlantique pourrait bien être un avertissement de cette quasi-loi selon laquelle ce que les hommes politiques veulent avec le plus de détermination est souvent démenti par les faits, peut-être à cause de l'illusion très commune qu'une forte volonté peut supplanter l'analyse et les mesures difficiles qu'il faudrait prendre pour atteindre réellement l'objectif.

En même temps qu'étaient publiées un certain nombre de statistiques indiquant toutes une sensible, parfois très sensible, diminution du rythme économique, le conseil d'administration du Système de réserve fédérale (Institut d'émission) abaissait le taux d'escompte d'un demi point, le ramenant au niveau où il se trouvait avant le mois d'avril dernier (8,5 %).

Cette décision (attendue depuis une quinzaine de jours) a été prise à l'unanimité, le communiqué qui l'annonce précisant qu'elle intervient « dans un contexte de sensible modération du rythme de l'expansion ». Le texte ajoute que l'abaissement du taux de l'escompte a été encore rendu possible grâce à une inflation relativement basse, « 0,4 % de hausse de l'indice du coût de la vie en octobre - à une « faible pression à la hausse des salaires » et à une vigueur continue du dollar sur les marchés des changes.

Le marché en question aura vite confirmé le jugement de M. Paul Volcker et de ses collègues. Si le dollar a bien perdu entre la fin de l'après-midi de mercredi et le tout début de la matinée de ce jeudi environ 1 % après l'annonce de la baisse du taux d'escompte, il a repris depuis une partie du terrain perdu, son cours s'établissant en fin de matinée aux alentours de 2.9920 marks et 9.1750 F. La demande de dollars reste forte, et l'afflux des capitaux vers la place de New-York, en l'absence duquel la détente sur les taux d'intérêt serait rendue plus difficile, semble bien continuer.

Ce qui n'a pas changé non plus est la confusion qui caractérise les conduites des politiques monétaires, y compris dans le pays dominant : la fixation du taux de l'escompte au-dessous du taux du marché monétaire est une de ces habitudes à laquelle on a eu tort de s'habituer (en permettant à certaines banques de se procurer des liquidités à un taux préférentiel, les autorités monétaires alimentent l'inflation).

Le taux des transactions monétaires au jour le jour est descendu aux environs de 9 %, contre 11,70 % au cours de la troisième semaine du mois d'août dernier, ce qui donne une bonne idée de l'ampleur de la détente survenue sur les taux d'intérêt depuis l'été.

Ce mouvement de baisse a probablement été déclenché par une diminution du rythme de l'activité économique et ensuite amplifié par les interventions de la Fed à partir de la mi-septembre.

C'est que pour la première fois depuis deux ans le niveau relatif du taux d'intérêt (le taux de base bancaire a été ramené depuis le mois d'août de 13 % à 11 3/4 % et même 11 1/2 % pour certaines banques) pourrait avoir un effet restrictif sur l'économie, et cela à cause de la diminution de la rentabilité des investissements et des profits constatés depuis le milieu du troisième trimestre de cette année.

Les profits auraient globalement diminué de 7,5 % de juillet à septembre, après avoir connu une forte augmentation au premier semestre de 1984. Précisons toutefois qu'il est plus difficile que jamais d'y voir clair dans ce domaine, les spécialistes ayant remarqué que à cause des avantages fiscaux considérables accordés par l'administration Reagan sous forme d'amortissements accélérés, la rentabilité réelle des entreprises reste meilleure que ne pourrait le laisser croire la diminution observée sur les profits déclarés.

Au mois d'octobre encore les commandes pour les biens durables auraient, selon les dernières statistiques envoyées à révision, diminué en octobre de 4,1 %, la plus forte réduction depuis celle du mois d'avril dernier (- 6,5 %). Depuis le mois de juin les commandes ont constamment été en baisse sauf pendant un mois. Les ordres d'achat portant sur l'équipement et les machines pour la

production civile ont à eux seuls diminué de 11 %. Ces chiffres apparaissent d'autant plus préoccupants que l'investissement semblait le principal moteur de la reprise américaine.

L'atmosphère a été encore assombrie par la révision en baisse du taux (annualisé) de croissance du produit national brut au troisième trimestre : ce taux n'aurait été que de 1,9 % au lieu de 7,1 % au deuxième trimestre et 10,1 % au troisième. Selon les porte-parole de l'administration, ce fort ralentissement serait passager et dû notamment à la mauvaise tenue des exportations (phénomène bien explicable si l'on tient compte de la surévaluation du dollar).

Cela n'empêche pas l'administration de tabler - ô certitude des prévisions officielles ! - sur un taux de croissance moyen de l'économie américaine de 4 % d'ici à 1988. La croyance dans un tel taux est importante, car c'est sur la base de ce pourcentage qu'a été calculée l'augmentation attendue des recettes d'impôts et la répartition d'une partie des déficits par ce moyen.

Le département du Trésor met la dernière main à son projet de réforme fiscale, qui s'inspire étroitement des propositions de loi déposées par le représentant Jack Kemp et le sénateur Robert Kasten, préconisant la suppression de nombreuses déductions fiscales et le remplacement de l'actuel barème par un seul taux (le projet de l'administration en retiendrait trois, dont le plus élevé serait de 35 %).

PAUL FABRA.

## Sur le vif

### Croisières polonaises

Vous étas au courant ? Washington a décidé de réduire ses subventions au Mouvement international du planning familial. Résultat : on manque de capotes, anglaises, parolons, américaines, à Varsovie. Et on râle sec parce que la production locale de « geloshki », - c'est sous ce vocable évocateur et peu flatteur qu'on les désigne par là-bas - laisse drôlement à désirer. Elles pètent, elles colent, elles sont embêtantes à mettre. Enfin, c'est de la saoulerie.

Vous allez me dire : mais il est fou Reagan ! Pourquoi il va entraver la sexualité de ces pauvres Polonais ? Ils sont déjà assez brimés comme ça, non ? Ne cherchez pas. Il l'a fait exprès. C'est un coup monté au plus haut niveau. Sur simple appel de Jaruzelski, ils se traînent de tous les noms dans les médias, mais, fait pas croire, entre chefs d'Etat, ils s'arrangent, ils se rendent service, ils sont copain-copain.

Donc, l'autre jour, le téléphone rouge sonne à la Maison Blanche :

« Allo Ron ? C'est Wojciech, Woj pour les intimes. Dites voir j'ai des très contraires, mes Polonais me filent entre les doigts, ils se font la malle, ils se carpentent en canot, en péniche, en ballon, en cargo, et même en avion. Je suis obligé de mitrailler des files en civil à bord des lignes intérieures pour éviter les démontrements. Et alors là, maintenant, avec la filière des croisières, c'est l'hémorragie, ils quittent la navire par centaines à chaque escale, à Hambourg, à Amsterdam... »

- C'est moche, en effet, mais qu'est-ce que vous voulez qu'y fasse ?

- J'ai un truc à vous proposer. Un truc génial. Vous, ça vous permettrait de faire des économies. Et moi, ça me permettrait de sauver la face.

- C'est quoi, votre combine ?

- Vous stoppez la vente de contraceptifs à la Pologne.

- Alors là, je ne vois pas très bien, en quoi ça pourrait... ?

- Enfin, Ron, votre campagne électorale vous a fatigué, on dirait. C'est pourtant évident : Hambourg, Amsterdam, St-Pauli, les eros center, pourquoi croyez-vous que ce soit précisément là qu'elles débarquent, ces vipères lubriques. C'est pour en acheter, des condoms, c'est pour faire la noca. La liberté à bon doc ! La liberté de dévaliser les sex-shops, oui. Quand j'expliquai ça à la télé, ça fera très mauvais effet sur mes catholiques, et même sur mes syndicalistes. Waless, les capotes, connaît pas. C'est pas le genre de la maison.

- OK Woj, mais à une condition. Vous me sucez la visite de Genscher, il commence à m'agacer, celui-là, avec sa folie des voyages organisés dans les pays de l'Est.

CLAUDE SARRAUTE.

## LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

### M. Jean Lèques (RPCR) élu président de la nouvelle Assemblée territoriale

En réponse à une question posée par M. Didier Jullien, député RPR de Seine-et-Marne, désigné du mouvement chrétien du DOM-TOM, qui l'avait accusé de « ridiculiser les forces de l'ordre », « d'humilier le gouvernement » et de « tenir l'image de la France » en ne rétablissant pas l'ordre en Nouvelle-Calédonie, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Georges Lemoine, a déclaré que le gouvernement « prend en compte » les résultats des élections du 18 novembre et a réaffirmé qu'il est prêt à avancer la date du référendum sur l'avenir politique du territoire, initialement prévu pour 1989, « dès lors qu'un consensus se sera manifesté ». « La France, quant à elle, est prête à envisager toutes les solutions », a souligné M. Lemoine.

Tandis que, sur le terrain, le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) maintient sa pression, la nouvelle Assemblée territoriale s'est réunie le jeudi matin

(mercredi soir beure de Paris) dans la subdivision administrative des îles Loyauté et retientement à l'intérieur de son bureau le sous-préfet, M. Jean-Claude Demar. Contrairement aux actions du même type menées ces derniers jours, sur place, outre un peloton de gendarmes mobiles, se trouvent aussi deux chefs coutumiers, MM. Paul Siavé et Pierre Zoula, qui tentaient jeudi, de faire entendre raison aux militants du FLNKS.

Sur la Grande-Terre, les barrages se sont multipliés ; ils sont au nombre de sept dans la localité de Thio - où certains militants indépendantistes sont armés de fusils - ce qui a pour effet d'isoler la côte est du territoire. Les axes routiers de la côte ouest sont également bloqués par plusieurs barrages, notamment à Oundjo et à Voh où les Mélanésiens de la tribu de Temala ont, à plusieurs reprises, tiré des coups de feu en l'air.

Enfin, mercredi, dans la soirée, un barrage a été édifié au lieu dit « la Conception », à une quinzaine de kilomètres seulement de Nouméa. Lors de l'intervention des forces de l'ordre, les manifestants ont également fait usage de leurs armes en tirant par deux fois au-dessus des gendarmes mobiles. Sur l'aérodrome des îles Beier, au nord de la Grande-Terre, un pilote d'Air Calédonie est retenu par une tribu canaque.

Ces incidents ont pour effet de compromettre le ravitaillement de nombreuses communes sur la côte est ainsi qu'au nord du territoire. Pour venir en aide aux populations qui manquent de gaz et de carburant, l'administration a ordonné l'effrètement d'un bateau de la marine nationale qui devrait arriver dans le nord dimanche.

Loin de se calmer, la situation en Nouvelle-Calédonie pourrait connaître un nouveau développement au cours du week-end depuis l'annonce faite par l'un des dirigeants du FLNKS, à M. Yéwéné Yéwéné, d'une possible manifestation indé-

pendante au centre de Nouméa le samedi 24 novembre.

Dans l'entourage de M. Jacques Lafleur, député, président du RPCR, on indique qu'il n'est pas question, pour le moment, d'une contre-manifestation, bien que le maire de la ville, M. Roger Laroque (RPCR), n'ait pas caché son intention de s'opposer par les voies légales à toute démonstration séparatiste.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

**LE BRUIT**

exigez les véritables BOULES QUIÉES leaders de la production individuelle

Constituées de produits de premières qualités et d'un support végétal naturel, les BOULES QUIÉES sont parfaitement supportées par le conduit auditif.

Un produit français vendu et utilisé dans 30 pays

Pharmacies de tous les pays Tél. 522.85.88

Hamm a sélectionné les pianos : **W. HOFFMANN**

L'alliance harmonieuse de la tradition artisanale et de la technique moderne.

**hamm**  
 La passion de la musique.

135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66. Parking à proximité

**FORSHO**  
 LA MAISON DU LODEN  
 le véritable LODEN AUTRICHIEN  
 146, rue de Rivoli Paris 1<sup>er</sup>  
 Tél : 260.13.51

**Mocassins homme en cuir : 199 francs !**

Escarpins cuir pour femme : 239 F; chaussures cuir pour enfant : 239 F, etc. Pourquoi ces prix stupéfiants ? Parce que l'entrepôt H.E.T. est situé financièrement à plusieurs dizaines de kilomètres de fabrications de chaussures de qualité. Trois points de vente : 19, rue J.-Louvain-Tessier (10<sup>e</sup>), M<sup>e</sup> Goncourt ; 6, rue Haxo (20<sup>e</sup>), M<sup>e</sup> saint-Fargeau ; 42, rue Claude-Terrasse (16<sup>e</sup>), M<sup>e</sup> Porte de Saint-Cloud. 647-69-74. Du lundi au samedi, 11 h à 19 h 30. Tél. : 238-10-01.

**Pantalons DOUBLÉS, POUR HOMME, en flanelle : 169 francs !**

Une veste pure laine 226 F, un costume en tissu Dornesil 990 F, etc. Pourquoi ces prix incroyables ? Parce que les créations masculines Guy d'Ambert sont désormais vendues en direct, par les Entrepôts du Nord. Au métro Filles-du-Cavalier, 3, rue du Port-au-Char, Paris-9<sup>e</sup>, de 11 à 19 h, et le samedi de 10 à 18 h.

**SYBEX**

CATALOGUE SUR DEMANDE

6-8, IMPASSE DU CURÉ - 75018 PARIS. TÉL. 203.95.95

# Le Monde

Aujourd'hui



RÉDACTEUR CONCEPTEUR ET DIRECTEUR ARTISTIQUE DE L'AGENCE PUBLICITAIRE SCOM EN TRAVAUX D'ÉTUDE. PHOTOGRAPHIE DE XAVIER LAMBOUR.

## LA PUBLICITÉ ET LES MÉDIAS DU FUTUR

Pays en voie de développement dans le domaine de la publicité, la France est-elle en train de combler son retard et de jeter les grandes bases du renouveau de cette industrie ?

L'arrivée de toutes récentes méthodes publicitaires, notamment avec le parrainage de certaines émissions de Canal Plus par des grandes marques, et la prise en compte par les annonceurs du phénomène des radios locales privées, en sont les signes les plus évidents. D'autres champs restent à exploiter et les médias du futur ne peuvent qu'encourager une profession jusqu'ici encore timide et, il est vrai, souvent entravée. (Page III.)

### MICROCHIRURGIE FRANCO-CHINOISE

La première réimplantation d'une main sectionnée fut réussie en Chine, en 1963. Dix ans plus tard, les pionniers occidentaux de la microchirurgie travaillaient à l'hôpital de Nancy. C'est dans cette ville que vient de se réunir le premier colloque franco-chinois de la « chirurgie du miracle ». (Page VII.)

### DERNIERS PROPOS DE SOUVARINE

Mort à Paris le 1<sup>er</sup> novembre, Boris Souvarine fut le témoin privilégié et l'acteur des moments historiques de la naissance du PCF. Philippe Robrieux, qui le côtoyait depuis de nombreuses années, l'avait, tout récemment encore, rencontré dans son ombrageuse retraite. Il nous livre ici les derniers propos d'un homme de haute culture et de grande mémoire. (Page VIII.)

### MALTE ORDRE DE CHARITÉ (page XI.)



M. BERTAY/FRISK



FORSHO

Mocat  
hom  
en e  
199 fr

Kiosque

Les affreux

Il y a les bons et les méchants. Des bons, il y en a fort peu à dire. Ils font leur métier de gentils: ils sont heureux, agréables et parfois prospères. Le vrai problème, ce sont les méchants. Ils sévissent partout, ils nous cornent, menacent, nous observent dans l'ombre. Ils ont des couteaux entre les dents, des allures louches. Les suspects de l'actualité empiètent les médias.

Leurs crimes sont affreux, et leur réputation déplorable est empiètement méritée. Au Panthéon de la détestation universelle figure en très bonne place, et depuis longtemps, le colonel Kadhafi. Le chef de l'Etat libyen serait-il en voie de remplacement — dans nos imaginaires — le repousser absolu qu'il était, il y a encore peu de temps, l'imam Khomeiny, dont on parle moins et dont la cote, dans les sondages de la réprobation, paraît en baisse très nette? Kadhafi est un personnage de fiction, de roman, qui n'a qu'un défaut, ce lui d'être un personnage bien réel et d'exercer une influence non négligeable sur le destin de cette pauvre planète.

On lui attribue bien des horreurs, à ce colonel libyen. On lui voue force haine, et les journaux s'occupent à nous le décrire comme un fourbe absolu, infréquentable.

Dans l'Express, Yves Cuaud demanda qu'on cesse de trouver ce personnage simplement amusant, comme s'il était sorti de l'imagination d'un auteur de comédies exotiques. « Contrairement, écrit-il, à ce qu'imaginent la plupart des diplomates français, toutes tendances confondues, depuis plus de quinze ans, Kadhafi n'est pas un officier bédouin farfelu, assoiffé de respectabilité internationale, auquel il suffirait d'offrir quelques satisfactions d'amour-propre pour le rendre raisonnable (...). Un chef de l'Etat dont le budget réservé aux actions terroristes est trois fois supérieur à celui de la CIA n'est pas un amateur, même si ses activités sont parfois brouillonnes. Un homme qui a inscrit dans son programme le retrait définitif de la France d'Afrique ne peut pas être traité comme un partenaire facile. Il faut prendre au sérieux un individu qui revendique chaque mois des assassinats politiques à travers le monde, même si ses uniformes sont plus dignes du Chatelet que d'une armée régulière.

Chatelet, c'est le mot, si l'on en juge par la description que Paris-Match fait du décor dans lequel vit le « colonel mystique sans foi ni loi ». Passons sur ce mystère dans la nébuleuse de la spiritualité... et lisons ce que Match présente: « Mouamar Kadhafi, né sous la tente dans le désert de la grande Syrie, cultive son image de bédouin mystique, nomade et intrépide. Mais la tenue fastueuse sous laquelle il reçoit aujourd'hui ses hôtes ne se dresse plus dans les dunes. Il a fait déplacer de caserne en caserne à l'abri de murs et des soldats qui veillent sur sa sécurité. C'est de là, accroupi sur les coussins ou étendu sur les tapis, que le colonel envoia ses « unités-suicides » éliminer ses adversaires à travers le monde.

En Crète, tandis qu'il discutait avec M. Mitterrand, le colonel libyen était tenu informé de la tentative d'assassinat (ratée) de M. Bakouché, ancien premier ministre de Libye. Match écrit: « Les nouvelles qui lui étaient transmises n'altéraient en rien son sourire énigmatique. Dans sa toute-puissance tyrannique, Kadhafi ne respecte aucune loi et peut difficilement paraître digne de foi. »

De ce personnage fort peu recommandable qu'on ne prendrait pas en auto-stop, même en plein désert, tous les portraits na sont pas aussi effrayants. Révolution, l'hebdomadaire du parti communiste français, met un bémol à la figure commune. Sous la titre

« M. la Maudit », le journal écrit: « On croirait revoir Peter Lorre sous le projecteur accusateur de Fritz Lang... A vrai dire, les instigateurs de ce piège n'ont pas plutôt pensé à Méropolis: ceux d'en haut n'ont pas que ceux d'en bas se révoltent. »

Car le colonel libyen, pour Révolution, n'est pas ce gangster planétaire qu'on nous présente en Occident: « La haine, la morgue presque coloniale, le mépris qu'exhalent télévision, radio et presse à l'égard du leader libyen s'expliquent bien ainsi. L'Occident n'a pas digéré la révolution du 1<sup>er</sup> septembre 1969. C'est son indépendance qu'on reproche à la Jamahiriya et, avec elle, la récupération des richesses naturelles, l'évacuation des bases militaires étrangères, le soutien aux luttes anti-impérialistes à travers le monde. » Le journal du PCF, refusant « la caricature présentée par les médias », demande qu'au-delà de l'épouvantail on s'interroge sur « la réalité même de la politique de Kadhafi ». Ce qui fait l'auteur avant de conclure: « Mouamar la Maudit? Evidemment non. Mouamar l'imprévisible? Assurément. »

Ce qui était prévisible, assurément, c'était que, après les crimes du dix-huitième arrondissement de Paris, nos journaux soient pleins d'attention pour les vieilles dames. Cela n'a pas manqué. Il y en a des méchants, des affreux, des bandits dans cet arrondissement! A croire qu'un Kadhafi local arme les malfaits et y assassine l'Occident en toute impunité. D'ailleurs, ma bonne dame, n'est-ce pas un des quartiers de Paris où il y a le plus d'immigrés, donc le plus d'Arabes? Vous voyez ce que je veux dire...

Dans Hebdo T.C., une habitante du quartier, doublement rescapée, puisqu'elle n'a perdu ni la vie ni la tête, décrit l'ambiance autour d'elle: « Certains parlent de partir. Ils ne comprennent pas ce qui est arrivé à leur quartier. Lorsqu'on aura retrouvé la ou les assassins, lors de l'actualité sera passée à d'autres faits divers, les gens ici continueront à avoir peur. Feront les frais de ces tristes affaires ceux qui étaient déjà jetés, à ce quartier, peu à peu, se coupera en deux. Les bons d'un côté, les méchants de l'autre. Les Français et les grands-mères contre les immigrés, les jeunes désœuvrés, les drogués, les indésirables. »

A propos d'indésirables, il y en a ce moment, en Israël, une affaire qui fait grand bruit. Elle a été rapportée par Jeune Afrique (relayé par Paris-Match). C'est une histoire qui date de deux ans, mais qui vient seulement d'éclater. Le capitaine d'un cargo israélien, le Morane, un certain Avner Gilad, a fait jeter par-dessus bord, au large du Mozambique, un passager clandestin kényan, après l'avoir tabassé. Un marin du bord — scandalisé — a pris des photos de ce drame. Elles sont épouvantables.

De la victime, Jeune Afrique écrit: « On ignore le nom de ce pauvre bougre, dont le tort est d'avoir cru à la bonté d'un capitaine qui, de son propre aveu, était « payé pour rapporter de l'argent à sa compagnie, pas pour faire preuve d'humanité ». Deux ans après le drame, le malheureux ne s'est pas manifesté. Les morts ne parlent pas. »

Imaginons un instant qu'il ne soit pas mort ce « bougre » kényan. Imaginons encore qu'il se trouve chez nous, entré clandestinement en France et qu'on l'aperçoive errant dans le dix-huitième arrondissement. Qui sait s'il ne se trouverait pas, parmi nous, de braves citoyens qui, sans être capitaines, seraient disposés à le balancer par-dessus bord, du haut de la butte Montmartre? Pour prix de nos frayeurs, véritables ou fabriquées.

BRUNO FRAPPAT.

Pitié pour les maîtres-assistants

C'est avec une certaine surprise que j'ai lu, sous la plume de M. Philippe Berthier (« Pitié pour les maîtres-assistants », le Monde aujourd'hui) daté 4-5 novembre 1984), que le service des assistants et maîtres-assistants demeurait « inchangé », alors que les professeurs se voyaient dans l'obligation d'accomplir une heure d'enseignement supplémentaire. Il est parfaitement exact que le service des professeurs a été allongé dans les proportions qu'indique l'auteur de la lettre; mais il n'est pas moins vrai que celui d'autres assistants et maîtres-assistants a été lui aussi accru, et est à l'heure actuelle de sept heures hebdomadaires, pour les deux catégories en question.

Puis-je ajouter d'autre part que, si l'essentiel des cours d'agrégation est effectivement assuré par des professeurs, il n'est pas rare non plus que ces cours soient assurés par des maîtres-assistants; quant aux travaux dirigés correspondant à ces cours théoriques, ils sont eux majoritairement assurés par des assistants et des maîtres-assistants, et il serait illusoire de s'imaginer que la préparation d'un cours de travaux dirigés à ce niveau est plus facile que la préparation d'un cours théorique proprement dit.

Enfin, il convient de ne pas oublier que nombre d'assistants et de maîtres-assistants, entre les sept heures de cours qu'ils assurent, doivent encore travailler à leur thèse, en utilisant les mièvres de temps qui leur restent.

PIERRE LURBE (Alx-en-Provence).



Honnêteté

Le vendredi 2 novembre, après avoir fait quelques achats dans un supermarché de la banlieue orléanaise, je m'aperçois, en rentrant chez moi, que j'ai perdu mon carnet de chèques.

J'appelle ma banque à Paris; afin de faire opposition aux chèques. Il m'est dit qu'une personne a téléphoné d'Orléans pour prévenir qu'elle avait trouvé le chéquier.

Hier, je reçois un avis de mise en instance d'une lettre recommandée: c'est ma banque qui me restitue le chéquier, accompagné d'une courte lettre de la personne qui l'a trouvé. Cette lettre est signée d'un nom et d'un prénom à consonance musulmane.

Alors, les immigrés, tous des voleurs? Combien de « bons Français » n'auraient pas pris la peine de téléphoner à plus de 100 kilomètres à une heure de plein tarif des communications, puis d'envoyer un pli pesant près de 100 grammes... Evidemment, j'allais oublier de le signaler, aucun chèque n'avait été tiré.

Patron et curé

J'ai l'âge de M. Philippe de Villiers, (« Le Monde aujourd'hui » daté 11-12 novembre). Je suis vendéen depuis que j'ai passé vingt-trois ans de ma vie dans ce département et que j'y conserve mes vraies attaches.

Je suis de ces socialistes qui, sans se dire de la gauche « américaine », ne confondent pas solidarité avec Sécurité sociale, ni économie avec nationalisations, ni l'école avec la III<sup>e</sup> République (...).

Je ne crois pas que M. de Villiers représente la Vendée, toute la Vendée; car on y trouve aussi des villes industrielles avec leur problèmes; pourquoi faire croire que ce ne sont que « chemins nouveaux », parcs « chateaufort » et « dures », où sont l'anglais et où « le patron turcote l'ouvrier »? Pourquoi ce recours lyrique à la fidélité, à l'âme de la Vendée? Pour que des lecteurs sans racine, dans un accès de nos-

taigie, « assimilent » avec le goût du Bocage celui de Jean-Paul II, de l'obsolescence syndicale? Oublie-t-on que l'amalgame n'est pas, malheureusement, le privilège des régimes totalitaires de l'Est, qu'il y a une langue de bois de gauche, et une langue de bois de droite, réactionnaire? (...)

Je crois que M. de Villiers a la lucidité de son action: ce qu'il veut, c'est ce qu'il regrette: un monde (un régime?) où le patron commanderait à recruter sur recommandation du curé...

JEAN MAZURELLE (Abidjan).

Matignon au travail

Certaines des indications publiées les 18-19 novembre dans notre dossier sur les nouvelles méthodes du travail gouvernemental mises en œuvre par M. Laurent Fabius ayant prêté à confusion, précisons que les chiffres extraits de l'étude de Pierre Bauby sur le rythme des réunions interministérielles tenues à l'hôtel Matignon à l'époque de Pierre Mauroy donnaient uniquement des moyennes mensuelles. Sous Pierre Mauroy, il y avait eu, en effet, en moyenne par mois, 117 réunions interministérielles en 1981 (soit 9 comités interministériels et 108 réunions préparatoires); 153 réunions interministérielles en 1982 (soit 10 comités et 153 réunions préparatoires); 130 réunions interministérielles en 1983 (soit 6 comités et 124 réunions).

Au total, il y avait eu, en 1981, au terme des sept mois de gouvernement de Pierre Mauroy, 820 réunions interministérielles diverses; en 1982, sur l'ensemble de l'année, 1 956 réunions de ce genre et 1 556 en 1983. Soit, pour être précis, au total: 64 comités et 756 réunions préparatoires en 1981; 120 comités et 1 836 réunions en 1982; et 67 comités et 1 489 réunions en 1983.

Théâtre

L'illusion de l'opéra

Il n'y a pas si longtemps — une vingtaine d'années au plus — le théâtre et l'opéra s'ignoraient superbement. Leur public n'était pas le même, leurs pratiques différentes, voire opposées. Ici régnait le chant et là le texte; ici la convention, là un semblant de naturel. Les chanteurs ne se préoccupaient que de leurs notes et les comédiens de leurs personnages. Certes, il y avait quelques exceptions: Maria Callas jouait la Traviata mieux qu'Edwige Feuillère la Dame aux camélias, et un comédien comme Aïolo Cuoy échaotait Tête d'or autant qu'il l'interprétait... Mais cela frôlait l'hérésie et le public ne suivait pas toujours. A Milan vers 1955, les habitués de la Scala préféraient encore la Tebaldi à la Callas...

Depuis, les choses ont, heureusement, changé. L'opéra est devenu à la mode. Les jeunes s'y pressent. Les intellectuels en gloire. Il fait appel, massivement, aux metteurs en scène de théâtre. Visconti et Strehler en Italie, Felsenstein et Rennert en Allemagne (où la coupure était moins profonde qu'ailleurs); opéra et théâtre y ont toujours cohabité, dans les grandes bâtisses municipales) avaient été des pionniers. Aujourd'hui, de Vitez à Gildas Bourdet, de Ronconi à Grüber, de Savary à Bayen, tous nos réalisateurs de théâtre cèdent au chant des sirènes de l'opéra. Seuls Mnouchkine et Planchon s'y refusent encore — mais Planchon ne va-t-il pas créer, prochainement, Lili Passion, un spectacle musical, chorégraphique et théâtral, interprété et chanté par Barbara et Gérard Depardieu? Et il faut être Patrice Chéreau — c'est-à-dire le metteur en scène qui a conjugué avec le plus de rigueur leurs exigences parfois divergentes — pour émettre quelques doutes sur le ravalement du théâtre lyrique par le théâtre tout court: « En fait, j'ai vu peu de spectacles [d'opéra] qui m'ont éprouvé quelque chose, à part ceux

de Strehler. Il y a trop de gens qui font de l'habillage et pas de la mise en scène, et qui ne travaillent pas avec les chanteurs » (1).

De son côté, le théâtre aussi rêve de l'opéra. Plus souvent que de raison, il lui emprunte son pathos. Les enregistrements de la Callas ont été mis à toutes les sauces. C'est, peut-être, Chéreau qui a commencé: dans son Richard III (1970), sur cette arène de sable où le roi-enfant et l'usurpateur se mesuraient en un combat inégal, retentissait la voix rauque, voilée, éperdue de Callas. L'effet était saisissant. On l'a répété à satiété. C'est notre émotion que par Callas irremposée, certains spectacles indigents sollicitent ainsi: le chant tourne au chantage.

La fascination de l'opéra ne s'épuise pas dans de telles citations. Elle est plus profonde. Elle hante certaines mises en scène théâtrales récentes. Georges Lavaudant disait de son Richard III qu'il l'avait conçu autour d'un acteur et pour lui: Ariel Garcia-Valdes. Comme un hommage à ce comédien avec lequel il a toujours travaillé. C'est un fait: Ariel Garcia-Valdes domine, de tout son charme, ici contrefait, et de tout son talent histrionique, éclatant, le spectacle. Mais ce Richard III rêve aussi d'opéra. Tout y vaut pour le groupement, pour le mouvement global, pour l'image. Les affrontements paraissent désespérés. Ce qui compte, c'est le tableau d'ensemble, la manière d'occuper l'espace, la façon de défilé. Autour de Garcia-Valdes, les comédiens se font marionnettes. Un moment, la lumière stroboscopique décompose chacun de leurs gestes... Comme si on ressassait un cérémonial réglé une fois pour toutes. Et une bande son envahissante brasse ensemble Django Reinhardt et Carlos Gardel (le tango va suppléer Callas!), Stevie Wonder et Sole mio...

Au-delà de la dualité parolomusique, il y a une différence

entre le statut du spectacle entre le théâtre et l'opéra. C'est que la musique antiepe le spectacle dans ses moindres détails. Chéreau le remarquait bien: « Le chœur est déjà là. Ce qui signifie que le rythme est déjà là, les intervalles entre les répliques sont déjà là. Il n'y a plus qu'à les habiter ». Alors qu'au théâtre il faut, continue Chéreau, les inventer, chercher « avec les acteurs un chemin; une musique qui n'est pas tracée d'avance » (2).

Or bien des metteurs en scène, aujourd'hui, agissent en compositeurs. Ils traitent le texte comme un livret et ils composent leur spectacle comme une partition. Au lieu d'acteurs se mesurant à et sur un texte, dans un espace imaginaire, sous la conduite d'un metteur en scène, c'est dans ce que nous offrait, c'est, dans le meilleur des cas, une vision, un chant de cet auteur à la seconde puissance, où les comédiens sont « pris » comme les personnages de Tristan dans le flux musical continu de Wagner.

A preuve, la récente Illusion du Théâtre de l'Europe. De cette comédie foisonnante du jeune Corneille, Giorgio Strehler a retenu, plus qu'« un drame sur le théâtre ou du théâtre », l'interrogation sur les limites incertaines entre le théâtre et la vie, sur « les rapports entre la réalité (ou la vérité) et le fiction (ou le mensonge) ». D'où le choix du titre: non Illusion comique, comme Corneille avait intitulé sa pièce lors de la création, mais Illusion, ainsi qu'il l'a appelée tardivement dans l'édition de son Théâtre de 1660. D'où, surtout, le parti pris de situer cette Illusion dans « le brun-violet d'un contre-jour, d'un contre-monde, d'un ultime coucher de soleil ou de quelques nuits illuminées par une lune invisible », comme « un spectacle nocturne d'ombres ». Du même coup, le magicien corneilien Alcandre, grâce aux sortilèges duquel nous pouvons voir l'histoire du comédien Clindor et de ses

compagnons, gagne en dimension. C'est sa réverie qui se déploie devant nos yeux. Celle d'un mage tout-puissant et celle, aussi, d'un vieillard qui n'est pas loin de briser sa baguette de faiseur d'ombres, comme le Prospero de la Tempête, que Strehler nous avait présentée l'ao passé. De plus, c'est le même acteur, Gérard Desbarre, qui joue Alcandre et le bouffon Matamore, passant de l'un à l'autre comme par miracle: la sagesse désabusée et l'historicisme le plus débridé se confondent. Voire, s'annulent. Reste le songe de Strehler. Et un spectacle conçu précisément comme une partition musicale où l'ombre et la lumière, les paroles et les silences, les corps et les reflets, les rochers de la grotte d'Alcandre et les palais ou les forêts en trompe-l'œil composent un paysage de fantaisie éperdue, dans un brouillard d'apparences et de faux semblants. On peut imaginer une autre Illusion, plus délibérément comique (entendons théâtrale) construite sur la jeunesse des comédiens et le « change » des masques et des passions. Une « Illusion » du théâtre comme artisanat. Strehler, lui, entend le théâtre comme magie, et son Illusion nous conduit, d'une main infaillible, jusqu'à ce point où le théâtre se dissout dans le chant, où le jeu s'étend et se perd dans l'image, où l'action n'est plus qu'un « reflet de reflet » (3). Doit-on parler, ici, d'illusion lyrique?

BERNARD DORT.

(1) Cf. les propos de Patrice Chéreau, recueillis par Sergio Segallini, dans Opéra International, numéro 75, novembre 1984, p. 26.

(2) Cf. Histoire d'un « Ring », Bayreuth 1976-1980, par Sylvie de Nussac et François Regnaud, Robert Laffont, Paris 1980, p. 71.

(3) C'est ainsi que Genet définissait le théâtre « dans le monde occidental », ajoutant qu'« un jeu révélateur pourvu rendre esquisse et proche de l'invisibilité » (Lettre à Fouquet, précédant une édition des Bonnes, 1954).

# La publicité change d'horizon

## Le printemps des annonceurs

Bande FM, Canal Plus, moins de secteurs interdits à la télévision : les publicitaires voient l'avenir en rose.

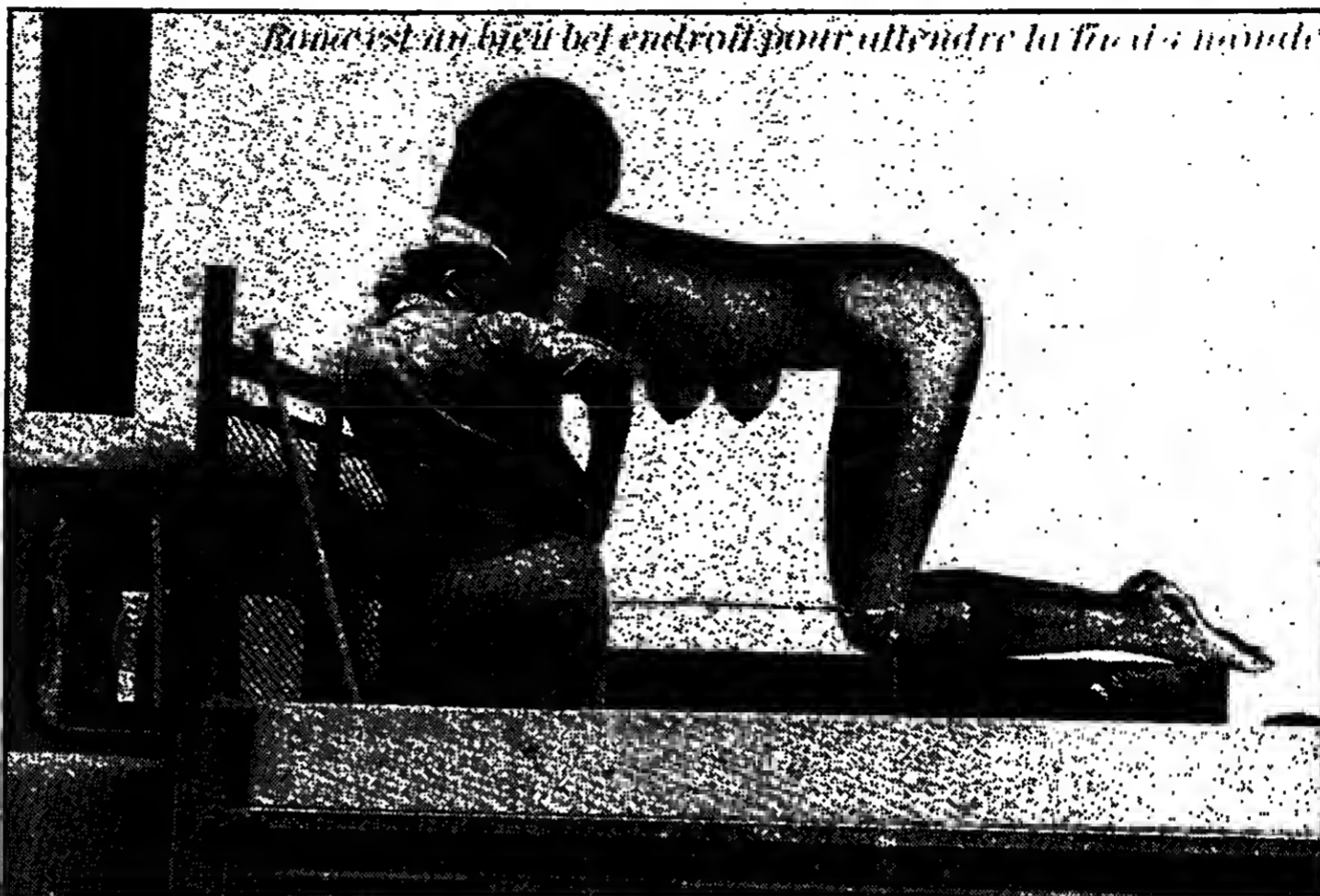
La France est en matière de publicité un pays en voie de développement : cinquième puissance économique mondiale, notre pays n'est qu'en quinzième position en termes d'investissements publicitaires par tête. Très loin derrière les Etats-Unis et, plus près de nous, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne. Le niveau des dépenses publicitaires par habitant en France n'atteint même pas le niveau moyen de l'ensemble des pays européens, Espagne, Portugal et Grèce compris (lire le tableau numéro 1).

Situation paradoxale pour un pays dont David Ogilvy, le « pape » de la publicité américaine, dit : « La publicité française se distingue par son intelligence, son charme et une magnifique direction artistique, qualités qui sont surtout évidentes dans la publicité magazine et l'affichage. De nombreux films publicitaires français sont charmants également, bien que je me demande souvent s'ils s'adressent bien à Claudette, ma cuisinière. Les rédacteurs et les directeurs artistiques français ne sont pas soumis à ce type d'études qui empêchent leurs collègues américains et britanniques de viser au-dessus de la tête du grand public. Ils sont libres de distraire les couches supérieures. » (1).

Sont-ils si libres que cela, ceux que l'on peut bien appeler les créateurs de publicité ? La France présente, dans le concert mondial de la communication, bien des particularités. « Si on le compare à celui des autres pays industrialisés, le marché publicitaire français présente des caractères tout à fait atypiques, estime M. Gérard Le Febvre, directeur général adjoint d'Information et Publicité, régisseur exclusif de RTL (2). Les dépenses publicitaires en télévision et en presse sont inférieures à la norme alors que les dépenses en radio et en affichage sont supérieures à la moyenne des grands pays. Ces particularités (lire le tableau numéro 2) s'expliquent principalement par le plafonnement des recettes publicitaires de la télévision. »

La télévision est, en effet, un secteur totalement sous-investi par la publicité, au vu des chiffres. L'offre est ici très limitée : les trois chaînes du service public et Canal Plus. Sur les trois premières, les recettes, après avoir été plafonnées avant la loi de 1982, ne représenteront toujours que 25,6 % des recettes globales des chaînes en 1985. « Cet encadrement crée un fort déséquilibre », explique M. Gérard Le Febvre, puisque, chaque année, 30 % à 40 % de la demande publicitaire ne peut être satisfaite par la Régie française de publicité (RFP) qui la gère. »

Un second facteur de déséquilibre est celui de l'interdic-



La France est le leader mondial de l'affichage publicitaire

tion de publicité à la télévision de nombreux et puissants secteurs d'activités : distribution, édition, alcools, immobilier, tourisme, tabacs, bijoux, margarine et certains services, dont l'informatique. Or ces secteurs drainent environ le tiers des investissements publicitaires actuels (lire le tableau numéro 3), au premier rang desquels la distribution.

Ces limitations à l'introduction de la publicité à la télévision, qui ont pour objet de préserver la presse écrite, font les beaux jours de la radio dont le marché publicitaire est très nettement surinvesti. La distribution et l'édition, interdites de petit écran, y font florès. Elles sont premier et deuxième annonceurs sur ce média avec respectivement 21 % et 16 % du total des investissements. « Ce surinvestissement s'explique aussi par la situation particulière que connaissent les stations andes langues, note Gérard Le Febvre. Elles bénéficient d'une couverture quasi nationale contrairement aux stations AM et FM des autres pays. Enfin, les spots des radios périphériques sont désormais très professionnels et sont l'objet de gros budgets de production. Ils sont arrivés à maturité complète et donc à une forte rentabilité. »

Mais l'afflux de la publicité dans les programmes radio peut avoir des effets pervers. La surdose du volume des annonces nuit à leur efficacité (3). Quelle que soit la qualité des messages diffusés,

les auditeurs, hommes ou femmes, de toutes les catégories sociales, supportent difficilement plus de quinze minutes de publicité par heure de programme. Or la durée moyenne des écrans sur les radios périphériques est supérieure d'au moins trois minutes à ce chiffre, ce qui amoindrit indubitablement l'impact des messages, considérés comme un tout par les auditeurs.

Le cas de l'affichage est lui aussi très particulier en France.

« Nous sommes le seul pays au monde à réserver une part aussi importante à ce support, constate Gérard Le Febvre. Nous disposons de 3,7 sites pour 1 000 habitants contre 3,3 en RFA et 2,9 en Grande-Bretagne. Là encore, la limitation de l'affaire en télévision a contribué à ce développement atypique. Mais il faut dire aussi que chez nous, l'installation des panneaux publicitaires a pu se faire tranquillement, ce qui n'a pas été le cas de la RFA, par exemple, où les écologistes ont mené de victorieux combats contre elle. Les Etats-Unis sont un cas tout à fait à part en raison de l'immensité du pays. Une campagne nationale d'affichage à bas coût est très nombreux, mais elle est construite en dur pour durer le temps nécessaire à un bon impact. Enfin, dans les pays anglo-saxons, on communique beaucoup sur le produit lui-même alors qu'en France, on aime aussi soigner l'environnement du produit. Ainsi, nous avons ici de nombreux grands noms de l'affiche, ce qui n'est pas le cas ailleurs. »

La faiblesse de l'investissement publicitaire dans la presse écrite est, elle, assez surprenante. Elle s'explique d'abord par le pouvoir des stations de radios périphériques et ensuite par la faiblesse relative des investissements en télévision. Ce que les professionnels appellent le « media-mix », en clair la répartition des investissements pour une campagne entre les différents médias, lie le volume des annonces en télévision et dans la presse. Si ce volume augmente en télévision, il augmente automatiquement dans la presse, qui est le complément indispensable d'une campagne efficace.

Plusieurs enquêtes, principalement américaines, attestent ce fait que les spectateurs entretiennent un rapport complexe avec les films publicitaires. Si la publicité télévisée permet aux annonceurs de conforter leur image de marque et d'informer, autant que faire se peut, ce sont des secondes maximum, les consommateurs de l'intérêt du produit, elle ne parvient pas à agir de manière décisive sur le comportement d'achat. Cet impact sur le comportement varie d'un média à l'autre (4). La télévision, les magazines et le cinéma ont plus de pouvoir pour faire connaître un produit, mais la radio et la presse quotidienne ont un pouvoir beaucoup plus grand que les autres médias sur le comportement d'achat.

Il existe une grille comparative des atouts respectifs des médias. La télévision, la presse quotidienne et l'affichage ont l'avantage de bien couvrir le territoire national. La radio est à ce chapitre assez mal lotie. Ce que les publicitaires appellent la « puissance » des médias, c'est-à-dire leur taux de couverture instantanée du territoire, place aussi la télé et la presse quotidienne en tête de peloton. L'affichage répond le mieux aux nécessités de la sélectivité géographique — en attendant la montée en puissance des radios locales privées, — tandis que la radio et la presse quotidienne profitent de leur rapidité de « distribution ». Enfin, le prix modeste de la conception et de la fabrication des messages place radio et presse quotidienne mieux placées pour répondre aux besoins des annonceurs.

Elles devraient encore profiter du bouleversement actuel du paysage de la publicité en France dû à celui du monde de la communication. La télévision est bousculée par l'arrivée de Canal Plus, quatrième chaîne et nouveau marché, celui du sponsoring (lire l'article page 4). « Il s'agit d'une grande première en France et dans le monde », estime Gérard Le Febvre, car cette forme de publicité est interdite sur les chaînes publiques et car les

chaînes payantes étrangères sont exemptes de publicité. C'est pourquoi il est difficile de faire des pronostics : les recettes du parrainage pourraient atteindre 90 millions de francs la première année et se situer dans une fourchette de 200 à 300 millions de francs à l'horizon 90. »

Le câble ne devrait pas gêner avant longtemps d'importants et nouveaux investissements publicitaires. Selon le plan câble actuel, il y aura quatre à cinq millions de foyers concernés en 1990, soit 10 à 15 % des foyers français.

« L'expérience montre que la télévision par câble doit atteindre un taux de pénétration de 20 à 30 % pour intéresser un nombre significatif d'annon-

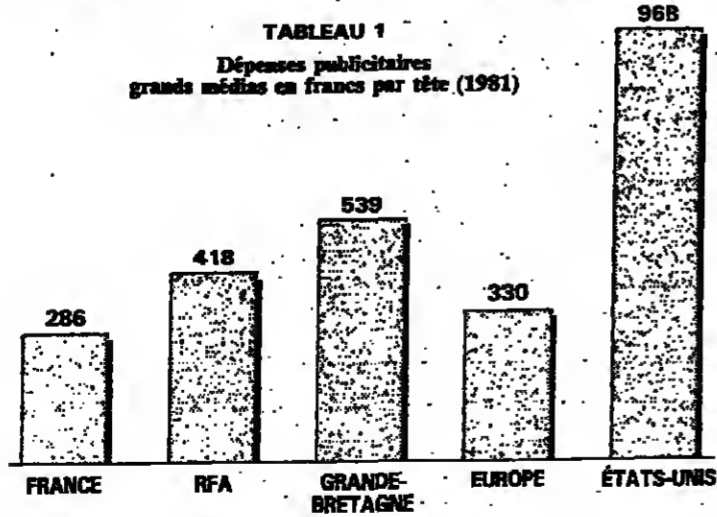
ceurs. Les recettes de la télé-distribution pourraient donc s'élever à 50 millions environ en 90 », affirme Gérard Le Febvre.

Le satellite va frapper plus fort et plus vite. Le satellite français TDF 1, que doit lancer Ariane en novembre 1985, permettra en effet la diffusion de quatre chaînes dès 1986. Deux chaînes seront programmées par RTL-télévision, l'une en français, l'autre en allemand, les deux autres diffusant des programmes francophones exempts de publicité. « Les prévisions de recettes de RTL-télévision en français sont celles d'une chaîne nationale grand public, puisque les programmes seront conçus pour une audience française et que les tarifs publicitaires ne tiendront compte que de celle-ci », explique Gérard Le Febvre, qui prépare aussi l'avenir commercial de cette chaîne. « A l'horizon 90, plus de 40 % des foyers pourront recevoir ces nouveaux programmes selon nos études. Dans ce cas, les recettes publicitaires se situeraient dans une fourchette comprise entre 600 et 800 millions de francs. »

Dernière évolution prévisible au chapitre de la télévision : la modification de la liste des secteurs interdits sur les chaînes publiques. M. Georges Filidou, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a demandé à la RFP de la revoir et de rendre un diagnostic à la fin de cette année ou au début de l'autre. Cette modification semble d'autant plus probable que deux décisions, récentes ont ouvert des

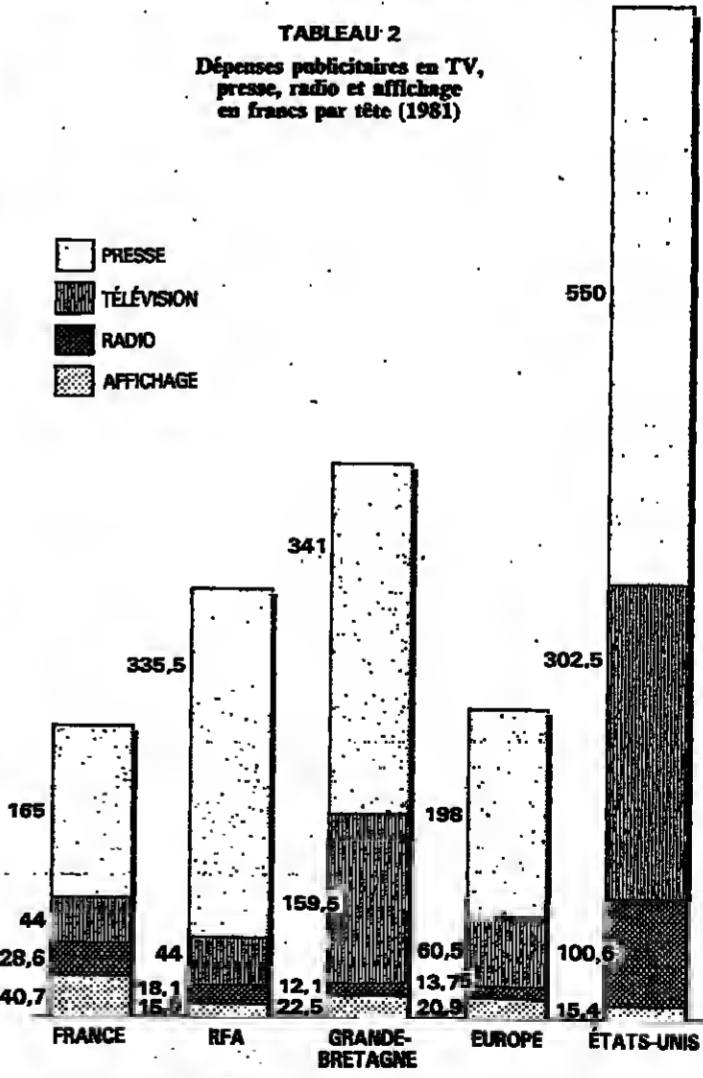
(1) In La Publicité selon Ogilvy, Dunod (1984).  
(2) Gérard Le Febvre est l'auteur d'une communication intitulée « Le marché publicitaire français face aux nouveaux médias : perspectives d'évolution », présentée aux dernières journées de l'IDATE (Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie).  
(3) In « Mesure de l'influence de la durée de la publicité à la radio sur l'efficacité de la communication », article de Jean-Pierre Baccion et Alain Pêche paru dans la Communication et son efficacité, IREP (1981).  
(4) In « Pour une meilleure définition du choix des médias », article d'Eric Bouquet paru dans le Bulletin d'Information n° 19, IREP (1976).

TABLEAU 1  
Dépenses publicitaires  
grands médias en francs par tête (1981)



Source : Starch, INRA, Hooper

TABLEAU 2  
Dépenses publicitaires en TV,  
presse, radio et affichage  
en francs par tête (1981)



Source : Starch, INRA, Hooper

# La publicité *change d'horizon*

## Le printemps

L'avenir en rose.

(Suite de la page III.)  
brèches déterminantes. Canal Plus a le droit de faire parrainer ses programmes par ces secteurs, à l'exception des tabacs. Télé-Monte-Carl, qui diffuse désormais ses programmes dans la région de Marseille, peut recourir aux annonceurs du secteur de la distribution grâce à ses accords avec les quotidiens régionaux du groupe le Provençal. Gérard Le Febvre avance un argument supplémentaire : « RTL-Télévision diffuse aujourd'hui en Lorraine des annonces du secteur interdit. Or le quotidien de cette zone, le Républicain lorrain, est un des journaux de province qui se portent le mieux. Evidemment, il nous faut faire preuve de lucidité. Ainsi, les négociations actuelles avec les gouvernements français et luxembourgeois sur la chaîne par satellite pourraient déboucher sur une auto-limitation des volumes publicitaires. Le secteur de la distribution représente 12 % des investissements publicitaires en France ; le volume de diffusion des messages de ce secteur serait donc limité à 12 % du volume global de publicité diffusé sur la nouvelle chaîne. »

L'évolution du marché publicitaire sur les radios locales privées (RLP) semble plus simple à évaluer. Après les années « bout de ficelle » - la piraterie, - celles des vaches maigres - la limitation des ressources, - les RLP sont entrées dans l'ère de la maturité. Les annonceurs, mais aussi les agences de publicité et les régies, ne pouvaient rester bien longtemps au ban de cette révolution médiatique. La bande FM draine aujourd'hui quelques budgets non négligeables. Sur les quatre derniers mois, près de 30 millions de francs ont été investis par les annonceurs. Cette somme est venue pour 60 % du marché local, le reste venant des marchés « extra-locaux » (du national). Sur ce second type de marché, la société Indépendance FM a, en quelques semaines, engrangé près de la moitié des budgets, soit 6 millions de francs.

Fondée au printemps par sept actionnaires - les agences de publicité FCA, TBWA, BDDP, Synergie, Dupuy, CLM et le directeur de la station parisienne la Voix du lézard, - elle est dirigée par ce dernier, Pierre Bellanger, et exemplaire d'une énergie nouvelle. « En quelques semaines, raconte-t-il, s'est créée une véritable industrie de service entre les annonceurs et la FM : des régies nationales, des régies régionales et des sociétés de conseil et d'achat d'espaces comme la nôtre. La FM aujourd'hui, c'est un peu comme une fourmilière : incohérent du dehors, très organisée de l'intérieur. Dans ce cadre, Indépendance FM se propose d'être l'interface entre les annonceurs, les agences de publicité et les stations. »

Pour convaincre les annonceurs, Indépendance FM a mis sur pied une organisation originale, par la force des choses. Elle envoie les campagnes, propose des plans médias, assure la duplication des cassettes-annonces et les envoie à toutes les stations retenues. Celles-ci retournent la justification du passage à l'antenne, les stations étant contrôlées par sondage et par les « inspecteurs » d'Indépendance FM.

« Face à l'absence de données très précises sur la bande FM, il nous fallait faire plus,

snuligne Pierre Bellanger. Nous avons bien sûr étudié le sondage IPSOS du printemps dernier sur les audiences. Puis nous avons analysé les tendances du CESP qui ont montré par exemple que 50 % des auditeurs de quinze à vingt-quatre ans sont passés des périphériques à la FM. On utilise aussi toutes les playlists (liste des disques passés à l'antenne, qui donne des indications sur la nature même des stations) et l'on traite toutes ces informations sur notre banque de données, DATA FM. Nous avons pu déterminer ainsi un code sur le « format » des stations, c'est-à-dire le rapport entre le temps musical et celui de la parole d'où l'on peut extrapoler la nature de l'audience. Enfin, nous avons créé une banque de cas qui répertorie toutes les campagnes sur la FM et nous achèterons toutes les études qui paraîtront. Si bien que nous avons pu monter des réseaux pour nos annonceurs : le réseau « campus » pour les stations à forte audience étudiante, le réseau « FM parade », pour les treize-dix-huit ans, le réseau « bonjour les ménagères », pour les stations devenues concurrentes ou complémentaires des périphériques et le réseau « la vie aux champs », pour celles qui touchent le mieux le monde agricole. »

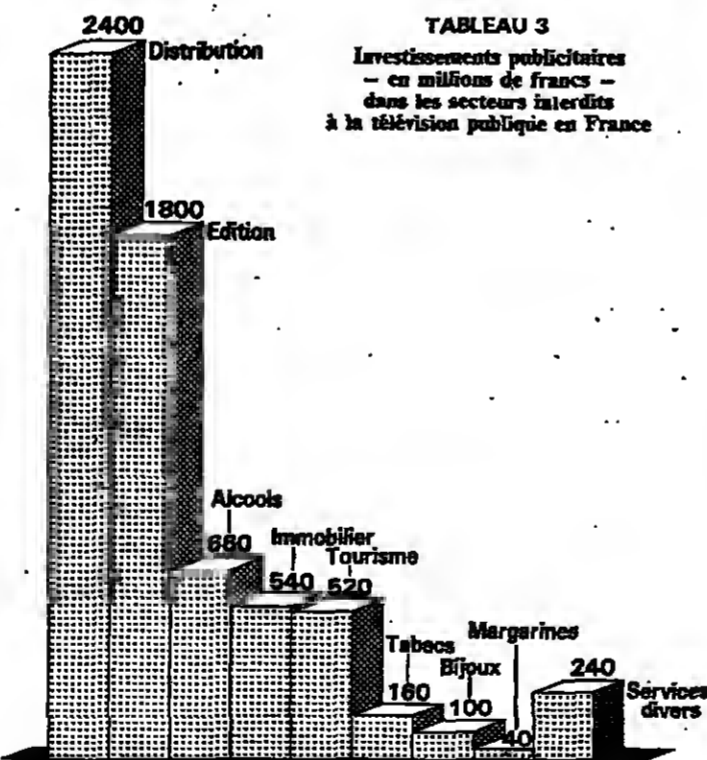
Cette inventivité et cette agressivité devraient permettre aux RLP d'attirer près de

100 millions de francs de publicité l'an prochain, chiffre qui devrait se stabiliser d'ici à cinq ans entre 200 et 300 millions de francs, soit 1,6 % du marché total de la publicité en France.

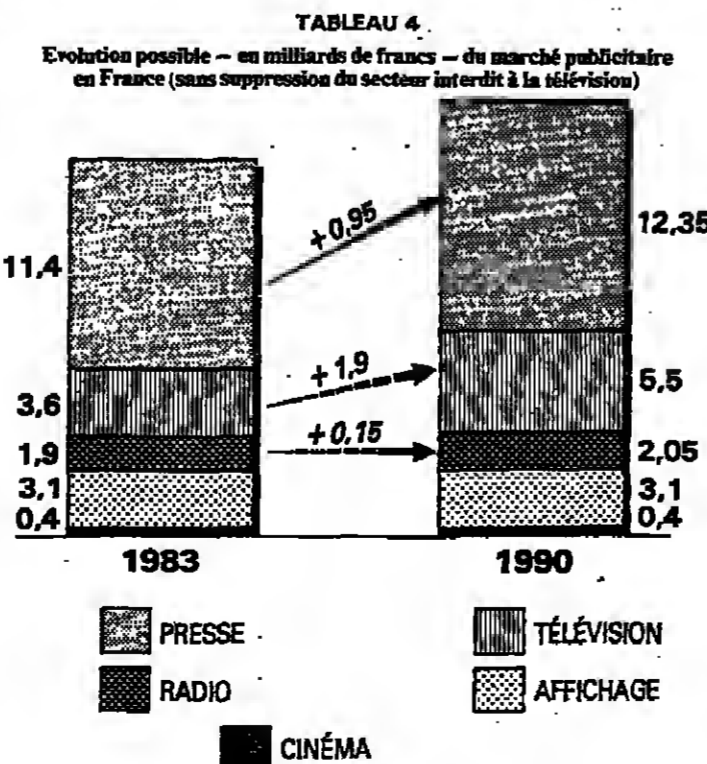
Ces différents éléments permettent de dessiner les grandes lignes de ce que pourrait être le marché publicitaire en France à l'horizon 1990 (lire le tableau numéro 4). « La télévision et la presse, en particulier la presse quotidienne, seront les principaux bénéficiaires du surplus dégagé par la croissance des investissements publicitaires, estime Gérard Le Febvre. Les dépenses en radio devraient stagner en volume mais, globalement, les recettes de ce média croîtront légèrement grâce aux revenus locaux générés par les radios locales. En 1990, 80 % du volume total de la publicité télé devraient revenir aux chaînes publiques et environ 1 milliard de francs aux nouveaux supports TV. »

Ces perspectives permettent de constater que l'apparition de nouveaux médias ne nuit pas forcément aux supports traditionnels. A la condition tout de même que les différents partenaires décident ensemble d'un code de « bonne conduite » qui préserve les intérêts de chacun sans exposer le public à la surdise de publicité sur les chaînes du service public ni au risque, dangereux, de la concentration nu de la disparition de certains médias.

OLIVIER SCHMITT.



Source : IREP. Marché publicitaire 1983



## Les joyeux parrains

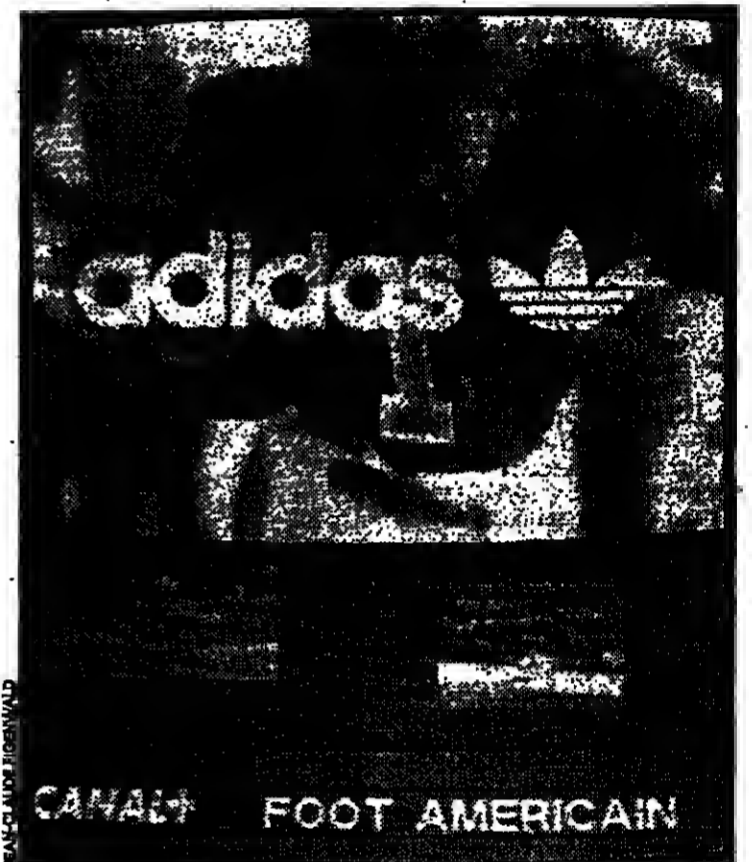
Ils se prennent pour

**R**AVIS? C'est peu dire. Ils sont tout émus, presque fiévreux. Pour un peu, ils porteraient à la boutonnière une faveur rose, offriraient des dragées. Ils s'appellent Kodak, Coca-Cola, Perrier, Thomson, L'Oréal, Adidas... Ils fêtent la naissance de Canal Plus et se congratulent. Ce sont les « parrains ». Sponsors, disent-ils.

Des pionniers. Ils savourent le petit air de liberté de cette télévision à péage et décodeur. Ils apprécient ce zeste de nouveauté sur la galaxie vidéo, ce soupçon de capitalisme prétendument sauvage en prétendant terre de socialisme. Ils en raffolent même puisqu'il fallait en être et qu'ils en sont!

Enunchez-les. Coca-Cola a jugé important « d'être présent dans quelque chose de nouveau ». Kodak a trouvé « naturel d'être dans les premiers à aider une télévision jeune qui bouscule les règles du jeu ». Adidas a considéré « qu'il faut aider ce genre d'expérience ». L'Oréal qu'il est bon de « saisir un nouveau moyen de communication », et Thomson que « la chaîne de l'image » ne pouvait pas être absente à ce rendez-vous. Ils ont foncé. Chapeau! Sans trop réfléchir. Question de temps. Question de réflexion.

Chacun a signé un gros chèque tout en sachant qu'il ne pourrait pas vanter à l'écran la qualité de ses produits, ni les montrer ostensiblement, ce qui est le propre de la publicité. Chacun a signé, conscient de se



muer en sponsor - balbutiant, tâtonnant, inapte peut-être... - avec le seul espoir d'améliorer, de rajeunir l'image de la compagnie Truc, de l'entreprise Chose ou de la société Machin.

Canal Plus l'exclusivité - pour la télévision - du sponsoring. Alors, sponsor toute.

Marie-Christine Vendroux, directrice es sponsor de Canal Plus, résume en quelques mots les arcanes du sponsoring. « C'est la possibilité pour une entreprise d'associer son nom et son image de marque à une émission, de la présenter avant, de la signer après et à

## Contrat pour France-Musique

Arrivée du Groupe des assurances nationales.

**R**ADIO-FRANCE entre dans l'ère de la publicité de marque. Très discrètement. Il a fallu un jour de grève à la télévision pour entendre, juste avant le journal de 20 heures, ces quelques mots très surprenants sur France-Musique relayée exceptionnellement par Antenne 2 : « la présence de France-Musique à Lille a été rendue possible par le GAN, Groupe des assurances nationales ».

De quoi s'agit-il ? Pour la première fois, la station musicale du service public a fait appel à un « parrain », un sponsor, pour financer son déplacement à Lille, afin de rendre compte du Festival de musique qui avait lieu dans cette ville.

« C'est effectivement la première fois que nous engageons une opération de ce type sur une chaîne de Radio-France », commente M. Daniel Saada, venu récemment de Radio-Monte-Carlo, où il était directeur de la communication, à Radio-France, pour prendre en charge la promotion des antennes. « France-Musique fait de nombreuses opérations décentralisées au province comme celle du Festival de Lille. Ce déplacement d'antenne vers des points importants de l'activité musicale est coûteux et nécessite un matériel important. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'associer le GAN à notre déplacement à Lille. Il nous a payé un forfait proportionnel à notre coût d'antenne, qui lui a permis aussi d'être présent physiquement sur le terrain et de prolonger ainsi sa campagne d'image nationale par une opération de relations publiques locale. »

Ce recours au parrainage par une marque, puisque le GAN, même s'il est nationalisé, fait

partie du secteur concurrentiel, n'est pas formellement interdit par le cahier des charges de Radio-France même s'il est à préciser que ce précédent risque de susciter quelques polémiques, et certaines convoitises.

« Il ne s'agit pas du tout pour nous de faire de la provocation ou d'ouvrir des brèches dans l'esprit des lois », commente Daniel Saada. Il s'agit plutôt de mettre en valeur le potentiel humain et technique énorme des personnels de Radio-France avec, en gestion, l'idée que pour défendre le service public on a besoin de se battre avec les meilleures armes de la concurrence, le parrainage étant la forme la plus appropriée à nos antennes. Il n'est pas question pour nous de faire appel à Pampers mais de nous en tenir aux institutions et aux services publics, le GAN faisant partie des premiers. »

Daniel Saada veut pour preuve supplémentaire que ce type d'action a été engagé avec et par la Régie française de publicité (RFP). « C'est donc, dit-il, une révolution de bon sens et pas du tout un état de faute avec le cahier des charges. Les sommes que nous demanderons à nos parrains correspondent à la grille des prix de citations établie par la RFP, qui fait pour nous les propositions commerciales. Nous agissons donc dans un cadre très strict qui ne nous autorise pas à tout faire. »

Ce nouvel appétit s'explique par le plafonnement des ressources venues de la publicité collective ou d'intérêt général, la seule autorisée sur les ondes de Radio-France jusqu'ici. Les radios du service public, bousculées par le développement des

radios privées locales, ont, selon leurs responsables, impérativement besoin de nouvelles ressources. « La RFP nous a longtemps négligés », estime M. Marc Rasset, chargé de mission auprès du PDG de Radio-France. « Elle a décidé de créer une équipe radio et de venir à notre secours pour augmenter le revenu de la publicité collective, qui reste très marginale. »

C'est la raison pour laquelle de nouvelles antennes devraient recourir prochainement au parrainage et que la publicité collective serait étendue aux radios décentralisées ou thématiques (Radio 7 et Radio Bleue). Déjà France-Inter avait donné le ton en lançant cet automne son jeu « Antilles ». En collaboration avec Air France, les Radios créoles et Télé 7 jours, cités à l'antenne, la station a offert de nombreux voyages à ses auditeurs et pris un petit air, tout petit, de radio périphérique. « Mais cette opération n'est pas supposée de transférer d'argent de nos partenaies vers la station, souligne Daniel Saada. C'était simplement une opération de promotion pour donner un peu de portée sur l'antenne, chacun apportant ce qu'il possédait. »

Daniel Saada ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Il prépare déjà le déplacement de France-Musique au Midem de Cannes, au début de l'année prochaine, et compte bien à cette occasion retrouver le GAN. Mais pas question de recourir à la publicité de marque sur les radios décentralisées. « Cela priverait certaines radios privées de ressources qu'elles seraient en droit de demander aux pouvoirs publics », conclut M. Marc Rasset.

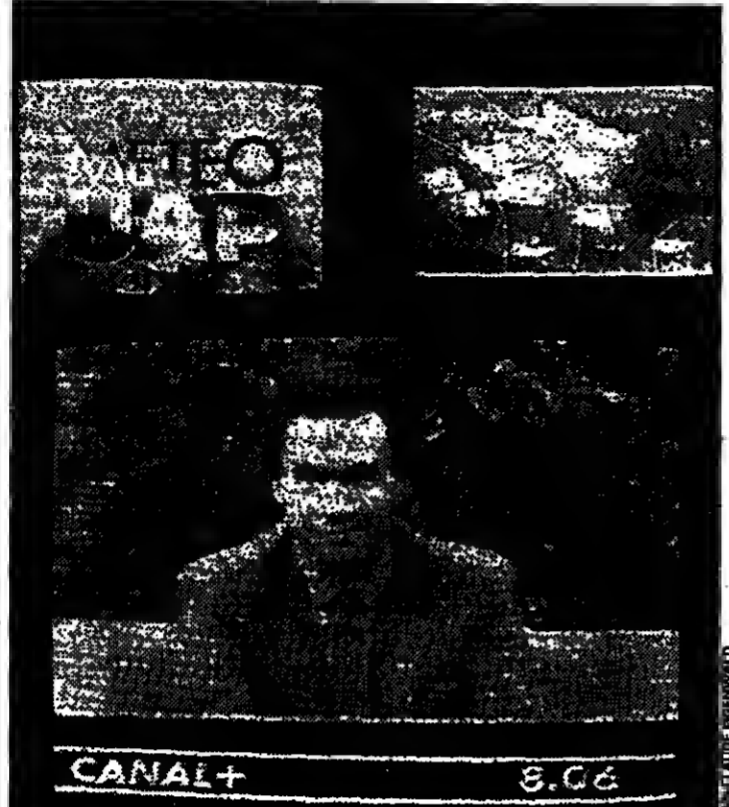
O. S.





# de Canal Plus

des pionniers en liberté.



les tournois de tennis présentés par Suze, les radio-guidages du week-end distillés par Peugeot. Après avoir été bercés, parfois enivrés, des exploits de *Biotherm*, *ELF-Aquitaine*, *Fleury-Michon*, *Charontes-Mariannes*, *Royale* et autres marques phagocytées de catamarans.

Avec un bel appétit, les publicitaires ont vite compris les lois du genre. Les techniciens ont défini des règles, dégagé des canons. Ils ont ainsi conclu de quelques expériences qu'ils devaient faire « travailler » leurs clients dans la durée. Canal Plus le souligne le tout premier. « Nous garantissons l'exclusivité et la durée », indique Marie-Christine Vendroux. « Il faut que l'annonceur puisse tenir dans le temps pour capitaliser sur son image les thèmes de l'émission... Il faut aider les firmes à durer. »

Deuxième principe fondamental : les entreprises qui n'ont pas de notoriété, dont l'image ne dit rien à la majorité de l'opinion, sont généralement bien inspirées de passer leur chemin. On ne se lance pas impunément dans le sponsoring. L'impétrant a tout intérêt à avoir les reins solides, à savoir exactement ce qu'il veut en matière de communication et à disposer d'un plan d'attaque solide. Et surtout — conseil d'ami, — il lui est tout spécialement recommandé de considérer sa campagne de sponsoring comme le elou de sa communication et non comme le socle.

Deux bons principes pour éviter bien des déceptions. Les annonceurs se félicitent alors d'échapper à la publicité traditionnelle, qui noie leurs spots dans « des tunnels de pubs » coincés entre deux programmes. Alors, et alors seulement, les sponsors échappent à la frustration horrible de ne pouvoir étaler sur toute la surface du petit écran les mérites de leur soda, de leur ratatouille ou de leurs lessives qui lavent plus blanc...

Qu'on se le dise ! Le sponsoring « ne vend pas de l'espace », mais un « complément ». Les annonceurs sont priés de laisser leurs produits aux vestiaires. « L'aspect commercial est envisagé à un deuxième degré », indique Annie Lachaud, pour Adidas, qui présente les douze premières émissions de football américain. « Il ne s'agit pas de retourner sur les produits », acquiesce Kodak. Claude Genin distingue très nettement la publicité et la promotion, d'une part, et les « actions en faveur de l'image de la compagnie » de l'autre.

C'est ainsi que Kodak, véritable institution dans le domaine de la photographie et de l'image, a choisi de montrer qu'elle est une entreprise jeune et dynamique. Son *lifting* passe par le sponsoring. Après des essais d'association avec l'équipe de France de football (« Kodak, fournisseur officiel de l'équipe de France... »), avec certaines rencontres d'athlétisme, elle choisit aujourd'hui d'étendre cette politique à la musique (« Kodak rock » est diffusé, depuis le 15 novembre, sur cinquante radios locales) et aux reportages « spectaculaires et inédits » diffusés sur Canal Plus sous le titre « Document évasion ».

Pourquoi Canal Plus ? « Parce que Kodak est synonyme d'image », Kodak, en somme, se devait d'être présent et d'offrir « de belles images ». Kodak se devait d'être associé à une brèche dans la télévision de papa. Pour l'instant, huit autres marques sponsorisent des émissions fixes : UAP (météorologie), Vichy Saint-Yorre (gymnastique), Coca-Cola (concert rock), Caeharel-L'Oréal (Tous en scène), Perrier (Hit-Parade), Adidas (football américain), Gibbes Signal (dessin animé du matin), Thomson (le « Club de la presse » d'Europe 1).

Canal Plus ne crie pas victoire. Ses objectifs seraient cependant atteints. « Sur l'année, de novembre 1984 à novembre 1985, j'ai entre 75 et 80 millions de valeur brute en portefeuille », indique Marie-Christine Vendroux. Et deux secteurs peuvent encore être défrichés. Primo, tous les annonceurs qui n'ont pas accès aux trois premières chaînes de télévision en vertu de leurs cahiers des charges : les éditeurs, les orfèvres, les fabricants de margarine, les grandes surfaces, les entreprises de personnel intérimaire, les agences de tourisme, les spectacles, les fa-

bricants d'ordinateurs et de maisons individuelles. Ceux-là peuvent signer des contrats avec Canal Plus. Secundo, la quatrième chaîne se promet de « monter des coups », des événements uniques, cette fois, qui seront signés par des sponsors. Télé-7 Jours et l'éditeur Nathan devraient ainsi marquer de leur griffe deux émissions de fin d'année. Ce n'est qu'un début.

Le sponsoring s'ébroute. Il sort à peine de la petite enfance. Les affaires d'argent l'effarouchent encore, lui qui sait pourtant bien compter. Laissons-le à ses pudeurs. Et sachons que le sponsoring coûte plutôt moins cher que la publicité commerciale. Avec cette précision qu'il est inutile de comparer le coût d'un spot sur les trois premières chaînes et d'un message sur Canal Plus, puisque les premiers touchent plusieurs millions de foyers, ce qui n'est pas le cas de Canal Plus (plus de deux cent mille abonnés à la mi-novembre).

Telle est la différence. D'autant que le budget consacré par un sponsor à une émission n'est qu'un « ticket d'entrée ». Il faut ensuite faire connaître son engagement, le répéter, l'orchestrer. Bref, assurer la publicité de ses activités de sponsor. « Il faut au moins doubler votre budget, le tripler, estime Claude Genin. Ça peut aller très loin. » Certains en ont des frissons.

LAURENT GRELSAMER.

pour France-Music

## Saturation à l'italienne

L'EXPLOSION des médias audiovisuels risque-t-elle de déstabiliser le marché publicitaire et de réduire, en particulier, les ressources de la presse ? La question est depuis des années au centre de tous les débats sur la communication en France. Et à chaque fois, les pouvoirs publics, emboîtant le pas aux responsables de presse, ont répondu par l'affirmative.

L'argument a servi à réprimer les radios libres puis à refuser au départ la publicité quand elles sont devenues locales privées. Il a réussi à freiner un temps l'essor de la télématique, à maintenir le plafonnement des recettes publicitaires du service public de la télévision, alors que celui-ci connaît une grave crise de financement.

Plus récemment, la quatrième chaîne de télévision et deux des canaux du satellite de télévision directe se sont vu refuser l'accès au financement publicitaire. Et il y a fort à parier que le partage de la manne publicitaire sera encore au centre des débats sur les télévisions hertziennes privées. Le gouvernement, qui évalue à 1,5 milliard de francs par an les réserves du marché, entend en user avec précaution pour conduire sa politique de développement audiovisuel sans risquer de mettre en danger la presse écrite.

1245 milliards de lires en 1980 en lires courantes. Chaque support tire avantage de cette progression miraculeuse. Compta tenu de l'inflation, les recettes de la télévision augmentent environ de 140 %, celles de la presse de 40 % en cinq ans. L'affichage (15 %) et la radio (5 %) enregistrent des progrès beaucoup plus modestes. En développant le marché, l'offensive audiovisuelle a eu pour effet de le restructurer. La part de marché de la presse passa de 64,6 % en 1974 à 67,5 % en 1980, une diminution qui affecte surtout les magazines, alors que les quotidiens gardent une place à peu près égale. La télévision, elle, passe de 15,3 % à 26,7 % du marché.

A partir de 1980, le nombre de stations de télévision privées continue de croître. Une grande partie d'entre elles se rassemblent en trois groupes — Italia 1, Canale 5, Rete 4 — qui proposent une programmation nationale sans former de véritables réseaux, puisque l'interconnexion des émetteurs reste interdite. Ce phénomène de concentration et l'espoir d'une audience nationale attirent les annonceurs. En lires courantes, les recettes de la télévision augmentent de 80 % par an. Les autres supports s'en tirent moins bien. Radios, cinéma, magazines, voient la progression de leurs recettes tomber au-dessous du niveau de l'inflation. Seule la presse quotidienne, avec plus de 20 % en moyenne de croissance par an, se maintient la tête hors de l'eau.

En 1983, la physionomie du marché publicitaire a considérablement changé. La presse n'a plus que 48 % des recettes totales, tandis que la télévision atteint 41,7 %. La radio est à 5 %, le cinéma à 1,4 % et l'affichage à 5,8 %. Va-t-on vers une surreprésentation du support télévision, qui



mettrait en danger l'existence de la presse ?

Cette évolution inquiète non seulement les responsables de la presse italienne mais aussi les publicitaires. Elle traduit, en effet, un nouveau déséquilibre du marché. La Rai, dont les recettes publicitaires sont toujours plafonnées par le Parlement, a gardé des tarifs exagérément bas. Ainsi, pour un annonceur, le coût d'un spot de trente secondes par spectateur touché (ce que les professionnels appellent « coût-contact ») est de

3,2 lires. Les télévisions privées, qui ne peuvent pas se permettre une trop grande différence de tarifs, pratiquent un coût-contact de 4,7 lires. Or celui de la presse quotidienne est de 12 lires, ce qui ne joue pas en sa faveur. Pour compenser ces bas tarifs, les télévisions privées se rattrapent sur la quantité de spots diffusés. L'arrêt de la Cour constitutionnelle de 1976, qui limitait la publicité sur les télévisions privées à cinq minutes par heure

comme pour la Rai, est resté sans effet. En novembre 1983, on dénombrait 158 spots publicitaires par jour sur la Rai, contre 1 648 sur les télévisions privées. Aux heures de grande écoute, la publicité peut atteindre jusqu'à 20 % du temps d'antenne, interrompant un film de long métrage toutes les dix minutes et allongeant sa diffusion sur plus de trois heures. On comprend que le téléspécateur italien, qui s'est muni d'une télécommande pour suivre la mul-

tiplication des chaînes, joue à saute-mouton avec les programmes au moment de la diffusion des plages publicitaires. Selon une récente enquête, ils seraient près de 50 % à avoir adopté cette funeste habitude. Funeste pour les publicitaires, qui s'inquiètent des effets à court terme de cette saturation : « Dans ces conditions, explique le président de l'Union des annonceurs (UAP) au quotidien *la Repubblica*, les annonceurs envisagent sérieusement de diversifier les investissements qui actuellement prennent massivement le chemin de la télévision. Nous allons peut-être revenir à la presse, à l'affichage, à la radio, et investir davantage dans différentes formes de sponsoring. »

Cette menace n'échappe pas aux responsables de la télévision privée. Le groupe de M. Berlusconi, qui contrôle maintenant les trois réseaux nationaux, est en mesure d'assainir la situation. Sa règle, Publitalia, régit sur 85 % des recettes publicitaires, plus de 300 stations indépendantes se partageant les 16 % restants. On peut penser aussi que le Parlement italien, après avoir accordé l'interconnexion des émetteurs privés, ne tardera plus à réglementer la concurrence entre le secteur privé et le service public, sous peine de voir la Rai s'effondrer définitivement.

On va donc vers un nouvel équilibre du marché publicitaire, après huit ans de concurrence sauvage. La presse italienne en sortira légèrement affaiblie, certes, mais sans avoir été sacrifiée, comme on pouvait le craindre, sur l'autel du développement audiovisuel. Les véritables victimes de l'expérience italienne restent le cinéma, l'industrie des programmes et la balance du commerce extérieur, lourdement affectés par les importations massives de programmes étrangers.

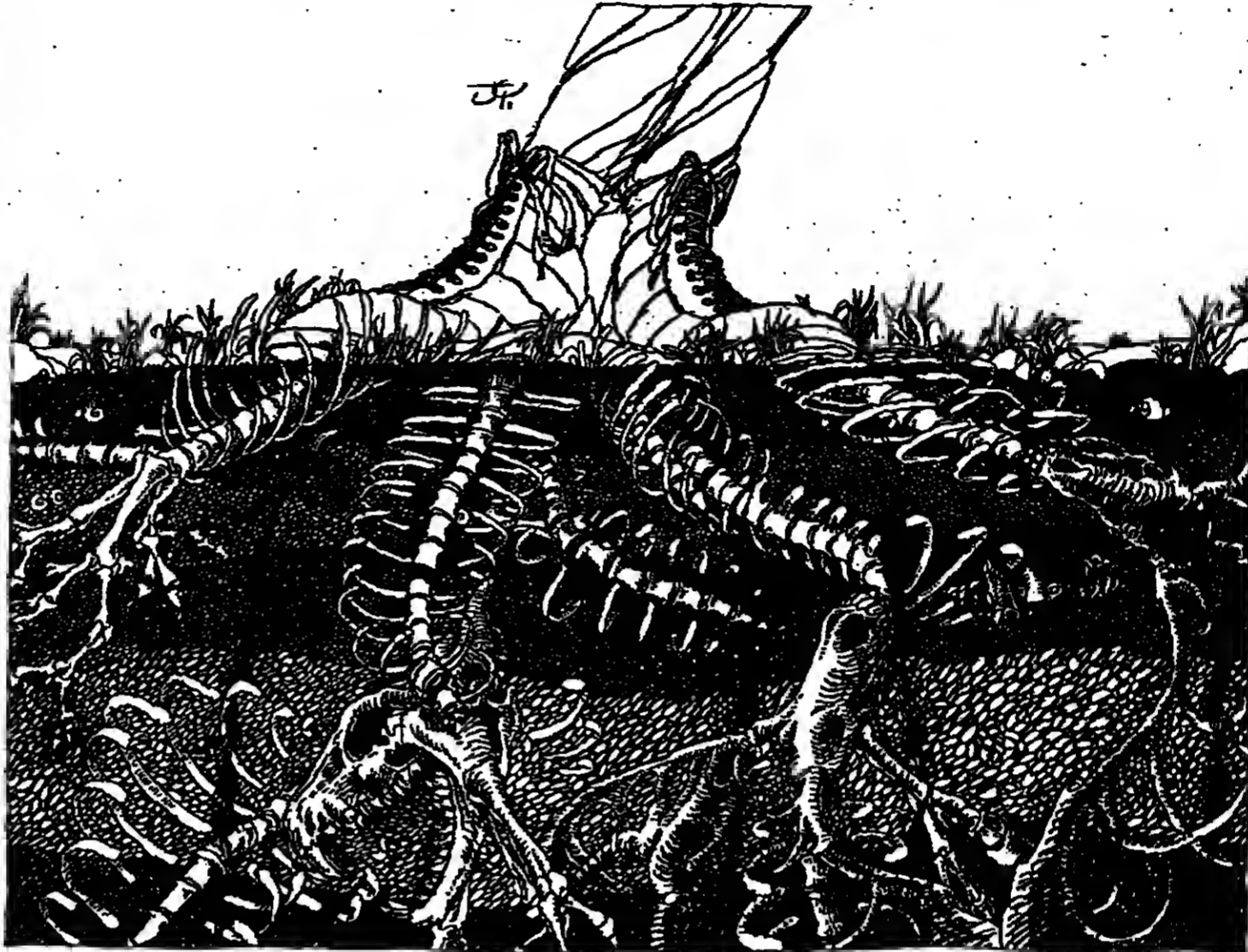
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

## Au village du magdalénien ancien

A Vers, dans le Lot, toute une population veille sur ses ancêtres.

La cinquième campagne de fouille du site paléolithique de Vers, dans le département du Lot, vient de s'achever. Conduite en cinq campagnes depuis 1982, elle a permis à MM. Jean Clottes et Jean-Pierre Girard, respectivement directeur et ingénieur des antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées, de mettre au jour un gisement exceptionnel : cet abri sous roche de 15 mètres de long et - peut-être - de 6 à 7 mètres de large, situé sur la rive droite du Lot à une quinzaine de kilomètres à l'est de Cahors, a été occupé plus de cinquante fois, approximativement de 16 500 à 15 000 ans avant Jésus-Christ, c'est-à-dire essentiellement pendant le magdalénien ancien, une des civilisations les moins bien connues du paléolithique supérieur.

L'abri de Vers possède, en plus, une stratigraphie remarquable par son épaisseur de 3 mètres, où sont superposés plus de cinquante niveaux d'occupation temporaires. Une quinzaine de ces niveaux contenaient plus de cent outils de pierre, des aiguilles à os en os, des pendeloques faites de coquillages marins et de dents d'animaux percés, des pointes de sagaie en bois de renne, des os d'animaux, des foyers. Le matériel est donc suffisamment abondant pour que son étude - qui ne fait que commencer - permette des analyses statistiques dont sortiront peut-être des informations sur l'origine et sur l'évolution de cette civilisation très particulière. Jusqu'à la découverte de Vers, on ne connaissait qu'une trentaine de sites du magdalénien ancien répartis en Dordogne, en Charente, dans le Quercy, l'Aude, le Gard, et aussi dans les monts Cantabriques d'Espagne du Nord.



Le magdalénien ancien est caractérisé par un outillage lithique très particulier fait à partir d'éclats, et non pas de lames. Il comprend beaucoup de raclettes (des sortes de rondelles de pierre, très irrégulières, dont les bords ont été façonnés par de petites retouches très abruptes), des perçoirs en étoile (le même outil comporte plusieurs perçoirs), des pointes de sagaie dont la hampe n'a qu'un seul biseau, grâce auquel

elles étaient fixées sur un grand bâton. Jusqu'à présent, on ne sait d'où est venue cette civilisation. Aucune industrie antérieure ou l'annonce clairement. Certes, plusieurs hypothèses ont été émises. Selon les spécialistes, le magdalénien ancien pourrait être issu de l'aurignacien (de 30 000 à 20 000 avant Jésus-Christ environ), du périgordien (de - 25 000 à - 18 000 approximativement) ou du solutréen (de - 18 000 à - 16 000 approximativement). La civilisation solutréenne est elle-même une énigme, elle surgit vers le 19<sup>e</sup> millénaire avant notre ère et son aire d'extension est relativement restreinte : on ne la connaît qu'en France et en Espagne. Et, surtout, elle est caractérisée par une taille de la pierre d'une perfection et d'une délicatesse rares, qu'aucune civilisation antérieure n'annonce. Et c'est à elle que

l'on doit l'une des premières grandes inventions humaines : l'aiguille à chas, qui permet de coudre des vêtements et donc de mieux se protéger du froid.

Les outils lithiques typiquement solutréens - en particulier les « feuilles de laurier » - ne se retrouvent pas dans le magdalénien ancien. En revanche, cette dernière civilisation façonne et utilise couramment les aiguilles d'os inventées par les solutréens. En outre, les dates et les aires d'extension des deux civilisations pourraient permettre de songer à une filiation et l'une entre l'autre. Mais il était impossible de le prouver.

L'abri de Vers va peut-être permettre d'établir cette filiation. Pendant la dernière semaine de fouilles, les préhistoriens ont atteint les deux couches (la vingt-neuvième et la trentième) les plus anciennes du gisement, celles qui témoignent des premières occupations humaines de ce site vierge jusqu'alors : ces deux couches appartiennent au solutréen sans nul doute possible. Seules des études détaillées du matériel monteront si les modes de vie et les sources d'approvisionnement de silex solutréens se continuent ou non dans le magdalénien ancien.

La découverte de l'abri de Vers a été fortuite, comme le sont presque toujours les découvertes de sites préhistoriques. Au début de 1982, la direction départementale de l'équipement a voulu améliorer la visibilité sur la route qui serpente entre le Lot et les éboulis tombés de la falaise dominant la vallée. Elle a donc taillé dans ces éboulis. Après quelques mois, la pluie aidant, des silex se sont mis à luire. Trois amateurs locaux, l'abbé Terret, curé de Vers, et MM. Alain Turq et Gabriel Maury, les ont remarqués et ont prévenu M. Clottes à quelques jours d'intervalle. Si trois personnes avaient « vu », d'autres, moins averties ou moins scrupuleuses, pouvaient aussi « voir » et massacrer le site par incompetence. Une fouille de sauvetage a donc été commencée d'urgence en octobre 1982, et, devant l'ampleur inespérée du gisement, elle a été poursuivie à

nées 1983 et 1984, et se continuera l'année prochaine.

Les hommes préhistoriques, qui subissaient un climat froid, avaient bien choisi leur site de campement temporaire : la falaise, à cet endroit, est exposée en plein sud, et actuellement la chaleur en été y est telle que tout travail y est impossible. En outre, l'étréoussure de la rive fait de ce point de la vallée un passage obligé pour les animaux dont vivaient les chasseurs magdaléniens. Et d'autant plus que à 50 mètres en aval de l'abri la topographie de la rive permet de descendre à la rivière. Les actuels chercheurs de champignons connaissent d'ailleurs toujours cet accès à la berge du Lot.

Quel gibier était ainsi à la disposition des chasseurs du paléolithique supérieur ? Essentiellement du renne, peut-être un peu de cheval, de bison et de cervidés, quelques renards. Les chasseurs étaient aussi pêcheurs, comme en témoignent quelques vertèbres de poissons.

Tous ces vestiges d'animaux vont être étudiés, pour déterminer les espèces, bien sûr, mais aussi l'âge des bêtes qui ont été tuées. Les périodes de reproduction de chaque espèce se répètent chaque année à la même saison. Les périodes des occupations temporaires du site seront donc connues par l'âge des animaux.

Seule manifestation du début de l'art, un galet gravé de multiples stries enchevêtrées a été découvert. C'est le cinquième qui a jamais été trouvé dans un site du magdalénien ancien.

Classiques pour ce genre de site, certains sols étaient couverts d'ocre - on ne connaît pas l'usage qui en était fait. Des grosses pierres alignées marquaient les calages de poteaux supportant la couverture - de peaux probablement - des tentes.

La proximité de la route a évidemment favorisé la venue de visiteurs, dont le nombre augmentait avec le beau temps. Des cars scolaires passant par hasard se sont arrêtés. Un instituteur de Figeac, en octobre dernier, a passé tout un dimanche à photographier le chantier en activité pour pouvoir expliquer à ses élèves le travail des préhistoriens.

La municipalité de Vers a prêté une salle et le camping (avec ses installations sanitaires). Le conseil général du Lot a donné une subvention complétant celle du ministère de la culture et a prêté du matériel. La direction départementale de l'équipement a prêté des pelleteuses, pour recouvrir le gisement hors des périodes de fouilles, et des panneaux de signalisation de chantier, pour éviter aux préhistoriens d'être heurtés par les voitures qui passent.

La population locale comme la gendarmerie a toujours manifesté le plus grand intérêt pour la fouille de ce qu'elle considère comme « son » site : ou, ce qui revient au même, le site de ses ancêtres. Deux causeries faites à Vers ont attiré chacune près de quatre-vingts auditeurs, alors que le village compte trois cent soixante habitants ! Gendarmes et villageois venaient voir et se faire expliquer les méthodes et les progrès de la fouille. Et, surtout, ils se sentaient responsables de « leur » site, exerçant ainsi une surveillance discrète mais efficace sur les visiteurs non désintéressés.

YVONNE REBEYROL

### Aux quatre coins de France

#### Vacances et loisirs

**COTE D'AZUR - 06500 MENTON**  
Hôtel CÉLINE-ROSE - 1700 17, avenue de Saupay  
Tél. 03 20 28 28 28. Chambres tout confort  
cuisine et réfrigérateur, salle de bain, chauffage, parking.  
Pêcheur complet 666, piscine 1700 17 1700 P.T.T.C.

#### Produits régionaux

**FOIE GRAS**  
Préparation traditionnelle ou MI-CUIT  
SPECIALITÉS du GERS et des LANDES  
Remise spéciale aux lecteurs  
Demandeur tarif : LE CERCLE DE L'ŒF,  
15, rue du Télégraphe,  
31000-TOULOUSE.

#### Vins et alcools

Découvrez un HAUT-MÉDOC  
**LE CHATEAU DILLON**  
Vente directe - Prix franco  
LYCÉE AGRICOLE DÉPARTEMENTAL  
33290 BLANQUEFORT - Tél. 35-02-27

**CHAMPAGNE Claude DUBOIS**  
A la propriété LES ALMANACHS  
VENTEUIL 51200 Epervay, T. (26) 58.48.37  
Vin vieillit en foudre. Tarif s/dem.

**GRANDS VINS DE SAUTERNES**  
CHATEAU CLOS HAUT PEYRAGUEY  
1<sup>er</sup> Cru classé  
J. PAULY-BOMMES, 33210 LANGON  
Tarif sur demande  
Tél. : (56) 63-61-53

**LES GRANDS BORDEAUX  
A DES PRIX SURPRENANTS**  
Formule « Primeurs Informations »  
Renseignements gratuits à :  
**PONTY-DEZEIX & FILS**  
33126 FRONSAC  
Tél. (57) 31-29-57

**CHATEAU LA TOUR DE BY**  
Cru Grand Bourgeois du Médoc  
Bégadan, 33340 Lespreux Médoc  
Tél. : (56) 41-50-03  
Documentation et tarif sur demande.

**VINS VINS D'ALSACE médallés**  
CHARLES SCHLERET propriétaire-  
viticulteur à 68230 TURCKHEIM

**VIN EN CULTURE BIOLOGIQUE**  
Coteaux Paris rouge 1982  
Mention « Nature et Progrès »  
Tarifs sur demande.  
Domaine de Bas-Delfens,  
83670 Fontvieille

**1<sup>er</sup> GRAND CRU  
SAUTERNES**  
- CHATEAU LA TOUR BLANCHE -  
Ecole de viticulture BOMMES  
33210 LANGON - Tél. : 16 (36) 63-61-53.  
Tarifs sur demande - Vente directe.

**LEROY & Fils OPTICIENS**  
l'Optique d'aujourd'hui

104, Champs-Élysées	5, place des Ternes
11, bd du Palais	27, bd Saint-Michel
158, rue de Lyon	127, Fg Saint-Antoine
147, rue de Rennes	30, bd Barbès

à votre service toute la semaine

**LE CODE CIVIL DALLOZ EST PARU**

**DALLOZ**  
11 rue Soufflot  
75240 Paris  
Cedex 05

**Rayonnages Bibliothèques**  
au prix de fabrication  
du kit au sur mesure

**LEROY FABRICANT**  
équipe votre appartement  
bureaux, magasins, etc.  
25 années d'expérience  
Une visite s'impose  
208, av. du Maine, Paris (14<sup>e</sup>)  
540-67-40 - M<sup>e</sup> Alsina

**CONFÉRENCES EN DÉCEMBRE  
AU PALAIS DE LA DÉCOUVERTE**  
Avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS

Samedi 1<sup>er</sup>, à 15 h : Le sol, composante majeure de la biosphère, par Georges PEDRO.  
Samedi 8, à 15 h : Les oasis éphémères des grandes profondeurs, par Lucien LAUBIER.  
Samedi 15, à 15 h : L'irréversibilité et la notion de temps, par le P<sup>r</sup> NICOLIS.

**L'explication  
des phénomènes  
physiques  
en 610 questions  
et sans formules**

JEAN BAKKER  
**LE CARNAVAL  
DE LA  
PHYSIQUE**

le livre  
qui fait aimer  
la physique  
95 F

# Microchirurgie franco-chinoise

Tissucolle, bouton-pression et greffe de la main.

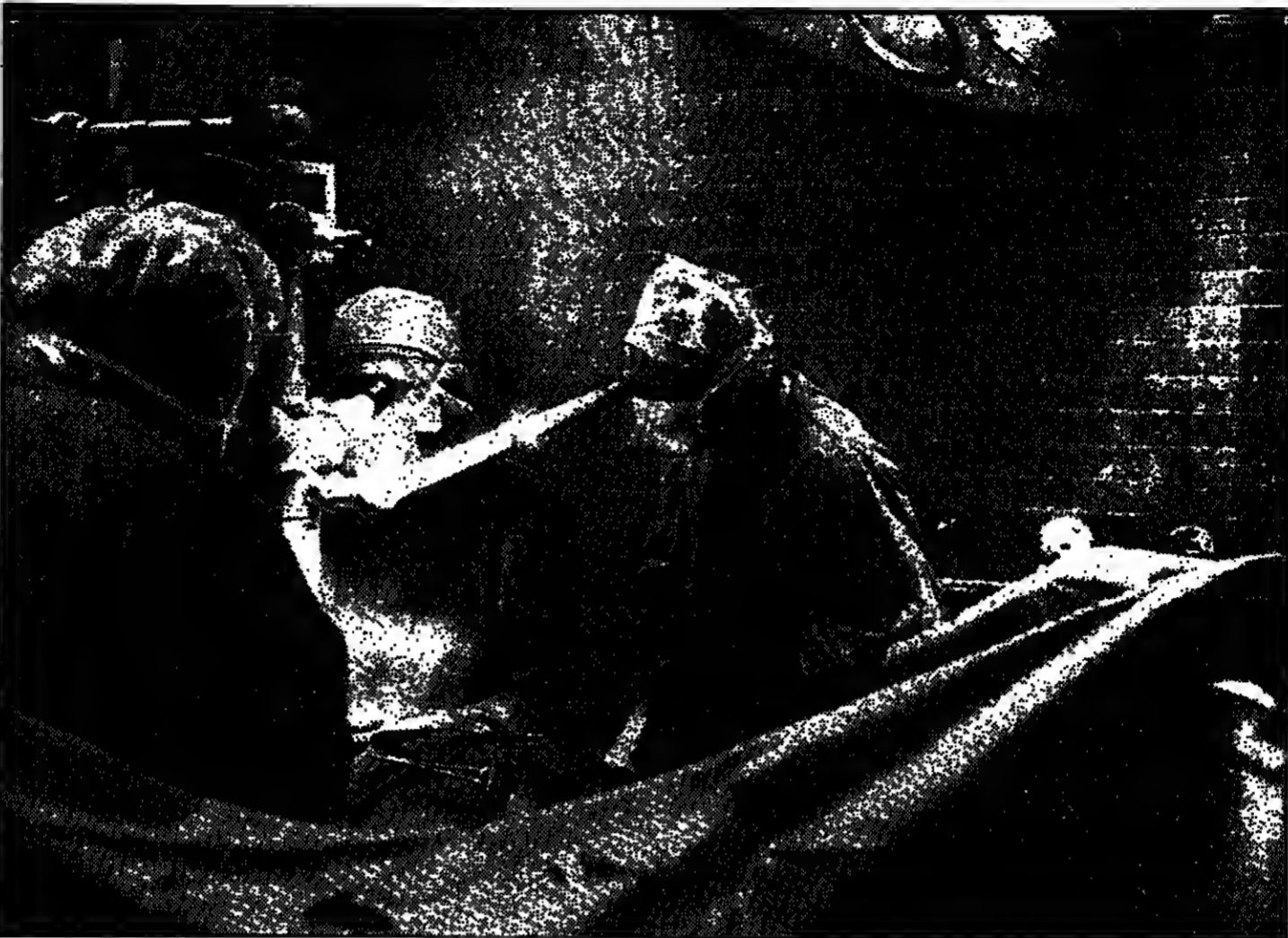
**L**E premier colloque franco-chinois de microchirurgie se déroulant en France s'est tenu à l'hôpital Jeanne-d'Arc à Dommarin-les-Toul, dépendant du CHR de Nancy.

Une localisation qui ne doit rien au hasard puisque dès 1973 le service de chirurgie D dirigé par le professeur Jacques Michon faisait figure de pionnier en matière de microchirurgie de réimplantation des membres sectionnés accidentellement. Une chirurgie du miracle qui s'est consolidée au fil des ans grâce à l'impulsion de ce praticien lorrain. Comme on le sait, c'est en Chine qu'ont lieu en 1963 la première réimplantation d'une main sectionnée. Et si peu de personnes se souviennent du docteur Tchen Tchen-wei et de l'ouvrier Wang Tsouen-fo, la Chine garde dans le domaine de la greffe de membre sectionné une place de premier plan.

Du 13 au 21 novembre une mission française conduite par le professeur Michel Merle, adjoint du professeur Michon, se rend en Chine, accompagnée d'une équipe de télévision française.

En outre, un microchirurgien de Toul, le docteur Philippe Amend, partira pour six mois à Shanghai, alors qu'un disciple du professeur Sheng Chang (praticien qui conduisait la délégation chinoise au colloque), M<sup>me</sup> Lang Kei-pi, passera uo ao au CHR de Nancy.

Globalement le colloque a parfaitement illustré la part sans cesse grandissante que prend désormais la chirurgie sous microscope en chirurgie plastique, en neuro-chirurgie ou en cancérologie. Le cas du cancer de l'œsophage a ainsi suscité plusieurs exposés, tant du côté chinois que du côté français. Le transfert d'uo



anse jéjunale du tube digestif en vue de la reconstitution de l'œsophage est ainsi évoqué par le docteur Wei Wang et par des équipes de Paris et de Toulouse. Cette technique n'est d'ailleurs pas propre au cas de cancer et le professeur Prévot, de l'hôpital d'enfants de Nancy-Brabois, évoquait le transfert de portion d'intestin grêle vascularisé dans un bot d'œsophagoplastie substitutive.

En effet, nombre d'enfants se brûlent chimiquement l'œsophage en absorbant accidentellement de l'eau de Javel, voire en croquant des grumeaux de lessive pour lave-vaisselle. Néanmoins cette microchirurgie de reconstruction bute sur des problèmes de déglutition. L'œsophage possède ce effet des récepteurs propres à accélérer ou à ralentir la déglutition que n'ont pas les portions de tube digestif greffées.

Les biomatériaux résorbables semblent, quant à eux, constituer le microchirurgie au futur présent. En effet, l'expérimentation tant à Toul qu'à Bruxelles d'une « tissucolle » destinée à la réparation des orcs a démontré la fiabilité, désormais, du procédé. « Cette colle est fabriquée à partir de thrombine et de fibrine issues du plasma sanguin, explique le professeur Merle. En quelques

secondes elle permet de suturer de petits nerfs, voire de coller des lambeaux de peau et de petits fragments d'os. Elle se résorbe ensuite d'elle-même. » Mêmes expérimentations satisfaisantes pour... des boutons-pression. Ce biomatériau américain permet de joindre des artères coupées, de rétablir la circulation sanguine en quelques secondes, évitant ainsi les minuscules points de suture traditionnels. « Ils disparaissent

sent au bout de cent vingt jours. »

Des microvis et des microplaques d'une texture similaire destinées aux fractures du doigt sont également à l'état de prototype.

Plus que jamais la microchirurgie reste donc tributaire non plus de l'habileté des praticiens mais plutôt des progrès de la chimie. C'est le cas dans le rêve encore un peu fou que caressent beaucoup de microchirurgiens confrontés aux accidents mutilants : pouvoir greffer la main d'un donneur sur un receveur. « La question n'est pas de savoir si on peut greffer la main d'un autre ? » Un rein ou un cœur ne sont pas visibles, les mains si, commente le professeur Merle. Dans les cas de reconstruction de main où un pouce arraché est remplacé par le gras artériel du pied, le patient greffé parle d'oreille tendue qu'il n'a pas repris le contrôle neuro-sensitif et moteur de l'artère greffée. Lorsque la motricité revient il parle alors de son pouce et non plus de son oreille. Peut-être en sera-t-il de même avec une main ? », conclut en une interrogation futuriste le praticien naocéen.

JEAN-LOUIS BEMER.

## Cancers du testicule

Même généralisés, ils guérissent à 70 % grâce à des méthodes nouvelles de traitement.

Les cancers du testicule, hier encore si redoutés, comptent sans doute parmi les tumeurs dont le pronostic a été le plus radicalement bouleversé par la chimiothérapie durant ces dix dernières années.

Jusqu'au début des années 70, la découverte chez un homme souvent très jeune d'une tumeur du testicule (excepté les séminomes de bon pronostic) impliquait un risque de mort supérieur à 50 %, et qui pouvait atteindre 90 % à brève échéance lorsque les ganglions étaient atteints. A l'heure actuelle, comme nous le précise le docteur Alain Lachond, chirurgien attaché à l'hôpital Necker, l'efficacité de la chimiothérapie sur ces tumeurs est telle que les taux de guérison dépassent 80 à 90 %, même lorsqu'il y a déjà des métastases ganglionnaires et pulmonaires.

Le congrès qui s'est tenu à Paris récemment, en présence de six cents spécialistes venus de tous les pays, a permis de souligner cet événement, exceptionnel en cancérologie. Nous avons demandé au professeur Saad Khoury, qui en fut l'un des organisateurs, de préciser ici la nature des progrès accomplis et les perspectives pour l'avenir de nouvelles tactiques de traitement en cancérologie masculine.

**L**ES tumeurs malignes du testicule, qui sont des protéines sécrétées par les cellules tumorales qu'il est possible de détecter dans le sang des malades ou dans les coupes histologiques de cellules tumorales. L'avantage de ces « marqueurs », qui n'existent pas à l'état normal, c'est qu'ils permettent de dia-

gnostiquer précocement la maladie, et surtout de détecter la présence de tissus tumoraux occultes présents en trop faible quantité pour être reconnus par les méthodes usuelles de diagnostic (radiologie, échographie). Ils permettent aussi de contrôler les résultats du traitement : toute persistance ou toute réapparition de ces marqueurs au cours du traitement sont un signe d'échec ou de récurrence.

En ce qui concerne le testicule, deux marqueurs sont actuellement largement utilisés : a) l'alpha-foto-protéine, qui est une protéine qui existe chez le fœtus, mais qui disparaît après la naissance et qui peut réapparaître avec certaines tumeurs malignes ; b) l'hormone chorionique (HCG), qui n'est sécrétée normalement que par le placenta de la femme enceinte.

2) Le raffinement des examens radiologiques, avec l'apparition de la tomodynamométrie et bientôt de la résonance magnétique nucléaire. Associées à la lymphographie (c'est-à-dire l'opacification du système lymphatique par injection de produit opaque dans les vaisseaux lymphatiques au niveau des deux pieds), ces deux techniques permettent d'identifier les ganglions envahis dès qu'ils dépassent le diamètre de 1 cm.

Ces méthodes d'exploration permettent de bien distinguer les malades qui sont réellement au stade de maladie localisée au niveau du testicule. En effet, ces malades guérissent par la simple castration du testicule tumoral et n'ont besoin d'aucune autre forme de traitement chirurgical ou chimiothérapique, ce qui leur épargne les

complications inhérentes à ces traitements.

3) La découverte des produits de chimiothérapie très actifs, comme le Cis-Platinum (sel de platine) ou le VP 16. Ces produits peuvent faire fondre les différentes localisations de la maladie, même volumineuses. Cette chimiothérapie, d'abord utilisée pendant deux ans, est nécessaire aujourd'hui que trois ou quatre mois pour un même résultat.

4) L'amélioration des techniques chirurgicales. La chirurgie a pour but d'enlever le testicule

malade, mais aussi d'explorer et d'enlever les ganglions lymphatiques abdominaux ainsi que les masses tumorales qui n'ont pas pu être éradiquées complètement par la chimiothérapie.

Ce taux de guérison exceptionnel obtenu dans le cancer du testicule se fait au prix de complications, en particulier sous forme de disparition ou de diminution de l'éjaculation suite à l'ablation chirurgicale des ganglions, et de stérilité secondaire à la chimiothérapie (parfois définitive).

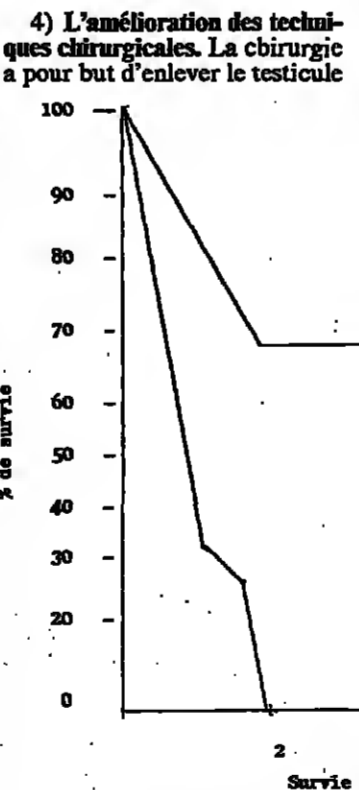


Tableau 1. Cancer du testicule au stade de métastase. Comparaison des guérisons avant 1965 et après 1976 après introduction du Cis-platinum.

Le problème qui se pose actuellement est double :

a) Comment guérir sans séquelles les formes limitées ?

b) Comment sauver les 30 % des formes évoluées qui continuent à échapper au traitement et dont les malades continuent à mourir ?

La réponse à la première question passe par une meilleure sélection des cas où la maladie est réellement confinée au testicule (rendue possible grâce aux progrès du diagnostic). Cela permet de limiter le traitement chez les malades à la simple ablation du testicule malade sans ablation des ganglions abdominaux ni chimiothérapie. Les malades sont ensuite surveillés de près. La chimiothérapie ne sera appliquée qu'aux 10 % des malades chez lesquels la maladie continuera à évoluer. Cette attitude permettra d'obtenir presque 100 % de guérison, tout en évitant à 90 % des malades les inconvénients et les séquelles de l'ablation des ganglions abdominaux et de la chimiothérapie, qu'on faisait presque systématiquement jusqu'à présent.

La réponse à la deuxième question semble venir de l'application d'une chimiothérapie plus lourde pour les cas qui ne répondent pas aux protocoles habituels. Jusqu'à présent, cette chimiothérapie à très forte dose ne pouvait être faite à cause du risque de tuer toutes les cellules de la moelle osseuse productrices de globules et de plaquettes. Elle est rendue possible aujourd'hui grâce aux progrès de la greffe de la moelle, qui permet de réinjecter au malade sa propre moelle prélevée avant le traitement.

Dr SAAD KHOURY, (Professeur agrégé d'urologie, Paris.)

# Boris Souvarine, mort le 1<sup>er</sup> novembre, celui qui répondait à Lénine au printemps 1921 :

## L'homme-mémoire de l'Internationale communiste

Fondateur du PCF avant de devenir le plus virulent des anti-staliniens

La porte a été laissée entrouverte à dessin. Au bout du petit couloir se trouve la pièce étroite, l'une et l'autre débordant d'ouvrages reliés à l'ancienne ou de brochures cartonnées d'autrefois. Anglais, russes, américains, allemands ou français, les titres inconnus défilent ici, tandis que les époques et les grands continents de pensée se succèdent ou se mêlent. Là, un bureau et une table quelconques, de modestes guéridons, ainsi qu'une sorte de meuble-bibliothèque tournant des plus inattendus se suivent et se chevauchent, croulant sous les livres introuvables ou sous les volumineux dossiers que recouvrent quelques feuilles volantes.

Plus loin, sur ma droite, mal refermés, les placards laissent entrevoir d'autres trésors. Tout au fond, près de la fenêtre, dans l'un des rares espaces libres, apparaissent encore quelques lambeaux d'un tapis usagé, eux-mêmes encombrés de grands cartons marqués Evian. Dedans, une masse de documents que je sais jaunir par le temps.

Totalement imprégné de la bonne odeur à nulle autre pareille des vieux papiers, tout est à la fois curieux, ordinaire et vaguement désuet. En face de moi, à côté d'un divan minuscule sur lequel sont encore rassemblés des traités et des feuillets ou des notes, tassés dans son petit fauteuil de toujours, perdu dans ses rêveries, Boris Souvarine ne m'a pas entendu entrer...

Il ne m'entend jamais entrer ; et il s'en excuse, comme à chaque fois. En argument de son grand âge et d'une surdité envahissante, d'une voix à peine audible, il enchaine en déplorant sa mauvaise santé. Il se dit isolé, las et se déclare tout à fait impuissant. Il commence toujours ainsi. Mais cela ne durera pas, je le sais. Comme je sais qu'il va retrouver son incomparable force intellectuelle quand il reviendra au grand sujet de sa vie.

De fait, à peine est-il question de Léon Blum que sa voix se raffermirait. Il me le dépeint, me raconte comment il a pu le connaître si bien, grâce à sa femme, la première épouse du grand avocat Henri Turrès - autrefois membre, lui aussi, du Parti communiste, - qu'il a rencontrée quand elle avait dix-huit ans et des nattes. Un nom en évoquant un autre, une idée en appelant une autre, le voilà lancé, passant à Gaston Palewski, à Hubert Beuve-Méry et au Monde des premières années, pour commenter Bertrand Russell, qui avait défini le bolchevisme comme un nouvel islam, avant de revenir à Frossard et au Komintern. Il s'intéresse aux hommes. Passant ainsi en revue les événements, il explique simplement, mais sans les simplifier, les situations les plus complexes, présente les plus grands personnages sous un jour nouveau, appuyant ses révélations sur des documents ou témoignages connus de lui seul, qu'il produit sur-le-champ. Il se laisse à peine interrompre, et ses répliques ou ses mises au point sont particulièrement incisives. Il est plus vivant, plus brillant que jamais, et je suis à 100 lieues de me douter que, dans un mois, jour pour jour, il disparaîtra.



Souvarine, rue des Beaux-Arts, en 1935. Plusieurs pièces en entresol, chargées de livres, où il devait acheter son *Staline*. Pillées par la Gestapo en 1940, ses archives ont été déposées en lieu sûr, dans une université étrangère, et seront prochainement publiées, accompagnées de commentaires et de souvenirs, chez Fayard.

Que d'heures éblouissantes n'ai-je pas passées ainsi ces dernières années, savourant intensément les moments où sa prodigieuse érudition m'émerveillait littéralement. Il faut l'avoir contemplé, l'air accablé, désolé par l'état présent du monde. Il faut l'avoir vu alors se redresser, se lever, se lancer à tout petits pas, à pas comptés mais décidés, plongeant enfin dans l'aimable désordre de papier qui l'environnait pour y pêcher une fabuleuse pièce d'époque qui gisait là, ignorée par l'histoire et les historiens. Il faut lui avoir demandé de vous retrouver une citation peu connue, l'avoir entendu tout d'abord vus signifier son impuissance, déplorer, ensuite, sur le ton de l'hésitation, la disparition de sa mémoire, juste avant de vous glisser que c'était Lénine qui l'avait dit. A partir de là, les événements se précipitent, et à peine aviez-vous eu le loisir de murmurer machinalement un « dans quelle œuvre ? » qu'il était debout, tendant la main. Il s'excusait encore : « Mais, voyons... dans le tome 29... je ne sais plus... », mais il savait parfaitement, et l'édition russe n'était pas plutôt ouverte qu'il vous trouvait d'emblée le passage recherché...

Dans ces instants-là, on en oublie le contraste étrange entre sa toute petite taille, ses énormes lunettes et son front dégarni, presque immense. On ne voyait plus que ses yeux qui passaient alternativement de la fixité à la vivacité la plus déroutante, et l'on guettait déjà la formule magistralement frappée, souvent ciselée à l'ancienne. On demeurait alors saisi et on se sentait intellectuellement surclassé.

Je me souviens encore de la découverte que je fis de la prodigieuse richesse de ses archives. Hors le Kremlin, il y avait là, et là seulement, de quoi radiographier l'Internatio-

nale communiste des premières années. Avec les lettres des uns et des autres, avec les circulaires, les rapports, les résolutions et surtout les procès-verbaux de certaines de ses réunions de direction, on pouvait suivre, parfois pas à pas, les émissaires et les controverses. Dans quelques grandes occasions, on pouvait même reconstituer la démarche intellectuelle chez les dirigeants français ou russes, et l'on comprenait, enfin, comment certaines décisions parmi les plus importantes avaient pu être prises.

Quelle aventure, aussi, que l'histoire de ses archives, telle qu'il me l'a racontée. Après la débâcle de 1940, elles lui avaient été volées et elles avaient été pillées par la Gestapo ou par le Guépéou... nu par les deux. Retrouvé dans un wagon bombardé et abandonné à Potsdam par des soldats russes qui en ignoraient le contenu comme le propriétaire, ce qui en restait avait été transmis à la représentation française, et Souvarine conservait encore par devers lui la missive du Quai d'Orsay qui lui avait annoncé leur restitution.

Qu'il s'agisse de Marx, d'Engels, de Lénine, de Trotsky ou de Staline, cet homme extraordinaire avait tout lu.

Mais il n'avait pas seulement étudié à fond la plus grande des tragédies de notre vingtième siècle, il l'avait vécue intensément et savait, malgré son goût prononcé pour les thésories, la raconter de manière à la fois vivante et sobre.

Il se gardait bien d'insister sur la répression qu'il avait affrontée au temps où il fondait le PCF. Il m'a ainsi très bonnement décrit le régime fort libéral réservé aux détenus politiques en 1920. A la Santé, les portes des cellules étaient

ouvertes de 8 heures du matin à 8 heures du soir. Ayant toujours quartier libre, les politiques recevaient toutes les visites possibles, et le flot des visiteurs était devenu tel que la direction de la prison en était arrivée à craindre une évasion généralisée, les gardiens pouvant être facilement submergés et maîtrisés. Elle avait alors tenté de limiter le nombre des visites, à quoi les politiques avaient riposté par la grève de l'instruction. Souvarine pouvait donc recevoir dans sa cellule les envoyés bolcheviques de l'Internationale. Outre la messagère Helena Sokolovskaïa, il vit, ainsi, Zalevski (Abramovitch), Dingotte (Degot) et Lorenzo Vanini, alias Stepanov, alias Chavaroche, de son vrai nom Mineff, le plus important pour l'histoire du PCF, parce que le seul à conserver un poste important jusqu'en 1941.

Dans la prison, en ces jours de préparation, et Souvarine était soumis à une formidable pression de l'IC (1), dont le leit-motif était : faites comme les autres, faites comme nous. A quoi Souvarine répondait invariablement que ce n'était pas possible. Résultat : la résolution pour l'adhésion à la Troisième Internationale, confectionnée à la Santé par Souvarine, fut un compromis entre les traditions du mouvement ouvrier français, le revival révolutionnaire et les vingt et une conditions bolcheviques, que le congrès de Tours adopta tel quel.

On discutait donc encore sérieusement, dans l'IC, et Souvarine revenait souvent sur ce thème. A Moscou, pour la première fois, au printemps de 1921, il avait été reçu avec Loriot, me racontait-il ainsi, dans une datcha des environs. Il y avait là Lénine, Zinoviev, Boukharine et Bela Kun. C'est Lénine qui entama la discus-

sion, et celle-ci se poursuivait dans notre langue qu'il comprenait fort bien, même s'il faisait quelques fautes. Première phrase de Lénine : « Alors, camarades français, quand faites-vous la révolution ? » Poser clairement et d'entrée de jeu la vraie question, afin de provoquer un véritable débat, était chez lui une habitude qu'il entrecroisait à sa tournure d'esprit. Là, Souvarine a répliqué : « Camarade Lénine, la situation n'est pas révolutionnaire en France. Les soldats revenus du front n'aspirent qu'à se reposer. » Après semblable entrée en matière, il ne pouvait que s'ensuire un examen réaliste de la situation du Parti français, et ce fut ce soir-là que Souvarine a commencé à s'imposer comme futur dirigeant dans l'esprit de Lénine.

Sur ces entrefaites, désireux de tout voir par lui-même, Souvarine entreprit de visiter la prison de Boutirky pour y interroger les anarchistes emprisonnés. Cela pouvait encore se faire, mais ce fut le scandale. Chargé par Lénine de guider et d'influencer la délégation française au troisième congrès mondial de l'IC, qui comptait des représentants d'une tendance hostile aux bolcheviques, Victor Taratouta y vit un travail de sappe dirigé contre le régime. Une fois au courant, Souvarine obtint de la délégation française qu'elle se solidarisa avec lui. Composée des bolcheviques Olminski et Lounatcharski, une commission mixte statua en sa faveur le 9 juillet 1921, trois jours avant la clôture du congrès mondial. Contre Bela Kun, qui voulait le sanctionner, Lénine ayant expliqué qu'il fallait promouvoir Souvarine à la direction et au secrétariat de l'IC, ce fut fait. C'est en manifestant son caractère et son indépendance d'esprit que Souvarine avait gagné ses galons de dirigeant communiste. Pour trois ans. Jusqu'à ce que se déchâlnât la

lutte pour la succession de Lénine.

En ce temps-là, il n'y avait pas, non plus, de Numenklatura... A Paris arrive un des premiers envoyés du Komintern. Pour lui faire bonjour, Souvarine, qui l'accompagne, parle de béler un taxi. Le camarade Holtzmann l'arrête net : « On ne gaspille pas l'argent de la classe ouvrière. » Et tous deux de prendre le métro. A Paris encore, l'Humanité, qui annonçait la convocation du comité directeur du parti, précisait régulièrement que ses membres se verraient rembourser leur billet de chemin de fer en troisième classe. A Paris toujours, en 1923-1924, entre communistes et anarchistes, la tension était grande, on allait jusqu'à échanger des coups de revolver et il y avait eu des morts (2) ; mais Souvarine restait seul à l'Humanité. Tard dans la nuit, exposé au danger, ce petit homme frère travaillait tranquillement, un pistolet chargé posé sur sa table.

A Moscou, tout grand dirigeant qu'il était, Souvarine allait à pied à son travail. A table, lui et les chefs historiques du Komintern se voyaient un peu trop fréquemment à leur goût servir la même viande, plus que recuite et accompagnée de force oignons. Ne les supportant pas, certains en avaient demandé la suppression : ils s'entendirent répondre que c'était impossible, parce que la viande serait alors absolument imangeable... puisque déjà avariée.

Souvarine travaillait et vivait alors avec le salaire d'un ouvrier d'imprimerie. Il n'était pas seul. Pauvres, désintéressés, ardents et talentueux, trop publiés aujourd'hui, d'autres grands autodidactes travaillaient alors comme lui, de douze à seize heures par jour, pour le communisme.

« Camarade, la situation n'est pas révolutionnaire en France. Les soldats revenus du front n'aspirent qu'à se reposer. »

onale communiste



Il y avait là Pierre Monatte, le responsable de la CGT qui s'était dressé le premier, dès 1914, contre la guerre; Alfred Rosmer, le premier représentant des communistes français au Komintern, l'homme qui allait en remonter aux plus éminents spécialistes de l'Université, en publiant une monumentale histoire du mouvement ouvrier pendant la Première Guerre mondiale. Autour d'eux, il y avait encore toute une pléiade de jeunes militants, comme Maurice Chambelland, et tant d'autres qu'il faudrait citer...

On nous dira que nous idéalisons le passé. Mais Monatte devait, une fois exclu, retrouver son travail et prendre, près de trente ans plus tard, sa retraite de correcteur d'imprimerie. Lorient, l'un des deux secrétaires du comité pour l'adhésion à la Troisième Internationale, et Lucie Colliard, la militante qui assurait, avec Lucien Midol, la liaison clandestine entre ledit comité et l'antenne bolchevique en Suisse, devaient, tous deux, reprendre leur poste d'instituteur. Monatte n'avait qu'un « bac », Rosmer un brevet élémentaire et Souvarine seulement son certificat d'études; pourtant aucun n'avait besoin des services d'un *brain trust* avec *rewriter* pour accéder au savoir et au style les plus classiques. Il y avait des risques, mais les dirigeants historiques n'avaient pas de gardes du corps. Il n'y a plus de risques, mais les leaders d'aujourd'hui sont en permanence entourés d'une nuée de gardes. Les pionniers étaient tous logés à la même enseigne, se nourrissant et vivant comme ils pouvaient. Il y a, maintenant, plusieurs classes pour les repas, les résidences, les déplacements, les vacances et les frais de représentation. Comment et pour quoi un tel changement? De Souvarine à Monatte et à Dunois, en passant par Frossard et par beaucoup d'autres, c'était là la génération des fondateurs, et ce n'est pas un hasard si, à l'exception de Cachin et de Vaillant-Couturier, parmi ceux qui ont compté, de Tours à la mort de Lénine, aucun n'est resté au PCF (3).

Pourquoi tant de départs et tant de ruptures? Pour Souvarine, tout s'expliquait très simplement par la pression, le mysticisme, la corruption, et les erreurs de l'opposition. En France, le mythe de la révolution d'Octobre avait joué puissamment. A la mort de Lénine, quand la troïka Zinoviev-Kamenev-Staline s'était déchaînée contre Trotsky pour s'assurer le pouvoir, le comité directeur du parti français avait commencé par se placer derrière Souvarine sur une ligne de refus, puis il s'était allié entre février et mars 1924, grâce au travail mené en France même par les trois envoyés spéciaux de l'IC, Manouïlski, Lozovski et Gouralski. Ces trois-là s'en étaient allés poser partout une question choc: êtes-vous pour ou contre la révolution russe? Par peur de s'opposer à la base et aux jeunes qui répondraient qu'ils étaient pour, les membres du comité directeur, comme Thorez, avaient basculé les uns après les autres, et la première des grandes purges s'en était suivie, pendant que Lozovski expliquait en privé que l'on ne pouvait pas aller contre Staline.

Là-bas, en effet, dès cette date, la toute récente section des cadres (4), que Staline avait déjà transformée imperceptiblement en un formidable instrument de pouvoir, permettait de muter les contestataires en Sibérie ou au-delà du cercle polaire, en invoquant l'intérêt

du parti. A l'époque, me faisait remarquer Souvarine, être nommé à Semipalatinsk était grave, mais incompréhensible en France, où être muté à Montpellier ne change pas grand-chose. Derrière Trotsky, malgré les pressions, l'opposition bolchevique se battait courageusement pour la démocratie interne, pour la Chine révolutionnaire, le marxisme et la révolution mondiale... Mais les militants ou les cadres moyens, souvent néophytes, qui ignoraient tout de Marx, presque toujours épuisés par des années de privations terribles, réagissaient en se disant qu'ils ne pouvaient de toute façon rien pour les coolies et qu'ils allaient perdre leur modeste chambre ou mettre fin aux études de leur fils s'ils suivaient l'opposition. Tout à fait à la base, il fut simplement impossible de mobiliser les

trier, à son tour, la longue cohorte de ceux chez qui les avantages matériels l'emportèrent sur la conscience, les mêmes ayant fréquemment aussi la faculté de concilier avantages et conscience.

Mais Souvarine n'a pas seulement été le critique de plus en plus sévère de Staline et du système, le premier à révéler, bien avant Khrouchtchev, le diagnostic de paranoïa que ses médecins avaient osé formuler (5). Il pouvait aussi bien parler de ses amis Saint-Exupéry et la grande mystique Simone Weil, qu'il avait, lui l'agnostique, aidée à entrer en usine; des surréalistes, sur lesquels il avait exercé une influence non négligeable, ou du mystérieux De Monzie, l'éternel ministre de l'entre-deux guerres, avec qui il avait travaillé un temps, côtoyant le non moins mystérieux Fréville,

secret et de complexe, de dévotion, parfois, sa vérité sera mieux restituée si l'on commence par rappeler qu'il fut, durant trente-cinq ans, le collaborateur fidèle de la revue *Est et Ouest*, mais qu'il conserva toujours, au beau milieu des anticommunistes les plus militants, son style et son approche personnels. Comme il me l'a écrit, quand j'établissais sa biographie, il n'a « jamais fait chorus avec les idolâtres ni avec les dénégateurs du marxisme réel ou supposé », et il m'affirmait être resté « consciemment fidèle au socialisme plus ou moins marxiste, non dogmatique, du début du siècle, éclectique et tolérant ».

A ses yeux, le fait fondamental était que l'URSS n'était plus ni union, ni république, ni socialiste, ni soviétique. Louant quelques mois avant sa mort le

Pétain et Vichy n'ayant pas effacé sa formation intellectuelle initiale. Son maître en histoire demeurerait Jacques Bainville. Or ce dernier connaissait l'Allemagne, mais ignorait tout de l'URSS. Comme lui, de Gaulle disait toujours la Russie, parce qu'il croyait que le bolchevisme passerait.

C'est dans ce contresens que Souvarine voyait l'origine de tous les maux. A l'appui de son raisonnement, le 21 août dernier, il m'écrivait: « Nous sommes dans un état de choses dont le responsable s'appelle de Gaulle. La France, accablée, humiliée par le désastre de l'an 40, a besoin d'un mythe consolateur, et de Gaulle le lui a fourni en le persuadant d'avoir gagné la guerre. Sa déclaration du 18 juin 1940, certes clairvoyante et très louable, lui a permis de passer

comme de Gaulle. - Et c'était vrai. » Et de conclure qu'il ne pouvait pas s'étendre « sur ce sujet inépuisable », car « il y aurait trop à argumenter ».

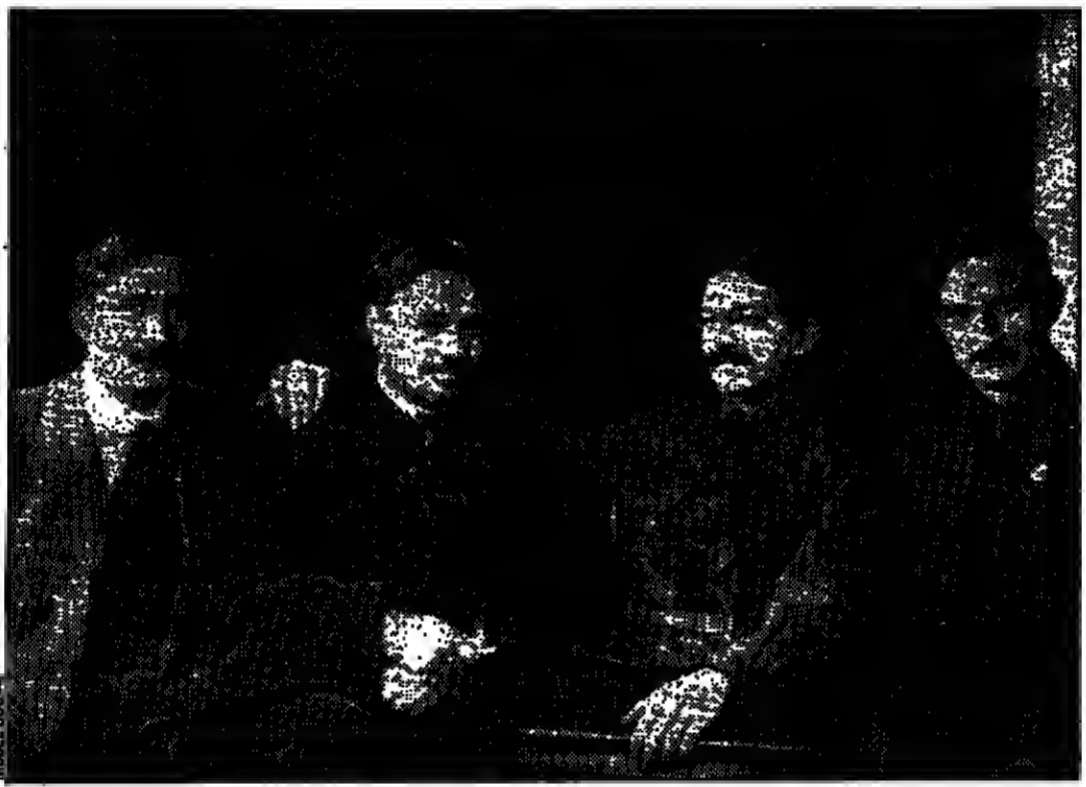
En avril 1976, Souvarine avait consacré à Soljenitsyne, toujours dans les colonnes d'*Est et Ouest*, un remarquable article critique intitulé « Soljenitsyne et Lénine ». Il y administrait une étonnante leçon de méthode historique au grand écrivain, dont il admirait le courage et l'inouïable témoignage. Relevant ses erreurs historiques, contestant sa vision d'un Lénine satanique déjà stalinien, il y développait sa thèse, que l'on peut ainsi résumer: utopiste, Lénine est responsable de l'appareil dictatorial de coercition, mais il n'est pas Staline.

Quant à Marx et Engels, dans une lettre qu'il m'a adressée le 22 juillet 1979, il jugeait ainsi leur œuvre: « Marx et Engels ont été des quarante-huitards, des utopistes, dans leur jeunesse, ce qui était normal. Ils ont cessé de l'être dans leur âge avancé, dans leur vieillesse, ce qui était normal aussi. Ils avaient beaucoup travaillé, beaucoup appris, beaucoup mûri par l'expérience. Les gens qui les citent sans tenir compte des dates et des circonstances disent des bêtises. Lénine et Co se référent toujours aux années 40, 50, 60, jamais aux années 70 ou 80. Voyez comment Marx a révisé ses vues sur la Commune, sur la paupérisation, etc. Relisez son discours de Hollande pour la révolution pacifique. Il reste beaucoup d'idéalisme et d'utopisme dans le marxisme, mais n'oubliez pas que Marx a moines fois explicitement répudié le marxisme. Il y a beaucoup de science, ou sens de connaissances, dans le marxisme, mais Engels a eu tort de prétendre que le socialisme scientifique. Cette prétention a beaucoup nui à la véritable intelligence marxiste, laquelle implique un constant révisanisme. »

Précisant encore sa pensée, il concluait en ajoutant ce commentaire pertinent: « Vous voyez que, à mon corps défendant, j'emploie les mots « marxisme », « marxiste » dans deux sens différents. L'indigence du vocabulaire est une source de malentendus. Nous subissons le poids de l'usage. Il faudrait renoncer à certains termes pour clarifier le raisonnement. »

« Ne pas subir », fût-ce le poids de l'usage », ne pas céder aux modes, « clarifier le raisonnement ». Au-delà d'une vie et d'une érudition prodigieuses, le meilleur de Souvarine est, peut-être, dans cet esprit de résistance.

PHILIPPE ROBRIEUX.



Portant lunettes, serviette de cuir sur les genoux, Souvarine. A sa gauche, Rosmer. A sa droite, Manouïlski, l'envoyé de l'Internationale, qui deviendra le lieutenant de Staline au Komintern.

Croqués par Cassier au congrès de Marseille, en 1923, les dirigeants du jeune PCF (en haut, à gauche, Charles-Audré Julien) et des militants. En bas, au centre, Ho Chi Minh.

pauvres diables des usines Poutilov en faveur des grévistes chinois ou anglais. Ceux-là avaient trop souffert. Ils n'en pouvaient plus et n'aspiraient qu'à la paix, que Staline n'allait cesser de leur promettre, tandis que l'opposition apparaissait, elle, comme uniquement désireuse de reprendre le combat.

En France, les jeunes, les militants, étaient obnubilés par l'idée d'être « avec la vieille garde bolchevique ». Dès 1924, les triumvirs créèrent en grand nombre des postes de permanents qu'ils leur offrirent. Insidieusement, la corruption commença à gagner du terrain. Un peu plus tard, Staline se mit à distribuer des droits d'auteurs aux écrivains ou aux journalistes, voire aux militants, sous le prétexte de leur régler des honoraires pour la traduction en URSS de leurs écrits. Un même article pouvait être traduit et reproduit dans dix ou quinze journaux soviétiques, donc payé dix ou quinze fois, et le dictateur - on ses services - choisissait les heureux bénéficiaires en fonction des besoins de sa cause.

Il y a deux siècles, analysant une mutation analogue, un grand historien chrétien, Gibbon décrivait déjà, au sein du christianisme arrivant au pouvoir, l'« ermite » du quatrième siècle, « arraché malgré lui de sa cellule », allant « au milieu des acclamations... s'asseoir sur le siège épiscopal... Les monastères d'Egypte, de la Gaule et de l'Orient » tournaient « une succession obédiente de saints et d'évêques » et l'« ambitieux » découvrait « bientôt la route qui conduisait aux richesses et aux honneurs ». On ne s'étonnera donc pas si Souvarine a pu me mon-



le *rewriter* en chef de Maurice Thorez. Ecrivains ou hommes politiques de la III<sup>e</sup> ou de la IV<sup>e</sup> République, il a tout vu, tout pesé. Dans l'intervalle, il a été un « gaulliste de guerre », travaillant aux Etats-Unis dans la DGER sous les ordres du commandant puis colonel Jacques Chevalier, le futur maire libéral d'Alger, avec qui il restera longtemps lié.

Quels enseignements avait-il tiré de toute cette vie? Que pensait-il? De l'*Humanité* au *Figaro*, on nous le répète sur tous les tons, il était anticommuniste, donc antimarxiste. Avec nous, suggère la droite; contre nous, donc avec eux, répond l'écho fidèle du côté du PCF.

La réalité est quelque peu différente, difficile à appréhender, parce que plus compliquée. Parce que le vrai Souvarine était, aussi, quelqu'un de

dernier article, intitulé « Guépéou et Komintern », que Trotsky avait écrit trois ans avant sa mort, article exhumé par l'historien Pierre Broué, qui le lui avait communiqué, il ne voyait dans l'URSS, comme le grand révolutionnaire, que la dictature, le totalitarisme et la police secrète. De même, il estimait que le PCF n'était plus, depuis longtemps, ni communiste ni même un parti. En conséquence, il avait voué son existence au combat contre les maîtres et les chefs successifs de l'URSS et du PCF.

Mais tout cela ne saurait suffire à épuiser les questions que posent cette personnalité et ce destin hors série. Ainsi pressentait-il sur le gaullisme des vues plus qu'originales. Pour lui, le général était resté, en définitive, un homme de l'Action française, ses ruptures successives avec Maurras,

pour inflexible devant une opinion publique ignare et de fournir à des politiciens médiocres un thème à succès inépuisable, puisque personne n'os[ai]t le contredire. D'où ses tentatives (infructueuses) d'entente avec Staline; contre les USA, pour obtenir la rive gauche du Rhin, et ses manœuvres avec les stoliniens, qu'il a réhabilités en les définissant comme des Français comme les autres. Il en a coopté quatre dans son gouvernement, dont un condamné à six ans de prison par un conseil de guerre régulier, pour désertion, et qui eût été condamné à mort si ce conseil avait su qu'il s'agissait d'une désertion à l'ennemi, l'URSS, étant alors alliée à Hitler.

« Quand Mauroy a été interrogé sur la présence de quatre communistes au gouvernement, il a répondu: « Je fais

(1) IC: Internationale communiste. Cette appellation était fréquemment utilisée.  
(2) Lors d'un meeting tenu le 11 janvier 1924, salle de la Grange-aux-Belles, à Paris, il y avait en deux mots, un ajusteur-mécanicien, Nicolas Clus, dont le PC avait revendiqué le mémoire, et un syndicaliste anarchiste plombier-couvreur nommé Pouzet. Il y avait en aussi de nombreux blessés.  
(3) Sur les 32 membres élus au comité directeur au congrès de Tours de décembre 1920, 5 seulement sont restés. Sur les 34 membres du comité directeur élus au congrès de Lyon en janvier 1924 (mois de la mort de Lénine), 6 seulement sont morts avec leur carte du PCF.  
(4) Elle sera instituée dans le PCF en 1932, après l'arrivée de Fried, nommé « chef du collège de direction auprès du PCF ».  
(5) « Le grand secret du Kremlin: un Caligula à Moscou. Le cas pathologique de Staline » in BEPI, 16 novembre 1953, reproduit dans *Est et Ouest* n° 635 du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 1979. Cette étude a été faite par Souvarine, en collaboration avec Valentinov.  
« La critique sociale », revue que Souvarine publia de 1931 à 1934, a été rééditée (*La Différence*). Voir les articles de Nicolas Zaid et Patrick Walberg dans le *Monde des livres* du 25 novembre 1983.

# Les jeux sont faits

Sur les chaînes de télévision américaines, c'est la folie des « Game Shows ».

« Eh bien oui, Linda, bravo! C'est la bonne réponse et vous allez nous quitter ou volant de votre nouvelle Cadillac. Ah! quelle chance! » Dans le studio, la sono amplifie la voix du présentateur de l'émission-jeu. Le public, debout, s'écroule les mains en applaudissements.

Des voitures aux magnétoscopes, du tapis oriental au jacuzzi en passant par le week-end à Hawaï et le gros lot en espèces, les *Game Shows* (jeux télévisés) envahissent le petit écran. Ce qui caractérise la télévision américaine, c'est la richesse, en quantité du moins,

feraient, outre-Atlantique, figure d'ET.

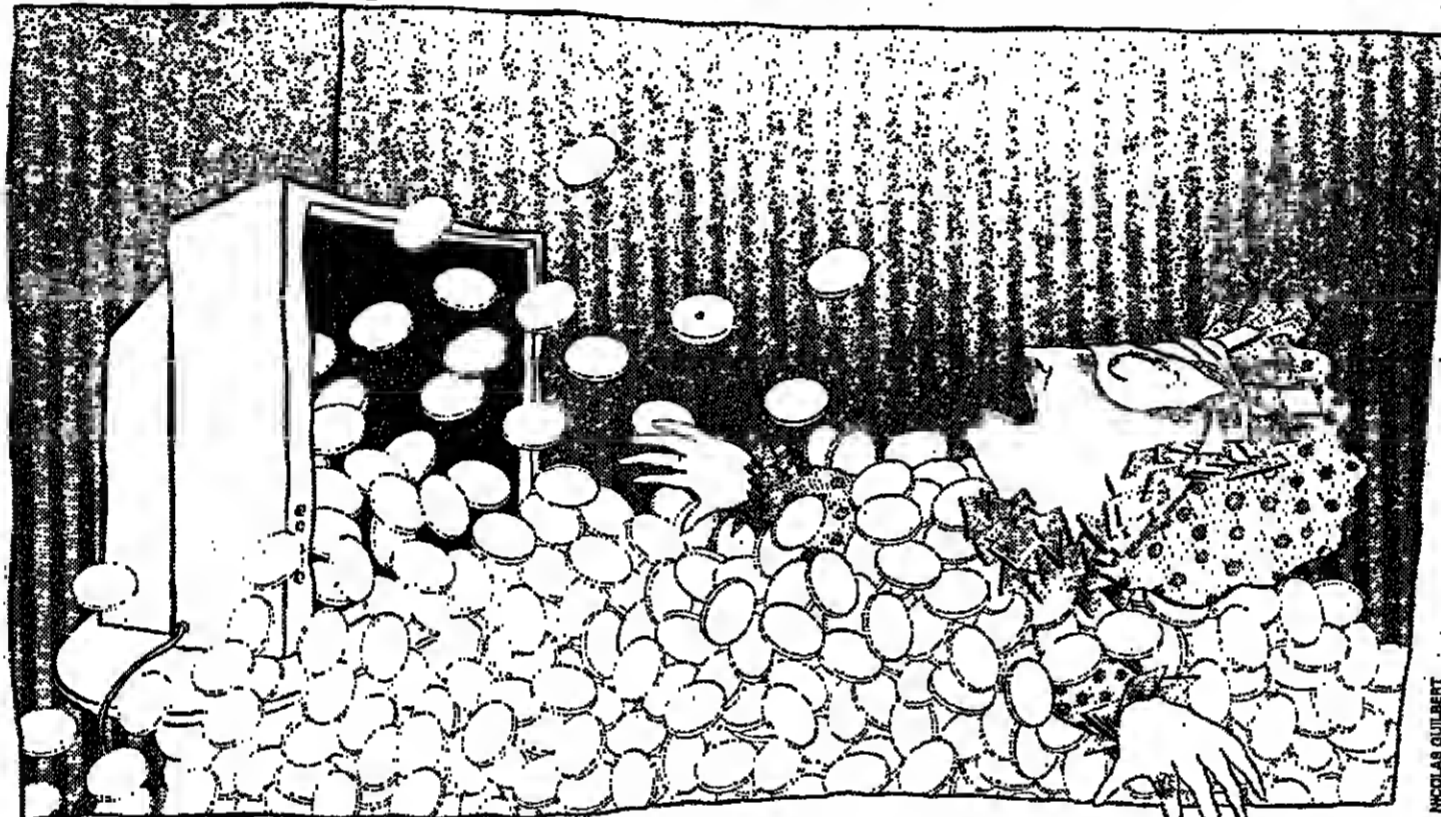
A ces jeux, qu'ils jugent trop sophistiqués, les Américains préfèrent « The Price is Right » (« Le compte est bon ») sur CBS, à 10 heures du matin, qui peut se vanter d'une audience de vingt millions de téléspectateurs. Avec ces « *fabulous 60 minutes* », les marchands de plaisir cathodique ont trouvé leur Eldorado. Bob Barker, le présentateur, sans cooteste l'homme le plus embrassé de l'histoire de la télévision, a su persuader son public qu'un gagnant potentiel sommeille au

(« Faisons un marché », « Press your luck », « Teotez votre chance », « Treasure hunt », « La chasse au trésor », « Battlestars », « La hataille des étoiles », « Las Vegas Gambit », etc.

Comme leur nom l'indique, ces *shows* restent avant tout un spectacle : musique, chanson, plaisanteries de goût plus ou moins sûr, en constituent le tronc. Le résultat est une sorte de comédie musicale que sert la technologie la plus moderne. Du laser à l'ordinateur, on ne lésine pas sur les effets spectaculaires. Mais, en dépit de diffé-

pour satisfaire tous les goûts et toutes les clientèles. Ils sont un formidable outil de promotion pour les *networks* qui les achètent à une kyrielle de compagnies privées pour la plupart situées à Los Angeles. Les dieux tutélaires de l'industrie du jeu télévisé s'appellent Chuck Barris Productions, Goodson Todman Productions et Merv Griffin Productions.

Dans la course à la fidélisation du public, le *Game Show* est une tactique éprouvée : depuis plus de trente ans, il draine des millions de téléspectateurs dont l'enthousiasme ne



de ces émissions pour lesquelles les trois grands réseaux - ABC, CBS et NBC - se livrent sans pitié une guerre d'audience. Les *networks* offrent ainsi au public une quinzaine de jeux différents tous les jours.

L'émotion commence à 9 heures du matin avec le relatif modestement de 25 000 dollars Pyramid (« La pyramide à 25 000 dollars ») sur CBS, mais on atteint l'apothéose avec « Dream House » (« La maison de vos rêves ») sur NBC : Holly et Nick ont gagné, voici peu, une maison, des meubles et un voyage au Mexique. Encante de six mois, Holly a pleuré.

Si, depuis 1953, les téléspectateurs n'ont pu teoter leur chance avec une centaine de jeux, « l'année 1985 sera l'année des *Game Shows* », déclare la revue *Broadcasting*. Il est vrai que jamais il n'a été produit aux Etats-Unis autant d'émissions de ce genre. Consistent que l'âge d'or d'une quelconque forme audiovisuelle ne saurait durer éternellement, les producteurs recherchent de nouveaux produits. Ils n'hésitent pas à arrêter net le jeu « College Bowl » (« Le match du collège ») après vingt-sept ans d'existence : « Trop compliqué », estiment-ils aujourd'hui. Certes, les exercices de voltige intellectuelle ne paient pas, et les concurrents, des étudiants d'université, sont boycottés par un public qui n'arrive pas à suivre. Sans aucun doute, les joueurs de mots surdoués des « Chiffres et des lettres »

fond de chaque individu. Et somme le bâton de maréchal dans chaque giberne. Et quel gagnant! Tous les deux mois l'équivalent d'un million de dollars est distribué aux participants qui auront deviné la valeur exacte des lots présentés au début de l'émission (c'est le principe de « Faites vos prix » d'Europe 1). Pour les joueurs, le catalogue des 3 Suisses détrône l'Encyclopædia universalis comme ouvrage de référence.

A la même heure, NBC fanatise dix-sept millions de téléspectateurs avec « Wheel of fortune » (« La roue de la chance »), un jeu créé en 1974 par Merv Griffin, le roi du *talk show* américain. Dix années de succès pour cette « roue de la chance » dont les *ratings* (indices d'écoute) surpassent ceux de *Dallas*.

A 11 heures, ABC cochaîne avec « Family Feud » (« Querelle de famille »), riche en rebondissement et en péripéties. Cette joute entre deux équipes composées de membres d'une même famille est menée à un rythme d'enfer. Des gains solides (jusqu'à 30 000 dollars) pour la grand-mère ou le petit neveu qui au bon moment trouve la bonne réponse. Parmi les questions posées : « Nommer un aliment que l'on retourne duron sa cuisson! ». Plus de huit millions d'Américains ont suivi avec passion le match entre les Hatfields et les Mc Coys, deux familles dont la rivalité est devenue plus célèbre que celles des Capulets et des Montaigus.

Dans la même veine on peut citer : « Let's make a deal »,

roces de style, de format ou de règles, ces jeux ont un dénominateur commun : l'argent. C'est lui en effet qui assure le succès et enflamme le public.

Pour séduire une audience plus jeune (les statistiques montrent que 65 % des téléspectateurs dépassent la cinquantaine, mais il est vrai que la trache horaire joue), Paramount Television lance « Anything for mooney », (« Tout pour de l'argent »). Steve Goldman, vice-président de la compagnie, mise sur l'aspect « provocant » de ce nouveau jeu. Les participants doivent être prêts à tout faire (?) pour de l'argent. Leur recrutement passe par des petites annonces alléchantes publiées dans le *Los Angeles Times* : « Voulez-vous gagner le gros lot tout en vous amusant? ». On enregistre des centaines de candidatures par semaine. La sélection se fait en fonction de la tégénie. N'est pas admis qui veut... Il faut avoir un sourire éclatant, de la personnalité, de l'enthousiasme et quelques talents de comédien pour être choisi. En publiant *Comment participer à un *Game Show* et gagner*, Susan Sackett et Cheryl Blythe, deux Américaines astucieuses, livrent les secrets de la réussite pour 3 dollars et 95 cents. Le premier chapitre est consacré à la tenue vestimentaire : « D'accord pour le T-shirt (à condition qu'il soit propre) mais surtout, mesdames, n'oubliez pas que le port du soutien-gorge est obligatoire! ». Le livre est devenu un best-seller.

Les *Game Shows* se déclinent en de multiples versions

se dément pas. D'où l'otérêt des responsables, des chaînes qui ont su tirer leur épingle du jeu en rentabilisant au maximum un type de programme dont le coût de production est faible (40 000 dollars pour une demi-heure, alors que le budget d'un feuilleton atteint facilement 1 million de dollars l'heure) (1). Les programmes sont entièrement financés par la publicité, et les prix des spots publicitaires, liés à l'indice d'écoute, s'élèvent à 70 000 dollars pour un spot de trente secondes (2). Une émission d'une demi-heure est systématiquement amputée de quatre minutes consacrées à la publicité. Une manne pour les annonceurs qui ont « ciblé » ce public spécifique composé à 80 % de femmes au foyer.

Jusqu'en 1984, la stratégie des *networks* est simple : séduire à tout prix avec des émissions plus accrocheuses les unes que les autres. Tout va-t-il pour le mieux dans le meilleur des mondes ludiques? Cette « *Game Show mania* » n'est-elle que l'écume cachant la médiocrité des productions télévisuelles? Il semble qu'aujourd'hui, devant la saturation des téléspectateurs, la profession commence à jouer sur la qualité, le clin d'œil et le second degré.

DANIEL LEGERON.

(1) Il est vrai que ces coûts exorbitants correspondent aux programmes diffusés en « prime time » (la tranche horaire comprise entre 20 h et 23 h), ce qui n'est pas le cas pour les *Game Shows* diffusés, eux, dans la journée.

(2) Ces tarifs correspondent au « day-time » pour le « prime time » ils sont doublés ou triplés.

## Une « junior entreprise » de la communication

LA France entre dans l'ère de l'informationnelle? Un groupe de six étudiants de l'Institut français de presse et des sciences de l'information (université Paris-11) propose une approche créative de cette nouvelle réalité. En décembre 1983, il fonde l'Institut de la communication moderne, association loi 1901, dont l'activité essentielle consiste en études et recherches sur tous les sujets de communication.

Venus d'horizons universitaires variés (droit, sciences économiques, gestion, philosophie, histoire, documentation),

ils passent aujourd'hui à la pratique. L'ICM est un organisme autonome, qui établit une passerelle entre le monde universitaire et les milieux professionnels. C'est également un outil efficace : son centre de documentation (quatre mille articles de presse sélectionnés) s'enrichit, chaque mois, de cinquante nouvelles références.

Cette jeune équipe (nouvelle génération des vingt-trente ans) est au cœur de toutes les nouveautés de la communication, en contact avec ses acteurs et ses outils ; une collaboration étroite s'est engagée avec la *Gazette des nouveaux*

médias. En liaison avec le BIPE (Bureau d'information et de prévisions économiques), ils traitent actuellement trois thèmes d'études : Les télévisions « pirates », « Les radios locales privées et la publicité », et « La presse téléphonique » (services d'informations sur répondants). Ils doivent aussi publier le *Journal 1984 de la communication*, synthèse des événements et évolutions observés dans ce domaine.

Après les cours et en dehors des périodes d'examen, les amis viennent épauler cette équipe de bénévoles. Une structure souple, un souci

constat d'objectivité : les prochains travaux seront suivis avec intérêt. Un comité de patronage composé de MM. Francis Balle, sociologue et directeur de l'Institut français de presse, Pierre Albert, historien des médias, Jean Mauduit, directeur de la communication du groupe Habette, et Bernard Blin, président du comité d'information de la commission française de l'UNESCO, soutient cette initiative.

L. C.

Institut de la communication moderne, 38, rue Legendre, 75017 Paris. Tél. (1) 702-64-62.

## Médias du Monde

### Le Minitel en Australie

La société française Stéria vient de remporter un joli marché en Australie : 35 millions de francs pour équiper mille trois cents distributeurs de livres, journaux et articles de librairie avec un système informatique relié par un système vidéotex à leur centrale d'achat. Un marché qui profite directement à l'industrie française, puisque le système fonctionnera avec dix-sept ordinateurs d'Honeywell en serveurs connectés, des logiciels Bull, des terminaux de composition et des Minitel couleur. Convaincu par les solutions proposées par Stéria, l'acheteur australien a préféré la norme française Télénet à sa concurrente britannique Prestel, pourtant défendue sur le terrain par IBM et General Electric et adoptée par les postes australiens. Ainsi, grâce à Stéria - qui a déjà deux autres clients privés en Australie - il y aura, sous peu, plus de terminaux Minitel que de Prestel aux antipodes.

Ce succès de la norme française est dû avant tout au système « Vidéopac » de Stéria, assurant une communication simple et à faible coût, dans un pays où les distances et la dispersion de l'habitat posent de redoutables problèmes. Grâce à leurs Minitel, les mille trois cents distributeurs australiens pourront recevoir les informations de leur centrale d'achat, passer leurs commandes vingt-quatre heures sur vingt-quatre, effectuer leur comptabilité et assurer la gestion de leurs stocks. Une première tranche de quatre cents distributeurs sera équipée dès avril 1985 et la totalité d'ici avril 1986. Stéria envisage d'étendre par la suite le système à de gros acheteurs particuliers livrés à domicile et d'ouvrir un service de paiement par carte à mémoire.

Avec 500 millions de francs de chiffre d'affaires en 1984 dont 30 % à l'exportation, Stéria est devenu en quelques années un leader sur le marché mondial de la télématique. En France, ses cent cinquante installations de système vidéotex assurent déjà près de 60 % du trafic. Parmi ces clients, on trouve la BNP, la SNCF, le *Courrier Picard*, les messageries de presse NMPP... A l'étranger, Stéria a réussi des percées importantes au Koweït et au Brésil. En dehors du vidéotex, la société réalise 23 % de son chiffre d'affaires sur des systèmes d'informatique bancaire et s'intéresse maintenant aux têtes de réseaux câblés. Stéria assure ainsi le rôle de conseil auprès de la Ville de Paris pour son projet de télévision par câble.

### Grande-Bretagne : Sky Channel dans plus de deux millions de foyers

Sky Channel, la première chaîne de télévision européenne par satellite lancée par M. Rupert Murdoch en avril 1982, fête le 23 novembre un nouvel élargissement de son audience. En effet, le réseau câblé de Rotterdam, qui touche 200 000 foyers, vient d'être autorisé par les autorités néerlandaises à diffuser les émissions de la chaîne britannique. En totalisant les réseaux câblés qui la reçoivent en Grande-Bretagne, Suisse, Finlande, Norvège, Autriche, RFA et Pays-Bas, Sky Channel peut compter aujourd'hui sur une audience potentielle de 2 200 000 foyers. La chaîne - qui émet huit heures et demie en semaine et onze heures et demie le week-end - a annoncé qu'elle augmenterait ses horaires de diffusion en janvier prochain. Ainsi, pour contrer l'offensive de Music Box, la chaîne rivala lancée par Thorn EMI, Sky Channel diffusera un programme quotidien de quatre heures de pop music et organise un concours européen de clips vidéo.

### Soixante-dix millions de magnétoscopes

La revue professionnelle britannique *Screen Digest* publie son enquête annuelle sur le marché de la vidéo. Selon ces chiffres, le parc mondial de magnétoscopes est aujourd'hui de 65 520 000 appareils, en progression de 51 % sur l'année précédente. En tête du palmarès, on trouve les Etats-Unis, qui ont connu en 1984 une vente record de 7,1 millions de magnétoscopes (en progression de 76 % sur l'année précédente). Avec un parc de 16,4 millions d'appareils, les Etats-Unis ont encore un taux de pénétration relativement faible : 19,8 % de la population équipée de magnétoscopes.

Viennent ensuite la Japon avec 14 millions de magnétoscopes et 48,4 % de pénétration, la Grande-Bretagne avec 7,5 millions d'appareils et 40 % de pénétration, la République fédérale d'Allemagne avec 5,4 millions de magnétoscopes et 25,3 % de pénétration et la France avec 2,2 millions d'appareils et 13 % de pénétration.

Les pays les plus équipés en vidéo sont Oman (85 %), les Emirats arabes unis (85 %) et Qatar (77,5 %). En queue, on trouve le Brésil, l'Argentine, l'Egypte et la Chine. L'enquête de *Screen Digest* donne les statistiques du marché entre 1976 et 1984 pour cinquante pays, mais pas pour les pays de l'Europe de l'Est.

### Suisse : projet de chaîne payante

« Téléciné », c'est ainsi que devrait s'appeler la chaîne payante que les téléspectateurs de Suisse romande pourront capter à partir de septembre 1985. Le projet regroupe la Société suisse de radio-diffusion, des groupes de presse et des sociétés cinématographiques autour d'un capital de 1,5 million de francs suisses. L'abonné devra louer son décodeur 15 francs suisses par mois. Son abonnement variera entre 5 et 25 francs suisses en fonction du nombre de films qu'il désire recevoir (jusqu'à quatre ou cinq par jour).

Téléciné diffusera notamment des programmes achetés à Canal Plus. Ce qui explique pourquoi les émissions de la quatrième chaîne française ne franchissent pas la frontière. Canal Plus n'accepte pas d'abonnement en dehors du territoire français. Ce qui n'empêche pas les journaux suisses de décrire dans le détail les aménagements techniques nécessaires pour recevoir la chaîne payante. Une entreprise de Genève propose même des décodeurs, ce qui a contraint Canal Plus à engager des poursuites judiciaires.

### Etats-Unis : pas de mariage entre Warner et Polygram

La société américaine Warner Communication et Polygram, filiale commune de Philips et Siemens, ont annoncé qu'ils renonceraient à se partager le marché mondial du disque. Le projet d'accord, annoncé il y a plus d'un an par les deux groupes, devait permettre de faire face à la chute des ventes de disques en rationalisant les systèmes de distribution et en conjuguant les efforts des deux sociétés sur le lancement du disque compact.

Approuvé en France, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, le mariage entre Warner et Polygram devait, pour devenir effectif, passer ces deux derniers obstacles : l'accord de la commission fédérale américaine du commerce et celui de l'office fédéral allemand des cartels. A la fin du mois de septembre, la commission américaine s'opposait au projet en estimant que cette fusion risquait de restreindre la concurrence sur le marché américain du disque. En ajoutant les 18,9 % du marché contrôlé par Warner aux 7,1 % tenus par Polygram, le futur groupe serait devenu le premier distributeur de disques aux Etats-Unis devant CBS.

Les deux multinationales ont préféré renoncer à leur alliance plutôt que d'entamer une longue procédure aux résultats incertains. Mais cet échec ne met pas fin aux tentatives de rapprochement sur le marché mondial du disque. Polygram pourrait envisager un mariage avec un autre partenaire américain, MCA Records ou Capitol. On attend aussi le verdict de la commission fédérale du commerce sur le projet de fusion entre la société américaine RCA et l'éditeur allemand Bertelsmann.

# La charité en grand uniforme

L'Ordre de Malte, son protocole, ses traditions, sa mission.

« Je vous ai préparé les photocopies d'un article sur l'Ordre de Malte. Il n'est pas très sérieux... Vous savez, nous hésitons parfois à recevoir des journalistes. »

Ordre au passé prestigieux, élitiste, créé avec la fine fleur de l'aristocratie, et ouvert depuis peu aux roturiers, l'Ordre de Malte est la plus ancienne et la plus célèbre des Internationales de la charité.

Le comte Gérard Michel de Pierredon, qui deviendra pendant la durée de mon séjour à Rome un guide bienveillant, a prononcé sa phrase calmement, presque sans agressivité.

Il est entré dans l'Ordre en 1936, à vingt ans. Une tradition familiale. Son père y travaillait depuis le début du siècle. Tout naturellement, il a repris le flambeau.

De taille moyenne, un profil d'aigle, le visage couronné de cheveux argentés, Gérard de Pierredon, bailli, grand-croix d'obédience, occupe l'une des plus hautes charges de l'Ordre. Ancien secrétaire de l'association française (l'une des trente-sept associations nationales reconnues par l'Ordre), il est aujourd'hui délégué de Malte auprès des autorités françaises.

A ce titre, il a signé en septembre 1983 avec Claude Cheysson un protocole portant sur l'aide aux victimes « de conflits, de catastrophes naturelles » et plus largement sur la collaboration des deux parties dans le domaine de la santé. Outre ses fonctions nationales, Gérard de Pierredon détient au siège de l'Ordre, à Rome, la fonction d'hospitalier. Il y assume la coordination de toute l'activité humanitaire et sociale. Il est, de fait, le seul Français à appartenir aux instances dirigeantes de l'Ordre. Une tradition et une position d'autant plus stratégique qu'il s'agit du fer de lance des activités contemporaines d'une organisation quasi légendaire.

C'est vrai, on n'entre pas dans cette association vieille de près de neuf siècles comme dans un moulin ! Mais comme dans un roman d'aventures...

Lorsque en 1099 les croisés de Godefroi de Bouillon pénétrèrent à Jérusalem en vainqueurs, ils y découvrirent l'hôpital Saint-Jean où les « pauvres pèlerins d'Occident étaient bégayés et soignés ». Son fondateur, un Français de Martigues, s'était fixé sur les Lieux saints. Enthousiasmés par le succès de cette première croisade, de nombreux chevaliers revêtirent la robe noire de l'Ordre. Chapelles, hospices, sortirent de terre. L'Ordre des chevaliers de Saint-Jean prend son essor. En 1113, le pape Pascal II en consacra la fondation.

A côté des frères servants, occupés aux soins des malades, en collaboration avec les chapelains voués au service de l'Eglise, un groupe de chevaliers défend le royaume chrétien l'épée à la main. Très vite, à rebours de ses activités présentes, l'activité hospitalière se double d'une activité militaire. Mais n'y participe pas qui veut. Seuls les nobles de vieille souche ont l'honneur de servir le Christ.

Puis commence le temps de l'exil. Après la perte du royaume de Palestine, les chevaliers de Saint-Jean s'installent à Chypre, puis à Rhodes en 1308.

Là, ils fixent leurs institutions.

A Rhodes, sur ce millier de kilomètres carrés, commence une période glorieuse. A la tête de galères en grand nombre, les chevaliers sont le « rempart de l'Occident contre les Turcs ». Mais à la fin de 1522, Soliman



De gauche à droite : comte Gérard de Pierredon, hospitalier ; comte Carlo Cardelli, délégué général du prieuré de Rome ; marquis Hubert Pallavicini, membre du souverain conseil.

le Magnifique s'empare de Rhodes.

De nouveau l'exil. Malte, enfin. Un durable refuge. Une île au sud de la Sicile, cédée en 1530 « en fief perpétuel, noble et franc ».

Ultime rebondissement. En juin 1798, Bonaparte, embarqué pour la fameuse expédition d'Égypte, s'empare de Malte après de vaines et molles tentatives de résistance. Fondé par un Français - ironie de l'histoire - l'Ordre est vaincu par un Français.

Une page est tournée. Soumis, leurs biens saisis, les chevaliers se dispersent, certains s'enrôlent dans les armées de la Révolution.

Après bien des errances l'Ordre se fixe en 1831 en Italie où se trouve maintenant le siège de l'Ordre souverain militaire et hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte. Une dénomination qui résume à elle seule plusieurs siècles d'histoire.

A Rome, où les vestiges grandioses ne manquent pas, l'Ordre a peu à peu reconquis sa place. La présence du passé s'est faite nostalgique. Mais un passé « omniprésent », et qui semble porter à l'action.

Dans le bureau de Gérard de Pierredon, via Condotti, au grand magistère - le siège du gouvernement de l'Ordre - est suspendu discrètement un tableau représentant la « Grande-Caraque », une galère prise aux Turcs, reconstruite en bateau amiral de la flotte de l'Ordre. En 1523 il assura l'évacuation des chevaliers de Rhodes. Un symbole...

Dans ce « palais magistral » légué à l'Ordre par l'un de ses ambassadeurs auprès des Etats pontificaux, aucun « tape-à-l'œil ». Comment imaginer d'ailleurs qu'un 68 de la via Condotti se dresse le plus petit Etat du monde, bénéficiant de l'exterritorialité, dont les « habitants », très sur le volet, sont nantis d'un passeport au titre de l'Ordre souverain ?

Son Altesse éminentissime le prince et grand maître Fra Angelo de Mojana di Cologna, soixante-dix-septième dirigeant de l'Ordre, aborde allègrement sa quatre-vingtième année. Elu il y a vingt-deux ans, ce juriste de formation a été reçu dans l'Ordre en 1940. Nommé membre du souverain conseil - le gouvernement - en 1950, il exerce diverses fonctions

jusqu'à sa nomination (à vie) aux destinées du grand magistère...

« Comment expliquer la longévité de l'Ordre ? »

« C'est très simple. Elle tient en une entière fidélité à nos origines : le message, l'action de la charité. C'est un projet qui n'a pas de fin, si ce n'est la fin du monde... »

« La place de l'Ordre dans le monde moderne ? »

« Elle est tout à fait naturelle. Nous nous sommes adaptés aux temps présents en restant fidèles à nos buts qui étaient originellement la lutte contre les infidèles et la défense de la civilisation chrétienne. Mais aujourd'hui ce message signifie rigueur et courage au service de la misère dans le monde... »

« Ne trouvez-vous pas que l'apparence extérieure de l'Ordre est un peu désuète, anachronique. Ses habits d'apparat par exemple ? »

« (Sourire.) C'est vrai, nos habits sont parfois difficiles à porter, et peu pratiques. Je me souviens qu'à Lourdes, en 1958, lors du pèlerinage annuel, les brancardiers en uniformes et bicorns avaient du mal à suivre... J'en ai fait moi-même l'expérience. Cela a un peu changé. Mais on ne peut tout de même pas imaginer les membres de l'Ordre en salopette ! Cela n'aurait aucune signification. Je suis d'ailleurs certain que les gens comprennent cette manifestation extérieure de l'Ordre. C'est notre façon de travailler et de souligner l'esprit de nos origines. »

« A ce propos, quelle est, selon vous, la meilleure expression de la spiritualité de l'Ordre ? »

« (Un instant d'hésitation.) Sans doute celle qui a été présentée par Mgr Ducaud-Bourget. Il a appartenu à l'Ordre. Il en a démissionné en 1976... Mais quoi qu'il en soit n'oubliez pas que c'est l'esprit de l'Ordre et lui seul qui guide nos pas. Notre raison d'être ne tient pas à des manifestations extérieures... »

Mgr Ducaud-Bourget participe en effet pendant plus de trente ans, en tant que chapelain conventuel, à la vie de l'Ordre. Mort en juin dernier, il a laissé à la postérité un petit opuscule intitulé *La Spiritualité de l'Ordre*, édité en 1955 au Vatican. Une véritable charte du chevalier dans laquelle est

exalté l'esprit chrétien. Un classique... Cependant son soutien à Mgr Lefebvre et au courant intégriste n'a pas eu de prise sur le grand magistère, même si sa sensibilité y trouvait certainement quelques échos. Lorsque l'ancien chapelain apprit sa suspension de l'Ordre, il préféra offrir sa démission.

Un incident mineur mais somme toute révélateur de la fidélité de l'Ordre au Vatican. L'Ordre n'aime pas officiellement les extrémistes.

Cette année comme par le passé, à l'occasion de la fête de Saint Jean-Baptiste, patron de l'Ordre, le grand maître et les membres du souverain conseil ont été reçus en audience par Jean-Paul II. Et *l'Osservatore romano* - le journal officiel du Vatican - consacra à l'événement sa « une », exprimant la parfaite identité de vues entre les deux souverains.

En France, à Versailles, le 23 juin dernier, la chapelle royale du château accueillait une nouvelle fois les bannières de l'Ordre et un parterre de nouveaux et « anciens » chevaliers, des représentants du corps diplomatique, des membres étrangers, ainsi que de nombreux ambulanciers formés dans les écoles de l'association française.

Quarante nouveaux chevaliers ont été reçus cette année, et « adoubés » dans la salle des Croisades du château.

Parmi ceux-là, Bertrand de Pesquidoux.

Quarante-deux ans, catholique pratiquant, père de quatre enfants, ce cadre d'un groupe financier a été pendant quatre ans un bénévole comme tant d'autres. Reçu avec le titre de « chevalier de grâce et de dévotion », il a dû faire preuve de ses quartiers de noblesse. Des « preuves à la française », car elles varient selon les pays où est représenté l'Ordre.

« On m'a proposé d'entrer dans l'Ordre comme prolongement naturel à mon engagement passé. J'ai rempli un dossier présentant la généalogie nobiliaire de mes huit bis-aïeux. C'est une nécessité qui m'apparaît tout à fait naturelle si l'on veut conserver à l'Ordre sa tradition. »

« Vieilles ces cérémonies, cette tenue ? »

« Pas du tout. Ma réception a été très simple... Vous savez, je connais des associations à la

gloire des mousquetaires dont les costumes et les réunions sont moins discrets. La « caule » de l'Ordre (la grande robe des chevaliers ou des dames de l'Ordre ornée d'une croix blanche ourlée sur la poitrine) n'a rien d'extravagant. Quant à la cérémonie, ma femme l'imaginait plus soignée... »

Les visées charitables de l'Ordre attirent autant de princesses que de roturiers. Si la princesse Windisch-Graetz, une Napolitaine joviale, dont le père et grand-père appartenaient à l'Ordre, trouve naturellement sa place à la direction du corps italien de secours de Malte, elle partage la même ferveur pour « faire des repas à cent familles sinistrées », ou travailler avec « des gens du peuple », que Thierry Le Borgne, employé de banque à Versailles.

Anonyme bienfaiteur de l'Ordre en France, ce dernier consacre trois semaines par an environ à ses œuvres. Il ne manquerait « pour rien au monde » de tendre sa sébile le dernier dimanche du mois de janvier au profit des lépreux. L'histoire de l'organisation, il la sait prestigieuse ; mais cela ne lui paraît pas le plus important...

Dévoué à l'Ordre, peu lui importe de n'être pas noble. Annuellement, il verse une centaine de 350 F. Celle-ci viendra grossir le « trésor » de l'association française, qui ne possède plus aucun de ses biens, saisis par la Révolution. Elle a consacré en 1983 à ses œuvres un budget de 37 millions de francs. En Italie, outre les cotisations et les dons, l'association bénéficie du revenu de quelques propriétés agricoles.

Internationale de la charité, l'Ordre de Malte fait flotter son drapeau aux quatre coins du globe. Hier au Bangladesh, pour les victimes de la guerre civile ; depuis toujours dans la lutte contre la lèpre en Afrique ; en Italie, pour les secours d'urgence après les tremblements de terre ; en France, lorsqu'il s'agit d'accueillir des réfugiés d'Asie ou créer des centres de médicaments.

L'Ordre de Malte a accompli en près d'un siècle une étonnante mutation.

En Italie, l'association fête cette année le centenaire d'une convention signée avec l'Etat et aux termes de laquelle ses ser-

vices de secours sont définis comme auxiliaires de l'armée en cas de guerre ou de catastrophes naturelles. Le chef de ce corps militaire (sans armes) est nommé directement par le président de la République en personne. Et les ambulances de l'Ordre participent aux défilés officiels.

En RFA, le corps de secours de l'association s'est développé parallèlement à la Croix-Rouge allemande, compromise avec le régime nazi. Sa capacité d'intervention est telle qu'elle peut mobiliser rapidement jusqu'à quatre cent mille adhérents sympathisants si les conditions l'exigent. Les jeunes Allemands collaborant au Malteser Hilfs Dienst (MHD) peuvent, dans certaines conditions, être exemptés de service militaire.

A Genève, l'Ordre a une place de droit dans différentes instances telles que l'OMS ; il a des représentants au Conseil de l'Europe à Strasbourg, comme à l'Organisation des Etats centraux-américains.

Purement aristocratique il y a quelques siècles, l'Ordre est aujourd'hui ouvert, avec la prudence qui le caractérise, aux « citoyens ». Par le truchement de la catégorie de la « grâce magistrale ». Elle représente aujourd'hui 60 % des membres de l'Ordre. Seuls les prieurés d'Autriche et d'Allemagne ont conservé un caractère purement nobiliaire à leur recrutement.

Pour un Ordre qui ne compte que 10 000 membres répartis dans le monde entier, dont environ 3 000 en Italie (groupe le plus important), 1 200 sur la côte est des Etats-Unis, et 421 seulement en France (où, paradoxalement, furent choisis la plupart des grands maîtres), l'œuvre accomplie est remarquable.

BERNARD LEFORT.

## Chevaliers

● LES CHEVALIERS DE JUSTICE. Ils font profession de vœux (obéissance, chasteté et pauvreté). Ils sont religieux, soumis à des règles particulières. La validation de leur profession solennelle est soumise au Saint-Siège. Jusqu'au dix-septième siècle, ils forment la seule catégorie de chevaliers hormis les ecclésiastiques et les servants. Le grand maître actuel a prononcé ses vœux solennels en 1957.

● LES CHEVALIERS D'OBÉDIENCE, créés en 1961, et donnes de justice. Ils s'engagent par une promesse à tendre à la vie chrétienne conformément au devoir de leur état et selon l'esprit de l'Ordre.

● LES CHEVALIERS ET DAMES D'HONNEUR ET DE DÉVOTION. Ils n'ont ni vœux ni promesse. Ils doivent mener une vie chrétienne, et avoir une activité au service de l'Ordre, en particulier dans le domaine de l'assistance hospitalière et sociale. Cette catégorie a pris naissance au début du dix-septième siècle pour permettre à des chevaliers d'être relevés de leurs vœux. La catégorie a été élargie à des personnalités de marque. Les femmes y ont été admises. Les titres de noblesse exigés varient selon les pays.

Autres catégories dans ce cadre :

● LES CHEVALIERS ET DAMES DE GRACE ET DE DÉVOTION. La catégorie existe depuis 1957. Les candidats doivent prouver que, cent ans avant la présentation de leur dossier, leur aïeul était en possession d'un principe de noblesse.

● DES CHEVALIERS ET DAMES DE GRACE MAGISTRALE. La catégorie existe depuis la fin du dix-huitième siècle. Aucun principe de noblesse n'est requis.

UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS



# Coup de loupe sur les arts visuels

« Passage du témoin » de Pontus Hulten à Daniel Buren.

*Le dialogue qui s'engage au fil des semaines entre nos invités, selon le principe de la cooptation de chaque interlocuteur par celui qui l'a précédé, nous conduit à explorer le champ de la création contemporaine, de l'architecture aux arts plastiques, en attendant des échappées vers d'autres thèmes, que nous tenterons de traiter dans le même esprit d'approfondissement et de diversité. - T.F.*

**P. Hulten.** - Nous évoquons la semaine dernière avec V. Gregotti la fragmentation des moyens d'expression dans les arts visuels. La plupart des artistes contemporains cherchent à s'exprimer à l'aide d'un matériau qui leur soit propre. Depuis quand, selon vous, un tel émiettement est-il à l'œuvre ?

**D. Buren.** - La multiplicité des démarches caractérise en effet l'évolution des arts plastiques depuis, en tout cas, le début du vingtième siècle. Ce qui est peut-être nouveau, c'est la volonté actuelle de ne faire aucun choix dans cette multiplicité. Je veux dire que cette multiplicité des expressions a toujours existé, mais auparavant elle était endiguée par les différents milieux parallèles appartenant au vaste domaine des arts plastiques, milieux qui ne se confondaient ni ne se rencontraient jamais. Par exemple, les admirateurs de Pollock ou Newman, ou même Matisse, des années 50, crachaient - s'ils les connaissaient - sur les peintures de Balthus ou de Buffet, par exemple. Aujourd'hui, on voudrait nous démontrer que tout cela cohabite pour le mieux dans le même monde. C'est là la nouveauté, dans la confusion des valeurs.

**P. Hulten.** - Actuellement, il n'y a plus d'écoles comme on pu l'être dans les années 50 et 60 de la pop et le minimal.

**D. Buren.** - Le pop n'a été reconnu comme école que longtemps après son émergence comme mouvement : il en va ainsi de toutes les formes d'avant-gardisme au vingtième siècle. Quelques années seulement séparèrent les premiers travaux des minimalistes et les travaux pop de la fin des années 50 ; or, aux yeux du public comme des responsables d'expositions, le minimal a semblé chasser le pop. Dans les années 60, on parlait surtout de l'école pop ; le minimal n'est parvenu à ce statut que bien plus tard, alors que les deux mouvements avaient été en définitive parallèles. Aujourd'hui, il n'y a peut-être pas une forme qui domine les autres - quoique encore une certaine peinture expressionniste semble se porter pas trop mal, - mais une « cacophonie » visuelle qu'on prend pour un nouvel ordre, une plus grande liberté. J'ai des doutes là-dessus. On tente aujourd'hui de relire, de reconstruire l'histoire de ces mouvements, de remplacer un acquis par un autre, sans doute pour privilégier de nouveau une forme d'art par rapport à une autre.

**T. Ferenczi.** - Que privilégie-t-on aujourd'hui, selon vous ?

**D. Buren.** - Sous prétexte de rejeter l'idée d'avant-garde, on tente d'imposer un retour à des formes d'art plus traditionnelles comme la peinture, dans son essence la plus réactionnaire. La nouvelle figuration, l'expressionnisme, recèlent certainement des perspectives intéressantes, mais, en tant que mouvements, ils témoignent d'un retour en arrière. Si on peut admettre que l'art minimal a représenté à un moment donné l'académisme international, qu'en est-il de ce retour à la peinture si ce n'est une nostalgie. Du retour à l'ordre ?

**P. Hulten.** - Quand le pop fut « lancé », il s'agissait d'un groupe d'artistes qui réalisaient nombre d'expositions en commun. Par la suite, les artistes de ce groupe qu'on croyait homogène se sont chacun orientés dans des voies fort différentes, parfois contraires.

Quelque éphémère qu'ait été l'existence d'un tel groupe, quelque artificielle qu'ait pu être sa construction rétrospective, un tel phénomène semble impossible aujourd'hui. Comment les artistes acceptent-ils cette nouvelle situation ?

**T. Ferenczi.** - Vous-même, D. Buren, à quel courant rattachez-vous votre œuvre ?

**D. Buren.** - Il m'est difficile de répondre : on a déjà tenté de rattacher mon travail à de nombreux mouvements depuis vingt ans. Je me suis toujours méfié de tous les mouvements dès qu'ils semblent dominants, et je continue. Mon travail entretient certainement un lien avec l'art conceptuel ou minimaliste, ne serait-ce qu'en creux, par déconstruction ou polémique. Son champ est bien délimité, son élément propre est plus difficile à déterminer. Quoi qu'il en soit, il se rattache bien évidemment à une sensibilité apparue dans le milieu des années 60.

**P. Hulten.** - Jugez-vous la fragmentation actuellement à l'œuvre dans les arts visuels plutôt négative ou plutôt positive ?

**D. Buren.** - Je ne sais s'il y a plus de fragmentation qu'il n'y en eut dans le passé. De toute façon, elle ne se révèle vraiment féconde que si elle reste en toute conscience fragmentation effective. Le risque est qu'elle se réduise à une ruse du marché pour faire accepter des choses en fait inacceptables... Il faut savoir y opérer un indispensable choix critique.

**T. Ferenczi.** - Qu'appellez-vous l'inacceptable ?

**D. Buren.** - Il n'y a pas d'inacceptable en soi : chacun, selon ses goûts, comme en tous domaines, trace la frontière.

**T. Ferenczi.** - Quel rôle joue le marché ?

**D. Buren.** - Un éclectisme exacerbé le sert au mieux puisqu'on peut alors jouer sur tous les tableaux... A l'inverse, un nombre restreint de produits mettrait le marché, même dynamique, aux mains d'un petit nombre qui défendraient à l'aveugle leur production.

**P. Hulten.** - Je ne suis pas, pour ma part, convaincu de l'effet bénéfique de cette fragmentation pour les galeries. Sous la pression du marché, on a tenté de la contrecarrer, on a essayé de créer artificiellement des mouvements fictifs. Après le pop et le minimal, il fallait, comme pour les produits de mode, créer un nouveau modèle. Ce fut l'op art, qui n'a jamais existé, fabriqué de toutes pièces par les journalistes et les directeurs de galeries.

**D. Buren.** - En tant que mouvement, c'est vrai, mais dans ce mouvement il y avait des artistes dont on parle toujours. Il est tout d'abord très difficile de rendre visible cette fragmentation. Cela requiert du critique ou du directeur de musée une habileté d'esprit extraordinaire. Ensuite, le risque est toujours de gonfler, au nom de cette fragmentation, toutes les différences de qualité, puisque précisément le critère de qualité devient indéfinissable. Nous nous trouvons alors dans un monde qui dit : tout est égal, tout se vaut, en fait le monde de la médiocrité institutionnalisés.

**T. Ferenczi.** - L'existence d'écoles bien établies a-t-elle un effet plus dynamique sur la création que cette fragmentation ?

**D. Buren.** - Si elle ne se réduit pas à une ruse du marché, la fragmentation possède la vertu de dévoiler une réalité qui a toujours existé mais qui restait souvent dans l'ombre. Son absence totale dans les années 30 occultait complètement le travail d'un peintre comme Mondrian au profit de celui d'un Derain, par exemple. Dans la situation actuelle, une telle œuvre ne resterait pas inconnue. En revanche, le problème est alors celui des choix critiques à opérer parmi la profusion d'œuvres.

**P. Hulten.** - Cette fragmentation illustre, je crois, l'extension du territoire de l'art et la place croissante qu'il prend dans la vie quotidienne. Partagez-vous mon opinion et quels vous paraissent être les champs majeurs de cette expansion ?

**D. Buren.** - Depuis une dizaine d'années, les expositions d'art contemporain ont vraiment conquis un public, ce qui est tout à fait nouveau. Les effets de cette ouverture restent néanmoins difficiles à apprécier. Faut-il en rendre compte par un changement dans le public lui-même ou dans l'art ?

**T. Ferenczi.** - L'art sort du musée... Votre travail même, D. Buren, remet en cause l'institution du musée.

**P. Hulten.** - L'extension du territoire de l'art depuis deux décennies, est à rapporter, je crois, à l'infinité complexité du monde moderne. Les artistes contemporains ne peuvent pas plus que leurs prédécesseurs se dérober à la tâche fort ancienne de l'art qui est de nous rendre accessible de manière simple des choses très compliquées...

**D. Buren.** - Le domaine des arts visuels, de toutes les disciplines de création, est celui qui reste le plus ouvert, qui accepte le mieux les expérimentations. C'est grâce au domaine des arts visuels que des musiciens comme Steve Reich, Phil Glass ont été reconnus par le monde de la musique, d'où ils étaient exclus. De même, des danseurs, des cinéastes, des gens de théâtre, qui s'étaient d'abord exprimés dans les galeries ou les musées d'art contemporain, ont été peu à peu acceptés par leurs milieux respectifs. Cela a été pour eux un détour...

**T. Ferenczi.** - Etait-il obligé ?

**D. Buren.** - Les galeries ou les musées d'art contemporain sont peut-être les seuls endroits où l'expérimentation soit encore acceptable et acceptée. Les frontières du domaine de l'art sont si floues. Ce flou caractéristique pose parfois problème, mais il est aussi une qualité indéniable et extrêmement rare qui oblige entre autres à douter constamment et à poser des questions.

**P. Hulten.** - Son territoire constitue une sorte de no man's land entre littérature, science, philosophie...

**D. Buren.** - La plasticité infinie du territoire des arts visuels n'est d'ailleurs pas nécessairement positive, j'en voudrais pour preuve les grillois présentés par les architectes dans certaines galeries sous le nom d'œuvres d'art. Cette ouverture du milieu permet de lancer maintes modes, maintes expériences, dont certaines parfois - mais pas toujours - vont profiter au marché.

**P. Hulten.** - Vous avez été autrefois l'un de ceux qui ont le plus combattu les musées. Maintenez-vous toujours vos anciennes positions ?

**D. Buren.** - On a souvent cru mes remarques plus violentes qu'elles ne l'étaient, mais je les maintiens toutes. J'ai surtout tenté d'éclaircir le rôle du musée et ses règles de fonctionnement, moins pour les critiquer que pour en déduire des stratégies possibles à l'égard de cette institution. L'essentiel de ce que j'ai appris alors me semble encore fondé. Le système muséal a néanmoins beaucoup changé : certaines de mes constatations se sont trouvées confirmées, d'autres infirmées. La prolifération des musées d'art contemporain - il s'en inaugure presque un tous les mois dans le monde entier - représente pour la création artistique une révolution technique tout aussi importante que l'invention de la peinture à l'huile à la Renaissance. Aussi la question du musée m'intéresse-t-elle toujours autant.



Né en 1938, le peintre Daniel Buren est connu pour ses objets et « interventions » à base de rayures rectilignes, qui jouent sur des effets d'espace, de volume, de lumière.

**P. Hulten.** - Bien qu'ils soient à vos yeux indissociables de ses aspects positifs pourriez-vous nous préciser les côtés négatifs du musée ?

**D. Buren.** - Comme toute institution, il impose des normes, d'ailleurs évolutives. Le danger serait de s'y soumettre. En revanche, il est intéressant de jouer avec.

**T. Ferenczi.** - Les musées d'art contemporain se multiplient au moment même où la peinture semble effectuer un retour en arrière...

**D. Buren.** - Cette multiplication risque, bien sûr, de favoriser une peinture ridicule sous prétexte qu'il faut bien remplir tous les nouveaux murs...

**T. Ferenczi.** - Mais le marché lui-même suit le mouvement : il y a quelques jours, à New-York, un tableau de De Kooning s'est vendu 18 millions de francs...

**D. Buren.** - La révolution dont je parlais va en effet avoir de multiples conséquences. Mais est-ce parce que davantage de gens semblent s'intéresser aux arts visuels que ces musées peuvent éclore ou est-ce l'inverse ?

**P. Hulten.** - Les musées remplacent désormais les églises... Un nouvel édifice destiné au grand public ne peut plus être aujourd'hui qu'un musée. L'intérêt croissant que leur porte le public est également pris en compte. Voilà qui explique largement leur multiplication.

Vous avez toujours dénoncé en bloc les musées : ils sont loin pourtant de se ressembler tous. La création du musée d'Amsterdam après la guerre fut tout aussi bouleversante que celle d'une grande œuvre d'art.

**D. Buren.** - C'est justement de cette révolution que les artistes doivent se méfier. Si un musée devient œuvre d'art,

qu'advient-il des œuvres qui y sont exposées ?

**P. Hulten.** - Je n'ai pas dit que le musée était une œuvre d'art, j'ai seulement dit qu'il était comparable en importance. On assiste depuis 1945 à un changement d'attitude dans les équipes de direction des musées. Auparavant, elles adoptaient plutôt le point de vue du public, aujourd'hui, elles prennent position aux côtés des artistes. Ce changement détermine l'évolution des musées d'art contemporain : l'esprit dans lequel on créait un musée traditionnel y est complètement dépassé.

**D. Buren.** - Ce devrait être leur originalité, mais ils fonctionnent souvent comme des musées classiques. La prolifération de ces nouveaux musées d'art contemporain va sans doute miner de l'intérieur l'institution musée telle que je la dénonçais tout à l'heure. Le musée, à travers son éclatement, est en train d'opérer sa propre critique.

**P. Hulten.** - Il devrait cesser d'être un cimetière de l'art.

**P. Hulten.** - Votre œuvre, D. Buren, utilise seulement la rayure. Vous avez su trouver un public attentif à une nouvelle sensibilité qui permet d'exprimer la subtilité de manière très simple. Permettez-moi également de trouver votre art très national : il est rationnel, systématique, intelligent et très complexe.

**D. Buren.** - Il ne m'étonne pas que ce jugement émane d'un étranger. C'est en France, pour l'instant, que j'ai été le moins reconnu. Mon œuvre, quant à elle, contrairement aux apparences, n'est pas un ensemble de bandes rayées. Elles sont seulement un outil destiné à montrer ce qu'il y a entre elles, le mur par exemple,

qui fait toujours partie intégrante de la pièce finale.

Pessaire de rompre avec la tradition culturelle qui nous habitue à voir seulement dans une œuvre ce qu'elle représente au niveau de son objet. Il faut comprendre que cet objet n'est plus une fin en soi mais un outil visuel détournant le regard au profit d'autre chose ou l'entraînant sur d'autres objets, sur une réalité intégrant entièrement celle du regardeur et balayant un champ visuel le plus large possible.

**P. Hulten.** - Une nouvelle sensibilité est en train de naître, est-ce l'effet de quarante ans de paix ? En tout cas, pensez-vous que votre travail aurait risqué de rester inconnu s'il y a quelques décennies ?

**D. Buren.** - Puis-je répondre moi-même ? C'est peut-être vrai, mais j'ignore ce que le public voit effectivement dans mon œuvre, bien que je m'efforce d'être toujours le plus transparent possible. Si je suis vraiment de mon temps, je ne vois pas comment mon travail aurait pu éclore il y a cinquante ans. Si cela avait été possible, alors je serais juste en train de réparer un oubli.

**P. Hulten.** - Il n'empêche que vos expositions sont visitées.

**D. Buren.** - Je commence sans doute à avoir un public, mais je travaille depuis longtemps, et le public des galeries ou des expositions, de toute façon, est en constante augmentation pour tout le monde.

**P. Hulten.** - Il ne va pas voir n'importe quoi...

France-Culture, samedi 24 novembre, à 19 h 15 : Pontus Hulten - Daniel Buren (rediffusion le mercredi 28, à 14 h 30).  
Samedi 1<sup>er</sup> décembre, à 19 h 15 : Daniel Buren - Rudi Fuchs (rediffusion le mercredi 5 décembre, à 14 h 30).



les arts visuels



# Le taureau subversif

par Jean-Pierre Clerc

Le colonel sortit vivement ses lunettes de leur étui. S'en servant comme d'une loupe, il lut à mi-voix les deux lignes gravées sur la plaque. Malgré son astigmatisme, il ne s'était pas trompé : *Tupi. Hereford. Trois ans. Né de Bruno et Marina. Elevage Washington Perreiro Azcarate. Campo Grande. Province de Cinco Rios.* Il se frotta les yeux avec le ponce et l'index, comme le font souvent les migrants. Mais, aujourd'hui, ce n'était pas le foie du colonel Vives Antocha qui faisait des siennes. La réalité était tout simplement stupéfiante : trois ans après le Communiqué n° 7, on pouvait lire le patronyme honni dans une enciclopédie aussi respectable que celle de la Société rurale ! Les forces armées avaient osé signifier de la façon la plus irréfutable leur congé aux « politiciens démagogues, corrompus et incapables », le nom de Washington Perreiro Azcarate s'était inscrit sur la porte de l'un des vingt-quatre boxes d'où sortirait demain le vainqueur de la compétition la plus courue de la République !

Lui-même fils d'un élève de la province d'Oriente, Juan Pablo Vives Antocha observa la bête en connaisseur. Tupi avait tout à fait l'étoffe d'un vainqueur. Pampero, de chez Fernando Arce, avait peut-être plus de hauteur au garrot, mais le poil tellement moins luisant qu'on imaginerait qu'il avait été mal étrillé. Au pire, le champion de ce salopard de Perreiro terminerait second.

« Antonio ! », appela le colonel en clignant sa botte de cuir d'un coup de stick. L'aide de camp musardait un peu en arrière. Il s'ennuyait ferme depuis leur arrivée dans l'enclos vers le milieu de la matinée. Le sous-lieutenant Senigaglia, fils d'un petit épiciériste de la capitale, n'avait jamais eu aucun goût pour les choses de la campagne. La passion — il n'y avait pas d'autre mot — du colonel Vives Antocha pour ces bestiaux au

regard morne lui paraissait parfaitement extravagante. Il ne manifestait donc aucun empressement à suivre, de box en box, le chef de la maison militaire du président.

« Antonio, il faudrait peut-être te secouer un peu, mon vieux. File me chercher le commissaire général. » Le commandant (en retraite) Percy Arrizabal était en train de s'activer sur le foirail. Il accourut devant le box de Tupi : « Mon colonel, j'aurais souhaité pouvoir vous consacrer cette demi-matinee. Mais avec ce concours demain... »

« Vous avez vu ça ? », l'interrompit l'officier supérieur.

Le commissaire général délégué regarda le box : « Tupi ? »

« Oui, Tupi, de Washington Perreiro Azcarate », tonna le colonel.

Le nom était assez connu dans toute la République pour que le commandant Arrizabal comprit immédiatement de quoi il retournait. Soulagé, il répondit, souriant : « Mon colonel, vous savez qu'il s'agit du neveu de Washington Perreiro Azcarate. Le vieil Armando Perreiro avait trois fils : Washington, l'aîné, Raimondo, décédé dans un accident d'avion en 1967, et Henrique, du Parti conservateur. Ce Washington-là est le fils aîné de Henrique. »

Le colonel commençait à perdre patience : « Evidemment, qu'il ne s'agit pas de lui. Mais si Tupi l'emporte... »

Le commissaire général délégué parut ne plus comprendre.

« Vous imaginez les titres des journaux ? », interrogea le colonel.

« Les journalistes savent bien que le Washington Perreiro Azcarate de Campo Grande n'est pas le président du Parti libéral dissous par le décret 24 de la junte. D'ailleurs, tous ses biens ont été confisqués ! Ce qui n'est, d'ailleurs, que justice — vous ne

doutez pas de mon opinion sur le sujet, mon colonel ? »

« Mais le nom ! »

« Le nom ? »

« Ce nom, dans les journaux, s'il gagne. Et même s'il est second. Je dirais presque : surtout s'il est second. Les brailleurs de l'Université écriront dans leurs trocets subversifs qu'un a refait le coup de 1971 : battu avec 300 000 voix d'avance. »

Le commandant Arrizabal ne comprenait pas grand-chose à la politique, de son propre aveu ; mais il commençait cependant à entrevoir le problème. « Ça va être difficile, s'excusa-t-il presque. Tupi est une très belle bête, mon colonel. »

« Qu'est-ce qui va être difficile ? »

« Ben, de le déclasser. Ça n'est pas à ça que vous pensiez, mon colonel ? »

« Moi, je ne pense qu'à une seule chose : si le nom de Washington Perreiro Azcarate apparaît après-demain matin à la une des journaux, il faudra mettre la moitié de la police dans la rue pour empêcher les manifestations de joie qui vont suivre. Trois jours avant l'arrivée de la délégation de la Croix-Rouge internationale, et à moins de deux semaines de la négociation de la nouvelle tranche de prêt du Fonds, c'est tout simplement intenable. »

« Le ministre de l'Agriculture ne pourrait pas intervenir auprès de Pedro Iharassary, le président du jury ? Entre éleveurs, mon colonel... »

« Cette vieille ganache de Iharassary n'a aucune fleur à nous faire, après le relèvement de la taxe à l'exportation des viandes. D'ailleurs, dans ce pays, on peut toujours arranger un peu les résultats des présidentielles, mais certainement pas ceux du concours d'automne de la Société rurale. C'est à peu près comme si on voulait imposer le président du Football club Atlético. »

Le commissaire général délégué, ancien officier d'intendance désigné après le coup d'Etat pour superviser l'administration du foirail, se sentait nettement dépassé par l'événement. Et le commissaire général qui ne rentrerait que l'après-midi de Durango ! Ce déplacement en province à la veille du concours n'avait d'ailleurs pas plu au commandant Arrizabal. Mais il n'avait pas été nommé à ce poste par les Bureaux pour suivre la trace l'un des civils les plus influents de la République.

« Antonio, téléphone au 23 642, à l'état-major. Qu'ils nous envoient un camion, ordonna soudain l'officier à son aide de camp. »

« Mais mon colonel, vous ne pensez pas... », murmura, hlsme, le commissaire général délégué.

« Eh bien ! si, mon vieux, j'y pense. Ce qui compte, c'est gagner du temps, non ? » L'officier supérieur se frotta les mains. On avait bien raison, dans les mess, de le prendre pour un homme de décision. Il ajouta, soudain guilleret, en direction du commandant : « Ne vous inquiétez de rien : on prévendra la famille ! »

« Ça ne peut plus durer, ça ne peut plus durer ! » Le colonel Perez Ruiz hurlait dans le téléphone, au point que le commandant Alarcon, son adjoint, devait écarter l'écouteur de son oreille, tout en maintenant l'autre extrémité du combiné contre sa lèvre inférieure pour répondre : « Man colonel, c'était couru dès le départ que nous allions vers les ennuis. Mais Vives Antocha est Vives



Illustration de Nicolas Guzman

Antocha... Un silence mesurable manifesta au commandant Alarcon que son interlocuteur comprenait parfaitement le sens de cette équation d'apparence simpliste : un colonel n'égalait pas un colonel ; non Perez Ruiz, même à la tête d'un régiment d'infanterie, ne vaut pas un Vives Antocha, dès lors que ce dernier a été un des héros de la lutte contre la guérilla urbaine des Silbacos.

Il fallait donc faire avec ce damné bestiau. Mais faire quoi, précisément ? Tupi beuglait de façon ininterrompue depuis près de quatre heures dans la cour de la caserne Teniente-Rigoberto-Sanchez. Un sous-officier avait été dépêché au ministère de l'Agriculture pour s'informer sur les voies et moyens de se faire livrer d'urgence de la nourriture pour l'animal. Visiblement, l'affaire s'enlisait dans le dédale des bureaux. En attendant — était-ce le soleil plombant de ce milieu d'après-midi ou simplement la faim ? — Tupi donnait toutes les apparences de supporter très mal la situation. A deux reprises déjà, il avait fallu dépêcher une corvée pour nettoyer les bouses déshonorant une cour de verser le colosse surveillant la propriété aussi rigoureusement qu'il contrôlait les lectures de ses trois enfants.

L'estafette revint peu avant 16 heures. « Mon colonel, la demande doit être signée du ministre de la guerre. » L'officier se prit la tête entre les mains : « Les cons ! Je ne demande pas une licence d'importation pour 1000 tonnes de tourteau ! Ce qu'il me faut, c'est l'adresse d'une ferme pas trop loin d'ici pour aller chercher à bouffer à cette sale bête. C'est pas le Pérou, tout de même ! »

Perez Ruiz appela l'état-major. Après quelques tâtonnements, on lui passa un bureau de l'intendance. Le capitaine Fulano crut tout d'abord à une plaisanterie, puis rectifia nettement la position devant l'intendant furibond du commandant du 3<sup>e</sup> RI. « Ne quittez pas, mon colonel, je vais me renseigner. » Rien à foutre dans les bureaux ; toujours les mêmes qui se cassent le cul », grogna Perez Ruiz.

« Allé, mon colonel ? » Le capitaine était tout excité de sa trouvaille : « Le colonel Narciso Tarres, le chef du

17<sup>e</sup> bureau, me dit que vous devriez appeler la garde présidentielle. Ils ont des chevaux... » C'était la première bonne idée qui avait germé dans la tête de quelqu'un depuis le commencement de cette histoire de fous, songea le colonel.

Mais le chef adjoint de l'état-major de la garde lui fit observer, du ton que l'on prend pour parler à un malade mental éventuellement dangereux, que chevaux et taureaux possèdent des problèmes trop distincts pour qu'on les mélangeât aussi légèrement. « Désolé, mon colonel, au revoir, mon colonel. »

Perez Ruiz hésita une seconde : devait-il hurler un grand coup ou écraser le combiné sur l'appareil ? C'était l'une des deux méthodes qui lui calmaient ordinairement les nerfs lorsqu'il n'avait pas sous la main un subordonné à engueuler. « Ces sous-culs de la garde, pour qui ils se prennent ? », tonna-t-il ; puis il s'arrêta, car il venait d'avoir une idée. « Génial ! », s'écria-t-il en frappant de son poing droit la paume de sa main gauche... Oui, génial... sauf qu'il fallait tout de même ouvrir le parapluie.

Il appela la maison militaire de la présidence : « Le colonel Vives Antocha, s'il vous plaît... de la part du colonel Perez Ruiz, commandant le 3<sup>e</sup> RI. » L'autre était de joyeuse humeur : « C'est mon petit pensif qui vous donne du trac, mon colonel ?... Il perturbe la caserne... ? Ecoutez, ce n'est pas une tragédie, taut de même. Ne me dites pas que vous êtes accablé de travail en ce moment ! Le pays est tranquille, que diable ! Nous y avons pourvu... Non, non, vous aussi, mon vieux, vous y avez pris votre part, ne soyez pas trop modeste... Tupi ? Ecoutez, vous m'embarrassez là. Je ne sais pas, moi ; faites-lui faire une petite promenade. Ça le détendra. Et vous aussi, mon cher Perez ! »

Le commandant du 3<sup>e</sup> RI eotodit sans déplaisir le rite sonore de son interlocuteur avant que celui-ci ne raccroche. Oh ! ce n'était pas une lumière, le vieux Vives. On racontait, dans les milieux civils, que c'était lui qui avait fait ajouter à la liste des livres proscrits une monographie de peintres cubistes, croyant qu'il s'agissait de propagande pour

Cuba ! On ne oréte qu'aux riches ! En tout cas, il avait sa légende dans les popotes... n'était-ce pas lui qui avait mis sur pied les fameux « groupes de travail » — qui, en moins d'un an, étaient venus à bout des cellules silbacoas... Pas trop regardant sur les moyens, mais efficace, le colonel ! Avec lui, au moins, on savait à quoi s'en tenir : pas comme les nanas galonnées d'aujourd'hui, incapables de prendre une décision, toujours prêts à se « couvrir », comme ils disent, avant même de lever le petit doigt. « Une petite promenade ! » Le colonel Perez Ruiz se frotta les mains. « Passez-moi le colonel Alfonso Guzman, de l'aviation légère de l'armée de terre », demanda-t-il au standard.

Un vrombissement domina soudain le bruit du resacc. Les amoureux seront-ils jamais seuls au monde, gémit intérieurement Martin, en recouvrant de sa serviette de bain le corps nu de Barbara. Ils avaient marché plus d'une heure parmi les dunes. Ils avaient laissé loin derrière eux la plage de la Colmena et ses baigneurs agglutinés. Et tout ça pour voir leurs ébats contrariés par un hélicoptère ! L'appareil les avait dépassés un peu sur la droite avant de se diriger, au ras des vagues, vers la haute mer. Mais, au lieu de piquer carrément sous l'horizon, il prit de l'altitude et se mit à décrire trois ou quatre larges cercles, comme si le pilote inspectait les alentours. Nichés au creux du sable, Martin et Barbara n'étaient certainement pas visibles de la mer.

« Non, mots, regarde moi ça... » La jeune fille faillit se dresser. Mais le garçon se coucha quasiment sur elle pour l'en empêcher. Ils voyaient tout deux la même chose : une vache venait d'être larguée par la soule de l'appareil. L'animal descendait comme une pierre, les quatre pattes étalées, un peu écartées du corps, comme pour amortir le choc pressenti. Puis Martin et Barbara observèrent ostentement le « splash » qui accompagna l'impact de l'animal dans l'eau. Bien que les vagues fussent assez fortes, un point noir demeura visible, par intermittence, durant plusieurs minutes. Puis il disparut complètement à leurs yeux. L'hélicoptère, qui était demeuré tout ce temps stationnaire au-dessus du point de chute, s'éloigna alors en dérapant sur le côté. Il franchit en sens inverse la laisse des eaux, très loin, cette fois, des deux amoureux.

Deux semaines plus tard, les journaux de la capitale mentionnèrent la nomination du colonel Perez Ruiz comme attaché militaire à Djakarta. Le même jour, le ministère de l'Intérieur décrétait la fermeture de Radio Ekiis. Cette station avait rendu compte, la veille, de l'ouverture d'une instruction à l'encontre de la Société rurale. Un élève de Campo Grande, dont le nom n'avait pas été précisé, avait porté plainte pour la disparition d'un de ses taureaux de monte à la veille du concours d'automne. Le commandant de Radio Ekiis avait laissé entendre que l'affaire était politique.

Le sujet de cette nouvelle est inspiré d'un fait véritable, survenu en Uruguay au milieu des années 70. Le héros volontaire en a été M. Wilson Ferreira Albarracín, président du Parti national, conseiller, à présent décédé dans son pays, depuis près de six mois — et que ses partisans ne désespèrent pas de voir devenir président de la République, selon l'issue des élections de ce 25 novembre.

## Poésie

### Shlomo Reich

Combien d'années faut-il à un rocher pour s'extraire d'un rêve doctile ? La paix sculpte les nuits sans s'apercevoir que l'ennemi s'approche du dedans des étoiles à peine vacillantes. Un arbre répète beaucoup d'années avant sa mort l'état de phrase que nous avons chacun sur nos lèvres un jour d'amour impalpable. Le langage du Midi lèche l'accord de deux mensonges. Quand elle est vêtue de noir aucune tempête n'arrive à déshirer ses épaules. C'est seulement tard dans la nuit que la femme remet le fardeau à l'heure où la montagne ramasse l'obole du jour. Une tante se dépose comme les nuages elle s'encre à n'importe quoi. La peur de caïme dans sa vie c'est à la terre sèche et à la soif nocturne qu'elle le doit.

Les nodules d'égots concourent la nuit sources du silence. Pour l'enfant la montagne se penche vers les vies invulnérables. Il faudrait s'accrocher à une corde circulaire ne serait-ce que pour espérer qu'un jour le destin nous arrête dans le puits d'une bédouine un silence au bout des doigts. Dans le regard de la pierre dépeinte où se retrace mainte folie la turbine des malheurs tourne à l'infini l'arabesque d'une crevasse je l'entends la nuit qui s'écroule quand les anneaux ne peuvent perpétuer la vengeance des lignes de la main endolories par le repos. Le mot ombre n'a de rime qu'au bout de quelques siècles quand on a compris que celle qui nous trouve n'est autre que celle qui nous quitte.

CHRISTIAN DESCAMPS.

[Shlomo Reich, qui est né en 1937 en Roumanie, vit en Israël depuis 1961. Il y a appris l'hébreu et le français. Il a notamment publié *Golgaitha* (Ovral) et *Mémoires de Jérusalem* (Monsieur). Il a fait paraître *l'Eschelle et l'Ébène* à Jérusalem. Ses aphorismes *Les Pensées d'un juif déshabillé* sont parus chez Clancier-Guédouard. Chacun de ces courts poèmes porte une interrogation millénaire. Ces voix fragmentent les ordres prescriptifs.]

Sauf mention contraire, les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.

